

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université Aboubekr Belkaid de Tlemcen

Faculté des Lettres et des Langues

Département d'Anglais

Filière Traduction



Intitulé :

Dénominations françaises et traduction des toponymes de l'époque coloniale en Algérie : Cas des Communes.

التسميات الفرنسية و ترجمة أسماء الأماكن الاستعمارية
بالجزائر: البلديات أنموذجاً

Thèse de doctorat en Traduction

Présentée par :

Mr. OUDJEDI DAMERDJI Mohammed Soufyane

Dirigée par :

Professeur SERIR Ilhem

Soutenue devant le jury composé de :

Mr.BENKHENAFOU Rachid	MCA	Université de Tlemcen	Président
Mme SERIR Ilhem	Pr.	Université de Tlemcen	Rapporteur
Mr BOUMEDINI Belkacem	MCA	Université de Mascara	Examineur
Mr BENAMEUR Said	MCA	Centre Universitaire de Maghnia	Examineur
Mr DIB Mohamed	MCA	Université de Mascara	Examineur
Mr SAID BELARBI Djelloul	MCA	Université de Tlemcen	Examineur

Année Universitaire : 2018-2019

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à exprimer mes remerciements les plus sincères à ma directrice de thèse, Professeur Serir Ilhem, pour m'avoir guidé, encouragé, conseillé, tout en me laissant une grande liberté dans les démarches de recherche que j'ai privilégiées et dont j'espère avoir été à la hauteur.

Mes remerciements à Madame et Messieurs les membres du jury qui m'ont fait l'honneur de lire et d'évaluer ce travail..

Je suis aussi très reconnaissant à tous ceux qui ont contribué par leurs nombreuses remarques et suggestions à améliorer la qualité de ce travail, en particulier aux contributeurs occasionnels et le plus souvent anonymes qui m'ont guidé de leurs conseils durant le recueil des données et l'élaboration de cette thèse.

Ma reconnaissance va également à Madame Chabane Sari Zoulikha ainsi qu'à Monsieur Benkhenafou Rachid, pour tous les conseils stimulants qu'ils ont bien voulu m'accorder

Pour leurs encouragements et leur soutien affectif, je remercie mon père, mon Grand frère Boumédiène, mes sœurs Samia et Nassima sans oublier mes neveux et nièce qui m'ont permis de temps à autre d'échapper à une recherche accaparante mais oh combien passionnante !

Enfin, je remercie ma mère qui m'a soutenu, supporté, encouragé pendant toute la durée de ma recherche et qui n'a cessé de me prodiguer ses incessantes recommandations et ses minutieuses corrections.

A la mémoire de mes chers grands parents

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE -----	1
PREMIERE PARTIE : CADRAGE THEORIQUE : DE L'ONOMASTIQUE A LA TRADUCTION DES TOPONYMES ---	12
CHAPITRE I : Les spécificités du nom propre-----	15
CHAPITRE II ; De la toponymie et du toponyme : approches conceptuelles--	44
CHAPITRE III : Toponymie et traduction-----	79
DEUXIEME PARTIE : LES TOPONYMES ALGERIENS : D'UNE LANGUE A L'AUTRE : METHODE ET ANALYSE -----	110
CHAPITRE I : De la diversité toponymique algérienne-----	114
CHAPITRE II : Constitution du corpus d'étude-----	140
CHAPITRE III : les noms des communes d'Algérie avant et après 1962 : entre dénomination, renomination et traduction-----	163
CONCLUSION -----	273
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES -----	281
ANNEXES -----	
TABLE DES MATIERES -----	

INTRODUCTION GENERALE

Les toponymes sont la vitrine d'un pays et constituent les repères de son passé. Comme partout ailleurs, les noms de lieux adoptés par la population autochtone ou introduits par les migrations humaines, les invasions et la colonisation ont marqué le paysage toponymique algérien. Les innombrables toponymes connus, disparus, oubliés¹ ou qui sont encore en usage dans leur version originale ou modifiée, attestent de la présence sur le sol algérien à un moment donné de sa longue histoire de la présence successive des phéniciens, syriens, hellènes, romains, vandales, carthaginois, byzantins, arabes, andalous, turcs et en dernier lieu celle des français. Peu ou prou, « *tous y ont laissé leurs empreintes. L'une d'entre elles est la toponymie* ». (Carol ; 2006 :2)

Ainsi, la toponymie algérienne qui reflète toutes ces occupations anciennes ou plus récentes, constitue-t-elle, sans nul doute, un réservoir sociologique, ethnologique, ethnographique, anthropologique et bien évidemment linguistique inestimable. Réservoir qui livre(ra) au fur et à mesure des travaux de recherche de précieux résultats pour une connaissance de plus en plus précise de son histoire et de son riche patrimoine culturel. Dans le cadre de ce vaste projet, nous souhaitons contribuer modestement et à notre manière à apporter notre pierre à l'édifice.

Ayant pour objet l'étude des toponymes algériens, ce travail vise un objectif linguistique double, d'une part, onomastique et plus spécifiquement traductif. Nous nous intéresserons en particulier aux lieux habités, à leurs dénominations, leur(s) transformation(s), leur évolution et plus précisément à leur passage de la langue source à la langue cible.

Nous nous attacherons en particulier à revenir sur les dénominations des communes, villages et autres lieux habités créés par l'administration française durant la colonisation et dont les toponymes en français ont été imposés à la population autochtone qui, bon gré mal gré, les a adoptés ou à défaut, adaptés.

Après l'indépendance, quelques uns de ces lieux ont conservé le nom français, mais la plupart a été (ré) arabisée. C'est précisément les conditions de cette

¹ Et que justement des chercheurs entreprennent de retrouver et d'étudier.

toponymisation imposée et ces transferts de dénomination d'une langue à l'autre qui retiendront notre attention.

En effet, si l'objectif essentiel de la France coloniale a été la francisation, celui de l'Algérie indépendante a été l'arabisation². Cet aspect prioritaire consacré par les textes fondateurs de l'Algérie fut, essentiellement, de parvenir à « *l'usage généralisé de la langue arabe et sa maîtrise en tant qu'instrument fonctionnel créateur [...], tâches primordiales de la société algérienne au plan de toutes les manifestations de la culture.* » (Charte nationale 1976 : 731).

Renommer les lieux, notamment, fut un projet capital de la politique algérienne de récupération de sa souveraineté dès les premiers textes officiels (Constitution de 1963). Mais c'est plus précisément en 1965 et conformément au décret 65-246 du 20 Septembre 1965 que la toponymie et l'anthroponymie constitueront une priorité et un des axes importants de la politique d'arabisation.

Cependant, si l'intention était incontestable, dans la pratique, la traduction en arabe ainsi que les transcriptions/translittérations en caractères latins utilisés en Algérie, rencontreront des entraves de toutes sortes et principalement d'ordre technique : complexité à passer d'une langue à l'autre et à opter pour la dénomination la plus juste mais aussi à adopter le/les modes de transcription entre les deux, trois ou quatre systèmes linguistiques différents concernés.³

Selon les spécialistes, les méthodes de passage d'une langue à une autre sont multiples et diversifiées et leur utilisation nécessite beaucoup de précaution et de discernement dans la manipulation des modes de dénomination, redénomination s'agissant des toponymes. Pour le toponymiste, les termes désignant les noms de lieux subissent au cours des siècles des transformations phonétiques et orthographiques parfois importantes, de même que les

² Il serait plus juste de parler d'algérianisation du fait de la coexistence de différentes langues pratiquées en Algérie.

³ Arabe, français, amazigh, et les nombreux autres parlers locaux.

nombreuses interférences linguistiques qui n'ont pas manqué, ont rendu les traductions plus malaisées, aboutissant parfois à des erreurs multiples tant sur le plan de la signification que sur celui de la correspondance phonique et graphique. D'autre part, comme le signale Yermèche (2008), de tout temps, les toponymes, en Algérie, ont été au centre d'intérêts politiques et par voie de fait, linguistiques, or ces deux domaines tout aussi sensibles l'un que l'autre, sont considérés comme souvent antagonistes et peu enclin à trouver un terrain d'entente! Ainsi, si l'observation du terrain montre que :

- D'une part, des procédures de dénomination des lieux dans une langue et la traduction/transcription en une autre langue sont régulièrement effectuées, les chercheurs signalent des dérives dans ces procédures : les toponymes sont quelquefois falsifiés, réécrits autrement, ils sont surtout l'objet de manipulations et d'influences volontaires ou non diverses.

- D'autre part, nous pouvons facilement remarquer que les multiples et parfois incompréhensibles rebaptisations⁴/traductions en modifient, intentionnellement ou non, le sens et le dessein dénommatif originel. C'est le cas de nombreux noms de lieux arabes ou berbères renommés en français ou transcrits en caractères latins et c'est aussi le cas des transcriptions en arabe/tamazight de toponymes imposés par l'administration française.

Ces transpositions/ traductions réalisées généralement par des non natifs⁵ sont considérées comme plutôt complexes. Souvent, la méconnaissance des langues et des cultures locales dont sont issus les noms de lieux finit par aboutir à des dénominations inattendues, énigmatiques voire absurdes.

A priori, ces (re) dénominations semblent être le résultat de l'absence, du non respect ou tout simplement de l'ignorance des systèmes linguistiques et surtout des normes de transcriptions phonétiques et graphiques réglementaires des langues concernées.

⁴Si « baptiser » est un verbe de la langue française et signifie *nommer, dénommer, appeler, désigner, donner un nom propre*, par contre, « baptismation » ne figure pas dans les dictionnaires français. Nous utiliserons, néanmoins ce substantif néologique ainsi que les deux autres dérivés « débaptisation/rebaptisation » comme termes techniques et qui nous semblent plus adaptés dans le cadre spécifique de cette étude.

⁵ Qu'il s'agisse des noms français traduits en arabe ou des noms arabes traduits en français

Sur les panneaux de signalisations, les cartes géographiques et topologiques, sur les en-têtes des documents administratifs, écrits historiques et autres guides touristiques⁶, tout un chacun peut observer, successivement et parfois concurremment, de nombreuses graphies différentes pour un même lieu au fil du temps et des décisions.

*Oran*⁷: *Wahran, Wihran, Wahren, Ouahran...*

Tlemcen: *Tlemsen, Tilimssen, Tilimcen, Tlemçan, Telemsane, Tilmessin*⁸...

Constantine: *Kasentina, Ksanténa*

Nous posons donc comme hypothèses, d'une part, que le dessein de nommer un lieu constitue une (ré) adhésion ou au contraire un reniement patrimonial, culturel et linguistique évidents⁹ et que d'autre part, le processus de transposition de/vers la langue arabe et les modes de traduction/transcription/translittération en caractères latins entrepris avant/après 1962 montre un dérèglement graphique/phonique et une absence de normalisation¹⁰ en matière de pratiques traductives des toponymes ainsi qu'une déviation sémantique maladroite fréquente, quelquefois peut-être intentionnelle. Nous nous appliquerons, par conséquent à confirmer ou infirmer cette hypothèse et celle admise par de nombreux traductologues, selon laquelle les noms propres, en particulier les toponymes, ne sont pas traduisibles.

C'est précisément cette double problématique que nous nous proposons d'aborder à travers l'étude d'un corpus de noms de lieux puisés dans la double nomenclature toponymique algérienne coloniale et post coloniale.

Relevant du domaine de la linguistique et plus spécifiquement de l'onomastique, la toponymie interpelle conjointement linguistes, traducteurs, toponymistes, politiques et législateurs. En ce qui concerne ces derniers, la

⁶ Plus ou moins anciens.

⁷ Nous utiliserons, dans ce travail, l'italique pour la graphie des toponymes et anthroponymes.

⁸ « *Tlemcen* (du tamazight: Tlemcen in Tifinagh.svg, Tala Imsen, :تالا يمسان: « la source tarie) » <https://fr.wikipedia.org/wiki/Tlemcen>. Consulté le 23/10/2016

⁹ Et qui se reflètera dans le choix des appellations

¹⁰ Que l'on peut qualifier d'a-normalisation.

‘régularisation’ toponymique a constitué une base importante et pour la politique coloniale dès 1840, et pour la politique de l’Algérie indépendante, à partir de 1963. Tout comme la volonté de francisation des lieux et d’effacement de tout ce qui se réfère à l’histoire autochtone, par l’administration coloniale, le processus d’arabisation onomastique, en général et plus particulièrement toponymique post indépendance a été non seulement opiniâtre et rapide mais aussi d’une grande ampleur. Les évolutions qui en ont découlées, ont connu des périodes et des situations diverses dans leur application. Ces mutations et autres bouleversements ont interpellé, ponctuellement, experts et chercheurs ¹¹ de toutes spécialités.

Mais, même si on déplore que le nombre de chercheurs qui se sont penchés sur l’aspect purement onomastique soit plutôt limité en Algérie, on peut néanmoins ,actuellement observer un regain d’intérêt pour cette thématique relative à la toponymie et aux toponymes et citer principalement les travaux de Atoui, Benramdane , Chériguen, Dorion , Lacheraf, Morsly, Pellegrin, Yermèche,Zemoul, et bien d’autres chercheurs et experts de ce domaine passionnant ! Les thématiques relatives à ce domaine foisonnent. Toutefois, consensuellement, ces spécialistes :

- d’une part, reconnaissent l’anarchie qui règne en matière de traduction et de transcriptions arabes et françaises des noms propres des lieux algériens. (Incohérence, choix arbitraires des équivalents et des modes de transcription,...),

-et d’autre part, reprochent l’insuffisance du travail de standardisation toponymique, tâche considérée comme primordiale par les instances internationales (ONU, GENUNG¹²...)

De ce fait, notre travail abordera cette problématique d’abord, par un état des lieux de la question et se penchera sur les aspects onomastiques (les lieux sont

¹¹ Et même des amateurs, par le biais notamment des forums et autres réseaux sociaux qui se sont multipliés et font des adeptes de plus en plus nombreux et qui sont parfois détenteurs d’informations originales, précises et inédites.

¹² Groupe d’Experts des Nations Unies pour les Noms Géographiques (GENUNG)

en général désignés par des noms propres¹³) et traductifs de la toponymie. Nous travaillerons en particulier, sur un corpus que nous limiterons aux communes d'Algérie, toponymes créés, dénommés et imposés, pour la plupart, par l'administration française lors de la colonisation et qui ont subi modifications, réécritures et redénominations pour l'essentiel en langue arabe, au lendemain de l'indépendance.

Etant donné que dans un contexte où des langues sont en contact, les toponymes « *pénètrent rarement tels quels dans la nouvelle langue, ils sont généralement traduits : substitution de forme, assimilation sémantique...* » (Dorion : 2000 :4), notre travail de terrain consistera donc essentiellement à :

- rassembler un corpus de noms de lieu relevés dans deux périodes clés en Algérie : avant et après l'indépendance.
- classer les dénominations et analyser les composants onomastiques génériques et/ou spécifiques de ces toponymes.
- décrire, comparer et évaluer les caractéristiques de la traduction dans ce contexte, plus particulièrement sur les procédés de remplacement des noms propres de lieux (adaptation orthographique, terminologique, phonétique, reprise exacte, calque, emprunt, transcription, translittération, etc.).

Notre thématique s'inscrivant dans le cadre conjoint de l'onomastique, de la toponymie et de la traduction et des procédés d'adaptation des toponymes, il est utile de commencer par rappeler quelques concepts de base, notamment que:

- a- L'onomasticien est le spécialiste de la lexicologie qui a pour objet d'étude le nom propre.
- b- Le toponymiste est le spécialiste des noms de lieu.
- c- Le traducteur est l'agent actif au centre des deux phases de la traduction : la redénomination et son adaptation en langue-cible du toponyme de la langue-source.

¹³Même s'ils sont parfois constitués de noms communs ou même de simple lettres ou chiffres (A3 ,RN 2...)

d- Les démarches de l'un et de l'autre peuvent tout aussi bien s'approuver, se compléter mais aussi se contester, s'opposer.

e- Le législateur joue souvent aussi un rôle déterminant voire même prioritaire et peut, de ce fait, influencer sur la démarche de baptisation/rebaptisation des lieux. Ces précisions montrent que l'acte de dénommer ou de renommer est plus complexe qu'on peut le supposer à priori.

Dans le cadre de cette recherche, nous avons ciblé uniquement deux types et deux époques de la toponymie algérienne;

- la période coloniale durant laquelle les algériens, en position de dominés furent contraints de désigner leurs lieux (villes et villages) dans une autre langue, le français, qu'ils ne comprenaient pas tous et où le défaut de pratique de cette langue en a fait inévitablement dévier la prononciation et par voie de fait la signification. Signalons, à titre illustratif, cet exemple connu des Oranais qui quotidiennement, encore aujourd'hui désignent de l'odonyme '*Tirigo*' ce même quartier baptisé par l'administration coloniale '*Victor Hugo*'¹⁴ ou pour un faubourg de Tlemcen dénommé par les Français '*faubourg Beau Séjour*' et que les Tlemceniens de la génération de l'époque coloniale désignent par le vocable '*Bossodjor*'¹⁵. Du fait de la méconnaissance de la langue française par les Algériens, d'une prononciation très approximative, l'un et l'autre odonyme n'ont conservé qu'une vague ressemblance phonique du toponyme attribué officiellement lors de la création du faubourg par la municipalité coloniale de Tlemcen. Le sens, par contre a progressivement été effacé ! De même le générique qui oscille entre *Faubourg, Cité, Hai ou Quartier*.

-l' après colonisation, période au cours de laquelle, une opération d'arabisation d'envergure a été lancée par les pouvoirs publics algériens. Les lieux seront

¹⁴ Nom du célèbre écrivain français, auteur entre autres de : 'Les misérables' 'La légende des siècles', etc.

¹⁵ Et que les tlemceniens plus jeunes perpétuent pour désigner un quartier au nord-ouest de la ville !

renommés/retraduits en arabe et parfois en langue tamazigh ou autre. Cette opération ayant constituée un immense chantier au lendemain de l'indépendance, n'est toujours pas achevée.

Les objectifs de la plupart des traductions toponymiques étant le (re)déploiement des langues, la récupération du patrimoine langagier¹⁶ et la reconnaissance des cultures nationales dans leur diversité, on assiste aujourd'hui encore à la traduction spontanée, populaire ou officielle des toponymes qui ne cesse de s'intensifier entre les trois langues les plus utilisées en Algérie : l'arabe, le tamazight et le français¹⁷ et ce, en fonction des pratiques linguistiques des utilisateurs.

Pour les besoins de cette recherche, et afin de tenter de cerner cette double problématique de dénomination -renomination¹⁸ de l'espace géographique, nous organiserons notre travail en deux parties.

Dans une première partie, nous nous proposons d'orienter le cadrage théorique de notre étude vers les trois principaux axes épistémologiques suivants :

Le premier chapitre traitera des aspects théoriques relatifs au domaine général qui nous interpelle dans le cadre de notre thèse à savoir : l'onomastique. Nous nous attacherons à expliciter les notions de nom propre¹⁹, ses fonctions, ses motivations et les diverses typologies que proposent les onomasticiens. notamment celles de : Marie Noëlle Gary-Le-Prieur (1994), Rudolf Sramek, Daille et Morin (2000), Michel, Ballard(2001), Sarah Leroy (2004)...

Dans le second chapitre, nous nous appliquerons à préciser, par le biais de la revue et de l'exploitation de la littérature concernée relative à un aspect plus précis de l'onomastique, la notion de toponymie/toponyme, ses multiples branches, ses buts et ses procédés d'étude et d'analyse.

¹⁶ La toponymie étant un des éléments de ce patrimoine immatériel.

¹⁷ Ce ne sont pas les seules langues.

¹⁸ Le terme 'redénomination' est également employé ainsi que ceux de : Baptisation/ débaptisation/ rebaptisation/

¹⁹ Car le toponyme est essentiellement un nom propre

Le troisième chapitre sera consacré à l'aspect traductif des noms propres : nous nous appuierons principalement sur les travaux de : Vinay et Darbelnet (1958), Georges Mounin, (1994), Jean Delisle (2005), Dorion (2000), Thierry Grass (2002), Claude Tatilon (1986) .Nous nous intéresserons en particulier :

-Aux différents procédés tels : calque, emprunt et autres techniques utilisés dans le cadre de la traduction des toponymes.

- Aux rôles divers qu'a joués la traduction dans la transmission écrite et orale des toponymes algériens

- Aux aspects techniques de la traduction et de l'adaptation des noms de lieu.

La deuxième partie, méthodologique et analytique de notre recherche sera également répartie en trois chapitres :

Dans un premier chapitre, nous reviendrons brièvement sur les grandes périodes de l'histoire des toponymes en Algérie et sur l'usage des langues en Algérie avant, durant et après la colonisation. Nous nous arrêterons notamment sur l'aspect statutaire des langues en présence, sur les notions d'arabisation, de latinisation, de contact de langues, de traduction-transcription-translittération toponymique en Algérie. L'aspect législatif sera évidemment évoqué.

Notre travail de terrain consistant à :

a- rassembler, classer un double corpus de toponymes

b- répertorier, classer les dénominations françaises selon les types et les compositions.

c- répertorier, classer et évaluer les mode(s) de nomination et de traduction (débaptisation/rebaptisation) mises en œuvre après l'indépendance. de ce fait, le deuxième chapitre s'intéressera à l'aspect méthodologique pour la constitution du corpus, nous évoquerons notamment les outils et les modes de recueil des noms de lieux et nous signalerons en particulier les difficultés rencontrées dans le cadre de l'élaboration des corpus.

Le troisième chapitre sera consacré à la présentation du corpus et à un essai d'analyse, selon la méthode descriptive et comparative des aspects

onomastiques et traductifs des toponymes classifiés. L'analyse alliera l'aspect qualitatif au quantitatif.

.Nous travaillerons essentiellement sur un corpus de noms des communes d'Algérie ayant subi modifications, réécritures et redénominations. Nous nous emploierons, plus particulièrement, à :

-rassembler une double liste de noms de lieu relevés dans les deux périodes clés en Algérie : avant et après l'indépendance.

- classer et décrire les correspondances de ces toponymes nommés/renommés.

- analyser et évaluer qualitativement et quantitativement les caractéristiques de la dénomination française et de la traduction ou redénomination arabe dans ce contexte, plus particulièrement, les procédés de remplacement des noms propres de lieux (constitution, adaptation orthographique, phonique, terminologique, reprise exacte, calque, emprunt, modification partielle, totale, etc.).

Dans notre conclusion, nous ferons le point sur cette question fondamentale de la dénomination /redénomination des communes algériennes durant la colonisation et au lendemain de l'indépendance.

Dans cette thèse, nous ne prétendons pas faire une étude toponymique exhaustive, nous nous bornerons seulement à démontrer (démontrer) l'importance de la toponymie pour appréhender la réalité historique, linguistique, politique et culturelle. Notre but à travers cette recherche ambitionne de fournir quelques éléments caractéristiques des procédés, formes et motivations qui ont présidé au choix de tel ou tel type de dénomination/ traduction des noms de lieux avant et après 1962.

Nous tenterons aussi de démontrer qu'en matière d'onomastique, de toponymie, de traduction et de législation, les confrontations des diverses connaissances et des nouvelles dispositions incitent à la rectification des erreurs, altérations et maladroites qui ont trop souvent affecté le patrimoine toponymique algérien. Mais en dépit de ces erreurs ou divergences volontaires ou non, on peut dire que ces dernières peuvent être positives car utiles et

constructives dans la mesure où elles seront, sans aucun doute, pour nous même ou pour d'autres chercheurs, l'objet d'études et d'analyses ultérieures toujours plus approfondies.

Ce travail pluridisciplinaire a essayé d'aborder un thème où plusieurs domaines s'entrecroisent, se complètent parfois même se contestent. Et parce que l'enquête toponymique ne peut se passer de l'apport d'archives et d'aides multiples de documents, bibliothèques et même d'informations individuelles récoltées ici et là auprès d'informateurs/contributeurs le plus souvent anonymes, nous avons donc été amené à solliciter de nombreuses sources et à user de nombreuses illustrations puisées non seulement dans le corpus d'étude mais parfois aussi dans un plus large éventail toponymique, en particulier dans la première partie de notre recherche car nous pensons que l'examen d'un cadre théorique n'a de l'intérêt dans une telle étude que s'il est accompagné d'illustrations concrètes et explicites. Nous avons ainsi été amenés à reprendre pour les besoins de démonstration certains cas de toponymes algériens ou autres ne concernant pas directement le corpus choisi et délimité par nous, mais les exemples choisis permettre une meilleure compréhension. Enfin, pour mener à bien cette étude, nous avons opté pour la méthode descriptive et ponctuellement comparative puisque nous visons l'étude de cas ; méthode qui s'appuiera tant sur l'aspect quantitatif que sur l'aspect qualitatif.

PREMIERE PARTIE

CADRAGE THEORIQUE :

DE L'ONOMASTIQUE A LA TRADUCTION DES TOPONYMES

INTRODUCTION

La recherche toponymique, comme nous le signalions en introduction, est ce domaine dont les préoccupations sont multiples, pluridisciplinaires voire intra disciplinaires. Tout dépend en général, de la démarche et des objectifs visés par la recherche en question. Une littérature riche et diversifiée prend en compte les préoccupations majeures de cette discipline ainsi que d'autres aspects en relation avec cette dernière. Globalement, ce domaine concerne non seulement les toponymistes, topographes, géographes, historiens²⁰, sociologues, anthropologues... mais aussi tous ceux qui d'une manière ou d'une autre s'intéressent à la langue servant à désigner les lieux, tels : les linguistes, les onomasticiens, les lexicologues, lexicographes, les phonéticiens, les traducteurs sans oublier les législateurs dont la tâche consiste à circonscrire les contextes linguistiques officielles de la (re) toponymisation.

Le présent travail s'inscrivant dans le cadre conjoint de l'onomastique²¹ et de la toponymie, mais également de celui de la traduction et des procédés d'adaptation, d'arabisation/ francisation des toponymes algériens, il sera utile à travers une revue des littératures concernées de rappeler les concepts et cadrages théoriques en ces principaux domaines. .

Bien que celle-ci ne semble pas constituer l'aspect dominant de notre recherche, l'approche sous-jacente de l'onomastique est incontournable parce qu'elle permet de situer l'étude des noms propres (NP) et plus spécifiquement celle des toponymes dans un cadre théorique à même de nous fournir les outils d'analyses appropriés.

²⁰ « La toponymie est une science auxiliaire de l'histoire » selon Mohamed El Fasi in 'Ethnonymes et toponymes africains' (1978:19) documents de travail et compte-rendu de la réunion d'experts organisée par l'UNESCO à Paris du 03 au 07 Juillet 1978.

²¹ En tant que science des noms propres et plus précisément ceux en relation avec la toponymie

CHAPITRE PREMIER :

LES SPECIFICITES DU NOM PROPRE

Étude des noms propres, plus précisément des anthroponymes et des toponymes, l'onomastique, est essentiellement une étude des mots qui composent les noms. Or comme l'a déclaré le 13 Juillet 2013 à la tribune de l'ONU, Malala Yousafzai²² (citant Demi Lovato²³) « *Les mots ne sont pas de simples particules de phrases. Ces syllabes ont un réel pouvoir. Les mots nous gouvernent, nous trahissent, nous blessent, nous réchauffent. Mais en aucun cas, ils nous laissent insensibles* ».

Ce qui est vrai pour le nom commun l'est d'autant plus lorsqu'il s'agit du nom propre, davantage chargé de sensibilité et de subjectivité, notamment lorsqu'il est lié aux lieux (ou aux personnes) qui nous importent !

Dans ce chapitre que nous consacrons à l'approche du nom propre par les onomasticiens, notre intention n'est pas d'exposer des définitions et une bibliographie exhaustives mais plutôt de proposer une approche aussi complète que possible de ce concept indispensable pour notre étude sur les noms de lieux. Nous nous attacherons dans un premier temps à synthétiser les propositions des divers travaux et dictionnaires. Ces derniers énoncent, au préalable, que l'onomastique :

-étymologiquement issu du grec « *onomasticos* », est tout « *ce qui est relatif au nom* ». (Larousse : 1973)

- l'onomastique est cette science qui s'intéresse à l'étude lexicologique du nom propre, qu'il soit anthroponyme ou toponyme.

- « *on ne peut parler de l'onomastique sans parler de ses branches parce qu'elle se définit par elles.* » (Larousse : 1973)

George Mounin, quant à lui, explique que « *l'onomastique est légitimement une branche de la lexicologie, elle-même partie de la linguistique et dont l'objet est les noms propres* » (1975)

²² « Malala Yousafzai ou Malala Yousufzai (en ourdou : ملالہ یوسف زئی) est une militante pakistanaise des droits des femmes, née le 12 juillet 1997 à Mingora, dans la province de Khyber Pakhtunkhwa ». https://fr.wikipedia.org/wiki/Malala_Yousafzai.consulté le le 14/09/2018

²³ « Demetria « Demi » Devonne Lovato, née le 20 août 1992 à Albuquerque, est une auteure-compositrice-interprète, mannequin, entrepreneur philanthrope et actrice américaine. » https://fr.wikipedia.org/wiki/Demi_Lovato.consulté le 14/09/2018

Faisant des noms propres « *les substantifs par excellence* » (1925 :3), plus précis, Albert Dauzat définit l'onomastique avant tout comme « *une recherche systématique de l'étymologie des noms propres* » (Dauzat ; 1980 :7)

Synthétisant toutes ces données, l'encyclopédie Larousse propose la définition suivante : « *L'onomastique, est cette branche de la lexicologie qui étudie l'origine des noms propres* » (Larousse ; 1973 :346).

Bien d'autres onomasticiens reviennent sur l'explicitation de ce terme, néanmoins, nous retiendrons en particulier que l'onomastique nécessite d'une part, la maîtrise des notions lexicologiques, sémantique voire sémiologiques, les critères d'identification des noms propres, la connaissance des catégories des noms propres ainsi que les divers usages anthroponymiques et toponymiques et bien évidemment, les différentes méthodes d'analyse appliquées au domaine lexico-sémantique .

Ce vaste domaine englobe, comme le précise Emile Benveniste (1974), les anthroponymes (noms de personnes), les toponymes (noms de lieux d'une région), les ethnonymes (noms de nations et de peuples) et les chrématonymes (référents culturels, noms de produits, noms de fêtes, d'institutions et de raisons sociales, titres de journaux, de livres et autres phénomènes propres à une culture donnée).

Pour ce qui est des toponymes, Molino (1982) souligne que, même si certains d'entre eux [les toponymes] « *sont désignés par de simples noms communs, la plupart puisent leurs dénominations, dans la panoplie des noms propres connus tels que :*

Les noms des héros des révolutions,

Les noms emblématiques du monde des lettres et de la culture,

Les noms d'hommes de sciences,

Les noms des icônes et figures mythiques qui appartiennent au patrimoine commun ». (Molino : 1982 :5)

En général et partout dans le monde, « en signe de reconnaissance, ces divers noms propres célèbres²⁴ sont fréquemment utilisés pour désigner tous types de toponymie. ». (Benveniste ; 1974 :63)

Leur importance universelle est telle que pour Molino, « les noms renvoient aux trois dimensions de la deixis : la personne, l'espace et le temps. Dans le réseau cognitif de chacun, les noms propres constituent les points fixes de l'organisation mentale de la structure du monde. » (Molino ; 1982 :19).

A ce titre, ces noms sont partagés et inscrits dans la mémoire collective et l'histoire d'un pays, d'une région, alliant du même coup, anthroponymie et toponymie²⁵, ce qui est aussi observable dans les choix toponymiques en Algérie. Nous reviendrons, dans l'examen de notre corpus d'étude, sur cette donnée abondamment contenue dans les diverses dénominations des lieux.

I-1 : De l'importance des noms propres.

Pour bien cerner l'importance des noms propres, rappelons que, d'une manière générale, ces derniers sont de deux sortes :

« -les noms propres anthroponymiques qui sont des prénoms, des noms de famille, des noms de dynasties, des noms de peuples,
- et les noms propres toponymiques qui sont des noms géographiques désignant des pays, des contrées, des villes, des fleuves, des montagnes, etc. »
(Grevisse ; 1969 : 173)

Mais pour Bromberger, l'essentiel de « *La vocation propre de la recherche anthroponymique et toponymique est, de dégager, au sein d'une société, les règles d'attribution des noms, les principes selon lesquels on les classe, en les dénommant* » (Bromberger ; 1982 :104)

L'aspect pratique de l'onomastique incite donc à étudier des corpus constitués de noms propres. C'est d'ailleurs, la richesse et la disponibilité des corpus

²⁴ Célèbres pour le pays ou la région qui l'emprunte

²⁵ Ce qui est souvent désigné par le terme 'anthropotoponyme'

notamment toponymiques en plus de l'intérêt que nous portons aux lieux²⁶ qui ont, en partie, guidé notre choix de la thématique du présent travail.

Pour des raisons pratiques et méthodologiques, nous avons restreint notre recherche à une catégorie de noms propres de lieux algériens. Nos corpus toponymiques seront délimités et explicités ultérieurement. Mais, s'agissant globalement de toute étude onomastique, il n'est pas seulement question de constituer des listes de noms, mais également d'en faire l'analyse pour déceler ce qui se cache derrière ces dénominations. Car le nom propre est non seulement un instrument, mais aussi un témoin de l'histoire et un réceptacle des cultures et des pratiques des langues dans des contextes particuliers de désignation spontanée ou de baptismation officielle.

A travers l'espace et le temps, autrement dit partout et de tout temps, les civilisations ont eu recours à l'usage des noms propres pour communiquer, désigner, préciser et indiquer un lieu. Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire de l'humanité, le nom propre représente dans le langage une catégorie incontournable même si pour la linguistique et surtout en grammaire, le nom propre ne représente qu'une « *sous catégorie des substantifs* ». Jean Molino le considère d'ailleurs comme « *le parent pauvre de la linguistique* » tout en reconnaissant, par ailleurs que : « *dans le langage, il est partout et son importance apparaît partout* » (Molino ; 1982 :5)

Les noms propres sont donc omniprésents et indispensables à la communication qui, sans eux, deviendrait interminable car il faudrait constamment avoir recours à d'autres moyens plus longs et plus fastidieux tels que la description, l'explicitation, la multiplication d'informations verbaux ou gestuels pour désigner telle personne, tel lieu précisément, sans risque de confusion avec une autre personne, un autre lieu. Par exemple : faut-il dire « *la petite plaine qui se trouve là-bas, derrière la montagne qui se trouve à*

²⁶ Patrimoines à la fois matériel et immatériel qui nous ont souvent interpellés tant pour leur aspect historique que linguistique et sémantique.

l'ouest de la grande rivière », alors qu'on pourrait simplement dire « *Plaine X* »

Ce procédé langagier, recourant à un nom propre, beaucoup plus pratique et économique fait dire à Kleiber :

« Qu'il est essentiel de préciser d'abord que les noms propres sont des dénominations utiles voire indispensables et, à ce titre, ils font partie des expressions qui appartiennent au domaine des relations signes / choses, mais, comme toute dénomination, ils se distinguent des simples relations de désignation ou de référence, pour lesquelles une telle exigence n'est nullement requise » (Kleiber ; 1984 : 79).

Ainsi, définit-on généralement le nom propre comme « *une marque conventionnelle d'identification telle qu'elle puisse désigner de manière univoque un élément unique* » (Kleiber ; 1984 : 81), contrairement au nom commun qui, lui, désigne 'communément' un objet, un être, un lieu, sans préciser la valeur 'proprial'²⁷ de l'objet, de l'être ou du lieu. C'est-à-dire qui lui est propre.

Afin de mieux cerner ce concept simple et complexe à la fois, nous nous sommes posé les questions suivantes²⁸ :

- Qu'est-ce qu'un nom propre ?
- Quelles sont ses principales formes d'identification ?
- La majuscule en est-elle vraiment une marque caractéristique et distinctive ?
- Peut-on vraiment dire qu'il est le parent pauvre de la grammaire ?
- Quelle place occupe-t-il dans les dictionnaires ?

C'est à ces interrogations diverses que nous nous intéresserons d'abord, notamment en proposant, à partir d'une synthèse de la littérature en question²⁹,

²⁷ Élément d'un toponyme se basant sur un nom propre déjà existant, .exemple : *plateau Lalla Setti..Plateau* est l'élément dit appellatif et est constitué généralement d'une expression ou d'un nom commun.

²⁸ Questions émises par de nombreux onomasticiens et que nous reprenons à notre compte dans le cadre de ce chapitre sur les différents aspects du NP.

²⁹ Avec principalement les travaux de Grevisse, ceux de Baylon et Fabre ainsi que ceux de Leroy, de Grass, de Gary-Prieur...

une approche du nom propre (NP)³⁰ sous ses divers aspects et en particulier par opposition à ce que les linguistes considèrent comme son antinomie, le nom commun.

I-2 Les principaux aspects du NP

Il est difficile de traiter de la problématique des noms propres de lieux sans expliquer ce qu'est un NP. A l'instar de Molino, nous nous sommes donc demandés :

« Quelles sont les directions possibles d'analyse du nom propre ? »

Autrement dit et d'abord : « Qu'est-ce qu'un nom propre ? »

Dans sa réponse à cette même interrogation, Thierry Grass explique dans un article de 2002, notamment que :

si le nom commun entretient « *Une relation primaire avec le concept et secondaire avec le référent, alors que le nom propre entretient une relation primaire avec le référent et secondaire avec le concret* » (Grass ; 2002 :36),

le nom propre est, lui « *associé principalement à un référent individualisé. Le référent est un être vivant ou divin, un lieu, une œuvre humaine ou encore un événement unique, son existence est culturellement notoire, c'est-à-dire attestée dans les faits, dans le mythe ou dans la fiction* » (Grass ; 2002 :38).

Nom propre et nom commun renvoient donc à un référent extralinguistique qui renvoie à une classe d'objet dont il représente le concept (Grass : 2002)

Cependant, alors que la signification du nom commun (lac, mer, montagne, grotte, vallée, fleuve...) appuyée par une définition est incontestable, celle du nom propre l'est beaucoup moins. Ainsi, si je déclare « je me rends à *Zenata* » ou bien « je vais à *Mansourah* », rien dans ces noms propres ne permet de savoir de quel lieu, il s'agit : village, mont, quartier, aérodrome, monument... ?

Abondant dans le même sens, Grevisse et Goosse affirment également que :

« *Le nom propre n'a pas de signification véritable ni de définition mais une fonction désignative : il se rattache à ce qu'il désigne par un lien qui n'est pas*

³⁰ Nous utiliserons dans cette étude, le sigle NP pour désigner le 'nom propre'

sémantique, mais par une convention qui lui est particulière.»(Grevisse et Goose ; 1986 :75)

Certes, d'un point de vue purement grammatical, généralement, pour la plupart des langues, la catégorie 'substantifs' se compose des noms communs et des noms propres.

Selon les règles de la grammaire, les noms communs désignent donc des êtres et des objets qui appartiennent à une espèce ; ce nom est 'commun', c'est-à-dire qu'il nomme, à l'aide du même vocable, tous les individus de l'espèce, même si cette espèce ne comprend qu'un seul individu (le fils, la fille, le père, la femme...), qu'un seul objet (la terre, le soleil, la lune ...) Autrement dit, « *le nom commun renvoie à une classe d'objets dont il représente le concept alors que les noms propres ne désignent qu'un seul être ou objet; autrement dit, ils caractérisent ce qu'ils désignent.* » (Grevisse ; 1969 :173).

En somme, dans l'expression nom propre, l'adjectif 'propre'³¹ suppose comme l'explique Sarah Leroy, que lui soient associées des propriétés³², voire des marques permettant de le reconnaître parmi d'autres. (Leroy ; 2004 :26.)

Nom commun et nom propre se distinguent de ce fait, le premier par sa fonction *désignative* et le second par sa fonction *identificatrice* selon les expressions de Sarah Leroy qui souligne par ailleurs, la difficulté à définir le NP même si elle admet également que,

« Certains critères déterminent les particularités courantes formelles ou factuelles des noms propres, comme par exemple : la majuscule initiale, l'impossibilité à les traduire, leur non figuration dans les dictionnaires, au niveau morphosyntaxique, l'absence de déterminant et dans la plupart des cas l'absence de flexion, enfin, sémantiquement, le nom propre est dépourvu de sens et pragmatiquement, il renvoie à un référent unique. » (Leroy ; 2004 :7)

³¹ Au sens de 'ce qui appartient à'

³² Au sens de 'ce qui lui appartient, qui lui est propre.'

Cette mise au point de Leroy est loin de concerner l'ensemble des NP. On peut en effet observer que ces aspects graphiques, sémantiques, morphosyntaxiques sont diversement associés aux noms propres en fonction des contextes et des langues.

I-2-1 NP et la règle de la majuscule.

Quoique de nombreux critères permettent d'identifier un nom propre, on doit au préalable reconnaître que la majuscule est une des premières particularités de l'aspect scriptural propre au NP. Même si la lettre initiale, par exemple, *L* majuscule et *l* minuscule sont deux allographes du même graphème //l/, leur emploi nous renseigne sur la catégorie 'propre' ou 'commun' du substantif en question.

Néanmoins Leroy (2004) précise que toutes les langues ne sont pas concernées par cette spécificité de l'écrit : c'est le cas précisément de la langue arabe. D'autre part, même concernée par cette règle de la majuscule initiale, la langue française connaît aussi quelques exceptions à cette règle. En général, tout NP s'écrit avec une majuscule à l'initiale, néanmoins, on constate que parfois, le nom propre finit par s'étendre et se généraliser à tous les êtres ou objets identiques. Il devient alors nom commun, et s'écrit désormais avec une lettre initiale minuscule. C'est le cas des antonomases connus tels que celui de poubelle³³, de frigidaire³⁴ ou encore celui de sandwich³⁵, perdant ainsi la majuscule en devenant commun. (Leroy ; 2004 :9)

³³ « le terme 'Poubelle' est un onomastisme qui provient, par antonomase, du nom de son inventeur en 1884 : le préfet de la Seine, Eugène Poubelle. »

<https://educalingo.com/fr/dic-fr/poubelle>. consulté le 28/08/2016

³⁴ « Le nom 'Frigidaire' est devenu en France, au Québec, au Nouveau-Brunswick, Roumanie et en Algérie, par antonomase, un synonyme de _ comme c'est parfois le cas pour des produits dont le nom commercial devient le nom générique. »

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Frigidaire>. Consulté le 14/04/2017

³⁵ « Par antonomase, le terme 'Sandwich' tire son origine du nom de John Montagu, 4^e comte de Sandwich. »

<https://fr.wikipedia.org/wiki> consulté le 28/08/2016

Néanmoins, en ce qui concerne les gentilés ou ethnonymes³⁶ la règle générale veut que ces derniers prennent la majuscule quand il s'agit du nom désignant une personne (un Algérien vivant à Paris) et prennent la minuscule quand il s'agit du nom de la langue (j'apprends l'espagnol, le turc..) ou quand il s'agit d'un adjectif (un étudiant algérien, un film américain, une voiture chinoise). Cependant, toutes les langues n'appliquent pas de la même façon les règles de la majuscule³⁷. On remarque que l'anglais, par exemple, fait de la majuscule un emploi plus étendu que le français pour lequel on notera quelques hésitations..

I-2-2 : NP et le trait d'union

Le trait d'union, appelé parfois, à tort, tiret³⁸, est une particularité de la graphie du toponyme. Ses critères d'application sont rarement respectés par les usagers ni même établis par des règles diacritiques fixes. Néanmoins, on peut observer que certains pays, surtout francophones (Le Canada, La France, La Suisse) sont très méticuleux à ce sujet. On le remarquera abondamment dans notre corpus, en particulier dans la graphie des anciens toponymes français de l'époque coloniale.

Exemples : *Bordj-Le-Prieur*, *Martimprey-du-Kiss*, *Belle-Fontaine*³⁹, *Centre Minier-du-Djebel Onng*, *Châteaudun-du-Rhumel*, *Col-des-Oliviers*, *Courbet-marine*, *Fort-de-l'Eau*, *Fort-de-l'eau*, *Borely-La-Sapie*, etc.

Toutefois, on peut observer également que cette règle a été souvent minimisée voire ignorée dans la transcription latine des toponymes en Algérie, après l'indépendance.

Exemples : *Pont-de-Duvivier* => *Bled Bou Lamar*

Port-aux-Poules => *Marsa El Hadjadj*

³⁶ Noms ou adjectifs désignant les peuples, les habitants d'un lieu.

³⁷ Qui d'ailleurs n'existe pas dans certaines langues.

³⁸ Le tiret a une toute autre fonction, notamment celle d'introduire une énumération

³⁹ Nous adopterons tout au long de ce travail la graphie italique pour désigner les noms propres (toponymes et anthroponymes)

Fort- Motylinski => *Hassi Chebbaba*

A quelques exceptions près :

Nouveau- Béchar => *Béchar- Djedid*

Mais, par manque d'information concernant l'importance que la langue française accorde au trait d'union, cette règle relative à cette particularité diacritique est tantôt appliquée tantôt omise, qu'il s'agisse des documents administratifs officiels ou des plaques signalisatrices et bornes kilométriques se trouvant sur les routes. Ainsi, est-il observé les deux graphies :

- *Bordj -Badji-El-Mokhtar / Bordj Badji El Mokhtar*

- *Béchar- Djedid / Béchar Djedid.*

Ce manque de régularité par rapport à l'application du trait d'union est observable de la même manière sur la catégorie anthroponyme⁴⁰.

I-2-3 : Du genre et du nombre du NP

Alors que le nom commun est variable, autrement dit appartenant à un genre féminin ou masculin et pouvant être singulier ou pluriel, Sarah Leroy fait néanmoins remarquer que « *les noms propres en français forment généralement, les groupes nominaux sans déterminants. Ils sont habituellement invariables et ne portent aucune marque flexionnelle, ni de genre, ni de nombre.* » (Leroy, 2004 :13)

Pourtant, dans certains cas, on peut observer que les noms propres peuvent être accompagnés de l'article défini⁴¹. En général, ce sont les noms de pays, de régions, de montagnes et de fleuves qui en comportent. Par conséquent, le genre du nom propre n'est évident que quand il est accompagné d'un article masculin (le, l') ou féminin (la, l') : *La Tafna, L'Algérois, Le Sahara, La Mitidja, Les Hauts Plateaux, Le Djurdjura, l'Afrique...*

⁴⁰ Ce manque de régularité dans la graphie de nom de famille ou de prénom, peut-être préjudiciable quand il s'agit d'établir un document officiel. La présence ou l'absence du trait d'union n'est pas sans conséquences.

⁴¹ L'article est le terme qui détermine, en premier lieu, le genre et le nombre.

Selon Michèle Noailly (1994), les noms propres peuvent être aussi déterminés dans certaines situations, certains discours par d'autres types de déterminants (indéfinis, démonstratifs, possessifs, qualifiants...) ⁴².

Exemples d'anthroponymes ⁴³ :

-C'est un *Pinocchio*, un *Charlot*,...

-Notre *Einstein* de la classe

-Ce *Trump*, tout de même !

-L'époque *Boumédiène*

-un certain *Hocine*

Il en de même pour les toponymes ;

« Mon *Tlemcen* natal ».

« Un *Terni*⁴⁴ blanc et lumineux »

« Cet *Alger* du XXIème siècle »

« Une *Europe* affaiblie par le *Brexit* »

En ce qui concerne le pluriel des noms propres, celui-ci est considéré comme une exception de son fonctionnement régulier. Cependant, parfois, le NP prend la marque du pluriel (sous forme d'articles définis et même de chiffres) quand il désigne une « pluralité de référents » :

Les groupes d'îles (Les *Habibas*), les chaînes de montagne (Les *Aurès*, Les *Pyrénées*), les unions et fédérations d'Etats (Les deux *Allemagne*s, Les deux *Corées*, Les *États-Unis d'Amérique*, Les *Emirats Arabes Unis*, Les *Açores*, Les *Galápagos*, Les *Seychelles*, Les *Comores*,...)

⁴² Avec un article indéfini « *il n'a pas la classe d'un Jeremy Irons* ») ou avec démonstratif (« *Quelle classe, ce Jeremy Irons !* »), exemples proposés par Michèle Noailly in « Lecture de : *Grammaire du nom propre* de M.-N. Gary-Prieur », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 23 | 1994, document 10, mis en ligne le 01 janvier 2013,

URL : <http://praxématique.revues.org/1518> : consulté le 28 novembre 2016.

⁴³ Exemples avec des anthroponymes que nous proposons, nous même.

⁴⁴ « Terny Beni H'diel est une commune de la wilaya de Tlemcen en Algérie » <https://fr.wikipedia.org/wiki> consulté le 02/12/2016

I-2-4: De la signification des NP

Concernant la signification des NP, les avis des onomasticiens sont assez convergents. Il est quasi unanimement reconnu que les noms propres sont sémantiquement très différents des noms communs, ils ne sont pas généralement associés à un concept et sont caractérisés par le vide sémantique et par l'absence de tout contenu descriptif.

En ce sens, Grevisse précise que « *contrairement au nom commun, il [le nom propre] n'a pas de signification véritable, de définition, il se rattache à ce qu'il désigne par un lien qui n'est pas sémantique, mais par une convention qui lui est particulière* » (Grevisse, 1975 :702).

Comme « *véritables noms propres* », Grevisse mentionne d'abord les noms de lieux : villes, villages, rues, monuments, régions, pays, îles, montagnes, cours d'eau, mers, étoiles et astres puis les noms de personnes.

Gary-Prieur, plus nuancé, explique que :

- « *Les noms propres, contrairement aux noms communs : ont un sens mais pas de définition, ils sont donc privés du sens lexical, ne sont pas concernés ni par la monosémie, ni par la polysémie, ni par la synonymie, ni par l'antonymie ni par les relations hiérarchiques des hyperonymes, hyponymes. Toutefois, il existe des cas d'homonymie (par exemple quand deux personnes ou deux lieux portent le même nom)* ». (Gary-Prieur, 1994 : 65).

Pour ce qui est de la signification des noms propres, Sarah Leroy (2004) admet que, même si les NP sont habituellement définis comme des signifiants dépourvus de signifiés, leur interprétation est entièrement commandée par le contexte. Et leur signification repose essentiellement sur les connaissances et sur les connotations. (2004 :19) Il arrive même, reconnaît-elle, qu'un nom propre aide à comparer, à décrire certaines propriétés (exemple : l'utilisation du nom « *Tartuffe* » pour signifier « hypocrite » ou « faux dévot »). En langue arabe, on observe les mêmes pratiques référentielles et connotatives (par

exemple : « *Mquidèch*⁴⁵ » pour exprimer « nain »). En outre, certains noms propres de lieu sont descriptifs, notamment les toponymes comme dans les exemples suivants :

*Le Pont-Suspendu, le Boulevard des 24 mètres, Oued Ennachef*⁴⁶.

Le toponyme est souvent composé d'un nom commun et d'un nom propre. Le nom commun étant un signifiant associé à un signifié. Le nom propre donne au lieu sa valeur « proprial ». Enfin, le NP diffère principalement du nom commun par son *unicité référentielle*, selon Delphine Chartier qui précisera également que « *le nom propre se distingue du nom commun en cela qu'il est associé à un référent unique alors que le nom commun renvoie à un concept* » (Chartier ; 2012 :137)

Dans ce sens, alors que les noms communs désignent une classe d'objets, une catégorie ou un concept, le NP est supposé effectuer une désignation unique, individuelle. Pour Leroy, « *cette différence d'extension est souvent considérée comme fondatrice de l'opposition entre le nom commun et le nom propre* » (2004 :21)

Bien évidemment, toutes ces affirmations concernant non seulement le sens, l'usage de la majuscule, le genre, le nombre, etc., peuvent être sujettes à controverse. En effet, contrairement à ce qui est souvent déclaré, on peut aussi observer que :

-le NP peut s'écrire dans certains contextes avec une initiale minuscule, *un harpagon, ce tartuffe*⁴⁷,

- le NP a du sens, Exemples : *le Mont Blanc, Oued Ennachef*...

- le NP peut aussi renvoyer à des référents divers,

Exemples : le bill gate algérien, les alain delon du cinéma turc, ce dirigeant est un vrai hitler, c'est le pôle nord, ici !⁴⁸...

- Il existe bel et bien des encyclopédies et des dictionnaires des noms propres.

⁴⁵ A l'origine 'Mquidèch' est un prénom populaire.

⁴⁶ Ces toponymes algériens désignent des lieux se trouvant respectivement à Constantine, Tlemcen (odonyme) et (Oued Ennachef) lieu-dit du côté de Terni.

⁴⁷ Dans ce cas le NP est assimilé à un nom commun ayant une définition reconnu par le dictionnaire.

⁴⁸ Exemples que nous avons recueillis, nous –même lors de discussions ici et là.

Exemples : Le Petit Robert, dictionnaire universel des noms propres,

Le Larousse des noms propres,

Le Dictionnaire Hachette Langue Française :

Encyclopédie et noms propres,

et aujourd'hui de plus en plus de sites internet sont dédiés à cet aspect onomastique.

- de plus, au niveau morphosyntaxique, le nom propre diffère du nom commun en se construisant en majorité sans déterminant et dans la plupart des cas, en ne se fléchissant pas, mais il existe des exceptions comme certains patronymes et toponymes qui peuvent porter la marque du pluriel (Leroy, 2004 :21),

Exemples : *les Aurès, les Zianiades, les Beni Abbès, les Andalouses...*

- pour ce qui est du genre des noms propres, il est difficile, comme le signale Duchacek dans sa Grammaire du français contemporain (1976) d'en fixer les règles.

L'observation de nombreuses listes toponymiques montre que pour ce qui est des toponymes, en général :

Les noms de villes sont masculins (*le grand Alger, le vieux Tlemcen, le nouveau Mostaganem ...*).

Ils sont cependant féminins s'ils renferment l'article féminin (*Alger, la blanche, Annaba, la coquette, Oran la Radieuse...*) ou s'ils se terminent en 'e' et nomment les villes étrangères (*la Rome éternelle*).⁴⁹

La même règle semble régir les noms propres de ville en arabe :

(وهران البهية)(تلمسان العالية)

Il est également difficile de fixer les règles du pluriel des noms propres. Néanmoins, on observe que les noms de lieux prennent quasi régulièrement la marque du pluriel s'ils désignent plusieurs pays, villes, îles, montagnes etc. du même nom : *les Aurès, les Abdellys*⁵⁰, *les deux Corées, les deux Irlandes, les Bahamas, les Canaries, les Bermudes, les Amériques.*, ou encore des lieux

⁴⁹ Ducháček, Otto, Bartoš, Jozef : Grammaire du français contemporain. Bratislava: Slovenské pedagogické nakladateľstvo, 1976, p. 51.

⁵⁰ Aujourd'hui *Sidi Abdelli*

désignés par des objets, plantes, ou caractéristiques multiples : *les Eucalyptus*⁵¹, *Les Attafs*⁵², *les Anassers*...

A ces précisions diverses qui permettent d'ajuster la définition de cette notion, nous évoquons en dernier lieu l'aspect purement formel du NP en reprenant les propos de Leroy (2004) qui précise que, d'une part les différents types de nom propre⁵³ sont pour les toponymes :

les noms de lieux habités ou non, le gentilé⁵⁴ (nom d'habitant ou nom collectif) donnés aux habitants d'un lieu (communes, régions, pays), par exemple les algériens pour les habitants de l'Algérie; les Algérois pour les habitants d'Alger, les Annabis pour Annaba, les Oranais pour Oran , les Nédromis pour Nédroma. A noter que parfois deux gentilés sont en concurrence : les Bougiotes/Béjaouis⁵⁵ pour Bougie ou Béjaia ,les Bécharis/Bécharois pour Béchar⁵⁶,...

Et d'autre part, que le nom propre peut se présenter sous plusieurs formes :

-soit une forme simple, '*Nédroma*', '*Tlemcen*', '*Oran*', *Remchi*, *Biskra*...

-soit une forme composée comme par exemple : *Ain Témouchent*, *Khémis-Miliana*, *Ouled Mimoun*, *Ain Boudinar*, *Oued Koriche*, *Bir El Djir* ou encore *Palais du Peuple*, *Stade du 05 Juillet*, *La plage du sel*, *Djemaa sidi Okba*...

Quelque que soit la forme, et comme le souligne Jonasson selon lequel « *le nom propre [peut-être] une expression complexe composée d'un nom propre*

⁵¹ Aujourd'hui *Oued Smar*

⁵² Aujourd'hui *El Attaf*

⁵³ « Pour les anthroponymes : le patronyme ou nom de famille ;le prénom ou nom de baptême ou donné à la naissance ;le pseudonyme, ou nom d'emprunt employé par un artiste, un homme politique, à la place de son nom patronymique ; le sobriquet, ou surnom, le diminutif ; ou modification du nom ou du prénom en signe d'amitié ou de moquerie ; et aussi l'anonyme qui est le choix de ne pas nommer. »

https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_d%27anthroponymes_devenus_noms_communs. consulté le 20/10/2016

⁵⁴ « Un gentilé est un terme désignant les habitants d'un lieu, d'une région, d'une province, d'un pays, d'un continent, par référence au lieu où ils habitent. »

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Gentil%C3%A9>. consulté le 20/10/2016

⁵⁵ Il arrive que deux gentilés soient en concurrence. En général, l'orthographe dépend de la terminaison du nom de lieu.

⁵⁶ Mais on désigne ce qui a trait à la région de Béchar par un autre adjectif : le bécharois.

et d'une expansion », ce type d'expressions définies, figées ou en cours de figement, et appelé « *nom propre descriptif* »⁵⁷ est défini comme :

« *Toute expression associée dans la mémoire à long terme à un (lieu)particulier en vertu d'un lien dénominatif conventionnel stable.* »

(Jonasson : 1994 :21)

Enfin pour clore ce chapitre, nous retiendrons notamment que cet intérêt pour le NP est affiché par de nombreux chercheurs. La littérature en matière d'onomastique est très riche : certains travaux ont l'avantage de tenter, de façon analytique, de proposer différents points de vue sur la problématique du classement des noms propres, nous ne citerons ici de manière chronologique et synthétique que les typologies qui nous ont parues les plus importantes. Ont retenu en particulier notre attention les catégorisations de : Zabeeh (1968), Bauer (1985), Allerton (1987), Coates-Stephens (1991) Jonasson, Kerstin (1994), Paik et al. (1996), Daille et Morin (2000), Grass et Maurel (2004), Leroy (2004), Vaxelaire (2005), Van Langendonck (2007).

Dans le souci de faire un état de l'art aussi exhaustif que possible, nous nous devons de signaler aussi les récents travaux menés par le Laboratoire d'Informatique de l'Université de Tours (France) et dont le principal objectif est le traitement automatique des NP avec notamment, le fameux projet Prolex, dont les travaux ont notamment abouti à la constitution de nombreuses typologies dites typologie Prolex.⁵⁸

A ce stade de notre étude des toponymes, nous tenons à justifier ces multiples précisions sur les noms propres qui, comme le signale Van de Velde Danielle

⁵⁷ Utilisée notamment en TAL (Traduction Automatique des Langues.)

⁵⁸ « Le projet Prolex, piloté par le Laboratoire d'informatique (LI) de l'université François-Rabelais de Tours, a pour but de fournir, à la communauté du traitement automatique des langues (Tal), des connaissances sur les noms propres, qui constituent, à eux seuls, 10% des textes journalistiques. Ceci par la création d'une plate-forme technologique comprenant un dictionnaire électronique relationnel multilingue de noms propres (Prolexbase), des systèmes d'identification des noms propres et de leurs dérivés, des grammaires locales, etc. » in Savary A., Manicki L., Baron M. (2013). "[Populating a Multilingual Ontology of Proper Names from Open Sources.](#)" *Journal of Language Modelling*, 1(2).

(2000 :35) « *constituent un principe d'économie⁵⁹ et d'équilibre quantitatif du langage* » et qui sont nécessaires car elles nous permettront ,contrairement aux idées reçues, de rendre compte de l'abondance et de la diversité de la classe des noms propres notamment ceux désignant les lieux et par conséquent les difficultés qu'elles pourraient engendrer lors de leur dénomination ou redénomination notamment lorsqu'il s'agit de traduction.

En guise de synthèse, nous reprendrons les principales conclusions de l'étude comparative de Grevisse (1969) qui signale notamment que :

« - Les substantifs se composent des noms communs et noms propres.

-Les noms communs désignent des choses et des objets qui appartiennent à une espèce ; ce nom est « *commun* » à tous objets ou êtres de l'espèce, même si cette espèce ne comprend qu'un seul individu.

-Les noms propres ne s'appliquent qu'à un seul être ou objet ou à une catégorie ; ils individualisent ce qu'ils désignent. » (Grevisse : 1967 :173)

-Le nom commun renvoie à une classe d'objets dont il représente le concept.

De plus, le nom propre ne renvoie pas à un concept mais à un référent extralinguistique. (Ballard, 2001 :17)

Le nom commun est défini par sa fonction désignative alors que le nom propre est défini par sa fonction identificatrice des noms propres.

D'autres critères de classifications des noms permettent de distinguer : les noms concrets et les noms abstraits; les noms individuels et les noms collectifs; et selon leur constitution graphique, les noms simples et les noms composés. (Grevisse, 1963 :174)

Globalement, nous retiendrons donc que les NP sont des prénoms, des noms de famille, des noms de dynasties, des noms de peuples, des noms géographiques désignant des pays, des contrées, des villes, des fleuves, des montagnes, des rues, etc. (Grevisse ; 1963 :173)

⁵⁹ Un même nom propre peut désigner plusieurs personnes à la fois, ce qui est plus rare pour les lieux.

Quoiqu'il désigne, définir le nom propre s'avère toutefois compliqué, car parfois, certains noms oscillent entre la catégorie des noms propres et celles des noms communs ; par exemple en Algérie, la capitale est désignée tantôt par le nom propre *Alger* tantôt par le nom commun 'El *acima*'⁶⁰ (العاصمة), ce dernier devient dans le langage courant des Algérois l'endonyme populaire arabe pour désigner la ville d'*Alger* ! C'est, un peu la même pratique onomastique que nous retrouvons chez les Britanniques à propos de la ville de Londres (London) et qui est communément (affectivement) appelée '*The City*'. Au final, on peut dire que le NP se distingue principalement du nom commun par son unicité référentielle. Alors que les noms communs désignent une classe d'objets, une catégorie ou un concept, le nom propre est supposé effectuer une désignation unique, individuelle. Pour Sarah Leroy, cette différence d'extension est souvent considérée comme fondatrice de l'opposition entre le nom commun et le nom propre. (Leroy, 2004 :21).

I-2-5 : De la traduction des NP

De nombreux traductologues à l'instar de Delphine Chartier se sont interrogés « *sur la pertinence qu'il y a à traduire un nom propre* » (2012 :137).

En effet, même si les NP, normalement ne sont pas censés être traduits puisqu'en règle générale, le plus souvent, ils ont des équivalents ou exonymes dans d'autres langues étrangères (au moins, sous forme de translittération ou transcription), comme par exemple :

-La ville de *Munchen* (allemand), ou *Minga* (en bavarois) a aussi pour équivalent français : *Munich*.

-Le prénom français *Pierre* a de nombreux équivalents anglais, italien, espagnol, arabe: Peter, *Pietro*, *Pedro*, بيار

-On pourrait aussi évoquer le cas très particulier du prénom du prophète محمد curieusement translittéré en '*Mahomet*' et désigné en général, par les non

⁶⁰ Nom commun signifiant « la capitale »

musulmans par ce prénom-là au lieu de la forme plus courante et plus conforme à la prononciation arabe ‘*Mohammed*’, translittéré par ailleurs de multiples façons⁶¹. Toutefois, les noms des lieux sont, en général traduits beaucoup plus fréquemment que ceux des personnes

Concernant les toponymes transcrits à l’aide d’alphabets différents de celui de la langue source, on observe des transcriptions qui varient selon les langues (voir pages 53 et suivantes pour le cas du toponyme ‘*Algérie*’).

Enfin, on observe, comme nous le signale Leroy que, si les toponymes sont répertoriés dans des dictionnaires de noms propres, ils ne figurent pas dans les dictionnaires de langue à moins que ces derniers disposent d’une rubrique ‘noms propres’, généralement à la fin du document comme c’est le cas pour certaines éditions du Larousse ou du Quillet.

I-3 Les typologies de noms propres : état des lieux.

L’intérêt pour les noms propres s’est donc accompagné de la naissance de nombreuses typologies. Celles-ci ont notamment permis d’évaluer l’importance de la classe des noms propres, d’étudier ce qui se ‘cache ’ sous l’étiquette ‘nom propre’ et donc d’arriver aux critères définitoires qui peuvent être aussi bien des critères morphologiques, que syntaxiques, que référentiels ou même les deux ou les trois à la fois ! De ce fait, diverses typologies⁶² se concurrencent.

En guise de synthèse et afin d’établir le cadre méthodologique spécifique aux noms propres et plus spécifiquement ceux désignant des lieux, autrement

⁶¹ Mohamed, Mohammed, Muhamed, Mouhamed, Mohamad, Mehemed, Muhammed, ou encore Mahomet, Mehemmed, Mahmad, et même Mohand, M’hamed, H’mida...,
NB : d’après Maxime Rodinson le système de Wickens écrit le nom du Prophète Muh:em2eduu (dans la recommandation de l’ISO Muhammad), <http://bbf.enssib.fr/biographie/bbf-1964-01-0001-001/Rodinson/Maxime>. consulté le 19/09/2016

⁶² Une typologie permet de rendre compte de l’étendue d’un domaine, en l’occurrence, ici, du NP, car la simple étiquette ne suffit pas à cerner les spécificités.

dit les toponymes, nous rappellerons brièvement et chronologiquement les caractéristiques des principales typologies :

a - Dès 1968, Zabeeh propose une classification des noms propres sur un niveau, comprenant plusieurs types : les anthroponymes, les noms de lieux, d'institutions économiques, politiques, de faits ou d'épisodes historiques, de produits, d'œuvres d'art.⁶³

b - Mais c'est Bauer (1995), linguiste germanophone, qui est le premier à proposer une classification des noms propres spécifique pour la traduction. Celle-ci comporte cinq types : les anthroponymes (personnes individuelles, groupes), les toponymes (lieux divers : pays, villes, chaînes de montagnes, etc.), les ergonymes (objets, produits manufacturés), les praxonymes (faits historiques, événements, maladies), les phénonymes (phénomènes météorologiques, éléments astronomiques, etc.)⁶⁴

c - Allerton (1987) a établi une typologie identique pour les noms propres de l'anglais, typologie dans laquelle il propose toutefois, de « *distinguer noms propres purs, noms propres mixtes, noms propres uniquement composés de noms communs et noms propres codés (incluant lettres et nombres)* »⁶⁵, comme R2D2, par exemple.

d- Kerstin Jonasson (1994)⁶⁶ propose, lui, une typologie morphologique qui différencie les noms propres à partir de leurs composants. Cet onomasticien distingue les noms propres 'purs' employés comme « des éléments uniquement propriaux, les fameux « *proper nouns* », chers à la linguistique anglaise⁶⁷ et tous les autres noms propres qui ne sont pas constitués

⁶³ Zabeth, F. (1968) : *What's in a Name ? An Inquiry into the Semantics and Pragmatics of Proper Names*, La Haye, Martinus Nijhoff.

⁶⁴ Bauer, G. (1998) : *Deutsche Namenkunde*, Berlin, Weidler Buchverlag.

⁶⁵ Allerton D. (1987), « The linguistic and sociolinguistic status of proper names », in *Journal of Pragmatics*, vol. 11 : 61-92. B

⁶⁶ Kerstin Jonasson. (1994) « Le nom propre : constructions et interprétations », Coll. Champs linguistiques, Duculot, Louvain-La-Neuve.

⁶⁷ Le « proper noun » est un élément simple ou complexe, uniquement composé d'éléments propriaux, exemple 'Ali', 'Fatima Zohra'...

uniquement d'éléments propres.⁶⁸ Ainsi par exemple, le "proper name" *La Place d'Alger* est composé du 'générique' *La place* et du "proper noun" *Alger* e- Van Langendonck (2007)⁶⁹, insiste, lui aussi sur la distinction à faire entre la fonction nom propre et le lexème nom propre ('proper name').

f - La typologie de Daille et Morin (2000) ou typologie morphographique : est construite à partir de la graphie de la majuscule. Cette typologie expose ainsi trois types de noms propres :⁷⁰

-« Les noms propres « simples » : composés d'un élément unique. »

Exemples : *Tlemcen, Amaria, Boumédiène...*

-« Les noms propres « complexes » : composés de plusieurs éléments, tous assemblés ».

Exemples : *Le Grand Palais, La Grande Poste, La Petite Kabylie, Le Maqqam Echahid....*

- « Les noms propres « mixtes » : composés d'un mélange d'éléments, dont certain commençant par une majuscule. «

Exemples : *Porte d'Oran, Place des Martyrs, Mer Méditerranée, Le Pont de la Rivière Kwai...*

Cependant, cette typologie rencontre une difficulté : la non-systématisation des règles de l'orthotypographie. Ainsi, on trouve indifféremment '*porte*', '*place*', '*mer*', '*pont*'... avec ou sans majuscule:

Exemple : *la mer méditerranée* n'est pas habituellement considérée comme un lexème nom propre car il contient notamment un lexème commun, '*mer*', mais il fonctionne aussi comme un nom propre. Néanmoins, sa transcription arabe:

⁶⁸ Un « proper name » est le terme générique pour parler d'un nom propre, qu'il soit composé d'éléments propres uniquement, d'un mélange d'éléments propres et d'éléments communs, ou uniquement d'éléments communs.

⁶⁹ Langendonck, Willy (2007), 'Sur le rôle cognitif des noms propres' in Cahiers de Lexicologie 91, p. 151-165].

⁷⁰ Daille, B et Morin, E (2000) : « Reconnaissance automatique des noms propres de la langue écrite : les récentes réalisations », Traitement Automatique des Langues 41-3, p. 601-621.

البحر الأبيض المتوسط et sa traduction littérale 'la mer blanche moyenne', sont encore plus significatives et représentatives de la classe des noms communs.

Dans ce cas, pour Kléber, le nom propre modifié et accompagné de déterminants « *lui font perdre le caractère 'unique' ou 'singulier' de son usage référentiel* » (Kléber, 1981 :332)

g-La typologie de Sarah Leroy (2004) qui classifie les noms propres selon trois catégories : « *la typologie référentielle, la typologie référentielle déictique et la typologie morphologique.* »⁷¹

En matière de typologie référentielle, Leroy s'appuie sur la nature du référent désigné par le nom propre.

Pour ce qui est des noms de lieux, ceux-ci sont classés en : noms de villes, de pays, de régions géographiques, de montagnes, de mers et de cours d'eau, de déserts, de noms de rues, de quartiers, d'édifices, de monuments, etc.

Leroy signale d'autres catégories : les ergonymes⁷², les praxonymes⁷³, les phénonymes⁷⁴, les chrononymes⁷⁵, sont « *peu nombreux restent marginaux et n'ont pas toutes les caractéristiques des noms propres (l'usage de la majuscule est plus flottant que pour les autres noms propres, l'emploi du déterminant est plus varié).* » (Leroy ; 2004 :36)

Quant à la typologie morphographique, Sarah Leroy, à l'instar de de Daille et Morin la fonde sur la forme même du nom propre, distingue :

- Les noms propres purs.

Exemple : *Boumediene, Tlemcen, Ghazaouet, M'sila, ...*

- Les noms propres descriptifs composés d'au moins un nom commun, un adjectif, une expression et dont le sens est plus transparent que celui des noms propres purs.

⁷¹ Leroy, Sarah (2004) Le Nom propre en français. Paris : Editions Ophrys, pp. 33-36.

⁷² Noms propres désignant des réalisations matérielles : noms de marques, d'établissements ou d'institutions, d'objets mythiques, des titres de livre, tableau, film, etc.

⁷³ Noms propres désignant des réalisations ou de découvertes humaines non matérielles, des faits ou événements historiques, scientifiques ou culturels.

⁷⁴ Sont les noms propres de phénomènes naturels comme : ouragans, tempêtes, cyclones, astres et planètes

⁷⁵ Noms propres désignant le temps : jours de la semaine, mois, année, les dates, ...)

Exemple : *le Quotidien d'Oran, le Jardin des Plantes, le Palais du Peuple, le Stade du 5 Juillet.*

-Les noms propres mixtes sont composés d'un nom propre pur auquel il est adjoind un élément descriptif⁷⁶

Exemple : *Djamaa Sidi Lahcène, Djamiat Ezzitouna, Place d'Alger*

h-. Pour Michel Ballard, les noms propres constitue trois sous-catégories de base selon le critère de la nature du référent : les anthroponymes, les toponymes, les référents culturels.

Concernant la catégorie des toponymes, celle-ci comprend :

« -les noms de pays, de contrées et de régions, qui sont accompagnés par l'article défini,

-les noms de montagnes, écrits également avec l'article défini,

-les noms de villes, qui ne prennent pas d'article,

-les noms de monuments, de parcs, de places, de rues, etc., formés d'un nom propre de d'un nom commun, précédés par l'article défini » (Ballard ; 2001 :51), par exemple, le *Palais de la Sultane*.

i-Pour la typologie de Rudolf Šrámek, les noms propres sont classés, selon la nature du désigné, en trois grandes catégories qui comprennent plusieurs sous-catégories. A titre indicatif et pour montrer la complexité des noms propres, plus précisément ceux en relation avec la toponymie, nous ferons un rapide inventaire de la typologie de Rudolf Šrámek formé par les géonymes qui désignent des objets se trouvant dans le paysage et apparaissant dans les cartes géographiques. Les géonymes se divisent en toponymes et astronymes. La catégorie des toponymes selon Šrámek, Rudolf (1997 ; 167) englobe:

« -les oïkonymes ou noms propres des objets habités comme les maisons, groupes de maisons, cités, villages, bourgs, villes (ou urbonymes), châteaux, châteaux forts, moulins, fabriques, ...

- les anoïkonymes ou noms propres des objets non-habités,

⁷⁶ Leroy, Sarah (2004) *Le Nom propre en français*. Paris: Editions Ophrys, p. 36.

- les hydronymes pour les fleuves, rivières, lacs, étangs, mers, océans, golfes, confluent, marécages, marais, sources, ... ;
- les oronymes pour les collines, montagnes, roches, fosses, grottes, plateaux... ;
- les agronymes pour les surfaces utilisées économiquement comme les champs, prés, bois, forêts, pâturages, vignobles, ... ;
- les hodonymes pour les sentiers, pistes, routes, ponts, chemins de fer, aéroports, ports.... ;
- les choronymies pour les objets qui n'ont pas de dénominations anoikonymique : déserts, régions, continents, pays, états, ...
- les astronymes ou cosmonymes englobent les noms des galaxies, planètes, étoiles, groupements d'étoiles, corps célestes artificiels⁷⁷ ». ⁷⁸ (Rudolf Šrámek ;1997 :167)

I-4 : Le NP à travers la grammaire arabe.

Notre approche des notions d'onomastique, s'est faite à partir des informations puisées dans une littérature essentiellement francophone et ce, parce que notre objectif est d'étudier les dénominations françaises des lieux entreprises par l'administration coloniale puis le transfert de ces mêmes toponymes 'français' en arabe par l'administration algérienne post-indépendance. Aussi, avons-nous jugé utile de consacrer le chapitre précédent à une étude de la notion de « nom propre » du point de vue de l'onomastique française et le chapitre suivant à un retour sur ce même concept pour la grammaire arabe. Néanmoins, nous nous devons de signaler le nombre réduit de travaux en langue arabe tant en onomastique en général que sur des aspects toponymiques en particulier ; les premières travaux de recherche en toponymie

⁷⁷ Par exemple *Sputnik*

⁷⁸ Šrámek, Rudolf cite bien d'autres éléments que nous ne signalerons pas car se rapportant plus à la catégorie anthroponymique que toponymique.

algérienne relativement récents datent essentiellement pour la plupart, à partir des années 2000.

Ceci étant, selon les conclusions du grammairien *المفصل زمخشرى* (Zamakhsharī)⁷⁹ parmi les espèces du nom, le NP permet de désigner un objet spécifique, unique, sans englober les objets similaires. Autrement dit, pour la grammaire arabe, le NP désigne la seule personne ou le seul lieu dont on parle. Sur ce plan là, on rejoint l'idée de 'fonction identificatrice' selon Leroy (2004) et celle de "proper name" selon Van Langendonck (2007)

Rappelons aussi que pour Scarabel

« Le nom propre arabe médiéval est constitué de plusieurs éléments. Le ism (إسم)⁸⁰ est un élément désignant un individu unique. Sa fonction est de pouvoir se passer de spécification. C'est en ce sens que le ism (nom) peut avoir la fonction de ism 'alam (اسم العلم) (nom propre). Sur le plan sémantique, la relation entre le nom propre et le nom commun اسم (الجنس) est très forte et surtout très explicite. »⁸¹ (Scarabel 1981, p. 89.)

Cependant, il existe bien une divergence entre grammairiens arabes et arabisants en matière onomastique selon *l'Encyclopedia of Arabic Language and Linguistics* (2006)⁸² qui met l'accent sur ces incertitudes. On peut néanmoins retenir que,

« Les grammairiens ne consacrent pas de développement particulier aux toponymes. Quoique certaines études sur la poésie arabe ancienne, où les toponymes sont très nombreux (puisqu'ils permettent d'identifier les lieux

⁷⁹ « Abu al-Qasim Mahmud ibn Umar al-Khawarizmi al-Zamakhshari (1070-1142), connu sous le nom de az-Zamakhshari était un grammairien et un théologien musulman hanafite motazilite. »
<https://de.wikipedia.org/wiki/Az-Zamachschari> consulté le 23/07/2016

⁸⁰ Les traductions arabes sont ajoutées par nous.

⁸¹ Scarabel, Angelo (1981) "Osservazioni sull' onomastica araba pré-e protoislamica" — *COAr* 1981 (1982), 81-93.

⁸² Encyclopédie de la langue et de la linguistique arabes . Kees Versteegh, rédacteur en chef de l'édition imprimée. Leiden: Brill, 2005-2009. 5 volumes (En ligne et imprimer: PJ 6031 .E5 2006 +)

géographiques et aussi topographiques, dans la mesure où la plupart des noms propres de lieux sont étymologiquement transparents (pouvant être facilement confondus avec des noms communs) font longuement référence à ces dénominations toponymiques. ». ⁸³ (Ibn ‘Aqīl, Šarḥ Ibn ‘Aqīl ‘alā Alfīyyat Ibn Mālik, 1966-67)

On apprend toutefois que le toponyme est appelé **إسم** (littéralement: « Nom d’endroit »). Cependant on peut noter aussi l’emploi de **إسم المكان** dans le sens de « toponyme ».

I-4-1 : Classement formel et étymologique des noms propres arabes.

Pour la grammaire arabe, les noms propres sont répartis soit en :

- nom simple (مفروض) et nom composé (مركب) ,
- nom dérivé (مشتق) , transféré, (مقول) ou improvisé, (مترجل) .

D’autre part, d’un point de vue étymologique,. Pour Zamakhšarī, (زمخشرى) un nom propre peut être :

- un nom concret (اسم ملموس) comme ثور « taureau » ou أسد « lion »;
- un nom abstrait (اسم معن) comme فدل « mérite » et; إحسان « don » ;
- une qualification (الصفة) comme حاسم « décisif » ;
- un verbe (فعل), comme تغلب « ils l’emportent » et يشكر « il rend grâce » ;
- ou même une expression composée,

Ainsi, se situant au carrefour de la linguistique et de la logique (ce qui est appelé aujourd’hui ‘philosophie du langage’⁸⁴) et impliquant, de ce fait, la

⁸³ Ibn ‘Aqīl, Šarḥ Ibn ‘Aqīl ‘alā Alfīyyat Ibn Mālik,(1966-67) éd.Ṭaha Muḥammad AL-ZAYNĪ, 4 vol., Le Caire, <http://www.openedition.org/6540>. consulté le 17/02/2017

⁸⁴ « La philosophie du langage est une partie de la philosophie qui étudie le langage. Cette étude porte sur la signification ou le sens généralement » (selon différentes sources) [dictionnaire.sensagent, babylon, socrates,berkeley](http://dictionnaire.sensagent.com/babylon/socrates/berkeley/)

sociologie et l'anthropologie, l'onomastique arabe constitue-t-elle une source importante et incontournable, notamment dans l'étude des toponymes.

En définitive nous retiendrons que :

Pour la grammaire arabe, à l'instar de nombreuses autres grammaires, le nom propre (اسم العلم) constitue l'une des deux classes principales du nom en arabe, la première étant le nom commun : (اسم الجنس)

Il ne s'agit donc pas de mot de signification ni de déterminant, mais d'une dénomination.

Néanmoins, le NP fait partie du système de détermination en arabe. En effet, il est lui-même déterminé par nature du fait qu'il désigne un objet unique, c'est même, selon les grammairiens arabes, la deuxième plus forte détermination en arabe après les pronoms.

En outre, contrairement au nom commun qui désigne n'importe quel élément d'une catégorie de nom, رجل، أسد، شجرة، كرسي، le nom propre désigne un élément spécifique : Il peut s'agir d'un nom de personne ou d'un nom de lieu.

الجزائر - تلمسان - محمد-

-S'agissant du nom de personne, celui-ci peut-être : le prénom et/ou le nom de famille ou de tribu.

-Quant au nom de lieu (pays, région, ville, océan, mer, cours d'eaux, montagne), même défini par nature, il peut également (mais pas obligatoirement) lui être accolé l'article ال

: القاهرة - البحر الأبيض المتوسط- الجزائر

L'Algérie, La Mer Méditerranée, Le Caire,...

Mais on dit : // *Alger, Tunis, Paris, Ryad* جزائر ، تونس ، باريس ، رياض

Selon l'Encyclopedia of Arabic Language and Linguistics ,à quelques exceptions près, pour la grammaire arabe, contrairement au nom commun, le nom propre n'accepte pas l'article ال , « *puisque en tant que nom propre, il est*

*morphologiquement déterminé par nature. Mais il est sémantiquement indéfini et donc désigne un représentant d'une classe. »*⁸⁵

Comme le nom commun indéfini à déclinaison complète, le nom propre défini par nature peut lui aussi porter *tanwīn attamkīn*. Lorsqu' il est à déclinaison complète, le nom propre porte *le tanwīn* et marque la singularité comme il le fait naturellement. Mais lorsqu' il est indéclinable ou à déclinaison incomplète, il peut y avoir deux interprétations : soit le nom propre est défini et ne porte pas de *tanwīn*; soit il réfère à un cas quelconque parmi plusieurs, et il est donc indéfini). Dans ce dernier cas, il porte *tanwīn at tankīr*.⁸⁶

Ainsi après avoir proposé un esquisse de l'onomastique arabe et après avoir délimité le champ de l'onomastique à l'étude du nom propre et parce que le toponyme est avant tout un nom propre et afin de disposer des éléments conceptuels de base pour cette étude des toponymes algériens, une étape indispensable s'impose : définir plus spécifiquement ces deux concepts-clés : toponymie et toponyme.

⁸⁵ Ces précisions sont empruntées à [l'Encyclopedia of Arabic Language and Linguistics \(2006\)](#)

⁸⁶ Ces précisions sont empruntées à [l'Encyclopedia of Arabic Language and Linguistics \(2006\)](#)

CHAPITRE II :

DE LA TOPONYMIE ET DU TOPONYME : APPROCHES CONCEPTUELLES

Les travaux en toponymie sont aujourd'hui, de plus en plus fréquents sur le terrain de la recherche scientifique et pour cause, tout pays grand ou petit a besoin, afin de pouvoir s'aligner sur les instructions internationales concernant la délimitation et la normalisation des dénominations des lieux actuellement en vigueur, a besoin de clarifier ces pratiques toponymiques en s'appuyant notamment sur les fondements théoriques et méthodologiques propres à cette discipline. A ce propos, Dugas précise que :

« Dans toutes les disciplines ou les sciences dignes de ce nom, il existe des notions fondamentales dont la définition et le rôle doivent être rigoureusement posés afin d'éclairer tous les autres éléments connexes qui gravitent autour d'elles. Négliger cette activité de premier ordre risque d'hypothéquer sérieusement le fonctionnement de ces branches du savoir humain. D'où la nécessité, pour une discipline comme la toponymie — certains la considèrent trop souvent comme une source de curiosité ou encore uniquement dévolue à leur révéler l'origine ou la signification de noms de lieux qui les intriguent — d'établir certains postulats de base essentiels, de préciser quelques notions cruciales pour la compréhension de l'ensemble du phénomène toponymique » (Jean-Yves Dugas : 1984 :436)

En Algérie, malgré les contributions de quelques chercheurs, la toponymie reste, comme nous le signalions précédemment, un domaine presque vierge du moins peu exploité. Pourtant le patrimoine toponymique est particulièrement riche en Algérie. La matière abonde du fait de l'existence d'innombrables toponymes adoptés par les invasions et par voie de faits par les multiples langues qui s'y sont succédées sur un territoire immense. C'est même l'abondance et la diversité linguistiques en matière de toponymes qui nous ont motivés dans le choix de ce thème d'étude.

II-1 Retour sur le concept de toponymie.

Même si nous n'avons pas cessé d'évoquer ces deux concepts de toponymie et de toponyme dans le chapitre précédent, notamment, en incluant de fait, le toponyme dans la catégorie NP, (la toponymie étant en quelque sorte le vivier⁸⁷ de l'onomastique) nous nous devons à ce stade de notre étude de revenir sur ces deux principales notions pour plus de précisions. En effet, selon Didier Guignard (1978 :12), l'identification des concepts et termes toponymiques devant être au commencement de toute recherche, nous rappellerons au préalable, la définition extraite de [l'Encyclopedie en ligne Wikipédia](#) que :

« La toponymie (du grec τόπος, lieu et ónoma, nom) est une branche de l'onomastique qui étudie les toponymes, c'est-à-dire les noms propres désignant un lieu. Elle se propose de rechercher leur ancienneté, leur signification, leur étymologie (leur origine), leur évolution, leurs rapports avec la langue parlée actuellement ou avec des langues disparues, mais aussi les contextes et motivations de leur détermination et leur impact sur les sociétés. Avec l'anthroponymie (étude des noms de personnes), elle est l'une des deux branches principales de l'onomastique (étude des noms propres), elle-même branche de la linguistique.»⁸⁸ (2016)

De la riche littérature sur le domaine de la toponymie et des multiples éclaircissements proposés, nous en retiendrons l'essentiel. D'abord que Jean Dubois définit la toponymie comme « *l'étude de l'origine des noms de lieux, de*

⁸⁷ La toponymie puise ses corpus autant dans les noms communs que dans les noms propres, plus particulièrement dans les anthroponymes.

⁸⁸ Selon la définition extraite de [l'Encyclopedie en ligne Wikipédia](#) <https://fr.wikipedia.org/wiki/Toponymie>.consulté le 20/02/2017

leurs rapports avec la langue du pays, les langues d'autres pays ou des langues disparues » (Dubois : 1994). Dauzat, quant à lui, nous explique qu' « *en nous enseignant comment on a désigné, suivant les époques, les milieux, les villes et villages, les domaines et les champs, les rivières et les montagnes ,la toponymie nous fait mieux comprendre l'âme populaire, ses tendances mystiques ou réalistes, ses moyens d'expression* » (Dauzat ;1971 :9).

De l'examen de nombreux travaux, il en ressort que les intérêts concernant les toponymes sont multiples, certains chercheurs s'intéressent à leur sémantisme, d'autres aux enjeux politiques et sociaux de leurs usages et modifications (Paveau ; 2000 :148) et d'autres encore s'intéressent aux conflits linguistiques que génèrent ces choix et aux enjeux identitaires. Préalablement à ces considérations, nous convenons que :

L'histoire de la toponymie est liée à son affiliation disciplinaire et méthodologique. Plus souvent désignée comme une étude que comme une science, la toponymie est considérée plutôt comme « *discipline, champ disciplinaire ou champ auxiliaire* ».

De ce fait, définissant la toponymie, branche de la linguistique comme l' « *étude historique et comparative des langues* », Arthur Pellegrin (1949) insiste spécialement sur l'aspect « *Recherche, description et explication des vocables ayant servi ou servant encore à désigner les aspects de la nature dans ses rapports avec la présence humaine, depuis les termes d'orientation jusqu'aux désignations des rues d'une ville, en passant par les noms des sources, des rivières, des montagnes, des villages, des cités et des pays* » (Pellegrin : 1949 :33)

Ainsi l'essentiel du concept 'toponymie' est-il lié à sa disposition à nommer⁸⁹, car comme l'énonce Dorion (cité par Labrecque 1995 :368). dans sa présentation intitulée Noms et Lieux du Québec, lors de la Commission de toponymie du Québec en 1995,

⁸⁹ Souligné par nous

« [Nommer] c'est identifier, définir, caractériser. Nommer un pays, individuellement et collectivement, au fil du temps, c'est le reconnaître, c'est exprimer progressivement son identité, c'est emmagasiner dans la toponymie nationale une mémoire qui se prolongera au-delà même de l'existence physique des lieux dont elle aura enregistré les noms. »⁹⁰

En ce sens, Dorion, précise notamment que :

« les noms géographiques ne constituent[donc] pas seulement des codes de localisation des innombrables lieux et espaces qui composent un territoire [...], mais aussi des témoins pour ainsi dire permanents de phénomènes naturels, d'événements ou de sentiments individuels ou collectifs. De ce fait, la toponymie est comme une mémoire qui enregistre les circonstances de la dénomination des lieux » (Dorion : 1995)⁹¹

Ce qui nous donne à penser comme le formule Dorion que « *La toponymie est bien un mode d'expression identitaire* ».

Voilà donc défini et délimité le domaine de la toponymie. Rappelons enfin que :

- d'une part, dès 1966, Henri Dorion et Louis-Edmond Hamelin, pour plus de précision, proposaient d'user du terme de choronymie, au lieu et place de celui de toponymie. On observe néanmoins que c'est toujours ce dernier vocable qui est le plus fréquemment usité ;

-d'autre part, c'est avec Albert Dauzat (1971) que la rencontre de la toponymie avec la linguistique⁹² se fait plus systématiquement. Cela se perçoit, en particulier, dans l'utilisation de terminologies et de concepts communs.

-En outre, pour le dictionnaire de Linguistique, deux termes sont en concurrence, celui de toponymie et celui de toponomastique qui fait référence

⁹⁰ Dorion cité par Labrecque, P. (1995). Commission de toponymie du Québec (1994) Noms et lieux du Québec. Dictionnaire illustré. SainteFoy, Les Publications du Québec, XXXV et 925 p. (ISBN 2-551-14050-1).. Cahiers de géographie du Québec, 39(107), 368–371. doi:10.7202/022507ar C

⁹¹ Henri Dorion, "Présentation" de: Commission de toponymie du Québec, Noms et Lieux du Québec, Québec, Les Publications du Québec, 1994/1996, 978 p.

⁹² Et plus exactement avec l'onomastique

de façon plus nette à la notion d'onomastique et de noms propres. (Larousse 1973 :490)

II-2 Retour sur le concept de toponyme

Quant au vocable toponyme, composé savant de *topos* (signifiant « lieu » en grec ancien) et de *ónyma*, signifiant « nom »⁹³, celui-ci est employé expressément pour nommer un lieu, autrement dit pour désigner, sans ambiguïté possible), les lieux habités (ville, village, commune), les voies de communication (rue, route, autoroute) ou les lieux géographiques comme les noms de rivières, de reliefs, de régions, de lieux dits...

« la toponymie ou toponomastique est la partie de la linguistique qui s'occupe de l'origine des noms de lieux, de leurs rapports avec la langue du pays, les langues d'autres pays ou des langues disparues. La matière est généralement divisée selon la géographie. Il existe ainsi des spécialistes des noms de fleuves, des noms de montagnes, des spécialistes aussi pour telle ou telle région déterminé » (Larousse : 1973).

Expliquant que *« les toponymes entretiennent des relations contenant-contenu dans l'espace et sont tous des sortes de lieux. »*, Thierry Grass précise aussi que :

« Cette définition a l'avantage de pouvoir inclure parmi les toponymes des espaces définis par des superficies comme les villes, les régions ou les pays ; des espaces déterminés par des tracés comme les cours d'eaux ; des espaces en mouvement comme les astres ; et même des espaces fictifs comme l'Atlantide engloutie »(Grass :2006 :661)

⁹³ Wiktionnaire <https://fr.wiktionary.org/wiki/Wiktionnaire> consulté le 23/12/2016.

Le toponyme permet ainsi le repérage géographique rapide et précis d'un lieu donné. C'est pourquoi l'attribution de noms aux lieux s'inscrit à l'intérieur de règles linguistiques, législatives et administratives bien établies. Le toponyme est non seulement le dénominateur d'un lieu, mais il permet aussi d'exprimer par le biais du nom propre qui le désigne, certains aspects de la culture du lieu en question.

En ce sens, André Pégorier nous rappelle que, traditionnellement, « *Si un toponyme doit permettre d'identifier très précisément un détail géographique localisé, [celui-ci] n'a pas été attribué par l'homme de façon arbitraire, mais dans un souci de description du paysage et d'évocation des activités que les habitants y exerçaient* » (Pégorier, 2006 :2).

Le toponyme est donc censé assumer deux fonctions : celle de désigner un lieu en délimitant sa fonction et donc son importance territoriale et également celle d'en décrire la nature. Néanmoins, il est aussi constaté que « *cette double fonction n'est qu'imparfaitement accomplie lorsque ce toponyme n'est plus ressenti que comme un nom propre c'est-à-dire sans signification particulière* ». (Pégorier, 2006 :2).

Ceci étant, on observe que le toponyme assume ces deux rôles de façon inégale et en fonction de la catégorie à laquelle, il appartient: Les catégories principales sont :

- Les odonymes : noms des rues, places.
- Les oronymes : noms relatifs au relief (montagnes, vallées, monts, rocher).
- Les hydronymes : noms relatifs à l'eau (fleuves, lacs, rivières, affluents...).
- Les régionymes : noms relatifs aux régions, pays.
- Les micro-toponymes : noms relatifs aux lieux-dits.
- Des termes plus génériques mais fréquemment usités dans le cadre d'études toponymiques, font également partie de cette terminologie .Il s'agit de : l'endonyme, l'exonyme, les allonymes.

On notera également que si l'acception générale de toponyme est « *l'ensemble des noms de lieux d'un pays ou d'une région, d'une carte ou*

d'une nomenclature »⁹⁴, pour Emeline Lecuit, cette définition reste incomplète, car il est également nécessaire dit-elle, de répartir ces noms de lieux en « *toponymes naturels mais aussi [en] toponymes artificiels, délimités ou bâtis par l'Homme* » (Lecuit : 2012 :98).

Plus précisément, selon la Charte de Toponymie (2004) est désigné par :

a/Toponymes naturels : les sites et entités naturelles non bâtis tels que :

- les pays (états indépendants, royaumes, empires présents ou passés, réels ou fictifs) : *Egypte, Brésil, Arabie Saoudite, Empire Ottoman,...*
- les groupements de pays⁹⁵ /*UMA, USA, UE, Royaume Arabe Uni, ...*
- les hydronymes (océans, mers, fleuves, rivières, lacs ...) *Le Pacifique, la Manche, la Tafna, le Chélif, Le lac Léman...*
- les géonymes (sites géographiques délimités naturellement : chaînes de montagnes, vallées, volcans, îles, déserts...) : *Les Alpes, La Vallée du M'zab, Le Sahara, Le Ténéré, l'Etna, l'Eyjafjallajökull*⁹⁶ ...
- les astronymes (planètes, galaxies, comètes, étoiles, constellations...) *La Lune, la Comète de Halley, La Grande Ourse,*
- les phénonymes (les objets et phénomènes célestes naturels : cyclones, tempêtes, ouragans, séismes, Tsunami...) : *Ouragan Irma, Wanda, Vicky, Tempête Emma, Harvey, Cyclone Oscar, Patty, Rafael, Tsunami de Samoa, de Java, de Célèbes...*

b/Toponymes artificiels : les entités artificielles telles :

- les barrages, les canaux, les chenaux, les ponts, les quais et les réservoirs.
- les voies (noms de rues, routes, autoroutes, places, avenues, boulevards...)
- les édifices (noms de bâtiments, ponts, aqueducs, palais, châteaux, parcs, jardins...)⁹⁷

⁹⁴ Institut Géographique National (2004) Publication de la commission de toponymie « charte de Toponymie » (www.ign.fr)

⁹⁵ Idem

⁹⁶ « L'Eyjafjöll est un massif volcanique dans le sud de l'Islande recouvert par une calotte glaciaire sommitale, l'Eyjafjallajökull. Par métonymie, Eyjafjallajökull désigne tout aussi bien le volcan que le glacier qui le recouvre. » <https://fr.wikipedia.org/wiki/Eyjafjöll>..Consulté le 26/10/2018

⁹⁷ Indications extraites de la Charte de Toponymie : 2004.

Nous remarquons que les multiples typologies des toponymes que nous avons signalées précédemment ne diffèrent les unes des autres que par quelques divergences relatives à la classification et à la hiérarchisation des lieux dans l'une ou l'autre catégorie.

II-2-1 Retour sur les différentes catégories de lieux.

Vu la diversité des lieux, le champ de la toponymie est donc subdivisée en plusieurs branches: celles-ci sont généralement désignées par des termes spécifiques que nous avons déjà signalés mais que nous nous attacherons, pour les plus usités, à en préciser davantage l'étymologie et le sens ci-dessous⁹⁸:

-L' hydronyme (du grec hydr- signifiant eau) est l'étude des étendues d'eau, des ruisseaux, fleuves, mers, océans, des sources, des oueds etc. Sont également considérés comme hydronymes les éléments en relation avec la mer : baie, golfe, crique, phare...et ceux en relation avec la neige : glacier, névé, pic...

- L'oronyme (du grec oro- signifiant montagne) est l'étude des noms de montagnes, collines, vallons, plateaux, ravins ainsi que des reliefs plats, comme les plaines, reliefs côtiers : cap, île, presqu'île, promontoire...

-L'odonyme : (du grec odo signifiant voie) est l'étude des noms de voie de communication routière, ferroviaire, pédestre (routes, chemins, rues, voies ferrées.)⁹⁹

-La microtoponymie: s'intéresse aux lieux dits, peu ou pas habités etc.

II-2-1-1 Le cas de : Endonyme, Exonyme et Allonyme.

En toponymie, lorsqu'il est question de désigner un lieu dans une langue source et dans une ou plusieurs langues cibles, deux termes sont régulièrement utilisés,

⁹⁸ Ces diverses catégories nous intéressent, du fait que les Communes, objet de notre étude, peuvent être nommées par une appellation identificatrice de la géographie du lieu ; *djebel, ain, oued, bordj, hammam...*

⁹⁹ Les numérotations et sigles ne sont pas considérés comme des odonymes :(RN2, Autoroute 34)

dans la plupart des dictionnaires¹⁰⁰, il s'agit de :
-L'endonyme (du grec *endon* signifiant *dedans/intérieur*) qui est le toponyme dans la (ou les) langue(s) parlée(s) dans la zone linguistique dans laquelle se situe l'objet géographique. Cette appellation toponymique exprimée dans la forme orthographique et dans la langue locale de la région où se trouve l'entité dénommée, indépendamment du système d'écriture. Exemple : الجزائر

-L'exonyme (du grec *exô* signifiant *dehors/extérieur*) qui est le nom donné à un lieu topographique dans une langue autre que celle de la région où est situé l'objet : C'est donc le nom géographique utilisé dans une autre langue pour désigner un lieu nommé autrement que par la langue officielle du territoire en question.

Les exonymes sont formés de diverses manières : traductions, adaptations, etc. La moindre différence de signes diacritiques dans l'orthographe de l'endonyme, entraîne de fait la création d'un exonyme.

Exemples *Florence* (en français), *Firenze* (en italien)

Paris (en français), *Parigi* (en italien) Cette définition et ses exemples sont tirés du « Glossaire de la terminologie toponymique » (Kadmon, Naftali : 1997)¹⁰¹.

En ce qui concerne l'endonyme : الجزائر (en arabe), de très nombreux exonymes sont proposés par les multiples autres langues au moyen de diverses autres graphies et alphabets:

Dzaiyer (arabe parlé)

Algérie (en français),

Algeria (en anglais),

Argelia (en espagnol),

¹⁰⁰ Larousse, Le Robert, Glossaire de la terminologie toponymique ...

¹⁰¹ Version française de : Glossary of Toponymic Terminology du Professeur Naftali KADMON Groupe de travail sur la terminologie toponymique Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques Traduction et adaptation réalisées par la Commission de toponymie de l'Institut Géographique National de France et par la Commission de toponymie du Québec Paris et Québec Décembre 1997

Algeriet(en suédois),
 Αλγερία (en grec),
 Алжир *Alzhir*(en bulgare),
 阿尔及利亚 Ā'ěrjīliyǎ (en chinois),
Alžir (en bosniaque),
An ailgéi (en irlandais),
 アルジェリア *Arujeria* (en japonais),
Alzeria (en malgache),
Алжур, Aljir (en mongol),
Algerije (en néerlandais),
 Algjeri (en albanais),
 एलजीरिय *elajeeriya* (en hindi),
АлжурAlzhir (en russe),
 الجيريا (en ourdou),
Algieria (en polonais),
Alžírsko (en tchèque),
Aljeri (en créole haitien), etc.

Remarquons qu'à la double terminologie (endonyme/exonyme), Dorion inclue le terme de 'allonyme' qui est l'ensemble des noms propres d'un même objet géographique .Ainsi : *Algérie, Argélia, Alzir, Algeriet*, etc. sont des noms propres qui désignent, dans leur langue respective, le même pays : *l'Algérie* : الجزائر , de cette sorte, on peut dire , d'une part, que si, par exemple, *Argelia* (en espagnol) est l'exonyme de الجزائر, l'ensemble des dénominations de la liste ci-dessus en est l'allonyme .

En général, souvent l'exonyme est repris tel quel sous forme de calque ou de transfert par de nombreuses langues comme nous venons de le signaler ci-dessus, on peut cependant se demander pourquoi il prend parfois une forme différentes.Pour Dorion, « *les principales raisons sont* :

- les inévitables altérations dues aux différences habitudes articulatoires,
- à la non disponibilité phonématique de la langue cible.
- quand l'endonyme est traduit, il nécessite un certain degré de compréhension de la langue souche,
- selon le degré d'éloignement, endonyme et exonyme peuvent présenter des formes plus ou moins différentes (sur le plan graphique, phonétique, lexical, sémantique, syntaxique, culturel.... » (Dorion : 2000)

Néanmoins, quelque soit l'endonyme ou l'exonyme usité, celui-ci répond au besoin de nommer un lieu, dans le but de l'identifier. Il est par conséquent le résultat d'un acte volontaire de création (et par voie de fait, aussi d'une opération de traduction-transcription-translittération), qui ne doit donc rien au hasard. De ce fait, tout toponyme créé, adopté ou adapté a non seulement une portée significative (même si celle-ci n'apparaît pas clairement au premier abord) mais, en principe, il est censé susciter la curiosité, l'envie de connaître le lieu en question. C'est donc un appel à la découverte et à la recherche.

Effectivement, Jacques Fusina, Linguiste et professeur à l'université de Corti nous rappelle que,

« Les toponymes sont une des premières manifestations du langage humain : les bras d'un fleuve, le pied d'une montagne, un col à franchir... L'Homme a nommé le paysage à son image. Conserver un toponyme, c'est donc rester en contact avec soi. C'est d'ailleurs cette richesse que les autres viennent découvrir. Le touriste, par exemple, a envie de connaître un pays à forte identité, et non de voir la même chose que chez eux. » (Fusina : 2005)

Enfin, d'après Tilmatine (2012), l'utilité des toponymes provient de deux fonctions fondamentales : la localisation et la consignation des désignations. Ces toponymes, explique Dorion, fournissent notamment, d'une part,

« des points de repères convenus pour la localisation des millions de noms de lieux que l'homme a identifiés à la surface du globe » (Dorion 2000 :107), et d'autre part, ils permettent de « consigner, dans un vocabulaire géographique propre, une mémoire collective qui, sans lui, pourrait dans bien des cas être perdue car l'origine des noms de lieux sont souvent porteurs d'une information qui n'a pas été consignée ailleurs » (Dorion, 2000 :107) mais que recèle la dénomination elle-même.

En définitive, on retiendra que le toponyme qui n'est pas un concept récent, a pris, en tant que NP, son importance au fur et à mesure que les lieux se sont diversifiés et ont donc risqué d'être confondus les uns avec les autres, du fait de leur désignation commune telle : la *montagne*, la *vallée*, le *fleuve*, la *place*, le *village*,... il fallait donc assez vite préciser de quel fleuve, vallée, montagne, place... il s'agit ? Autrement dit passer du flou de l'appellatif à la précision du NP toponymique.

Rappelons qu'un appellatif en toponymie c'est « *Un terme générique employé comme toponyme pour désigner une entité géographique* » (Dorion :1975)

Exemples : *Le Boulevard*, *les Grottes*, *Le Ravin*, *L'Ile*, *Le Col*....

C'est ce qui nous permet de dire que la mise en œuvre des tâches toponymiques telles que la collecte orale et graphique, leur inventaire, leur enregistrement dans une base de données, leur localisation cartographique, etc jouent un rôle capital dans la conservation du patrimoine immatériel que sont les toponymes. Par conséquent, à partir de toutes ces données, le toponymiste, le plus souvent sous l'égide des autorités en la matière¹⁰² s'assure de la désignation précise des lieux et de leur conformité. En effet, ce domaine repose sur des textes législatifs et réglementaires stricts¹⁰³ qui élaborent des règles et des normes en matière d'attribution de toponymes : baptisation, débaptisation, rebaptisation (orthographe, transcription phonétique, translittération.)

¹⁰² Juridique, technique et administrative.

¹⁰³ Lois, textes et règlements nationaux et internationaux.

II-3 Colonisation- décolonisation et remaniements toponymiques

Quoique l'exigence de nommer à l'aide d'un nom propre (précédé ou suivi ou non par une expression ou un nom commun) un endroit, une contrée, une région, un territoire, relève d'une nécessité civile au sens de conforme aux besoins d'information des citoyens sur la délimitation des lieux, la toponymie n'est cependant pas seulement une affaire de désignation ou de terminologie en relation avec le patrimoine spatial, c'est aussi une question de souveraineté : elle est une des traces persistantes et durables de l'histoire d'un pays, de ses frontières géographiques, de ses dominances culturelles , linguistiques et de sa personnalité.

Pour Marcienne Martin. « *Les noms de lieux sont en résonance directe avec le phénomène de survie,* » (2018 :127)

Ainsi, dans les anciennes colonies, la décolonisation est-elle quasi systématiquement suivie de vastes remaniements toponymiques synonymes de rupture politiques, culturelles, linguistiques et par conséquent territoriales ! C'est le cas ,comme de nombreux autres pays, notamment africains et sud-américains, de l'Algérie, qui après l'indépendance, dans un souci de décolonisation et de réappropriation des territoires spoliés, s'est attelée à la tâche de débaptisation-rebaptisation.

La plupart des villes, villages, rues, places et autres lieux habités ou non habités¹⁰⁴ dont les noms avaient été francisés durant l'épisode 'française' ont retrouvé leurs anciennes appellations ou ont acquis de nouveaux noms algériens en arabe ou en une autre langue algérienne. Cette action démontre clairement la détermination politique d'effacer les dernières traces du colonialisme autrement dit le souci de recouvrement total de son indépendance par la récupération en particulier de son patrimoine matériel (les territoires) et Immatériel (les langues) !

¹⁰⁴ Les lieux non habités ont aussi subi des modifications.

Mais pour de nombreux chercheurs (Atoui, Benramdane , Guillorel...) plus que le besoin de recouvrer la fonction qui consiste à localiser et à dénommer un lieu en tenant compte de toutes les données authentiques (géographiques, historiques, linguistiques et culturels), les intentions politiques et idéologiques influent incontestablement sur les démarches successives de baptisation, débaptisation, rebaptisation des lieux. Guillorel affirme que ce sont « *Les ruptures politiques qui généralement ont généré des redénominations en masse, que ces redénominations soient de courte durée ou de moyenne ou longue durée selon les contextes politiques.* » (Guillorel :2012)

Ainsi ,en ce qui concerne les deux périodes-clés de l'histoire de l'Algérie, objet de la présente étude et à la lecture de documents , tel celui de l'abbé Chevin¹⁰⁵, on peut aisément observer que de très nombreux lieux ont été très hâtivement, renommés par l'administration française pour faire disparaître les mentions religieuses ou autre références culturelles, sociales précédant l'occupation française. De même que le pouvoir post- colonial algérien s'est attelé promptement¹⁰⁶ à la tâche d'éradication des traces toponymiques coloniales ou témoignant de l'histoire française entre 1830 et 1962¹⁰⁷.

Mais la rebaptisation est encore plus complexe que la dénomination car il s'agit de ne pas se tromper sur la 'teneur' des noms à attribuer. Ainsi, ce choix vise, le plus souvent « *une épuration toponymique* » autrement dit, il est recherché la suppression de toute dénomination évocatrice d'un passé, d'événements stigmatisants. Il s'agit également de respecter ou de rétablir les normes, tant nationales qu'internationales, en matière d'attribution de noms de lieux.

¹⁰⁵ Chevin, Abbe, (1897.) « Dictionnaire latin-français des noms propres de lieux ayant une certaine notoriété principalement au point de vue ecclésiastique et monastique. » Imprimerie Œuvre de Saint Paul, France.

¹⁰⁶ Dès 1965

¹⁰⁷ A quelques rares exceptions ,les toponymes portant les noms de savants ou hommes de sciences, même français, en général ont cependant été conservé soius forme d'exonyme arabe. Il faut reconnaître que ces dénominations sont peu nombreuses : (Ex : Pasteur : باستور)

A ce propos et lors d'un entretien accordé à Nouria Bourihane et publié dans le quotidien Horizons du 27 Juillet 2015¹⁰⁸, et à la remarque de la journaliste : « *L'Algérie accuse un grand retard dans la normalisation des noms des lieux* », le chercheur algérien Brahim Atoui, docteur en sciences géographiques et membre expert de la commission permanente de toponymie réplique que :

« La réglementation algérienne priorise, dans la dénomination des rues, les noms des chouhada et événements liés à la révolution algérienne. C'est une priorité et non pas une exclusivité. Ce sont les gens qui interprètent ces textes qui en ont fait une exclusivité. Ce qui fait que notre espace est devenu un véritable champ de bataille. Cette situation a engendré des contradictions dans la mesure où on ne peut pas donner le nom d'un djoundi à une grande rue. C'est ainsi que l'Algérie s'est complètement renfermée sur elle-même et a barré la route à toute ouverture sur le monde. Les personnes qui ont fait quelque chose pour l'humanité ne sont pas honorées par l'Algérie et aucune rue ne porte le nom du créateur de la pénicilline par exemple. » (Atoui : 2015)

Nous en concluons que la toponymie interpelle concurremment diverses contributions, celles des spécialistes (toponymistes, onomasticiens, traductologues, etc.) et celles des politiques (gouvernants, historiens, législateurs, juristes, etc.) car l'acte de nommer un lieu, de le rebaptiser ou de le modifier est un acte certes linguistique mais également éminemment « politique » puisqu'il s'agit de reconnaître, contrôler, récupérer, ou marquer un territoire dans la(les) langue(s) officielle(s) du pays. C'est même parfois l'acte, par excellence, de validation ou au contraire d'affranchissement d'un joug politique, idéologique, historique tout autant que linguistique. Il est donc

¹⁰⁸Quotidien Horizons du 27 - 07 - 2015 www.djazairress.com/fr/horizons/169345

manifeste que la toponymisation soit un domaine de polémique et de controverse.

II-4 Principes et méthodes pour la toponymisation.

Quoique la nécessité de s'approprier son territoire pour un pays se traduise en général, par sa baptismation, les lieux n'ont pas toujours porté un nom caractéristique. La toponymisation n'a pas toujours été un phénomène évident. Historiquement, les lieux habités ou non habités ont longtemps été désignés simplement par des termes courants tels que : *le ruisseau, la montagne, la vallée, le bourg, le fleuve, el Ain...* ce n'est que bien plus tard que le nom commun générique se voit accompagner d'un spécifique, par l'ajout d'un NP, par exemple.

Au fur et à mesure des périodes de l'histoire, c'est donc un paysage toponymique de plus en plus caractéristique et précis (partout dans le monde, le Maghreb et plus précisément l'Algérie ne feront pas exception) qui va se mettre progressivement en place. L'accumulation de noms propres pour désigner les lieux habités ou non habités est significatif de la nécessité aujourd'hui, d'être précis dans la désignation des lieux. Se pose alors le choix fortuit ou réfléchi de la dénomination.

En général, les toponymes sont choisis pour faciliter la désignation du lieu mais aussi pour décrire la caractéristique physique du lieu :

Dar El Beida, Ain Sefra, Oued Ennachef, Hammam Boughrara, Bordj El Bahri, Bir El Djir, Ain Berda, Ras El Oued, Ouyoun El Assafir...

Cependant, généralement, la coutume veut que la toponymisation soit, non seulement, l'occasion pour un pays, une région, une population, tout en attribuant un appellatif à un lieu d'honorer le nom d'une personnalité (roi, reine, homme politique, savant, héros, révolutionnaire, explorateur, écrivain, artiste...), mais aussi de donner une connotation politique, religieuse, voire

même impérialiste au lieu ,notamment en faisant référence à une date de la naissance ou de la mort d'une personnalité ou la date d'un événement marquant.

L'histoire algérienne est jalonnée de ces dates qui sont régulièrement retenues pour désigner des lieux importants tels : *Boulevard du Premier Novembre 1954, Avenue du 19 mars 1962, Place du 5 Juillet 1962, Esplanade du 24 Février 1974, Carrefour du 8 Mai 1945...*

Parfois le toponyme fait référence à une qualité (physique, morale) ou bien à un attribut dont le peuple en question tire son image, *Boulevard des Martyrs, Avenue de l'Indépendance, Place de la Révolution...*

Cependant, il arrive encore que les toponymisation se réduise à l'adoption simplement de noms communs en relation avec la configuration du lieu « *el kalaa* », « *el oued* », « *el ain* » , « *el bordj* », « *eddouar* »...ou encore du nom du peuple (tribu, famille, personne) qui occupait le lieu, comme par exemple *Zénata, Beni Ounif, Ouled Moussa, Ouled Derradj...* Enfin on remarque dans l'étude des listes toponymiques que nous avons consultées, que celles-ci ne sont pas nécessairement liées à la langue locale¹⁰⁹ comme le signale justement Guillorel. Ce dernier fait de plus remarquer que les toponymes n'étant pas des expressions figées, il peut :

« S'y glisser parfois, au fil du temps, des distorsions liées à une étymologie populaire ou à une interprétation fautive.

- s'ensuivre une variation naturelle. La forme originelle s'érodant naturellement jusqu'à devenir une nouvelle forme indiscernable dans la forme actuelle, et par conséquent, le sens premier n'est plus compréhensible ou devient ambigu et porte à interprétation multiple, surtout quand la langue source n'est plus parlée.

¹⁰⁹ Comme le montre l'exemple des Etats-Unis (exemple proposé par Guillorel) où « les noms d'origine anglo-saxonne coexistent avec des noms d'origine française (*Baton Rouge, Des Moines, ...*), indienne (*Ohio, Oklahoma, ...*), espagnole (*Montana, Los Alamos, ...*) et mixte (*Minneapolis, ...*) qui est construit à partir d'un mot indien et d'un mot grec, »

- disparaître sans laisser de trace.-remplacés par de nouveaux noms attribués par des envahisseurs, colons, ... » (Guillorel : 2012).

On peut néanmoins remarquer que l'arrivée, pacifique ou non, d'une nouvelle population ne s'accompagne pas nécessairement de changement du toponyme mais plus fréquemment par une altération de la prononciation due essentiellement à l'éloignement des langues source et cible. Ce qui est souvent observé en Algérie lors de la rebaptisation française des toponymes arabes ou berbères et vice versa. (*El Kala/La Calle, Sidi-Fredj/Sidi-Ferruch, Sidi Albdelli/ Les Abdelys, Nouissy/Noisy...*)

De nombreux chercheurs signalent ces altérations volontaires ou non et mettent en garde contre le fait qu'en évoluant, les toponymes ne suivent pas nécessairement la même voie que la langue de départ, surtout quand le sens initial est perdu au fil du temps ou n'est plus compris par la population. Notamment avec la raréfaction des témoins d'une époque révolue, L'exemple de la localité dénommée '*Pierre Duchat*' traduit littéralement حجر القط '*hadjrat el gat*' le montre clairement. (Oudjedi Damerджи; 2017 :21)

Pour toutes ces raisons et afin de minimiser les erreurs d'interprétation et donc de traduction, le toponymiste aguerri qui devrait être de fait, traducteur ou du moins bilingue, est appelé à prendre en compte :

- l'aspect purement linguistique de la langue de départ, et appliquer, autant que faire se peut, la règle de 'fidélité' si chère aux traductologues.
- la forme ancienne du toponyme, et tenter de retrouver le sens et l'intention initiale pour éviter les interprétations erronées basées sur une forme déjà évoluée,
- l'aspect historique, permettant d'expliquer les raisons du choix du toponyme d'origine, et le lien (ou l'équivalence) avec le nouveau toponyme en langue cible.

-la réalité physique (relief, cours d'eau, etc.), ancienne et actuelle, pour expliquer pourquoi tel nom, telle expression a été retenu pour désigner tel lieu. Il est évident aussi que certains aspects cadastraux, topographiques et même géologiques peuvent évolués voire disparaître partiellement ou complètement. Compte tenu de ces multiples considérations¹¹⁰, la prise en compte de l'aspect méthodologique est aujourd'hui fondamentale. Or, dans l'état actuel de la recherche toponymique en Algérie, mis à part les contributions des chercheurs tels que : Pellegrin, Lacheraf, Morsli, Tilmatine, Benramdane, Atoui, Chériguène, Chaker, etc, la toponymie ne suscite pas beaucoup d'intérêt n'ayant pas vraiment atteint ce statut de science si l'on considère :

« Qu'être une science, c'est d'une part, admettre les critères de scientificité tels que définis par les sociologues, à savoir : la rationalité, la logique, l'argumentation, la non contradiction, la réfutation, etc. et d'autre part, permettre la confrontation et l'émulation. ». (Bourdieu : 2001)

Car comme le reconnaît Bourdieu, ces critères sont *« des armes et un enjeu de lutte constante et de concurrence entre les chercheurs. »* (Bourdieu : 2001)

Ce qui fait dire aussi à Mathieu Albert que *« les critères de scientificité se développent (et probablement se raffinent) à travers la concurrence pour l'autorité scientifique dans laquelle sont engagés les chercheurs et à travers les débats indissociables de cette concurrence. »* (Albert :2013)

Ainsi, concernant la toponymie, d'une part, on peut espérer, vu la richesse toponymique algérienne, un réel engouement pour ce domaine, et qu'à l'avenir, les débats des chercheurs progresseront dans le sens de la scientificité, et que d'autre part, sur le plan méthodologique et pour des recherches de plus en plus riches et objectives, de nombreux domaines seront pris en compte comme par exemple, l'histoire, la sociologie, l'étymologie des toponymes, l'onomastique, les procédés et techniques traductifs ...

¹¹⁰ Dont devrait tenir compte le toponymiste

De même qu'il s'agit de déjouer, dans une certaine mesure, les pièges des conclusions hâtives, des étymologies populaires controversées et des ressemblances fortuites, sources de bien des critiques. Car, en dépit de leur ressemblance, la tendance populaire qui est de faire le rapprochement de tel toponyme avec une soi-disant signification, s'avère le plus souvent être une grossière erreur, fabulation ou pure coïncidence.

Pour illustrer ces propos, signalons les multiples et plus ou moins controversés sens attribués (par certains historiens ou autres experts) par exemple au toponyme '*Tlemcen*' dont les plus connus sont que : *Tilimçan*, pour Ibn Khaldoun serait composé de *telem* et de *sin*¹¹¹ qui signifierait « *la terre et la mer* » ou encore « *le Désert et le Tell* », selon une autre hypothèse, le nom de *Tlemcen* « *Tala Imsan* » signifierait en Tamazirt¹¹² « *sources ou poches d'eau captées* ».

A partir de cet exemple, parmi tant d'autres, on peut dire que se contenter d'une recherche étymologique superficielle (basée sur la connaissance imparfaite des langues ou sur des supposées ressemblances)¹¹³, est forcément vouée à l'échec.

Aujourd'hui de nombreux spécialistes insistent sur le fait que les données historiques, géographiques, linguistiques et humaines vérifiées et vérifiables sont toutes parties prenantes de l'étude scientifique des toponymes et, à ce titre, doivent influencer sur les recherches nécessairement plus pointues.

D'ailleurs, actuellement, compte tenu de la diversité des lieux innombrables, la toponymie subdivisée en plusieurs branches: Hydronymie, Oronymie, Odonymie, microtoponymie, fait l'objet de recherches spécifiques et dispose même de chaires universitaires dans de nombreux pays. Cette spécialisation

¹¹¹ Ibn Khaldoun, Histoire des Bèrbères, III p, 334.

¹¹² <http://www.bloggez.fr/selman>. Consulté le 05/01/217

¹¹³ Quel crédit, par exemple faut-il accorder à la parole des personnes ? Faut-il se demander si leur mémoire est intacte ? Ne faut-il pas prendre en compte les risques (oubli, confusion, mauvaise interprétation, interprétation incomplète...) liés à l'âge, à la subjectivité possible ou à la méconnaissance relative aux événements.... ? De façon évidente, plus on remonte dans le temps, plus l'analyse s'avérera difficile.

permet un approfondissement de chacune des branches, voire de chaque cas toponymique.

Pour Slimani Hakima (2010) l'histoire de l'espace géographique, les modifications et les mutations toponymiques constituent, de ce fait, « *Une sorte de stratigraphie qui nous permet de lire les structures sociales, les valeurs communicatives et de comprendre les diverses façons d'habiter l'espace.* » et par conséquent, donnent à étudier la toponymie dans le détail, selon de multiples approches. Ce type de travaux se met progressivement en place dans le cadre de la recherche universitaire algérienne

Dans le cas cette étude, et parce que la matière toponymique est riche, diversifiée et complexe, nous avons fait le choix de nous intéresser plus longuement à une catégorie de toponyme, celle des dénominations données aux entités administratives, en l'occurrence, les noms de communes (administrativement désignés par le sigle APC) et les odonymes. Notre choix n'est pas fortuit ! En effet, cette classe toponymique est d'une part, disponible, et consultable aisément, et d'autre part, l'observation de leur emploi par les usagers est assez commode et constante. De plus, la désignation au quotidien de ce type de lieu soulève forcément la problématique de l'adhésion ou non adhésion du locuteur à la langue de baptisation.

II-4-1 : Remarques sur la notion d'odonymie

S'inscrivant dans le domaine de la toponymie qui étudie plus largement les noms et autres désignations des lieux, l'odonymie, parfois orthographiée 'hodonymie'¹¹⁴, est la partie de la toponymie urbaine qui consiste, d'après le dictionnaire en ligne Educalingo, en l'étude :

« Des noms propres désignant une voie de communication. Un odonyme peut être donc le nom d'une rue, d'une route, d'une place, d'un

¹¹⁴ Pour éviter tout amalgame, dans le cadre de ce travail, nous utiliserons le terme le plus courant, celui d'odonymie/odonyme

chemin, d'un édifice, etc. ordinairement, un odonyme comporte deux parties : un nom individuel et un indicateur du type de voie dont il s'agit. En général, un odonyme est un élément d'une adresse postale ; les édifices le long de la voie peuvent posséder un numéro pour permettre leur identification individuelle. Ce qui signifie que l'odonyme peut désigner plusieurs édifices publics, immeubles, lieux d'habitations, de commerces ... » (Educalingo : 115)¹⁰⁸

En matière de toponymie, les entités administratives (communes, villes ou villages) ne sont pas catégorisées. Dans le cadre de ce travail, nous avons considéré ces entités (villages, douars...) comme des odonymes à l'échelle régionale, et les rues, routes et autres places comme des odonymes à l'échelle locale. Et c'est sur ces types de toponymes que s'observent les manipulations et changements onomastiques de toutes sortes car ce sont les plus fréquemment utilisées par les citoyens. Ceci étant, on peut observer que la configuration des toponymes tout comme celle des anthroponymes repose essentiellement sur l'opposition nom commun /nom propre, comme le souligne Eric Buysens :

« Les théoriciens du nom propre sont souvent embarrassés par le fait que plus d'un homme s'appelle Jean, plus d'une femme Alice ; ils cherchent à minimiser l'importance de cette particularité. Il faut, au contraire, mettre en évidence qu'un nom propre peut être commun à beaucoup d'individus » (Buysens ; 1973 :18).

Il en est de même pour les toponymes et plus fréquemment pour les odonymes. Dans beaucoup de pays, nous retrouvons les mêmes noms propres attribués à différents types de lieux :

- *place Emir Abdelkader, village Emir Abdelkader ;*
- *boulevard Pasteur, rue Pasteur, cité Pasteur¹¹⁶.*

¹⁰⁸ <https://educalingo.com/fr/dic-fr/odonyme#dictionnaire>..Consulté le 27/10/2018

¹¹⁶ Quelle ville, en Algérie ou ailleurs ne désigne pas un de ses odonymes du nom de Pasteur ?

Au point où il arrive des confusions tantôt cocasses, tantôt dramatiques¹¹⁷ relatées parfois dans les colonnes des presses locales.

II-5 : Normes et règles de procédures toponymiques

En général, si le choix des odonymes¹¹⁸ est le privilège des élus municipaux, celui des noms de villes, communes, région, revient aux autorités supérieures. Ces dernières, par le pouvoir qui découle de leurs fonctions, défendent et préservent une image de la ville, de la localité par la baptismation des lieux ! Le choix des toponymes ne sont donc pas anodins car ils sont représentatifs d'une société, d'une politique, d'un passé glorieux, voire d'une symbolique à établir, à conserver et à transmettre aux générations futures !

En fonction des orientations politiques, l'accent sera ,en conséquence, mis par les responsables soit sur des faits ou noms historiques, soit scientifiques ,soit religieux, soit culturels ou artistiques , soit des événements ou des dates de grandes portées emblématiques ou idéologiques. D'où, d'ailleurs la précipitation à débaptiser, rebaptiser dès qu'il y a un changement au niveau du pouvoir ou de l'idéologie !

« La toponymie en tant que science, est un des éléments constitutifs de la mémoire collective de l'espace : donner des noms aux villes, c'est donner des repères pour se déplacer dans le temps comme dans l'espace. Les choix effectués sont les reflets de mentalités. Loin d'être une question purement technique, la toponymie est un domaine qui touche à la question de l'auto-représentation, de l'appartenance et de l'identité, à leurs relations, à divers niveaux, avec le politique et le social. » (Slimani Hakima ; 2010 : 124)

¹¹⁷ (L'exemple de cette mère qui ne reçoit la lettre lui apprenant le décès de son fils résidant à l'étranger qu'un an plus tard, pour une simple confusion entre cité et avenue !)

¹¹⁸ L'attribution des noms de quartiers, rues, places, boulevards, édifices, etc.

Néanmoins, quelque soit le contexte, pour un pays, la dénomination géographique vise, en principe, un objectif principal : celui de la normalisation de la toponymie pour une localisation et une identification des lieux plus précises.

Selon, la commission de Toponymie du Québec, « *les procédures de dénomination des lieux se résumant généralement à cinq opérations : l'inventaire, le traitement, l'officialisation, la diffusion et le contrôle des noms géographiques.* » De plus, La question de la normalisation des toponymes n'est plus seulement une démarche nationale, aujourd'hui, elle relève également du ressort des instances internationales (GENUNG¹¹⁹, ONU).

Peut-on vraiment observer que ces différentes procédures ont été respectées en Algérie en particulier, durant les périodes clés de la colonisation et de l'après colonisation ? C'est la question centrale au cœur même de notre problématique.

II-5-1 Toponymie ; choix linguistiques et pratiques dénominatives

Au-delà des conditions de dénomination, des pratiques et des usages, la toponymie se veut avant tout une réponse à un besoin largement utilitaire. Les toponymes se transmettent de génération en génération.

Comme le dit si bien Hakima Slimani, on finit par s'attacher aux noms des lieux autant qu'aux lieux eux-mêmes car ils sont chargés d'histoire, de souvenirs, de mémoire.¹²⁰

¹¹⁹ « Face au problème de l'internationalisation des communications et de l'inévitable besoin de standardisation qui en découle, l'Organisation des Nations Unies (ONU) crée en 1967 un Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (GENUNG et ses groupes de travail (Working Groups)), chargé d'adopter des principes, des normes et des règles pour le traitement des noms de lieux à l'échelle internationale, dans le but de limiter une prolifération incontrôlée de noms différents pour les mêmes lieux. » Henri Dorion : Québec, le 29 mars 2010
<http://www.toponymiefrancophone.org/divfranco/Bougainville/introduction.aspx> consulté le 23/05/2018

¹²⁰ Les lieux peuvent avoir été le théâtre d'événements heureux ou tragiques.

On observe également que même si la localisation avec précision du lieu est une nécessité d'ordre pratique, économique et sociologique, elle peut-être aussi d'ordre affectif. Cependant, au fur et à mesure de la disparition des locuteurs, la charge affective de la dénomination s'amenuise, de plus, les pratiques toponymiques évoluent.

Certains toponymes sont remplacés par d'autres, les sens initiaux se perdent et les explications fantaisistes se multiplient. Ce qui est vrai pour le toponyme d'origine, l'est aussi pour les traductions de celui-ci. Souvent, on ne se souvient même plus des raisons et des conditions dans lesquelles ont été effectuées ces translations.

Néanmoins, alors que de nombreuses dénominations ont fini par s'estomper et même par être effacées définitivement de la mémoire collective¹²¹, curieusement, on peut constater que certains toponymes des époques parfois très anciennes, mais aussi des périodes douloureuses de l'histoire d'un pays, d'un peuple, ont résisté au temps. C'est ce que souligne Ali Haddadou en faisant très justement remarquer que « *certaines dénominations fixées par l'administration française ont été conservées après l'indépendance* » (Haddadou ; 1997 :62)¹²² et ce, malgré les événements qui leur sont associés.

Il y a de ce fait, de nombreuses 'inexplications' dans le patrimoine toponymique d'une région, d'un pays. On peut noter, par exemple que si parfois certains changements sont bien accueillis par la population, d'autres, au contraire ne font pas l'unanimité. En tout état de cause, on pourrait penser que, si certains toponymes résistent, c'est qu'il n'y a pas eu de volonté

¹²¹ Pour Fabrice Bernissan. (2018) « *La raréfaction des locuteurs (...) pose une série de problèmes au toponymiste. Avec la disparition de ces personnes ressources de premier choix, des éléments du patrimoine culturel immatériel nous échappent à jamais* » page 328 in Nadiras, Sébastien (dir.). Noms de lieux, noms de personnes : La question des sources. Nouvelle édition [en ligne]. Pierrefitte-sur-Seine : Publications des Archives nationales, 2018

¹²² Ali Haddadou, Mohand (1997) « Ethnonymie, onomastique et réappropriation identitaire » in Fouad Laroussi : Plurilinguismes et identités au Maghreb. Publication de l'Université de Rouen.

suffisamment puissante d'éradication ; ou que la pratique populaire incontrôlable est plus forte. .En témoignent les nombreux toponymes en langues anciennes qui ont 'survécu' malgré les visées territoriales des occupants successifs, et peut-être leurs intentions d'éradication de la toponymie autochtone au profit de leurs propres langues et cultures.

Ceci dit, Les toponymes subsistants, mêmes peu nombreux disent expressément les épisodes punique, numide, libyque, phénicien, romain, berbère, arabe, espagnol, français de l'Algérie.

Néanmoins, La toponymie étant ce domaine fluctuant entre adoption, adaptation et inacceptation de la dénomination, il est difficile, longtemps après, d'expliquer les motivations pour tel toponyme et le rejet de tel autre !

II-5-2 Critères définitoires du nom de lieu

Dans la première partie de cette thèse, il a été consacré une large part à la définition du NP. Le matériau toponymique étant le nom propre de lieu, celui-ci se conjugue non seulement aux règles usuelles de la langue en question mais aussi, comme le signale Jonasson, à « *toute expression associée dans la mémoire à long terme à un particulier en vertu d'un lieu dénommatif conventionnel stable* » (Jonasson ; 1994 :21).

Les critères définitoires du nom de lieu sont, par conséquent, ceux correspondant aux noms propres en général (autrement dit à l'onomastique) et aussi ceux en relation avec les taxinomies toponymiques. C'est donc le point de jonction entre ces deux disciplines qui nous orientent dans l'approche du toponyme. Cependant, les critères onomastiques sont aujourd'hui, assortis de critères proprement administratifs, c'est-à-dire entrant dans des catégories (classements) propres aux désignations officiellement établies par les législations et autorités concernées.

II-5-3 Catégories officielles/non officielles en toponymie.

En général, les toponymes sont classés en deux catégories distinctes :

- les noms officiels ou entités administratives (régions, départements, communes, arrondissements dont l'utilisation et la graphie officielles sont fixées par le biais de textes et de décisions officielles (décret, arrêté, ordonnance,...) à l'exclusion de toute autre¹²⁴.

- et les noms non officiels usités généralement par les habitants des lieux mais ne présentant aucun caractère réglementaire (légal). Ainsi, cette catégorie d'appellations est considérée comme erronée ou non conforme par les instances étatiques. Pourtant, il est visible, en Algérie, que les noms non officiels sont plus importants et concernent la quasi majorité des toponymes, qu'il s'agisse d'odonymes, d'hydronymes, de régionymes ou de micro-toponymes, car ce sont ceux que les citoyens utilisent régulièrement et donc ceux qui sont perpétués et transmis de génération en génération.

Il suffit par exemple, d'évoquer le nom d'un odonyme connue dans n'importe quelle ville d'Algérie ou d'ailleurs pour constater que c'est le nom non officiel qui persiste et qui est le plus courant. Les exemples abondent, à titre illustratif, nous nous arrêtons sur un des odonymes de la ville de Tlemcen qui a retenu notre attention sur ce va-et-vient entre le nom officiel et le(s) nom(s) non officiel(s) :

*la rue de Bel abbés*¹²⁵, (une des artères principales de la ville) odonyme attribué par l'administration coloniale et qui a fini par être adopté, continue pourtant, jusqu'à l'heure actuelle, à être désignée indifféremment par celui-ci mais plus fréquemment encore par sa dénomination bien plus ancienne : *Bab el Djied*, au lieu du nom officiel et glorieux post indépendance «*Rue du Premier Novembre 1954*» peu ou pas connu, ni usité de la plupart des tlemcéniens !

¹²⁴ Ce qui n'est pas toujours le cas en pratique, dans certains pays dont l'Algérie.

¹²⁵ Ce n'est pas le seul cas, on peut signaler les rues 'de Paris', 'de France', 'Aïdo'....

En ce qui concerne l'écriture des noms, celle-ci diffère selon la langue de l'utilisateur ou du contexte. De nombreuses transcriptions toponymiques utilisées sur les panneaux indicateurs et documents multiples¹²⁶, ne sont pas toujours en conformité avec la graphie officielle. Ces graphies non conformes concernent tout aussi bien :

- les localités habitées (villes, villages, hameaux, haouch, habitations isolées...)
- les voies de communication urbaines (rues, boulevards, avenues, places, quartiers, ...)
- les voies de communication non urbaines (sentiers, chemins, et autres toponymes touristiques : camping, zones boisées, plantations,...)¹²⁷.

Pour justifier ou du moins expliquer ces graphies approximatives, parfois surprenantes, Jonasson, cité par Paul Siblot, souligne que « *Ces écarts de transcription résultent de l'usage contextuel et langagier du locuteur ou qui a subi des variations et aussi parfois du refus ou de la méconnaissance du toponyme officiel.* » (1994).¹²⁸ Aussi, dans ce cas, la traduction du nom de lieu risque, elle aussi, d'être fantaisiste ou changeante sans oublier les problèmes liés à la prononciation non sans conséquence quand cette dernière est approximative, discutable ou carrément défectueuse !

Exemple: *Mostaganem/Mostaghanem/Mostaghanim/ Mestaghenim*

Oran/Wahran/Ouahran

Tlemcen/ Tilimcen/Tilimssen

Marnia/Maghnia/Moughnia

Terny/Tsirni /Terni/Tirni

Messerghin, Messerguine, Miserghin,

¹²⁶ L'administration, elle-même laisse passer des erreurs injustifiables !

¹²⁷ Nous avons, personnellement, fait cette constatation, alors que nous avons entrepris de recueillir de visu nos corpus toponymiques.

¹²⁸ Siblot, Paul (1994) « Lecture de : Le nom propre. Construction et interprétations de K. Jonasson », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 23 | 1994, document 11, mis en ligne le 01 janvier 2013, URL : <http://praxématique.revues.org/1520>. Consulté le 29 novembre 2016.

II-6: Composition du toponyme

Si Les noms géographiques, ou toponymes, sont désignés à l'aide de noms propres et sont inscrits grammaticalement dans la catégorie 'substantif', ils sont généralement composés d'un terme générique et d'un terme spécifique. Le générique, nom commun ou groupe nominal, est l'élément qui identifie de façon générale la nature de l'entité (oued, lac, rivière, village, rue, place, pont, etc.), alors que le spécifique, en général nom propre, identifie l'entité de façon particulière.

Exemples : Mont *Chenoua*, Oued *Tafna*, Hai *Sidi Othmane*, Ville *d'Alger*, Cité *El Hartoun*.

(*Mont, Oued, Hai, Ville, Cité* sont ici des composés génériques).

(*Chenoua, Tafna, Sidi Othmane, Alger* sont ici des composés spécifiques)

Avant d'étudier dans le détail la spécificité du toponyme rappelons d'abord que celui-ci comprend plusieurs entités toponymiques :

- les entités géographiques
- les entités administratives
- les voies de communication ou odonymes.

II-6-1 : Entités géographiques

En général, la toponymie officielle distingue Les entités géographiques selon qu'il s'agit :

- d'entités naturelles comme les montagnes, les vallées, les rivières, les lacs et les mers,
- d'entités artificielles comme les barrages, les canaux, les chenaux, les ponts, les quais et les réservoirs.

Ces deux types d'entités sont composés d'un générique et d'un spécifique. La première difficulté de l'écriture est relative le plus souvent au choix de la graphie des initiales des mots qui composent le toponyme. Les règles concernant la majuscule et la minuscule ne sont pas toujours assez bien

connues et appliquées conformément aux règles grammaticales de la langue. Pour de nombreux toponymes, on observe une hésitation entre initiale majuscule et minuscule

Le générique des entités géographiques s'écrit généralement en minuscule :

- *La baie d'Alger*
- *Le mont Chenoua*
- *L'oued Tafna*

Toutefois, on rencontre assez souvent la graphie avec la majuscule au générique.

- *La Baie d'Alger*
- *Le Mont Chenoua*
- *L'Oued Tafna*

Le spécifique s'écrit toujours avec la majuscule à l'initiale. S'il est composé, on met la majuscule à chacun des éléments : *Bou Khalfa, Sidi Boumédien, Abou Tachfine*

Pour ce qui est de la particule de liaison, en général, celle-ci prend la minuscule :

- *Les Chutes d'El Ourit*
- *La Forêt de M'sila*
- *Le Barrage du Mefrouch*
- *L'Oasis de Taghit*
- *L'Oued du Tlelat*
- *La Plaine de La Mitidja*

Pourtant s'il est observé fréquemment la majuscule à l'initiale de l'article, on rencontre également la graphie minuscule.

les Chutes d'El Ourit, la Forêt de M'sila, le Barrage du Mefrouch, l'Oasis de Taghit, la Plaine de La Mitidja

Cependant, l'article contracté et la particule (d', de...) qui font partie d'un nom de famille ou qui sont les premiers constituants du spécifique prennent la majuscule :

- *Les Monts Des Aurès*

- *Les Monts Des Ouled Nail*
- *La Plage Du Sel*
- *Les Grottes Des Beni-Aad*
- *Le Pont De L'Isser*

En ce qui concerne le générique, normalement, sur les affiches, les panneaux de signalisation, les cartes, les listes et les tableaux, celui-ci prend la majuscule s'il n'est pas précédé d'un autre mot :

Oued El Malah (générique : *oued*)

Il s'écrit cependant parfois avec une minuscule s'il est encadré par les éléments du spécifique. Les deux graphies sont souvent en concurrence :

- *la plaine de la Mitidja* (générique : *plaine*)
- *La Plaine de La Mitidja*

Nous reviendrons sur ces multiples aspects du nom de lieu dans l'étude du corpus.

II-6-2: Entités administratives

Pour Jonasson, « *l'entité administrative est un territoire tel qu'une ville, un village, un parc régional ou national, une réserve faunique. Sont également considérées comme entités administratives les entités politiques telles que les circonscriptions électorales, les départements, les régions et les pays.* » Pour l'Algérie, les entités administratives sont réparties en APC, Daira, Wilaya.

En général, la désignation de ces lieux est constituée d'un nom propre ou spécifique accompagné (précédé ou suivi) ou non d'un nom commun ou générique.

Le générique de ces entités prend la minuscule, et le spécifique prend la majuscule. Si le spécifique est composé, ses éléments sont reliés par un trait d'union. L'article (*le, l', la, les*) et la particule de liaison (*en, de, du, sur sous, ...*) prennent la minuscule :

- *la ville de Maghnia*
- *la commune de Terny*

- *le barrage du Mefrouch*
- *la wilaya de Témouchent*

Nous remarquons toutefois que l'article défini et la particule (d', de...) prennent la majuscule, quand ils sont les premiers constituants du spécifique et ne sont pas suivis d'un trait d'union. Dans les exemples ci-dessous, l'article est le premier élément du spécifique. Lorsque l'article *Le* ou *Les* ne fait pas partie d'un nom propre, la contraction est faite si la syntaxe l'exige :

Les Ouled Nail : La municipalité Des *Ouled Nail* (le nom *Les Ouled Nail* correspond à un nom de famille)

Les Anassers : le stade Des *Anassers* (le nom *Les Anassers* ne correspond pas à un nom de famille).

II-6 Voies de communication ou odonymes

Le générique d'un odonyme, c'est-à-dire d'une voie de communication, doit en général toujours accompagner le spécifique. Il commence par une majuscule à l'intérieur d'un texte ou dans une adresse :

Chemin de la Gare (générique : chemin)

Rue des Artisans (générique : rue)

Nouvelle Cité des Oliviers (générique : cité)

Route des Abattoirs (générique : avenue)

Allée des Amandiers (générique : allée)

Allée des Sources (générique : allée)

Les éléments du spécifique prennent la majuscule. Cependant, les articles et les particules de liaison prennent la minuscule, à moins qu'ils ne fassent partie d'un nom de famille ou qu'ils ne soient les premiers constituants du spécifique.

Barrage de Beni Bahdel

Route de Lalla Setti

Sentier de La Forêt

Porte d'Oran

Chemin de Sidi Boumediene

Autoroute Est-Ouest

Place de La Nouvelle Mairie

Allée des Pins

Rue des Mûriers

Rue des Vieux Remparts.

Rue Babylone

En guise de synthèse, rappelons que la plupart des toponymes sont des noms propres le plus souvent composés de deux, voire trois éléments :

-Le terme générique identifiant la nature du lieu ou de l'entité géographique (généralement un nom commun ou expression).

-L'élément spécifique identifiant plus précisément le lieu (en général un nom propre mais pas obligatoirement !).

Exemple : *Djebbel Chenoua, la forêt de M'sila. La plage du Sel, le pont des Soupirs....*

-Ces deux éléments sont parfois reliés entre eux à l'aide d'article, de prépositions, mots de liaison, locutions adverbiales...

Plateau de Lalla Setti

Barrage du Mefrouch

-C'est l'article défini (genre et nombre), déterminant du nom et placé avant celui-ci qui marque la spécificité du toponyme.

Exemple : *La Tafna, Les Andalouses, Les Trois Marabouts...*

-Adverbes et locutions adverbiales (mot ou groupe de mots figés formant une unité de sens et servant à marquer le rapport entre deux mots). En toponymie, les prépositions et adverbes tels que : à, de, vers, sur, près de...sont inclus parfois dans le générique des noms de lieu.

Exemple : *Tigzirt-sur-mer*

Toutes ces précisions concernant la composition des noms de lieux nous montrent à quel point ces derniers sont des éléments onomastiques qui méritent une attention particulière car recelant des informations fort intéressantes non seulement en ce qui concerne le lieu lui-même mais aussi,

l'histoire de sa création linguistique, culturelle, politique et également de son évolution et de son devenir linguistique au cours des époques et des événements. Ainsi, même lorsque la dénomination n'a pas changé d'une époque à une autre, on peut observer des différences concernant la conformation aux règles de la majuscule, du trait d'union, du genre ou du nombre. La principale constatation est liée au fait que si les différentes règles onomastiques relatives à la langue française ne sont pas scrupuleusement respectées, c'est que d'une part, après 1962, le français n'est plus qu'une langue étrangère et que d'autre part, pour les toponymes, il n'est plus question de nommer en français mais seulement de transcrire en caractères latins, ce qui n'implique pas un respect absolu des règles de l'écrit mais seulement des codifications phonétiques.

CHAPITRE III

TOPONYMIE ET TRADUCTION

Dans le cadre de cette recherche, les toponymes constituent le corpus choisi dans le but d'en étudier la/les traduction(s). Ainsi, notre intention est-elle d'observer et d'examiner sinon les entraves du moins les complications rencontrées dans le passage d'une langue à une autre, dans la réalisation à travers une dénomination-renomination¹²⁹ des lieux.

Mais avant de nous pencher sur cette question, il nous faut revenir sur la notion même de traduction, sur la particularité traductive en matière de redénomination de l'espace dans une langue 2, des significations liées à cet acte linguistique de baptisation/ rebaptisation. En effet, pour Thierry Grass, « *si la traduction des toponymes étrangers ou exonymes tend souvent à une appropriation, leur dénomination se teint d'idéologie à l'encontre de toute systématique, au hasard des alliances, de ce qui est sensé être « politiquement correct » ou, au contraire, des inimitiés géopolitiques.* » (Grass : 2006).

On peut même dire que le toponyme est « *le miroir des sentiments* » relatifs à l'espace, car comme le signale Dorion (2000 :4) « *un toponyme est rarement insignifiant. Il est toujours porteur d'un message de nature factuelle ou symbolique* » Ainsi, entre une dénomination et une redénomination ou plus spécifiquement entre l'endonyme et son (ses) exonyme(s), il y a nécessairement l'aspect traductif qui entre en jeu. Ceci nous amène à nous poser la question de savoir en quoi consiste la traduction des noms de lieu ou pour être plus précis :

-s'agissant des noms propres et plus spécifiquement des toponymes, qu'est-ce que traduire ?

-est-il nécessaire et toujours possible de traduire et le cas échéant comment traduire les toponymes ?

-comment les toponymes ont été effectivement donnés durant la colonisation et comment ils ont été traduits au lendemain de l'indépendance en Algérie ?

¹²⁹ Le passage de la dénomination à la renomination, prétendue traduction aboutit très souvent à un nouveau toponyme dans une autre langue et qui n'a rien à voir avec le précédent, ni sur le plan phonétique ni sur le plan sémantique ou symbolique !

-La règle première en matière de traduction : celle de la fidélité, en particulier, a-t-elle été respectée ?

-Un rapide retour sur l'histoire de la traduction, nous apprend, en effet, que la traduction n'est pas une pratique récente. C'est même, selon Claude Hagège, « *le deuxième plus vieux métier du monde* » (Hagège : 2012). Et que cette pratique remonte selon les spécialistes, au moins au troisième millénaire avant l'ère grégorienne !

- Les romains ont traduit les textes grecs qui ont été traduits par les arabes... toutes les civilisations qui se sont succédées ont eu recours à la traduction !

- Le XXe siècle a été, le temps des questionnements sur la traduction. Tant sur le plan de la théorie que sur celui du produit fini. Nous observons que, du fait de la quantité et de la diversité des traductions, deux approches se contredisent ou plutôt se font face et se complètent à la fois.

A la fois technique (elle est régie par des figures imposées) et artistique (le traducteur est aussi un écrivain), la traduction a concerné quasiment tous les domaines. Elle s'est développée au fil des siècles pour devenir une véritable discipline, avec ses théories contradictoires, ses procédés et ses techniques.

Après ce bref rappel, nous tenterons, dans un premier temps, de définir l'acte de traduction, le rôle du traducteur, et les différents procédés de traduction, puis nous reviendrons sur la traduction des toponymes, plus précisément.

III-1 Qu'est-ce que traduire ?

Il est communément reconnu que l'activité et le résultat de la traduction sont liés au processus de « *faire passer un texte d'une langue à une autre* » (Guillemin-Flescher 1997 : 824).

Du latin 'traducere' : traduire consiste selon le dictionnaire Hachette encyclopédique (1998) à « *faire passer d'une langue dans une autre en visant à l'équivalence entre l'énoncé original et l'énoncé obtenu.* »

Pour Claude Tatilon, « *traduire c'est avant tout se mettre au service de ses futurs lecteurs et fabriquer à leur intention un équivalent du texte de départ :*

soit, d'abord un texte qui livre avec le moins de distorsion possible, toute l'information contenue dans celui d'origine » (Tatillon : 1986 :15)

Traduire, c'est donc tout simplement faire passer un texte d'une langue, appelée communément langue-source à une autre, appelée généralement 'langue-cible'. Le texte initial appelé 'texte de départ' ou 'texte-source', selon les auteurs, donne naissance, après le processus de traduction à un 'texte d'arrivée', ou 'texte-cible'.

Quant à l'acte traductif, les avis sont partagés :

-D'un côté, est prônée une certaine critique qualitative des produits de la traduction, qui « *se donne pour objectif de définir les critères d'une traduction de qualité* » (Guillemin-Flescher : 2010). Cette approche « *évaluative* » de la traduction qui selon, Benjamin (1971), ou encore Berman (1995 et 1984) est basée essentiellement sur les critères de qualité du texte construit, prend le pas sur la recherche d'une approche *scientifique* de la traduction.

- D'un autre côté, est donc préconisée une approche « *scientifique* » de la traduction qui, elle, « *s'appuie (rait) sur des ensembles de textes traduits et (qui) cherche (rait) à définir les constantes dans la pratique des traducteurs* » (Berman ; 1995 : 62).

Cette seconde approche, plus neutre se veut alors « *déductive et non prescriptive* » (Guillemin-Flescher : 2010). C'est cet aspect définitoire qui est mis en avant dans le cadre de la linguistique, et notamment de la linguistique contrastive comme le soulignent, entre autres, Jean-Claude Chevalier et Marie-France Delport(1995)¹³⁰ ou encore Jacqueline Guillemin-Flescher, qui s'inscrivent tout deux dans cette démarche.

-Aujourd'hui, au XXI^{ème} siècle, avec la mondialisation et son corollaire le plurilinguisme, plus que jamais la traduction est une pratique incontournable !

¹³⁰ Jean-Claude Chevalier et Marie-France Delport(1995) « Problèmes linguistiques de la traduction. L'horlogerie de Saint Jérôme. » Paris.L'Harmattan.220 pages

Dans ce contexte d'éclatement des frontières et de brassage de populations, à l'instar d'Umberto Eco qui déclare en 2007 que «la langue de l'Europe, c'est la traduction»¹³¹, nous estimons que la traduction fait désormais partie de la vie quotidienne, en tant que moyen de communication universelle. En effet, la traduction est le moyen le plus économique pour la circulation des idées et les informations qui nous parviennent quotidiennement et qui le sont le plus souvent par le biais de traductions.¹³²

Cependant, si la traduction est le moyen le plus logique pour parvenir aux informations, elle nécessite dans certains contextes, des qualités particulières. Et contrairement à ce que l'on pourrait penser, on ne s'improvise pas 'traducteur' naturellement du fait de la connaissance de deux ou plusieurs langues!

La traduction est, en effet, un exercice avant tout 'didactique'. Pour Delisle c'est « *un exercice de transfert inter linguistique pratiqué en didactique des langues et dont la finalité est l'acquisition des langues.* » (2005 :49) Rappelons à ce propos que la traduction a été l'une des premières méthodologies de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères dont les exercices- phares sont principalement : la version et le thème.

Néanmoins lorsqu'il s'agit de réaliser des traductions pour les mettre à disposition du grand public, tout en respectant ' *l'esprit et la lettre*', l'entreprise peut s'avérer particulièrement périlleuse quand le mode (procédé) n'est pas approprié ! Cette entreprise de traduction, régulière ou exceptionnelle, notamment en ce qui concerne les toponymes, a été à l'origine de nombreuses translations facheuses ! Les traductologues parlant des 'mauvaises' traductions, les qualifient d'infidèles¹³³ et même parfois de volontairement inexacts tant le résultat, dans certains cas, peut être matière à polémique! On peut dire, en tout cas, que la traduction n'est jamais innocente, « *aucune*

¹³¹ Eco, Umberto (2007). « Dire la même chose : Expériences de traduction » Grasset.

¹³² D'où l'engouement pour les filières de traduction et plus globalement pour l'apprentissage des langues étrangères.

¹³³ Mounin, Georges (1994) « les belles infidèles ».Éditeur Presses Universitaires du Septentrion. 109 p

traduction ne l'est d'ailleurs car tant l'original que le texte d'arrivée se situent dans un champ de forces idéologiques et de tensions socio-historiques » (Bouce, 2003 :89)¹³⁴.

Ainsi, comme le signale de nombreuses études, la fidélité au texte source n'est-elle jamais totale. Peut-on, d'ailleurs affirmer que c'est ce qui est recherché ? Quoiqu'il en soit, il est reconnu qu'elle résulte, le plus souvent de la prise de position du traducteur, dans le meilleur des cas de l'aménagement de la langue. Parfois, les lacunes et les incompréhensions dans l'activité traduisante pourraient aisément être comblées mais elles sont souvent laissées à dessein pour les raisons que nous avons maintes fois évoquées. On peut même dire que, dans certains cas, ces imperfections sont délibérément créées. Dans ce type de contexte, la traduction ne se bornera donc pas alors à une simple transposition de mots équivalents en L1 et L2 mais place le traducteur dans une situation d'antagonisme où langue source et langue cible s'opposent et se contestent.

Ainsi, le traducteur s'il cherche l'objectivité, aura-t-il à jouer de multiples rôles entre deux locuteurs sourds et que tout oppose. C'est exactement le cas de la situation que nous traitons dans le cadre de la traduction des toponymes algériens et c'est ce que Mounin explique dans la déclaration suivante : « *la traduction est une méta-communication qui passe par la médiation de la subjectivité du traducteur qui dès lors fait figure d'interprète à tous les sens du mot* ». ((Mounin ; 1963 :232). Nous retenons de cette affirmation que le toponymiste¹³⁵ est un interprète appelé à prendre des choix parfois subjectifs dans la traduction des toponymes !

¹³⁴ Bouce, Paul .Gabriel (2003) Les deux premières traductions françaises de Gulliver's Travels. In : La traduction romanesque au XVIIIè siècle, Paris : harras Cedex, Artois Presse Université.

¹³⁵ Ou celui qui s'occupe de nommer les lieux

III -2. Méthodes et procédés de traduction.

Traduire est donc l'acte qui consiste à transférer, de la meilleure façon possible, de l'information d'une langue de départ vers une langue d'arrivée. Les moyens de le faire sont multiples et divers.

Concernant la terminologie relative à ces moyens traductionnels, il est souvent fait état de la différence entre une méthode, une technique ou un procédé de traduction.

En général, on parle de méthode quand la traduction considère le texte entier à traduire, alors que le procédé concernera la traduction au cas par cas à l'intérieur d'un même texte, en fonction des éléments verbaux ponctuels à traduire. (Ballard : 2006 :117)

Les procédés de traduction présentent un intérêt fondamental car ils constituent un des outils pour l'appréhension du sens du texte de départ et le moyen par lequel le traducteur reformule ce sens dans la langue d'arrivée en tenant compte des moyens linguistiques disponibles, du destinataire du texte et de la fonction que cette formulation aura dans la culture réceptrice.

La connaissance et la maîtrise des divers procédés de traduction qui constituent, selon Gladys Gonzalez (2003)¹³⁶ la base de la compétence technique du traducteur permettent à ce dernier d'utiliser au maximum les ressources de la langue d'arrivée et de garantir des résultats conformes aux attentes du lecteur. Cela sous-entend que certains procédés de traduction conviennent mieux que d'autres à un texte, un écrit, une expression, ou tout simplement une dénomination.

Pour comprendre la complexité de l'acte traductif, un bref aperçu des différents procédés s'impose. L'essentiel de ce chapitre reprend les

¹³⁶ Gladys Gonzalez 2003 : L'équivalence en traduction juridique: Analyse des traductions au sein de l'Accord de libre-échange Nord-Américain (ALENA)
theses.ulaval.ca/archimede/fichiers/21362/ch05.html. Consulté le 01 avril 2017.

éclaircissements et autres précisions de Vinay et Darbelnet(1958) qui classent ces procédés, en deux groupes :

- les procédés de traduction directe ou littérale
- les procédés de traduction oblique ou indirecte ou non littérale.

Alors que Les procédés de traduction directe sont utilisés lorsque le message de départ se transpose facilement dans la langue d'arrivée. Ce qui signifie qu'elles fonctionnent pareillement tant sur le plan construction que conceptuel .Les procédés de traduction oblique, quant à eux, sont nécessaires lorsque la langue de départ et la langue d'arrivée ne sont pas comparables structurellement ou conceptuellement.C'est ce que Vinay et Darbelnet appellent « *parallélisme structural et parallélisme métalinguistique* » (1958). Les procédés obliques servent donc à trouver des techniques de remplacement, à divers degrés, des parties du discours lorsque cela s'avère nécessaire.

Les procédés de traduction directe, à l'exception de la traduction littérale dite idiomatique, engendrent des textes orientés vers la langue et la culture de départ, alors que les procédés de traduction oblique permettent de produire des textes orientés vers la langue et la culture d'arrivée. Cette notion de procédés de traduction que d'autres ont repris à leur compte, a été introduite par Vinay et Darbelnet en 1958. La taxinomie de Vinay et Darbelnet propose sept catégories de procédés de traduction pour la traduction générale.

Vieillis et souvent contestés, ces procédés constituent, néanmoins, même de nos jours, une sorte de cadre méthodologique convenant, quant au fond, à presque n'importe quelle combinaison de langues (Guțu : 2007). Dans un ordre de difficultés croissant, ces procédés sont : l'emprunt, le calque, la traduction littérale, la transposition, la modulation, l'équivalence, l'adaptation.L'ordre de

difficulté est établi selon qu'il s'agit de procédés de traduction directe ou oblique.¹³⁷

III--2-1. L'emprunt

L'emprunt est considéré par Vinay et Darbelnet comme le plus simple des procédés de traduction. Il consiste à utiliser un mot ou une expression du texte source dans le texte cible. L'emprunt se note généralement en italique. Il s'agit en fait de reproduire telle quelle une expression du texte original. En ce sens, c'est une technique de traduction qui ne traduit pas. L'emprunt peut-être lexical, syntaxique ou sémantique.

L'emprunt lexical est le plus facile à reconnaître. Comme son nom l'indique, il consiste à emprunter ou à utiliser, dans la langue d'arrivée, un terme qui est étranger à celle-ci, un terme de la langue de départ.

Exemple: Les tlemcéniennes se marient en *Kaftan*, portent la *chéchia* et le *zerouf*¹³⁸

L'emprunt syntaxique est également facile à reconnaître. Il s'agit en fait d'une forme syntaxique propre à une langue étrangère.

Comme par exemple l'expression parfois utilisée au Québec :

La personne que je sors avec (français québécois), au lieu de :

La personne avec laquelle je sors (français standard).

L'emprunt sémantique, quant à lui, consiste à attribuer un nouveau sens à un mot existant déjà dans une langue.

Ainsi, le verbe français *réaliser* (effectuer, accomplir) est souvent employé avec le sens du verbe anglais *to realize* (se rendre compte, comprendre). De même que le terme espagnol *panel*, qui désigne un panneau de bois, ou autre

¹³⁷ Nous reprenons dans ce qui suit une synthèse des 7 procédés que Vinay et Darbelnet explicitent longuement dans leur ouvrage intitulé *Stylistique comparée du français et de l'anglais*. (1958)

¹³⁸ *Kaftan*, *chéchia*, *zerouf* Sont des éléments (vêtements, bijoux, accessoires) traditionnels incontournables de la tenue vestimentaire de la mariée à Tlemcen.

matériau, a évolué dans le sens du mot anglais *panel* qui désigne un groupe d'individus réunis à une fin précise.

III-2-2. Le calque

Le calque est un cas d'emprunt plus fréquemment usité. L'idée du calque comme genre particulier de l'emprunt est élaborée par Louis Deroy¹³⁹ (1980: 215) Les traducteurs en recourant au calque lexical ou syntaxique en cas d'impossibilité de trouver l'équivalent, usent d'un néologisme puisé dans la langue cible en adoptant la structure de la langue source.

Dans le premier cas, on garde le syntagme de la langue de départ tout en traduisant chaque mot littéralement. Le résultat est la création d'une nouvelle expression calquée sur l'expression de la langue source. Les exemples, le plus souvent proposés pour illustrer ce procédé de calque est:

- l'expression anglaise *skyscraper* traduit en français *gratte-ciel*.

- l'expression française *Lune de miel* traduite en arabe: شهر العسل

Vinay et Darbelnet proposent aussi le cas de l'expression française *Compliments de la saison* construite à partir de l'anglais *Season's Greetings*.

Au plan syntaxique, le calque élabore et introduit une nouvelle construction. L'exemple donné par Vinay et Darbelnet est l'expression française *science-fiction*¹⁴⁰ calquée sur la formule anglaise *science fiction*. Il est à noter que les prononciations diffèrent d'une langue à l'autre.

Tout comme l'emprunt, le calque réussit souvent à s'introduire dans la langue d'arrivée dans des contextes linguistiques, sociolinguistiques et communicationnels très différents. Parfois il existe bien des termes équivalents en langue cible, pourtant celle-ci leur préfère des constructions issues de la langue source.

La construction française '*thérapie occupationnelle* 'est issue de l'anglais *occupational therapy*. Pourtant il existe deux termes *ergothérapie* et

¹³⁹ Deroy, Louis. (1980). L'Emprunt linguistique. Paris: Société d'Édition Les Belles Lettres.

¹⁴⁰ Avec une prononciation française différente de la prononciation anglaise !

réadaptation par le travail, qui sont les équivalents terminologiques les plus couramment employés par les services hospitaliers et sociaux. De nombreux exemples de traduction d'expressions de tous genres (dont certains toponymes) sont le résultat de ce procédé.

Port-aux-Poules / مرسى الحجاج / *Marsat El (Ha)djadj*

*Rio Salado*¹⁴¹ / المالح / *Oued .El Malah*

Source Blanche / عين البيضاء / *Ain Beida*

Dans le cas des toponymes et plus fréquemment des odonymes, nous avons observé que ce procédé du calque en général usité pour simplifier la recherche de l'équivalent peut en effet aboutir à l'adoption de terme qui dévie du sens originel. L'odonyme ci-dessous en est un exemple

Exemple : La localité '*Pierre Duchat*' : qui a donné le calque en arabe: حجرة القط

Il est plus probable que la dénomination française, anthroponyme composé du prénom 'Pierre ' et du patronyme 'Duchat'est devenue, par inadvertance ou manque d'information, une expression commune « *pierre du chat* » à laquelle d'ailleurs, il sera vite accolé l'article défini 'la' .

Le calque est donc un des moyens de création lexicale (une tâche qui relève du travail des lexicographes et non de celui des traducteurs.)Toutefois, si on n'y prend pas garde, notamment dans le cas des toponymes, l'expression ou le terme généré en langue cible par le biais du calque peut aboutir à un quiproquo.

III-2-3. La traduction littérale

Appelée aussi traduction métaphrastique, ou métaphore, ou encore équivalence formelle, la traduction littérale qui est pour le TLF¹⁴² « conforme à

¹⁴¹ Rivière Salée

¹⁴² Trésor de la Langue Française

la lettre, au mot à mot du texte »¹⁴³. La réexpression mot à mot du texte de départ doit aboutir à un texte correct, dans la langue cible.

Les versions obtenues littéralement peuvent être acceptables ou non acceptables. Selon Vinay et Darbelnet (1980), la traduction littérale n'est possible que lorsque les langues de départ et d'arrivée sont proches culturellement.

La traduction littérale n'est donc qualifiée d'acceptable que si le texte traduit garde la même syntaxe, le même sens et le même style que le texte d'origine. Elle est inacceptable lorsque son utilisation aboutit à un texte qui n'a pas de sens ou qui en modifie le sens, dont la structure n'est pas conforme à celle de la langue d'arrivée, dont le niveau de langue parfois ne correspond pas précisément à celui de la langue de départ.

La traduction mot à mot ou encore désignée par le terme de transcodage, ne peut se faire que dans le cas où les termes ont un sens équivalent tant sur le plan de la langue que sur celui du discours.

Les seuls termes pouvant être transcodés sont des termes qui ont des équivalences permanentes, tels les chiffres, lorsqu'ils désignent des quantités, les noms propres et les termes techniques.

La traduction littérale est évidemment le procédé le plus usité dans le cadre des toponymes. Néanmoins lorsque le transcodage n'est pas possible, d'autres moyens doivent être utilisés, par exemple ; La démarche interprétative du sens du NP ou de l'expression dénomminative.

Dans ce cas, si on considère la traduction comme une démarche par laquelle le traducteur cherche à rendre l'esprit plutôt que la lettre du texte de départ, le mot à mot est souvent perçue, d'ailleurs, comme un énoncé (volontairement ou non) moins valorisant que l'expression initiale. Mais on admet que la

¹⁴³ Le Trésor de La langue Française(TLF) cité par Gottesman Catherine, « Quelques réflexions sur la traduction littérale », *Ela. Études de linguistique appliquée*, 1/2006 (n° 141), p. 95-106.: <http://www.cairn.info/revue-ela-2006-1-page-95.htm>.consulté le 18/08/2016

traduction littérale est possible lorsqu'il y a correspondance mot à mot dans les deux langues en présence.

Vinay, et Darbelnet reconnaissent toutefois que le problème de la traduction littérale, est qu'elle réunit « à la fois les défauts du mot à mot, ceux du calque et de l'emprunt, et cela à plusieurs niveaux : syntaxique (structure de la phrase), stylistique (agencement des mots), lexical (calque des mots) ». (Vinay, et Darbelnet:1958).

S'agissant des noms géographiques, le transcodage est considéré comme une des techniques les plus usitées pour leur traduction notamment ceux qui sont des génériques ou constitués de génériques.

La tentation est grande dans de nombreux cas, de transcoder, de traduire littéralement. C'est une tendance à laquelle n'ont pas toujours su résister les préposés à la rebaptisation, sans discernement, en langue arabe des noms de lieux antérieurs à l'indépendance en Algérie !

Pour de nombreux toponymes la traduction littérale va de soi ! Exemples:

Allée Des Pins (arbre) => ممر الصنوبر.

Ce qui n'est pas précisément le cas des exemples ci-dessous :

- *Cité Des Oliviers*.(arbre)=>.traduit (olives) حي الزيتون au lieu de شجار الزيتون

Lotissement Les Amandiers (arbre) =>.traduit (amandes). أشجار اللوز au lieu de شجرة اللوز

-*Cité Les Cerisiers* (arbre) => traduit (cerises) حي الكرز au lieu de أشجار الكرز

Dans les toponymes ci-dessus, ayant utilisé la partie (fruit) pour le tout (plantation==>حقل), dans ce cas, il s'agit plutôt du procédé de modulation que nous évoquerons plus loin. Il faut néanmoins reconnaître qu'en arabe la précision de (شجرة) n'est pas nécessaire. On utilise indifféremment les termes : الصنوبر - الزيتون - اللوز - الكرز aussi bien pour l'arbre que pour le fruit. De nombreux autres cas entrent dans ce type de procédé lors de la traduction des toponymes.

III-2-4. La transposition

Pour Vinay et Darbelnet, la transposition est le procédé qui consiste à passer d'une catégorie grammaticale à une autre sans que le sens du texte ne change. Cette technique engendrant une modification de la structure grammaticale de départ est aisément observée dans les deux exemples que proposent Vinay et Darbelnet, :

1/ The President thinks that (phrase verbale)

=> Selon le Président (locution adverbiale)

=> ويعتقد الرئيس ذلك

2/ Quelle heure est-il ? (phrase verbale)

=> What time is it? (Phrase verbale)

=> كم الساعة؟ (phrase nominale)

C'est ce que nous avons relevé dans les exemples des odonymes suivants :

-Cité Bel air (adjectif+substantif) => حي الهواء الجميل (substantif+adjectif)

-Cité Beau Séjour (adjectif+substantif) => حي الإقامة الجميلة (substantif+adj.)

Ces phrases ont certes le même sens mais sont différentes sur le plan syntaxique et phrastique. La transposition, est donc imposée par la structure de la langue d'arrivée ou par la façon de dire dans cette langue. Dans les cas de transpositions ci-dessus, le substantif précède l'adjectif qualificatif au lieu de le suivre.

Vinay et Darbelnet accordent ainsi au procédé de la transposition « la caractéristique d'être un procédé qui s'opère sur les espèces grammaticales. Contrairement à la modulation, qui s'opère sur le plan de la pensée ». Pour montrer le rôle que jouent certaines espèces grammaticales en français, les deux théoriciens proposent la transposition inversée. « Par ce procédé, il est possible de rendre, par un verbe, ce qui dans le texte de départ, est rendu par un nom exprimant, en général, une action et non pas un état. La transposition

partage certaines caractéristiques avec la modulation. » De ce fait, il s'avère souvent difficile de distinguer l'un et l'autre procédé.

III-2-5. La modulation

Le procédé de modulation consiste selon Vinay et Darbelnet en « *une modification de la forme du texte sur le plan sémantique ou de perspective* ». La modulation est utilisée afin que le message traduit soit conforme aux usages de la langue d'arrivée. Tout comme la transposition, elle peut être optionnelle ou obligatoire. Pour Vinay et Darbelnet, la notion d'obligation est déterminée « *par la fréquence dans l'emploi, par le degré d'acceptation de l'usage, et la lexicalisation c'est-à-dire l'inclusion du terme dans les dictionnaires.* »

Normalement, ce sont des éléments que tout traducteur reconnaît. D'après Vinay et Darbelnet, si la transcription est imposée par la structure de la L1, « *la modulation a pour principale fonction d'agir sur les catégories de la pensée.* » ,ils conviennent néanmoins « *qu'un changement dans les catégories de la pensée peut entraîner un changement dans les espèces grammaticales.* »

Vinay et Darbelnet signalent plusieurs types de modulations entre le texte de départ et le texte d'arrivée :

« *-du général au particulier, la cause pour l'effet, l'abstrait pour le concret, la modulation explicative, la partie pour le tout ou une partie pour une autre, le moyen pour le résultat ou la substance pour l'objet, le renversement des termes, le contraire négativé.* »

A titre illustratif nous reprenons les exemples proposés par Vinay et Darbelnet (1958) :

-Passage de la voix active à la voix passive (ou vice-versa)

Only a miracle saved the world => Le monde n'a été sauvé que par un miracle.

-Passage d'une forme syntaxique à une autre

Don't make me laugh Laissez-moi rire /ne me fais pas rire

- Changement de symbole :

He earns an honest dollar (en anglais: argent)

Il gagne honnêtement sa croûte (en français : nourriture)

انه يكسب العيش الشريف (en arabe : honneur)

- La modulation est une expression que l'usage a figée et convertie en expressions idiomatiques ou clichés.

Enfin, on rappellera que les traductologues considèrent que l'emploi de la modulation, notamment la modulation explicative, exige souvent le recours à l'ajout et à l'étoffement. Ces deux stratégies de traduction consistent à ajouter des éléments qui aident à rendre un texte plus clair ou plus précis dans la langue d'arrivée. (Vinay, et Darbelnet:1958).

III-2-6. L'équivalence

L'équivalence est un autre procédé par lequel est traduite une réalité équivalente exprimée par une formule entièrement différente. Cette technique peut être utilisée pour traduire des noms d'institutions, des interjections, des expressions toutes faites ou des proverbes.

Exemple:

1/ *Ce n'est pas toujours rose !* (en français)

=> يوم ليك و يوم عليك (en arabe)

=> *Christmas comes but once a year!* (en anglais)

2/*La Mer Méditerranée* (en français)

=> البحر الأبيض المتوسط (en arabe)

=> *the Mediterranean Sea* (en anglais)

L'équivalence notamment fonctionnelle, est l'un des moyens utilisés pour traduire des notions ou des réalités de la langue source qui ne correspondent à aucune expression de la langue cible.

Le procédé de l'équivalence a été parfois employé pour traduire des toponymes mais il peut aussi s'avérer délicat dans le cas d'une compétence linguistique et culturelle approximative. Chose qui a souvent été signalée tant

par les spécialistes que par des amateurs ¹⁴⁴s'intéressant aux noms propres de lieux. En ce qui concerne les éléments de notre corpus, nous avons remarqué que l'équivalence ne constitue pas toujours le procédé le plus fiable pour les dénominations des lieux.¹⁴⁵

III-2-7. L'adaptation

Appelée substitution culturelle ou équivalent culturel, le procédé de l'adaptation, consiste à remplacer un élément culturel du texte original par un autre, plus adapté à la culture de la langue cible. Ceci permet de rendre le texte plus compréhensible.

Exemple: baseball ⇒ football.

L'adaptation est utilisée lorsque la possibilité de traduire touche à ses limites. C'est le cas de nombreux génériques d'odonymes et qui n'ont pas d'équivalents dans la langue cible.(hai,douar,blad,guelta, oued, bordj,hammam,...). Selon Jean René Ladmiral, l'adaptation :

« Désigne moins un procédé de traduction qu'elle n'en indique les limites, elle concerne beaucoup plus les cas limites de la quasi-intraduisibilité, là où la réalité à laquelle se réfère le message-source n'existe pas pour la culture-cible. Mais dans la pratique, l'adaptation représente aussi une action volontaire du traducteur qui transforme des éléments du texte source, y ajoute ou omet d'autres, dans le but d'agir sur les utilisateurs-cibles. » (René Ladmiral, 1994),

L'examen de nombreuses traductions de noms de lieux montre que le domaine toponymique est un domaine où la traduction atteint souvent la limite de son adaptation. Le caractère socioculturel du toponyme, montre que les

¹⁴⁴ Il existe de nombreux blogs qui s'intéressent à cette thématique de la traduction des noms de lieux.

¹⁴⁵ Nous reviendrons sur cette question dans la deuxième partie de ce travail.

situations décrites ne sont pas toujours équivalentes ou encore qu'elles n'existent pas dans la culture cible.

L'exemple que nous citons précédemment : *Lotissement les Dahlias* (les dahlias ne signifiant pas en arabe vigne/ vignoble : الدلي) montre que l'on se contente le plus souvent de la solution la plus facile qui n'est pas forcément la plus juste ! Ici, par ignorance, c'est la transcription qui a prévalu et qui a ensuite été traduite littéralement , prenant non le sens de 'dahlia' (fleur) mais celui de 'الدلي' (vignoble) ! Ce type de décalage a souvent été signalé par les chercheurs en toponymie.

III-2-8-L'explicitation

L'explicitation consiste à apporter des précisions dans le texte de la langue cible, soit par la collocation qui est l'utilisation d'une suite de mots habituellement utilisés ensemble dans la langue cible, soit par la compensation qui consiste à ne pas rendre une allusion ou une connotation dans une partie du texte mais à la compenser en la faisant apparaître plus loin. La longueur de l'explicitation (collocation ou compensation) est une caractéristique traductive qui ne permet pas son usage en matière toponymique.

La connaissance des divers procédés de traduction constitue donc la base de la compétence technique du traducteur. Celui-ci doit donc connaître les procédés qui lui permettent d'abord de saisir la portée du texte source, de saisir le sens de ce texte et, enfin de réexprimer cette portée et ce sens dans le texte d'arrivée, selon les normes du système linguistique de la langue et les usages de la culture cible. La connaissance de ces divers procédés ne semble pas ,dans le contexte toponymique relever des compétences premières et obligatoires du 'toponymiste'¹⁴⁶,

En définitive, on peut dire que les caractéristiques du domaine onomastique et plus spécifiquement toponomastique ne permettent pas toujours de trouver les

¹⁴⁶ Nous désignons par ce terme, toute personne ayant en charge de proposer des noms de lieux

équivalences qui soient les plus fidèles et les mieux adaptées au lieu concerné, à la culture, à la situation, à l'intention et à la langue en question !

Enfin, bien que la taxinomie de J.-P. Vinay et J. Darbelnet soit la plus connue, d'autres auteurs tels que Michel Ballard, Hélène Chuquet, Michel Paillard,¹⁴⁷ etc. ont proposé d'autres procédés de traduction tels l'explicitation, la transcription et la translittération. Néanmoins, si l'explicitation est une technique inexploitée et peu pratique, la transcription et la translittération sont, par contre, les deux procédés les plus usités en toponymie.

III-2-9 la transcription et la translittération

Si le procédé de l'explicitation semble difficilement applicable dans le cas des toponymes qui ont la caractéristique d'être courts et concis, par contre celui de la transcription et celui de la translittération sont largement exploités en onomastique et plus spécifiquement en toponymie. De quoi s'agit-il précisément, car le risque est grand de les confondre ?

Alors que la transcription consiste à substituer à chaque phonème¹⁴⁸ ou à chaque son¹⁴⁹ d'une langue, un graphème ou un groupe de graphèmes d'un système d'écriture, et dépend donc de la langue cible : indépendamment de la prononciation,

« Un unique phonème pouvant correspondre à différents graphèmes suivant la langue considérée tandis que la translittération consiste à substituer à chaque graphème d'un système d'écriture un autre graphème ou un groupe de graphèmes d'un autre système d'écriture, »
(Saadane et Semmar : 2010),

la translittération dépend plutôt du système d'écriture cible. Il faut souligner qu'elle se borne à latiniser (romaniser)¹⁵⁰ une écriture non latine mais qu'elle

¹⁴⁷ Chuquet, Hélène et Paillard, Michel (1987) « Approche linguistique des problèmes de traduction anglais-français. ». Editions OPHRYS, 451 pages

¹⁴⁸ (on parle alors de transcription phonologique)

¹⁴⁹ (Transcription phonétique)

¹⁵⁰ Utilisation de l'alphabet latin

n'est cependant pas une traduction¹⁵¹. La translittération est surtout utilisée par les bibliothèques ou pour le traitement informatique de données textuelles.

Quand un utilisateur effectue une recherche ou examine des contenus, la translittération permet de retrouver l'information écrite dans un alphabet différent et la duplique dans le système d'écriture de l'utilisateur. La translittération permet aussi d'utiliser un clavier dans un alphabet pour écrire un texte dans un autre alphabet. Par exemple, il est possible grâce à cette technique d'utiliser un clavier azerty pour taper du texte en arabe sans avoir nécessairement les signes alphabétiques arabes.

Ceci dit, Rodinson met néanmoins, en garde contre l'emploi incontrôlé de ce type de procédé, « *Il est clair cependant que, si chacun se fie à ce qu'il croit entendre, si chacun rend à son idée des sons d'une autre langue, on aboutira à l'anarchie des transcriptions et des translittérations et à l'incompréhension.* » (Rodinson :1964 :1). C'est pourtant ce qui se produit quand le processus de translittération a été réalisé dans la précipitation ou sans se conformer scrupuleusement aux règles phonétiques des langues source et cible. Pour éviter l'emploi d'une translittération irréfléchie, les spécialistes pensent que le recours à la systématisation est devenu inévitable car « *Toute systématisation s'efforce de fuir l'équivoque. Or, si l'on veut éviter l'équivoque, on aboutit fatalement à la règle : un seul signe pour un seul phonème (transcription) ou un seul signe pour un seul signe (translittération).* », (Rodinson ;1964 : 3)

Ainsi, à l'occasion de la Conférence de Copenhague, de nombreux linguistes ont insisté sur la nécessité d'arriver à établir des principes clairs par le biais de la systématisation. Ils ont aussi notamment souligné « *la différence fondamentale entre translittération et transcription dont on n'avait pas suffisamment conscience auparavant* » (Conférence de Copenhague, Avril 1925)¹⁵²

¹⁵¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Transcription_et_translitt%C3%A9ration . Consulté le 02/02/2017

¹⁵² Transcription phonétique et translittération, propositions établies par la Conférence tenue à Copenhague en avril 1925. Oxford, Clarendon Press, 1926. Cf. L. Ščerba, Notes sur la transcription phonétique à l'occasion des propositions de la Conférence de Copenhague de 1925, Bulletin de la

En ce qui concerne les toponymes, les procédés de transcription et de translittération sont, en effet, l'un et l'autre indifféremment et habituellement usités avec plus ou moins de succès. Il arrive qu'ils puissent parfois aboutir à des résultats qui ne concordent pas exactement.

En guise de conclusion à ces précisions concernant la translittération/transcription, plus particulièrement relatives à la translittération de l'arabe, où même si des progrès ont été réalisés, beaucoup reste à faire selon les experts rompus à ce genre d'exercices. En ce sens, nous tenons à rapporter une information relative à un projet ingénieux de réforme de la graphie arabe signalée¹⁵³, en 1964, par Rodinson¹⁵⁴ dans un de ses travaux, en ces termes :

« En 1955, Mr Yahya Boutémène de Tlemcen envoyait à l'AFNOR un projet qui consistait plutôt en une réforme de l'écriture arabe, projet qu'il avait fait breveter en 1954. Ce projet, original et intéressant, consistait en fait à transformer les lettres arabes à l'image des lettres latines, les séparant les unes des autres et donnant à chacune une forme constante en toute position. Cela réduisait de façon considérable le nombre des signes typographiques nécessaires pour imprimer l'arabe. D'autre part, il donnait à chaque lettre une forme qui, tout en dérivant des formes arabes usuelles, suivait un canon de proportions analogue à celui des lettres latines. On voit qu'il ne s'agissait pas en vérité de translittération puisque le nouvel alphabet, avec tous les avantages qu'il

Société de linguistique de Paris, t. 29, 1929, n° 86, pp. 1-23. Le système adopté est aussi exposé dans le recueil de M. Heepe cité ci-dessus, pp. 28-30 Dans la même ligne, M. Cohen, Instructions pour les voyageurs. Instructions d'enquête linguistique, Paris, Institut d'Ethnologie, 1928 ; 2e éd., 1950. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-bbf-1964-01-0023a.jpg>. consulté le 11/01/2017

¹⁵³ Information relative au projet concernant la translittération de la langue arabe de Mr Yahya Boutemène, Algérie, 1955 reposant sur le principe du caractère unique par lettre.

¹⁵⁴ Rodinson, Maxime.(1964), « Les principes de la translittération, la translittération de l'arabe et la nouvelle norme de l'ISO ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 1964, n° 1, p. 1-24

pouvait présenter sur l'ancien, devait, comme celui-ci, être translittéré en écriture latine » (Rodinson : 1964 :20).

Même si le projet de Monsieur Boutémène n'a pas pu être, à ce moment-là, concrétisé, il n'en demeure pas moins que ces questions interpellent les experts et que des solutions pourraient être proposées pour simplifier la translittération dans le cadre de la langue arabe.

III-3 Entre traductibilité et adaptabilité des toponymes.

Quel que soit les entraves, toute la difficulté du passage du toponyme d'une langue à une autre réside dans le fait que les noms de lieux sont essentiellement des noms propres, or, selon Ballard « *les noms propres sont fortement motivés* » (2001 :92). Plus que de simples « *désignateurs rigides* », ces noms propres sont néanmoins des condensés d'informations, des noms à forte « *densité onomastique* » (2001 :93). Mais c'est aussi cette densité qui empêche d'aboutir à une traduction fidèle. Pour El Khoury, « *la déperdition est souvent inévitable compte tenu du fait que ces noms propres demeurent sémantiquement opaques pour le traducteur* » (Tatiana El Khoury 2011 :88)

André Périgotier, quant à lui, met en garde contre l'excès de zèle des toponymistes peu aguerris aux pratiques traductives plus précisément, contre « *le risque d'altération du toponyme, déformé par une transcription erronée, une adaptation phonétique, voire une francisation abusive* » (Périgotier, 2006 :2)

On peut observer ainsi que le degré d'altération lors du transfert traductionnel des toponymes est certes lié aux contraintes linguistiques, socioculturels mais aussi à la volonté ou non d'aboutir à un transfert exact et respectueux de la forme, du sens et des objectifs initiaux de la désignation. Nous observons ce type d'altérations regrettables dans de nombreux cas de dénominations françaises de toponymes faites, manifestement dans la précipitation, au lendemain de l'occupation française en Algérie. Il est à signaler que de

semblables pratiques se sont produites également dans le cas des toponymes français traduits en arabe après 1962.

Nous avons signalé le cas de *Pierre Duchat*, mais de nombreux autres exemples sont à relever.

En toute objectivité, on peut admettre que certaines transformations, dans les contextes que nous avons évoqués étaient inévitables. D'autre part, cette objectivité est liée à la faisabilité de traduire les noms propres, question que nous avons évoquée précédemment. Nous avons notamment signalé les positions des traductologues à ce propos. Néanmoins, à ce stade de notre étude, il est nécessaire de se poser la question relative à la traductibilité précisément des noms de lieux

III-3-1 : Les toponymes sont-ils traduisibles ?

S'agissant des noms de lieu, en général, les toponymistes s'intéressent le plus souvent à leur origine, leur évolution et leur signification. Leurs intérêts sont donc essentiellement d'ordre sémantique, sémiotique, historique, et/ou culturel. Toutefois, pour notre part, sans occulter ces divers aspects, nous intéressant plutôt à l'aspect graphique et phonique, notre objectif est avant tout de suivre les itinéraires dans le choix, l'usage et le mode de transfert de L1 à L2¹⁵⁵ des toponymes algériens. Nous nous intéressons plus particulièrement aux choix des noms propres désignatifs et des modes de traduction (officiels ou non officiels) des toponymes adoptés. Car,

Est-il vrai, comme on entend souvent le dire que « *les noms propres ne se traduisent pas* » ?

Qu'en est-il vraiment de la traduction des toponymes dans la pratique en général et en Algérie en particulier ?

Déjà en 1959, George Moore affirmait que « *tous les noms propres, quelques imprononçables qu'ils soient, doivent être rigidelement respectés* », autrement dit conservés tel quel. Donc ne devant pas être traduits ! Modérant quelque peu

¹⁵⁵ En relation avec la langue officielle en question.

cette déclaration, Chartier lui, déclare à propos des odonymes que « *l'usage veut que l'on ne traduise pas les noms des rues, à moins qu'ils aient une traduction attestée comme Fifth Avenue* » (Delphine Chartier : 2012 :141) Toutefois, même si cette idée est largement répandue, les études actuelles plaident pour une nouvelle perspective selon laquelle, les NP, particulièrement ceux relatifs aux lieux peuvent être traduits à condition que soit choisi le procédé qui convient le mieux, car « *Il est en effet, parfois nécessaire d'adapter des termes typiques de la culture source à un vécu connu du public cible* ». (Chartier : 2012 :142). Certes, une grande majorité de toponymes sont transposés tel quel dans les langues cibles, reste pourtant à résoudre la délicate question relative aux principes de transposition qui peuvent ne pas être adaptables de la même manière et à toutes les langues car, comme le signalent les traductologues, de nombreux critères entrant parfois en jeu compliquent cette action.

Ainsi, par exemple, le critère de la majuscule initiale que les onomatiens incluent dans les particularités du nom propre et qui semblait idéal pour localiser le nom propre, du moins pour les langues latines, n'est pas transposable pour certaines langues dont les graphies ne comportent pas de majuscules (c'est précisément, le cas de la langue arabe). De même le critère relatif à l'emploi de l'article devant certains toponymes ou du trait d'union et qui ne peuvent être reproduits en langue cible.

Quoiqu'il en soit, même si leur traduction pose de nombreux problèmes comme le reconnaît Dauzat, les noms de lieux peuvent, quand la volonté existe, être traduits lorsqu'ils ont un sens apparent (Dauzat : 1928 :156), à défaut, ils seront adaptés. Ce à quoi s'opposent, néanmoins, Moore (1959) et Ballard (2001) qui expliquent que réduire la transcription des noms propres d'une langue à une autre à une simple adaptation serait une conception trop simpliste du phénomène. Il faut donc se méfier de toute apparente évidence en matière de transposition des noms de lieux d'une langue à une autre. Nous avons signalé plus haut les erreurs que cela peut occasionner.

En somme, qu'il s'agisse de traduction, transcription, translittération ou adaptation, le problème reste posé et c'est bien pour cela que les toponymistes-traducteurs sont parfois amenés à faire des choix qui ne satisfont pas la majorité et qui peuvent être critiquables ! Nous observerons ces 'choix' à travers l'analyse de notre corpus.

III-4-Traduction/Adaptation des noms de lieux algériens : aspects techniques et pratiques

Afin de comprendre les raisons de la complexité des procédures relatives aux traductions des toponymes un retour sur les aspects techniques et pratiques ainsi que sur les obstacles d'ordre linguistique est nécessaire. Le statut de la langue est en effet le paramètre le plus important, surtout quand celui-ci est sinon contesté du moins incompris par une partie de la société.

III-4-1 Bref retour sur la situation socio linguistique algérienne pré et post indépendance

La situation linguistique en Algérie a toujours été un domaine complexe et délicat, générateur de tension, de contestations et de contradictions multiples et diverses. Les statuts officiels des langues au cours des deux dernières périodes, coloniale et post coloniale n'ont pas été forcément stables ni représentatives des situations linguistiques réelles, concrètes et vérifiables. Néanmoins, comparativement, on peut dire que tant le français que l'arabe ont connu des parcours similaires.

Pour ce qui est de la langue française, selon Pellegrin, membre de l'Académie des sciences coloniales, celle-ci s'est introduite comme langue officielle dès 1830 (Pellegrin : 1952 :12) alors qu'elle était parlée par une minorité¹⁵⁶. C'est à quelque chose près la même situation, s'agissant de l'arabe dit classique décrété langue officielle dès les premiers textes algériens.

¹⁵⁶ Les colons français et une infime partie de la population autochtone

Rappelons que l'Algérie a favorisé une politique de valorisation de la langue arabe officielle, à l'exclusion de tout autre parler, comme le précise Jacques Leclerc « *une politique d'unilinguisme qui consiste à favoriser une seule langue sur les plans politique, juridique, social, économique, etc.* » (Leclerc :2007)¹⁵⁷ Cependant si, en général, cette politique d'uniformisation linguistique de la population est un objectif essentiel de recouvrement de son indépendance; l'arabe standard/classique n'est pas précisément la langue première pour tous les algériens. Au final, on peut dire que la langue arabe officielle bénéficiant au lendemain de l'indépendance de cette politique de valorisation ne constitue pas vraiment une langue nationale, au sens de langue adoptée et parlée par tous les algériens mais plutôt la langue de l'officialité, des textes et des discours, des écrits, documents à valeurs officiels et juridiques. Sa solennité lui vient du fait qu'elle est la langue du Coran.

III-4-2. Les autres langues algériennes.

Compte tenu de la présence de multiple parlers sur le sol algérien, la langue des toponymes en Algérie a de tout temps constitué une problématique complexe..

Ainsi, pour Farid Benramdane :

« [...] dans le contexte d'une onomastique plurilingue comme celle de l'Algérie, depuis la formation du libyque et du berbère et de leurs contacts avec le punique, le grec, le latin, l'arabe, l'espagnol, le turc, le français... et du point de vue de la linguistique historique et même préhistorique, certaines dénominations soulèvent des questions très complexes et dépassent largement le territoire d'une région, d'une ou de plusieurs religions, d'une couche historique ou d'une catégorie onomastique. » (Benramdane ; 2008 :740)¹⁵⁸

¹⁵⁷ Jacques Leclerc (2007) « Politique de valorisation de la langue officielle » dans L'aménagement linguistique dans le monde, Québec, TLFQ, Université Laval [En ligne] <http://www.axl.cefal.ulaval.ca/monde/polvalorisation.htm>. Consulté novembre 2017

¹⁵⁸

Benramdane F (2008) « Toponymie et anthroponymie en Algérie : état des lieux », in Nouria Benghabrit-Remaoun et Mustapha Haddab (dirs.), État des savoirs en sciences sociales et humaines 1954-2004, Oran, Éditions CRASC, pp. 739-750.

Pour brosser une situation même rapide des langues dans l'histoire de l'Algérie, nous nous devons d'évoquer les périodes plus éloignées que celle relatives à l'épisode coloniale

Sans entrer dans le détail, nous pouvons signaler à la suite des chercheurs, la présence sur la terre algérienne et d'une façon plus globale, sur l'Afrique du nord, de nombreuses traces attestant de la présence de langues et de cultures diverses. Le libyque, langue considérée comme la plus ancienne. Il existe en Algérie quelques traces en libyco-punique, libyco-berbère ou en libyque sous formes d'inscriptions rupestres accompagnées ou non de signes graphiques.

On retrouve les traces de ces diverses langues dans les toponymes anciens de l'Algérie : *Tipaza*, *cherchell*, *Rusicade (ex philippeville)*, *Rusicccuru (Dellys)* *Rusguniae (Cap. Matifou)*, *Castellum Tingitanum (Chlef)*

La langue romaine tout comme les langues grecque, turque, espagnole, française, etc , ont marqué la toponymie algérienne. Depuis l'indépendance, ces appellatifs furent graduellement et partiellement remplacés par des dénominations arabes en particulier en ce qui concerne les génériques les composant et qui sont des vocables ou expressions signifiant la configuration géographique, sociale ou culturelle en relation avec le lieu. Il persiste dans les différentes nomenclatures toponymiques, des dénominations provenant de ces langues anciennes. L'administration algérienne a essayé d'en préserver quelques unes, voire de les réhabiliter après l'épisode colonial. C'est le cas notamment pour la langue amazigh qui a été officialisée en 2016. Dorénavant la révision constitutionnelle de 2016, reconnaît le tamazight comme langue nationale et officielle en Algérie. On peut donc s'attendre à une réhabilitation de toponymes amazigh.

III-5 Natures des obstacles à la traduction des noms de lieux

En principe chaque lieu (comme chaque individu) n'a qu'un seul nom officiel. Celui que l'autorité lui a donné. Or, lorsque l'environnement est multilingue, souvent de nombreuses traductions, transcriptions, adaptations s'imposent soit

par décision politique soit par l'usage. Il n'est pas rare de voir se concurrencer plusieurs dénominations pour un même lieu.

Néanmoins, s'agissant de la traduction officielle des toponymes algériens tant durant la colonisation qu'au lendemain de l'indépendance, peut-on dire que cette traduction a cherché à reproduire fidèlement le nom originel, l'appellation première ? Au vu des observations et des constats faits par de nombreux chercheurs (Tilmatine (2012), Benramdane(2007), Atoui (2000), Chériguène(2005) on ne peut pas l'affirmer.

En effet, contrairement au nom commun, le nom propre, chargé de culture et d'histoire, devient souvent l'objet d'un rapport de pouvoir. L'utilisation ou non des désignations d'origine des lieux est révélatrice parfois des intentions des langues cibles. Par exemple il est observé, dans les noms de lieux, ceux qui sont traduits et ceux qui ne le sont pas. Ainsi, pour certains habitants d'un lieu énoncer le toponyme dans le nom que lui a attribué le nouvel occupant, est souvent synonyme de reconnaissance et d'adhésion à la charge culturelle, historique et plus spécifiquement politique de cette baptismation. Or l'intention, tant celle de l'administration française colonisatrice que plus tard celle de l'Algérie indépendante, n'était pas d'aller dans le sens de la recherche de la fidélité en terme de transposition dénomminative mais plutôt dans celle d'effacer toute trace révélatrice d'une antériorité dérangeante et considérée comme inacceptable voire parfois offensante.

« En toponymie, le rejet d'un nom de lieu est de deux ordres. La suppression peut résulter de l'ignorance. Elle peut aussi être délibérée. La traduction appartient au rejet délibéré. En situation de contact des langues, les traductions et les translittérations abondent. C'est là un phénomène normal, attendu, inéluctable. Certaines traductions s'expliquent en raison d'un éloignement réel des systèmes phoniques.»
(Carol Jean Leonard 2006 :261)

Mais d'autres traductions sont délibérément 'manipulés'. De plus, en dehors de l'aspect purement symbolique, sur un plan pratique, les toponymistes

reconnaissent que pour la langue arabe notamment, Les contraintes traductionnelles comptent de nombreux obstacles et astreintes entravant le processus de traduction et contraignant le traducteur à des traductions peu conformes à la dénomination initiale.

La traduction des NP « *ces désignateurs à fort ancrage socioculturel* » soulève, en premier lieu, le problème de la méconnaissance par l'arabophone (et du francophone) des référents étrangers à sa culture, le contraignant parfois soit à des traductions approximatives soit à des équivalents peu convaincants soit encore à « *l'ajout d'un nom introducteur à un nom propre* »

C'est ce que Demanueli (1995 :91), Leroy (2004 :34), mais aussi Ballard (2001 :111) appellent 'incrémentialisation', et qui est le procédé consistant « à introduire le contenu d'une note ou une forme de commentaire à côté du nom propre ». En général, pour les toponymes, l'incrémentialisation s'effectue sur la base d'un spécifique (nom propre) auquel il est ajouté un générique (nom commun) tel qu'expliquer par Ballard dans ses deux exemples suivants :

« *Le Fouquet* » : مطعم لوفوكتس ajout du générique

« *Le tsunami* » : موجة التسونامي ajout du générique

Car pour le premier exemple, à part une certaine catégorie de personnes, de par leur culture française, leur appartenance sociale ou leurs conditions financières (des plus riches), peuvent savoir que *Le Fouquet* est ce prestigieux restaurant parisien !

Dans un tout autre registre *le tsunami* nécessite des informations spécifiques en relation avec la géographie, les phénomènes météorologiques,...

Nous avons aussi observé ce type de procédé dans de nombreux cas de toponymes algériens :

« *القرارم قوقة* » *Grarem Gouga* : ajout de *gouga*¹⁵⁹

¹⁵⁹ « La commune de *Grarem Gouga* tire son nom originel *Grarem*, pluriel de *Guerroum* qui signifie « souche d'un arbre », « racine ». Ce vieux nom serait lié aux travaux de défrichage effectués par les pionniers arabo-berbères qui avaient défriché et exploité les terres de la région. Elle porte ce nom durant la colonisation française. Après l'indépendance, le nom de *Gouga* lui fut adjoint en mémoire à *Ammar Gouga*, ancien maréchal-ferrant du village, militant nationaliste dès son jeune âge, devenu officier de l'armée de libération nationale (ALN), tombé au champ d'honneur le 23 mars 1960. »

« لالا ستي » : *Plateau de Lalla Setti* ajout du générique *Plateau*

« خميستي » : *Khemisti Port* (ajout du générique *port*)

المالح *Rio Salado* : *Oued El Malah* ajout du générique *oued* (traduction littérale tronquée, (sur les panneaux indicateurs et même sur les documents officiels) du générique espagnol¹⁶⁰ (mais officialisé par l'administration française) et qui d'ailleurs , ne correspondant pas précisément au sens (rio=>rivière, fleuve) ,d'où le recours à l'équivalent local *oued*.

Remarquons toutefois que dans l'usage quotidien par les usagers de ces toponymes, le nom est souvent réduit au seul générique : *port*, ou parfois au seul spécifique : *Lalla Setti, El Malah*.

En ce qui concerne l'adaptation des toponymes en langue française, et plus tard l'arabisation de ces derniers, les modes de passage de L1 à L2 ne sont pas analogues car de nombreux critères entrent en jeu dans l'adaptation en une langue cible d'un toponyme d'une langue source, compte tenu des spécificités de chacune des langues concernées.

De plus, il est remarqué qu'il faut non seulement tenir compte du passage de L1 à L2 à l'oral mais également de sa transcription écrite. C'est d'ailleurs ce que l'on peut observer pour la plupart des villes :

Alger => الجزائر

Oran => وهران

Tlemcen => تلمسان

Maghnia => مغنية

Béjaia => بجاية

Mascara => معسكر

Constantine => قسنطينة

https://fr.wikipedia.org/wiki/Grarem_Gouga consulté le 03/02/2017

¹⁶⁰ Ce toponyme espagnol a été donné par la population d'origine أشجار se trouvant sur ces lieux

Les divergences phonétiques et graphiques proviennent des différences entre les langues concernées (familles de langues, étymologie, systèmes phonétiques, phonologiques, graphiques). Les différences morphosyntaxiques, les références culturelles ainsi que les dimensions historiques influent aussi sur la façon de traduire le toponyme.

Par exemple : *Alger* est le toponyme peu ressemblant phonétiquement du nom arabe : /دجائير/ (dzai:R) ou *Oran*, (/wa/o/)

Les phonèmes /z/ et surtout /R/,/wa/et /o/ ne se retrouvent pas de manière similaire dans l'endonyme et l'exonyme.

C'est ce qu'explique Thierry Grass qui convient que « *la traduction des toponymes pose à la fois un certain nombre de problèmes relevant de la linguistique et de la culture au sens large* » (Thierry Grass :2002).

Pour appréhender et évaluer les nombreuses difficultés qui entravent cette entreprise de transfert d'une langue à une autre d'un nom de lieu, il nous faut au préalable observer un corpus de toponymes pour pouvoir en décrire et commenter les pratiques traductives et transcriptives. C'est ce que nous proposons de présenter dans la seconde partie de ce travail.

DEUXIEME PARTIE

**LES TOPONYMES ALGERIENS, D'UNE
LANGUE A L'AUTRE : METHODE ET
ANALYSE.**

INTRODUCTION

Attribuer un toponyme n'est jamais un acte aisé ou neutre. La baptismation/rebaptisation des lieux est le résultat de décisions, d'influences, de circonstances et de desseins divers. L'utilisation d'un toponyme plutôt qu'un autre pour un même lieu est loin d'être un acte insignifiant ou gratuit. Le choix d'un toponyme n'est pas non plus un acte isolé. La toponymie reflète une façon de penser et même une arrière-pensée.

Vouloir nommer un lieu d'une façon plutôt que d'une autre, utiliser une langue plutôt qu'une autre n'est donc pas un choix arbitraire ou injustifié. Désigner un lieu c'est penser, se représenter et s'approprier ce lieu. La traduction aussi est une appropriation ou plutôt une réappropriation. C'est une manière plus ou moins tardive pour un pays de se réapproprier d'abord sa (ses) langue(s) ensuite son histoire, sa personnalité et ses événements.

L'identification onomastique étant le commencement de toute recherche toponymique, à ce stade de notre étude, nous nous sommes appliqués à répertorier les éléments d'un corpus en lien direct avec notre problématique. Nous nous sommes intéressés aux problèmes relatifs à la dénomination (création de NP) d'une part et à la traduction et à la transcription d'une catégorie précise de toponymes en Algérie., notre but étant de voir comment ces noms de lieux se sont adaptés d'une époque à une autre. Pour ce faire, nous avons délimité notre étude à une catégorie toponymique aussi exhaustive que possible : les noms de communes¹⁶¹ de l'époque coloniale et leur transposition post indépendance¹⁶², sans pour autant faire abstraction des autres lieux : odonymes, oronymes, hydronymes... quand leur examen s'avère pertinent pour expliciter l'acte initial dénommatif et l'acte redénotatif ou traductif/transcriptif qui s'ensuivit.

¹⁶¹ Appelées *baladiya* en arabe البلدية et désignées par le sigle APC

¹⁶² Ces deux époques- clés de l'Histoire algérienne riches en événements, valeurs et symboliques sont loin d'avoir dévoilé toutes leurs significations.

Pour ce faire, un retour même succinct sur l'historique des toponymes de notre pays est un indispensable préalable à notre recherche. Le premier chapitre posera donc les balises historiques de l'évolution et de la signification de l'acte dénominatif, tant celui de l'administration française que celui de la politique algérienne.

Le second chapitre illustre et caractérise la toponymie d'usage, celle constituée à un moment de l'histoire de l'Algérie. Cette caractérisation se fait par une mise en contraste avec la toponymie ancienne d'usage, mais aussi avec celle qui officiellement devra la remplacer. Dans un troisième chapitre Nous nous attacherons, pour les toponymes sélectionnés parmi les nombreux collectés, à en étudier leurs compositions (créations) d'une part, leurs classes sémantiques et thématiques, et d'autre part, leur(s) traduction(s), transcription(s), adaptation(s).

Consacrée à l'examen des procédés dénominatifs exploités par l'administration française et les rebaptisations (traductions/transcriptions) employés pour l'algérianisation du patrimoine toponymique de l'époque coloniale, notre travail se parachèvera par une synthèse des analyses de ces divers procédés de (re)dénomination mis en œuvre dans le cadre de ces noms de communes.

CHAPITRE I :

**DE LA DIVERSITE TOPONYMIQUE
ALGERIENNE.**

La toponymie, interface de plusieurs disciplines, est, comme le reconnaît très justement René Poty (2001), « *une autre façon de percevoir la géographie d'un pays, une autre façon de voyager* » mais c'est aussi « *le paysage par le verbe* »¹⁶³. D'après Dugas, c'est surtout une tranche de l'histoire d'un pays, des langues et de la culture d'un peuple. Plus ou moins apparentes, les périodes historiques, sont ainsi partie prenante dans la constitution des toponymes.

« L'attribution d'un nom à un lieu marque son appartenance à un milieu humain particulier; il fait désormais partie, il appartient au sens littéral du mot, à un univers culturel, à un groupe de personnes dont il reflète la spécificité, et cela, même si la dénomination fut attribuée par un nommant, celui-ci véhiculant le bagage culturel de la communauté à laquelle il se rattache » (Jean Ives Dugas, 1984, p. 44).

Ceci signifie que le toponyme nous donne à connaître non seulement les lieux mais également ceux qui avaient pouvoir de les nommer (les autochtones qui ont désigné en premier lieu, mais aussi toute sorte d'occupants, envahisseurs, colonisateurs qui les ont adoptés, adaptés modifiés ou complètement ignorés ou effacés) et donc qu'il suffit de connaître ceux qui ont nommé/renommé les lieux pour en connaître par là même leurs intentions.

Pour paraphraser le vieux dicton, et en faisant allusion aux toponymes, on pourrait même dire : « *Dis –moi comment on te nomme, je te dirais qui t'a nommé !* »¹⁶⁴

En effet, le choix des dénominations est représentatif de l'histoire, de la gestion des lieux et des populations mais aussi, des intentions (plus ou moins louables) de ceux qui ont le pouvoir de dénommer. et bien sûr des statuts des langues en présence à un moment donné de l'histoire d'un pays, d'une région, d'un lieu ! (Pellegrin : 1952 :6) car comme le signale si justement Patrick

¹⁶³Poty, René(2001) « Toponymie, une autre façon de voyager ».

www.centcols.org/toponymie/toponymie.htm

¹⁶⁴ Nous avons, nous même paraphraser ce vieux dicton.

Rossi (2004) « *La toponymie, à notre époque, est devenue en plusieurs coins du monde un champ de bataille idéologique.* »¹⁶⁵. Le patrimoine tant matériel qu'immatériel est en effet, partout, à travers le monde y compris en Algérie, constitue ce domaine d'affrontement territorial, historique, culturel et surtout linguistique. C'est ce que suggère Philippe Chanson dans ce qui suit :

« Nommer, donc, dans ce contexte, n'équivaut-il pas résolument à s'approprier, clôturer, exercer un pouvoir sur la chose nommée ? [...] non pas nommer pour que les espaces, les lieux, les choses, les êtres et les espèces adviennent à l'existence, mais nommer ou re-nommer au mépris des appellations indigènes, comme si tout était jusqu'alors voué à l'inexistence. Plus donc usurper que nommer¹⁶⁶. Car "la capacité de nommer [...] est révélatrice des clivages et des rapports de forces à l'œuvre au sein d'un champ social déterminé" » (Chanson, 2008 : 46).

Allant dans le même sens, Pellegrin (1952) reconnaissait que « *sous leur apparence familière, les noms de lieux sont les reflets toujours vivants d'une structure géographique, linguistique et ethnologique plus ou moins ancienne mais toujours chargée d'histoire !* » mais qu'ils [les noms de lieux] sont significatifs des rapports de forces en présence et des intentions politiques et idéologiques à une époque donnée.

Ainsi, au quotidien, les noms dont on use le démontrent. Mais on a rarement conscience que l'on prononce des appellations parfois ancestrales qui nous viennent de nombreux siècles précédents et que ces toponymes portent en eux des événements souvent oubliés, ignorés ou méconnus.

Quoique peu nombreux, les sources et documents disponibles nous renseignent sur la richesse toponymique de l'Algérie. Le fonds toponymique algérien, très

¹⁶⁵: Patrick Rossi(2004) « Les noms de lieu-Usson en Forez-Introduction à la toponymie. »
<http://docplayer.fr/27894586-Introduction-a-la-toponymie.html.consulté> le 22/11/2018

¹⁶⁶ Souligné par nous.

abondant, comprend des formations toponymiques de tous horizons, de différentes époques et de toutes langues.

Tout comme l'apport pré-berbère ou encore libyco-berbère, les contributions phénicienne, latine, arabe, andalouse, turque et française d'une grande diversité sont appréciables en matière de toponymie algérienne « *bien que son inventaire soit loin d'être achevé* » selon Arthur Pellegrin (1952).

Interpellés par cette diversité en matière de désignations, actuellement, de nombreux chercheurs s'y attellent. Un regain d'intérêt pour cette catégorie onomastique est déjà observable et a dès lors, donné de nombreux travaux¹⁶⁷ dans le cadre d'articles, mémoires, thèses universitaires non seulement en Algérie mais également dans d'autres contextes universitaires internationaux (colloques, séminaires, journées d'études...)

.Néanmoins, Farid Benramdane met en garde contre la complexité de la tâche en faisant notamment remarquer que :

« dans le contexte d'une onomastique plurilingue comme celle de l'Algérie, depuis la formation du libyque et du berbère et leurs contacts avec le punique, le grec, le latin, l'arabe, l'espagnol, le turc, le français...et du point de vue de la linguistique historique et même préhistorique, certaines dénominations soulèvent des questions très complexes et dépassent largement le territoire d'une région, d'une ou plusieurs religions, d'une couche historique ou d'une catégorie onomastique » (Benramdane :2005).

De ce fait, dans le cadre de cet essai d'analyse des noms lieux et vu la richesse et la grande diversité toponymique de l'Algérie¹⁶⁸, nous nous sommes astreint à délimiter notre étude d'une part, dans l'espace et d'autre part, dans le temps : la période coloniale et postcoloniale.

¹⁶⁷ Notamment pour les dénominations amazighes

¹⁶⁸ Et qu'il est impossible d'aborder dans le cadre de ce travail !

Ces deux périodes représentatives des aspects plurilingues et pluriculturels de la toponymie algérienne, nous donnent largement à observer les complexités dénominatives et traductives en la matière. Ceci nous a aussi déterminé à limiter notre recherche à une catégorie toponymique ; à savoir les communes d'Algérie. Les langues concernées sont essentiellement les deux langues officielles respectives de la période coloniale et de l'après-colonisation, c'est-à-dire le français, d'une part et l'arabe, d'autre part.

I-1 La toponymie de l'Algérie à l'époque coloniale

Franciser l'environnement de l'Algérie a été l'un des premiers objectifs auquel s'est attelée très tôt l'administration coloniale. Selon Caroyal (1940:207) « *attribués par décret présidentiel ou arrêté du gouvernement général, les toponymies françaises en Algérie ont fait l'objet d'une importante opération de [re]désignation des lieux.* »¹⁶⁹

La francisation des noms de communes a, en premier lieu, concerné les communes existantes puis au fur et à mesure celles qui ont été régulièrement créées.

En nous appuyant sur les documents existants, nous tenterons de donner dans ce qui suit un rapide aperçu de la situation qui prévalait en matière d'organisation territoriale et administrative de l'Algérie colonisée et d'attribution de dénomination aux lieux gérés par les autorités françaises puis nous évoquerons la situation antinomique post coloniale qui a consisté à arabiser ou à réarabiser quasi systématiquement les lieux désignés par un nom français.

¹⁶⁹. Caroyal, M (1939), « *La toponymie française de l'Algérie et de l'Afrique du Nord* » Paris

I-1-1 De l'organisation territoriale et administrative de l'Algérie colonisée

La consultation de divers documents sur l'histoire de la colonisation française¹⁷⁰ (documents officiels, documents de vulgarisation : dictionnaires historiques, des noms propres, thèses, études, articles, documents électroniques, Wikipédia, Wikitionnaire, dictionnaires des noms propres ; par exemple Le Larousse 1980...) nous donnent à lire, en ce qui concerne son organisation et son administration, d'abondantes informations dont nous sélectionnons les principales dans le cadre de ce chapitre que :

Dès 1831, « L'Algérie sera d'abord placée sous la responsabilité de commandants militaires, assistés d'administrateurs civils dont l'un des tout premiers, le baron André Pichon sera nommé conseiller d'Etat »¹⁷¹.

L'ordonnance de 1845 divisera l'Algérie en trois provinces ¹⁷² : *Alger, Oran, Constantine*. « Chacune de ces régions sera organisée en territoire civil, territoire mixte et territoire arabe. Le premier type de province, officiellement pacifiée, sera administrée à la française par des fonctionnaires civils ; les deux autres où les populations dites ' indigènes ' gardèrent leurs lois seront administrées par des officiers. ¹⁷³ »

¹⁷⁰ BNA : Bibliothèque nationale d'Algérie (Alger)

BNF : Bibliothèque nationale de France (Paris)

CAOM : Centre des archives d'Outre-mer (Aix-en-Provence)

¹⁷¹ André Pichon posa les premières assises de la législation algérienne. (Information donnée par <http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Alg%C3%A9rie%20fran%C3%A7aise/fr-fr/> consulté le 16/04/2016.

¹⁷² Auparavant, Alger, Oran et Constantine étaient des beylicats ottomans.

¹⁷³ <http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Alg%C3%A9rie%20fran%C3%A7aise/fr-fr/> consulté le 16/04/2016.

Dès décembre 1848, des départements de l'Algérie coloniale, subdivisés sur le modèle français, en arrondissements et communes, se substitueront aux territoires civils des trois provinces.

« Au début de la III^e République, la loi du 24 décembre 1902 octroiera à ces provinces le statut de département et en limitera définitivement les territoires. Le sud algérien non départementalisé est réaménagé en 6 territoires regroupés au sein de ce qui est désigné en 1902 comme Territoires du Sud ; Trois ans plus tard, en 1905, cette partie de l'Algérie sera réduite à 4 territoires.

À partir de 1955, le nombre de départements passe à 7, puis à 18 deux ans plus tard (avec la substitution des « *Territoires du Sud* » par deux départements dits « *sahariens* »), et à 21 départements en 1958, pour retomber à 18 en 1962, juste avant l'indépendance. »¹⁷⁴

L'organisation communale française fut transposée pour la première fois, dans la zone civile, par l'ordonnance du 28 septembre 1847, mais, à la différence de ce qui se passait en France métropolitaine, les maires et les conseillers municipaux ultramarins étaient nommés et non élus.

Parallèlement à l'expansion de la zone civile au nord de l'Algérie, le mouvement municipal se développa et donna naissance à d'autres types de communes :

- les communes de plein exercice, territoire où la population européenne était assez nombreuse pour pouvoir gérer elle-même ses affaires.
- les communes mixtes, territoires où la population européenne installée n'était pas assez compacte et dense pour former une commune de plein exercice.
- les communes indigènes, formées de tribus où l'élément européen n'avait pas encore pénétré. Elles étaient administrées par des commissions constituées d'indigènes et d'euro-péens, fonctionnant sous la surveillance de généraux de

¹⁷⁴ <http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Alg%C3%A9rie%20fran%C3%A7aise/fr-fr/> consulté le 16/04/2016.

brigade. Ces communes indigènes étaient toutes situées en territoire militaire.
175

Ainsi pour Venner, l'institution communale coloniale présentait une physionomie spéciale. La présence de deux populations distinctes européenne et musulmane inspirait non seulement deux types d'administration communale, mais aussi deux types de structures infra-communales, plus réduites :_Dominique Venner (2012)¹⁷⁶,

-les centres de colonisation, administrés par un adjoint spécial européen.

-les douars qui avaient à leurs têtes un adjoint indigène.¹⁷⁷

I-1-2 De l'organisation territoriale et administrative de l'Algérie indépendante

Quant à l'organisation territoriale et administrative de l'Algérie indépendante, Celle-ci est composée de trois types de subdivisions dont les appellations sont pour les deux plus importantes des termes arabes (et leur transcription latine) ou carrément le terme français issu de la colonisation et sa traduction arabe. C'est le cas de commune, baladia (البلدية), de sous département, daira (الدائرة), et de département, wilaya (الولاية)

La commune (البلدية) constitue la collectivité territoriale de base de l'État algérien, à la fois collectivité disposant de la personnalité morale, dotée de ses propres organes, délibératif et exécutif, c'est la plus petite subdivision administrative de l'organisation territoriale de l'Algérie. Cette double compétence de la commune est exercée par le président de l'Assemblée

¹⁷⁵ <http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Alg%C3%A9rie%20fran%C3%A7aise/fr-fr/> consulté le 16/04/2016.

¹⁷⁶ Dominique Venner (2012), « L'Algérie, histoire d'une terre tragique », La Nouvelle Revue d'histoire, n° 4 (hors-série), printemps-été 2012

¹⁷⁷ « Un ensemble de plusieurs douars constituait une *ferka*, administrée par un cheikh. Un certain nombre de ferkas composaient la tribu, à la tête de laquelle se trouvait un Caïd. Les tribus étaient groupées en *aghaliks*, avec un agha pour chef. »

[_https://fr.wikipedia.org/wiki/Alg%C3%A9rie_fran%C3%A7aise](https://fr.wikipedia.org/wiki/Alg%C3%A9rie_fran%C3%A7aise)

Populaire Communale (A.P.C), qui est conjointement le représentant de la commune et le représentant de l'État au niveau communal.

L'autre collectivité territoriale en Algérie est la wilaya, qui est subdivisée en daïras, subdivisions strictement administratives. (الدائرة)

La wilaya de l'arabe (الولاية) est une division administrative variant en superficie et prérogatives¹⁷⁸, (la wilaya étant la subdivision dirigée par un wali).

I--2 De l'aménagement toponymique de l'Algérie française

Le modèle de l'organisation municipale appliqué à l'Algérie (département français d'outre-mer) révélait bien le sens de l'assimilation administrative qui s'opérait en fonction et au profit de l'élément européen¹⁷⁹. Ce qui explique l'opiniâtreté avec laquelle, les institutions coloniales ont procédé souvent dans la précipitation à l'effacement, notamment linguistique, de toute évocation de l'histoire autochtone et à la rebaptisation avec des noms propres français appartenant à l'Histoire française de quasiment toutes les communes de plein exercice mais aussi des communes mixtes et indigènes¹⁸⁰. Les listes que nous avons consultées montrent que la grande majorité des communes ont été (dénommées) renommées, parfois, il faut bien le reconnaître en dépit du bon sens, car comment espérer faire adhérer les 'indigènes'¹⁸¹ aux nouvelles appellations alors qu'ils ignorent d'une part, la langue de l'occupant et d'autre part, se méfient voire désapprouvent les références historico-culturelles des appellations expansionnistes et leurs symboliques. Ces manifestations tant linguistiques que culturelles sont abondamment identifiables dans notre corpus d'étude.

¹⁷⁸ « Cette appellation adoptée également par plusieurs pays africains et asiatiques équivaut selon les états au département, à la région ou la province correspond étymologiquement au gouvernorat . »

¹⁷⁹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Algérie_française

¹⁸⁰ Toutes les informations et précisions que nous évoquons dans ce chapitre historique sont extraites de divers documents signalés précédemment et de rubriques relatives à ce thème de Wikipédia.

¹⁸¹ C'est ainsi que l'administration coloniale désignait les algériens.

I-3 La toponymie algérienne post coloniale : les aspects idéologiques et législatifs.

A la francisation à outrance des toponymes par l'administration coloniale, le pouvoir algérien ne pouvait lui aussi que répondre, souvent dans la précipitation voire dans l'improvisation selon certains spécialistes¹⁸², par l'algérianisation¹⁸³ de ces mêmes lieux au lendemain de l'indépendance.

L'algérianisation toponymique, autrement dit l'arabisation des noms de lieux a été entamée dès 1963 au même titre que les autres domaines (tels : l'enseignement, la justice, la fonction publique...) Les dispositions constitutionnelles de 1963 et notamment ses articles 5 et 76 stipulent en effet que :

Article 5 : « La langue arabe est la langue nationale et officielle de l'État. »

Article 76 : « La réalisation effective de l'arabisation doit avoir lieu dans les meilleurs délais sur le territoire de la République. »

Mais le véritable coup d'envoi de la mise en application de l'arabisation générale, y compris celle de l'environnement et des toponymes, fut donné par le premier décret portant sur l'arabisation promulgué en 1963 par le président Ben Bella . Mohand Tilmatine (2012), pour expliquer la portée de ces décisions, affirmera que : « *En Algérie, il est clair que la politique d'arabisation a directement affecté le champ de la toponymie, de l'anthroponymie et de l'onomastique en général. Ces champs constitueront des véhicules et des axes porteurs importants de cette arabisation.* » (Tilmatine, 2012 :81).

Autrement dit, se pose ici la question du recouvrement effective par l'Algérie de sa souveraineté. En effet, comment peut-on espérer récupérer son patrimoine matériel (les lieux) si le patrimoine immatériel (les toponymes) reste tributaire de la langue de l'ex-colonisateur ?

¹⁸² Tilmatine, Benramdane, Cheriguen, etc.

¹⁸³ En termes de langue, de culture et de références historiques et événementielles.

De nombreux textes ont légiféré en matière de toponymie et de langues pour (re) nommer les lieux en Algérie. Nous mentionnerons notamment :

-Le Décret 81-36 du 14 mars 1981 relatif à l'arabisation de l'environnement :

Article 1er : « Les enseignes, panneaux et, de manière générale, toute inscription peinte, gravée ou lumineuse, indiquant un établissement, une entreprise, un organisme ou mentionnant l'activité qui s'y exerce, sont exprimés en langue nationale. »

Article 2 : « Sont revêtus d'inscriptions en plusieurs langues :

- les panneaux et plaques de signalisation routière,
- les panneaux et plaques de localisation,
- les panneaux et plaques désignant les lieux dangereux ou interdits ou indiquant des matières dangereuses ou polluantes.

-L'inscription en langue nationale est portée plus haut et en gros caractère selon les normes en vigueur pour chacun des domaines concernés. »

- Le Décret n° 81-27 du 7 mars 1981 portant établissement d'un lexique national des noms de villes, villages et autres lieux. « Ce texte régleme les modes, les conditions et les pratiques toponymiques. Il est, en particulier précisé le rôle des APC dans le cadre de ces pratiques. »

Nous pouvons lire à ce sujet que :

Article 1er: « Les assemblées populaires communales sont chargées

- d'étudier et d'arrêter, de manière précise, la dénomination de tous les lieux possédant déjà un nom,
- de revoir certaines dénominations non conformes à nos traditions et de prévoir, le cas échéant, une nouvelle dénomination adaptée aux spécificités locales. Elles peuvent faire appel à toute personne, qui, en raison de sa compétence et/ou de son expérience est susceptible d'apporter un concours utile ».

Article. 2 : « les assemblées populaires communales consignent, sur procès-verbal, les noms en langue nationale vocalisée ». (1981-83)

Les articles suivants de ce même Décret n° 81-27 du 7 mars 1981 portant établissement d'un lexique national des noms de villes, villages et autres lieux, codifient d'une certaine manière la pratique et constituent une sorte de réglementation en matière de toponymie en Algérie, selon Tilmatine (2012 :105) qui fait aussi observer que c'est l'arabe dit classique écrit qui a servi d'unique modèle, linguistique et de norme exclusive dans la restitution aussi bien orale qu'écrite des toponymes algériens, tel que formulé par les textes officiels. Tel par exemple :

L'article. 2 du décret n°81-27 et 81-28 du 7 mars JORA de 1981 qui stipule aussi que:

« Les noms doivent être transcrits en caractères latins, sur la base de la phonétique arabe »¹⁸⁴

Benramdane et Atoui (2005), quant à eux, signalent l'existence en Algérie d'institutions spécialisées en ce domaine comme par exemple le Conseil National de l'Information Géographique (CNIG) et la Commission Permanente Spécialisée de Toponymie (CPST), avec de véritables compétences techniques capables :

- « - de procéder à l'évaluation de l'activité nationale en matière de toponymie
- d'émettre des avis et recommandations sur les principes généraux, les règles et procédures devant présider à la normalisation des noms géographiques, leur orthographe et leur utilisation
- de procéder aux études visant l'analyse des toponymes existants et de recommander les mesures correctives nécessaires, notamment par l'adoption de toponymes nouveaux
- de susciter les travaux d'étude et de recherche dans le domaine de la toponymie se rapportant, notamment à l'établissement de bases de données, ou
 - d'établir des relations et de procéder à des échanges avec les organismes nationaux et internationaux concernés par la toponymie.
- de revaloriser le patrimoine toponymique (arabe, amazigh,...)
- de récupérer et de standardiser le patrimoine toponymique.

¹⁸⁴ C'est sans doute cette clause qui rendra l'application du décret délicate.

- d'établir un fond documentaire sur la toponymie
- d'établir un glossaire des abréviations
- de diffuser la nomenclature géographique. »

Toutes ces actions au niveau local ou national sont complémentaires aux actions entreprises par les organismes nationaux et internationaux chargés de standardiser les toponymes. (Benramdane et Atoui : 2005)

Pour ces deux experts algériens (Benramdane et Atoui) le Groupe d'Experts des Nations Unies pour les Noms Géographiques (GENUNG) , « constitue un instrument incontournable dans le processus de normalisation linguistique et de standardisation de la transcription des toponymes selon des normes communes. » (Benramdane et Atoui : 2005)

Néanmoins, il semble légitime de se demander si toutes ces recommandations ont été appliquées scrupuleusement lors des procédures de baptisations/rebaptisation post indépendance et si leur exécution présente des lacunes quelles sont-elles exactement ?

I-3-1 L'aspect linguistique de la (re) toponymisation de l'Algérie après 1962

En principe, les textes officiels en matière de toponymie sont supposés exposer précisément les règles scripturales, grammaticales, sémantiques en relation avec la signification des toponymes. Ceci afin d'en assurer la cohérence et la conformité pour l'ensemble des toponymes et pour tous les documents officiels (cartes, panneaux, bases de données...).

Placée sous la tutelle du ministère de la Défense nationale, La Commission Nationale de Toponymie créée en 1998 a été chargée de la normalisation de l'écriture des noms algériens des lieux. Cette instance était censée combler un vide juridique et technique car comme le signale à maintes reprises Atoui (1998) et aussi Tilmatine (2012), l'Algérie accuse beaucoup de retard en ce domaine. De nombreux lieux habités et non habités ont été et sont encore

aujourd'hui dépourvus de noms ou désignés par des appellations génériques du type:

- *Cité des 120 logements, Boulevard des 24 mètres, Cité les 400, Cité des 325 logements, Taoura, Taaouniya* !¹⁸⁵

On peut constater que jusqu'à aujourd'hui, on continue à procéder à la rebaptisation d'odonymes pourtant attribués, au fur et à mesure, par les services algériens concernés ! On remarque aussi fréquemment, soit qu'un même lieu peut-être nommé ou transcrit différemment soit qu'il lui est attribué plusieurs noms différents soit que des lieux portent les mêmes dénominations ! Ces cas de double dénomination et surtout d'homonymie tels que définis par Gary-Prieur (1995 :65) sont monnaie courante.

Exemple : le nom de *Sidi Khaled* est attribué à deux communes algériennes, l'une dans la wilaya de *Biskra*, l'autre à *Sidi Bel Abbès*.

De nombreuses agglomérations portent la même dénomination. C'est le cas des toponymes constitués du générique *ain*. Nous en déduisons que la dénomination est un acte réservé aux autorités locales et qu'il n'y a pas vraiment concertation à un niveau national.

Aïn-Soltane –wilaya de *Aïn Defla*

Aïn-Soltane - wilaya de *Bordj-Bou-Argeridj*

Pour de nombreux chercheurs, ce genre d'anomalies toponymiques n'est pas sans conséquences d'ordre pratique fâcheuses¹⁸⁶ dans le quotidien des citoyens.

En 1998, Rahim Atoui, docteur en sciences géographiques, expert en toponymie, expliquait ce défaut de désignation, de traduction ou de transcription au fait qu' « *il n' existe pas en Algérie, d'organisme national ou régional chargé de déterminer aux fins d'usages officiels, le nom et l'orthographe des lieux figurant sur les cartes et autres documents officiels* » (Atoui, 1998 :63).

¹⁸⁵ Désigné ainsi (au sens de 'coopérative' sans autre spécifique) ce village de la région de Tlemcen est ainsi nommé officiellement par l'administration algérienne, avec panneau indicateur sur la route nationale !

¹⁸⁶ Erreurs dans les adresses, retard dans l'acheminement ou perte du courrier.

En effet, il ne s'agit pas seulement d'attribuer un nom, autrement dit, de baptiser (ou rebaptiser) une commune, une rue, une place ou une cité, il faut aussi s'entendre sur la graphie du toponyme, sur sa transcription de l'arabe vers les caractères latins et vice versa. Ces insuffisances en matière d'écriture des toponymes qui interpellent, non pas les politiques ou les administratifs mais les linguistes, onomasticiens, toponymistes, ont fini par aboutir en 2014, à la publication d'un décret présidentiel qui stipule l'urgence et la nécessité d'une démarche normalisée de dénomination des odonymes et autres noms de lieux algériens. Cette normalisation est non seulement indispensable sur le plan national mais également sur le plan international.

A ce propos, en 2015, dans un entretien accordé à Nouria Bourihane dans le journal 'Horizons' et publié le 26 juillet 2015¹⁸⁷ Atoui, déplore le grand retard dans la normalisation des noms des lieux alors que la législation internationale (sous l'égide principalement des Nations Unies) est de plus en plus précise et pressante en ce qui concerne les normes toponymiques. Il rappelle notamment que :

« Aujourd'hui, tous les pays sont tenus de respecter les règles de la communication internationale c'est-à-dire écrire les noms en caractère latin, comme cela a été recommandé par la communauté internationale(...) La législation algérienne est insuffisante. Elle ne parle que de dénomination. L'aspect relatif à la normalisation est totalement éludé. C'est une législation qui ne donne aucune précision sur comment écrire les noms, les caractères, la forme des plaques, les couleurs, l'emplacement. Il y a donc nécessité de revoir cet arsenal juridique et le ministère de l'Intérieur est tenu de se rapprocher des experts algériens spécialisés en la matière. » (Atoui : 2015)

¹⁸⁷ Rahim Atoui, docteur en sciences géographiques et membre expert de la commission nationale de toponymie créée en 1998 chargée de la normalisation de l'écriture des noms algériens des lieux. Entretien « L'Algérie accuse un grand retard dans la normalisation des noms des lieux » réalisé par Nouria Bourihane. Publié le 26 juillet 2015.

horizons.dz/?Entretien-L-Algerie-accuse-un-grand. Consulté le 18/01/2016

On peut dire qu'il y a urgence à mettre de l'ordre dans ce domaine sensible en s'alignant, autant que faire se peut, aux normes nationales et internationales en vigueur.

Sans prétendre faire une étude exhaustive, nous nous attacherons, à partir d'une série de cas concrets relatifs aux pratiques toponymiques et des contextes spatio-temporels que nous avons délimités, à examiner les aspects précisément dénominatifs, traductifs normatifs, et plus largement socio-politiques de ces pratiques pour tenter, notamment, d'analyser les éléments de notre corpus et d'identifier un certain nombre de variables récurrentes.

I-4 Les noms propres de lieux et les procédés de leur traduction.

Nous venons de signaler l'importance que revêt l'aspect linguistique du toponyme. L'extension de cette analyse à la pratique de rebaptisation autrement dit, à l'acte de passage d'un NP de lieu d'une langue 1 à un autre NP d'une langue 2, s'avère incontournable.

Nous abordons donc ici, le problème lié à la transposition/ traduction des noms propres de lieux. Et d'ailleurs, en matière de toponymie, peut-on vraiment parler de traduction et faut-il nécessairement traduire ? Cette question, à l'origine de nombreux travaux, a reçu des réponses diverses. La revue de la littérature à ce sujet, nous permet de relever que certains traductologues (Mounin, Delisle, Grass, Ballard, Jonasson, Agafonov, Lecuit, etc) pensent que le NP est intraduisible et d'autres qu'il est « *un signifiant sans signifié* », qu'il désigne certes un référent mais que le mot, vide de sens, ne nécessite pas de traduction. Nuançant ces affirmations¹⁸⁸ sur les limites de cette thèse, d'autres encore croient qu'il est possible, voire indispensable de traduire les NP de lieux mais en s'appliquant à utiliser le bon procédé.

¹⁸⁸ Voir Première Partie : chapitre 3 de ce travail.

En effet, tous les toponymes ne peuvent pas tous être traduits par le biais, par exemple du calque ou de la transposition ! Nous évoquerons donc dans ce qui suit, les différents procédés de la traduction qui pourraient leur être appliqués. La traduction des noms propres de lieux d'une langue source vers une langue cible peut consister en un emprunt, une traduction littérale ou une série d'autres procédés établis par Vinay et Darbelnet 1958¹⁸⁹ ; Demanuelli 1991¹⁹⁰ ; Ballard 1994¹⁹¹, etc (mais tous ne sont pas appropriés à la catégorie nom propre.)

On peut également observer, d'une part, que des combinaisons de ces différents procédés sont aussi possibles et d'autre part, que le vocable ou l'expression résultant de la traduction du toponyme originel soit, interagit avec les caractéristiques morphologiques de la langue cible soit, l'ignore complètement. Autrement dit, langue source et langue cible se cotoient, se rapprochent, ou au contraire, se confrontent, se neutralisent !

Tous les phénomènes phonétiques, lexicaux ou morphosyntaxiques et sémantiques qui entrent dans cette entreprise de translation favorisent donc l'usage de procédés et techniques traductifs/transcriptifs différents selon les besoins et les langues en question. Procédés largement usités par les professionnels lors de la traduction de divers documents (littéraires, techniques, scientifiques...) que nous signalions dans la première partie de ce travail et que nous reprenons un par un pour les étudier dans le cadre spécifique de la traduction toponymique :

A- L'emprunt : Même si en général, les noms propres ne changent pas d'une langue à l'autre et sont conservés tels quels, on remarque que les toponymes ont fait l'objet de traduction, transcription ou adaptation de la plus imperceptible (changement d'une lettre, d'un accent...) à la plus tangible

¹⁸⁹ Vinay, J.-P. et J. Darbelnet (1977) : Stylistique comparée de l'anglais et du français, Paris, Didier (1re édition : 1958).

¹⁹⁰ Demanuelli, C. et J. (1991) : Lire et traduire, anglais-français, Paris, Masson.

¹⁹¹ Ballard, M. (1994) : La Traduction : de l'anglais au français (1987) 2e édition, revue et corrigée, Paris, Nathan 1994, 273 pages.

(transformation importante). Parmi les divers procédés, à l’instar de nombreux autres traductologues, Ballard (1994) considère, l’emprunt comme le ‘degré zéro’ de la traduction. Ce procédé est observable tout aussi bien pour les toponymes que pour les anthroponymes¹⁹². Même si parfois la prononciation est légèrement différente :

New –York => *New –York*,

Berlin [ɛ̃] en français => *Berlin*, [inə] en anglais

Paris [ʁi] en français => *Paris*¹⁹³ [ʁisə] en anglais, *mais Parigi* en italien.

Ce qui n’est pas le cas des exemples suivants qui changent sensiblement

London => *Londres*,

Cairo => *Le Caire* => القاهرة

Koeln / Köln => *Cologne*

München => *Munich*

Le Caire, *Cologne* et *Munich* sont les versions françaises.

b- Le calque ou traduction littérale, totale ou partielle est également un procédé fréquemment usité en toponymie. La translation des noms de lieux par calque dépend évidemment du couple de langues en question¹⁹⁴. Ballard (1994), donnant l’exemple du toponyme français ‘*Pas de Calais*’, explique que dans le cadre de la traduction allemande, par exemple, *Strasse von Dover* est un calque de *Straits of Dover*. *Strasse von Dover* est ainsi calqué sur la structure lexico-syntaxique anglaise; en revanche, dans le cadre de la traduction français-allemand ou de la traduction français-anglais, ni *Strasse von Dover* ni *Straits of Dover* ne sont respectivement des calques de *Pas de Calais*.¹⁹⁵

Dans le cas des toponymes algériens et plus fréquemment des odonymes, nous avons observé que ce procédé du calque en général usité pour simplifier la

¹⁹² Les toponymes sont généralement puisés dans la catégorie anthroponyme.

¹⁹³ Même si la prononciation est différente.

¹⁹⁴ Certaines langues se prêtent mieux que d’autres à ce type de procédé.

¹⁹⁵ Exemple emprunté à Ballard (1994)

recherche de l'équivalent peut en effet aboutir à l'adoption de termes qui s'écartent du sens originel. L'odonyme ci-dessous en est un exemple :

*Cité Les Dahlias*¹⁹⁶, contrairement à la croyance de nombreux tlemcenien, ce toponyme n'est pas la transcription, ni le calque de (الدالية) au sens de vigne ou vignoble. Le terme français *dahlia*¹⁹⁷ est le nom d'une fleur. C'est en ce sens que ce nom a été initialement choisi¹⁹⁸ lors de l'urbanisation de 1980. Les rues de ce lotissement ont, d'ailleurs, toutes été baptisées par des noms de fleurs (les lys blancs, les lauriers, les lilas ...), ce n'est que récemment (2016) que ces mêmes rues, ultime hommage, ont été rebaptisées de noms de chahids (martyrs) restés anonymes jusque là¹⁹⁹.

c- La transposition, est considérée par Vinay et Darbelnet tout comme Ballard comme un procédé relativement pratique qui consiste à utiliser une tournure sémantiquement identique, mais syntaxiquement différente du lexème en langue cible : un élément par exemple, de nature prépositionnelle dans la langue 1 peut être restitué par un adjectif dans la langue 2. Bien d'autres cas peuvent se présenter. Comme par exemple :

-*Cité du bonheur* : *Bou Saada* (بوسعادة) suppression du générique *cité*

-*Maison-Blanche* : *Dar-El-Beïda* (دار البيضاء). Rajout de l'article *El / ال*

-*Clairefontaine* : *El Aouinet* (العوينات). Rajout de l'article *El / ال*

(Petites sources/Bon air : la transposition semble incertaine le(s) lexème(s) en arabe dialectal qui ne restitue(nt) pas précisément l'expression française)

¹⁹⁶ Un des odonymes de la ville de Tlemcen

¹⁹⁷ "Le dahlia commun, nommé *Dahlia x pinnata*, *Dahlia hortensis*, ou *Dahlia x variabilis* est une plante vivace aux racines tubéreuses d'origine horticole. *Dahlia x pinnata* représente les hybrides horticoles, les dahlias de jardin". <http://www.aujardin.info/plantes/dahlia.php#tpElkDKDWrSO9shd.99>

¹⁹⁸ « Par l'expert géomètre, Maitre Zerrouki lors de la réalisation du lotissement et confirmée par délibération de l'APC de Tlemcen portant création des lotissements communaux de Tlemcen. » propos recueillis auprès de Mr Rachid Benkhenafou membre de cette APC.

¹⁹⁹ De nombreuses plaques indicatrices d'odonymes ont fait leur apparition dans les rues et quartiers de la ville. Peut-être est-ce pour corriger une injustice par rapport à ces héros anonymes de la révolution et surtout pour effacer les dernières traces de la présence française. Ce genre de fleurs (les dahlias) n'étant pas particulièrement connu ou recherché par les algériens!

d-L'adaptation utilisée généralement pour la traduction des noms toponymiques est selon Jonasson (1994 : 21) une traduction libre. De même pour Thierry Grass, elle :

«[...]] constitue une appropriation linguistique, elle peut être phonétique quand il y a changement de la représentation graphique de l'image phonique du toponyme, ou [...] peut aussi être sémantique lorsque le référent [...] ou la structure conceptuelle du toponyme changent. » (Grass :2006 :663)

Comme par exemple :

- *Noisy-les-Bains* : *Aïn-Nouissy*²⁰⁰.

Ain et bain appartiennent-ils au même champ lexical ?

Evidemment non, si l'on se réfère au contexte socio-culturel de l'une et l'autre langue.

La désignation d'un lieu n'est donc jamais neutre, comme on peut le constater dans la longue liste des noms de communes qui constitue notre corpus d'étude. De ce fait, quand on dénomme (ou renomme) un lieu, celui-ci change non seulement d'appellation mais aussi de nationalité, de langue, d'histoire et de culture et souvent de sens. C'est ce que nous avons constaté tout aussi bien pour les lieux baptisés par l'administration française que pour ceux débaptisés et rebaptisés par l'Algérie indépendante. La traduction par le biais de l'adaptation devient alors une forme de (ré) appropriation. C'est ce que nous observons à travers de nombreux exemples que nous signalons dans notre analyse du corpus.

e-La modulation consiste en un changement de point de vue. Ce procédé est rarement usité en toponymie sinon pour les noms de héros²⁰¹, de batailles, de révolutions où souvent, les victoires des uns sont les défaites des autres et vice versa. Les exemples ci-après puisés dans l'odonymie tlemcenienne illustrent nos propos :

²⁰⁰ Il serait intéressant de comprendre comment a été réalisée l'adaptation Noisy/Nouissy

²⁰¹ Les héros des uns sont les traites des autres !

Exemples :

- *Place des Victoires* (en référence aux deux guerres 14-18 et 39-45) nom attribué à l'ex-place de la Négrresse ,la fameuse *Blass el khadem* (à remarquer l'emploi de *Blass* transcription phonétique du mot français *place*) devient officiellement après 1962, *Place des Moudjahiddines*²⁰²
- *Collège de Slane*²⁰³ rebaptisé *Collège Ibn Khaldoun*.
- *Place des Chasseurs*²⁰⁴et désignée par les tlemcéniens de l'odonyme *Blass El 3awd*, aujourd'hui encore !

La modulation est donc le procédé le plus pratique que l'administration coloniale puis l'Algérie indépendante aient adopté pour remplacer à tour de bras les appellations rappelant trop un passé chargé de litiges.

Exemples :

Pont-du-Caïd / Bordj Emir Khaled: برج الأمير خالد

f-l'incrémentialisation est une traduction explicative destinée à éclairer le lecteur ignorant de la réalité culturelle de la région de la langue cible. Elle

²⁰² « Place des victoires (Blass el khadem : place où trônait la statue de la négresse) statue érigée sur cette placette de Tlemcen par l'administration coloniale, à la mémoire des français morts pour la France. 1914-1918 et 1939-1945. Cette statue n'existe plus, déboulonnée à l'indépendance, mais les Tlemceniens continuent à désigner cet endroit par cette expression mythique ! »

²⁰³ « On sait que "De Slane" (William Mac Guckin baron de Slane) a traduit entre autre l'œuvre du grand historien, philosophe et homme politique Ibn Khaldoun (El Muqqadima et l'histoire des Dynasties Berbères) .Les Français ont rendu hommage à cet orientaliste et philologue arabisant ,d'origine irlandaise ,qui fut entre autre interprète des Armées françaises d'Afrique ,en donnant son nom au collège de Tlemcen qui ouvrit ses portes en 1889 .Plus tard , l'Algérie indépendante a donné à cet établissement le nom du grand Ibn Khaldoun. Juste retour aux sources .Curieusement la librairie papeterie située face au collège portait déjà le nom de "librairie Ibn Khaldoun ".(Souvenirs d'enfance racontés par Yama Triki) »

Read more at <http://tlemcen.e-monsite.com/pages/ecoles-photos-de-classe/college-de-slane-ibn-khaldoun.html#S2ui8ihsykgmKlis.99>.consulté le 24/05/2017

²⁰⁴ « '*Blass el 3awd* : Monument aux morts, ou Monument du 2e chasseurs d'Afrique de Tlemcen . Statue réalisée vers 1914, par le sculpteur Henri Bouchard à la gloire du chasseur Frétilson du 2e régiment de chasseurs d'Afrique qui s'est rendu célèbre lors des combats contre Abdelkader les 25 et 26 juin 1835, offerte par la ville de Sidi Bel Abbès et élevée à l'entrée de *la caserne des chasseurs* du 2e R.C.A. à Tlemcen, transportée à Saumur en 1962, à Orange en 1964, à Thierville-sur-Meuse en 1967 dans la cour de la caserne Maginot ou le 2e régiment de chasseurs de chars a succédé au 2e R.C.A. » Informations d'après Amato, Alain(1979) *Monuments en exil*, Paris, 1979, p.226

permet ainsi non seulement d'éviter des explications ou des bas de page quand la traduction littérale n'évoque rien ou revêt une connotation parfois négative mais aussi de respecter le sens premier et réel que recèle le toponyme.

Exemple : *Domaine du Keroulis* (*Keroulis* est le nom du djebel se situant dans la partie nord de *Ain Témouchent*).

Mezraet Ech Chahid Maatallah: مزرعة الشهيد معطالله (ajout de la précision *Chahid* : martyr))

La mention *Chahid* (orthographiée parfois *Ech Chahid*) est dans de nombreux cas nécessaire pour la reconnaissance de la valeur patriotique du concerné qui sans cette explication restera anonyme. A ce propos, de nombreux toponymes portent cette mention alors que d'autres non. Nous supposons que ces derniers sont plus connus, du moins par les habitants de la localité !

Enfin, on ne peut clore cette liste relative aux procédés traductifs des toponymes sans évoquer les deux plus importants, à savoir : la transcription et la translittération.

g-La transcription s'ajoute aux procédés précédents dans le cas où les deux langues envisagées s'écrivent avec des alphabets différents. En effet, « *Lorsqu'on écrit une langue en considérant non plus son contenu mais son expression propre, au terme d'une analyse plus ou moins fine de ses éléments phoniques, [...] on pourrait parler de transcription* » (Autesserre : 1997).

Ainsi, comme le souligne Autesserre, pour le nom propre toponymique, tout passage d'une langue à l'autre implique-t-il des adaptations phonétiques et un changement de convention graphique en fonction des exigences de la langue cible. Nous avons signalé ce phénomène dans le cadre de l'explicitation du couple endonyme/exonyme (Voir liste relative aux différentes exonymes/transcriptions du toponyme 'Algérie')

h-La translittération qui consiste à représenter des caractères d'une écriture par les caractères d'une autre, n'est cependant pas, à proprement parler, une traduction. Pour Autesserre (1997), l'emploi de signes diacritiques ou de

diagraphes permet seulement de résoudre le problème du nombre différent de caractères entre les alphabets des deux systèmes d'écriture. C'est, en effet, le système le plus simple et le plus fiable pour latiniser une écriture non latine comme par exemple pour passer de l'alphabet arabe à l'alphabet latin. La quasi-totalité des toponymes arabes ont été translittérés en lettres latines.

Pour Autesserre, les avantages de ce procédé dans le cadre des toponymes sont importants puisque le passage de L1 à L2 peut être effectué dans les deux sens sans perte d'information. Ce système peut être automatisé sans difficulté. A ce propos, la norme internationale ISO 9, établie en 1995²⁰⁵, fait correspondre à chaque graphème arabe un graphème latin, de façon arbitraire, en se basant sur la proximité des sons représentés. (Voir en annexe le tableau de correspondance phonétique)

Alors que l'alphabet arabe comporte-trois signes consonantiques, l'alphabet latin n'en utilise que vingt-six, sans oublier les signes diacritiques. Pour rendre compte de toutes ces précisions et leur impact sur le passage d'une langue à l'autre et « pour éviter toute ambiguïté, l'Organisation internationale de normalisation (I.S.O.) a édicté des règles de correspondance d'unité graphique à unité graphique: le même signe doit être transcrit toujours de la même façon, et en principe un signe d'un alphabet ne doit correspondre qu'à un seul signe de l'autre alphabet. Néanmoins, il arrive qu'un signe soit transcrit par deux signes lorsque l'alphabet latin n'offre pas la possibilité raisonnable de faire autrement. Pour les langues à écriture 'incomplète' (consonantique:

²⁰⁵ ISO 233-2:1993(fr) :« Information et documentation /Translittération des caractères arabes en caractères latins .Partie 2: Langue arabe /Translittération simplifiée.»

<https://www.iso.org/obp/ui/#iso:std:iso:233:-2:ed-1:v1:fr> consulté le 10/11/2016

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO)

La Norme internationale ISO 233-2 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 46, Information et documentation, sous-comité SC 2, Conversion des langues écrites.

L'ISO 233 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général Information et documentation — Translittération des caractères arabes en caractères latins:

hébreu, arabe, etc.), ces règles n'ont pu être appliquées sans modification, sous peine de conduire à des vocables illisibles. » (ISO 233-2:1993)

C'est pourquoi, dans le cadre de la procédure ISO 233-2 édictée en 1993, est-il recommandé la vocalisation préalable, c'est-à-dire la restitution des voyelles habituellement omises dans l'écriture de ces langues par le biais du procédé de translittération.

Néanmoins, la translittération peut parfois présenter des inconvénients majeurs car l'alphabet latin peut être lu de diverses façons selon les combinaisons des phonèmes [c+h] -[p+h]- [a+i] - [a+u], [g+u], [g+h], etc, et selon les pays qui l'utilisent. En toponymie, des prononciations existant pour un même nom de lieu, sans modification d'écriture. sont monnaie courante :

Par exemple :

le signe alphabétique [J] sera interprété comme :

[ʒ] par les francophones,

[j] par les germanophones,

[x] par les hispanophones, etc.

C'est également le cas pour certains allophones des phonème [r] et [a] .

Exemple : Paris (France), prononcé [paʁi] en français,

[pæris] en anglais, [s] prononcé

[paris] en espagnol. [s]prononcé

Pour illustrer ce phénomène, Agafonov et al (2006) donne l'exemple de Čajkovskij, nom du célèbre musicien dont la transcription de l'appellation et la prononciation française Tchékovsky est, [dit-il], difficilement reconnaissable par les non francophones.²⁰⁶

C'est ce qu'on observe dans la transcription française, par exemple, des phonèmes arabes (خ-ġ)

[gh] , [kh] , [R] , [Rh] , [gh] .

²⁰⁶ Les arabophones ont adopté la transcription de la langue source.

En définitive, chaque langue transcrit les noms propres d'une autre langue selon certaines règles anciennes ou plus récentes dont on ne saisit pas toujours les raisons. (Nous avons déjà signalé le cas de Mohammed /Mahomet)²⁰⁷. Dans ce cas, Agafonov parle de transcription empirique.

« Cet usage a pu varier dans l'histoire, il est toujours en mutation, mais certaines constantes peuvent être dégagées, en particulier grâce à l'existence d'encyclopédies qui codifient les noms propres étrangers. Une langue note les sons d'une autre langue à travers le prisme de sa propre phonétique et au moyen des correspondances phonétique-graphie qui lui sont propres. Il existe donc, pour chaque couple de langues à alphabet différent, deux systèmes de règles entièrement distincts, dans un sens et dans l'autre (par exemple, cyrillique-latin et latin-cyrillique), qui codifient avec plus ou moins de succès la langue-source avec les moyens de la langue-cible. » (Agafonov, et al : 2006 :629)

Pour ce qui est du couple français-arabe, Nous avons ci-dessus présenté quelques exemples de transcriptions à partir de l'arabe et les différents équivalents français des suites graphiques [kh] [gh] [g]. Mais, il existe bien d'autres phonèmes [t] ,[th] ,[d] ,[dh], [s], [h], [dj] => / ذ / ض / ث / ت / / ص / س / ج / ق / ع / غ / ق / / dont la transcription s'avère délicate et que nous observons dans de nombreux toponymes algériens ,tels les exemples suivants :

- Ghardaia, Gardaia
- Messerguin, Messerghin
- Relizane, Ghalizène, Ghilizane, Ighil Izène
- Tamanrasset, Tamenghasset
- Marnia, Maghnia

²⁰⁷ Voir page39 : notede bas de page n°55

De plus ,pour la translittération en arabe de certaines consonnes latines comme le [v], [j], [p], la solution a été l'ajout de trois points sur/sous les consonnes arabes proches comme le/ف /, le/ پ /et le/ ج/ .

Mais rien ne semble définitivement résolu malgré les recommandations de ISO/R 233 concernant le système international pour la translittération des caractères arabes (voir annexe 1 et 2).

Ainsi, le foisonnement translittératif, au lieu de régler le problème comme on pourrait le supposer, ne fait qu'accentuer les difficultés en matière de transposition toponymique.

D'où l'intérêt, comme le suggère de nombreux chercheurs, d'un dictionnaire multilingue de noms propres, qui permettrait de se retrouver dans cette profusion de ressources transcriptives.

D'autre part, on observe parfois que certaines transcriptions graphiques n'ont aucun impact ni sur la prononciation ni sur la compréhension, on se demande si ce n'est pas simplement une façon de 'mettre son grain de sel' ?

Exemples :

- *Ain Soltan* => *Ain Soltane* (ajout du 'e')
- *Biscra* => *Biskra* ('k' au lieu de 'c')
- *Coléa* => *Koléa* ('k' au lieu de 'c')
- *La Calle* => *El Kala* ('k' au lieu de 'c')

Enfin, on peut aussi penser que devant cette multitude de possibilités de transcription/traduction/adaptation, il n'est pas exclu que l'influence de certaines langues, en particulier l'anglais, arrive à concurrencer les usages traditionnels particuliers propres à des langues moins importantes.

Par exemple, pour ne citer que le plus manifeste, 'Algérie' ne finira-t-il pas par évincer dans les années à venir le toponyme 'Algérie' tant les pays usant de l'anglais, exceptionnellement ou habituellement, sont plus nombreux que ceux de la sphère francophone ?

CHAPITRE II :

CONSTITUTION DU CORPUS D'ETUDE

Afin d'atteindre les principaux objectifs de notre recherche, une première étape s'est rapidement imposée : celle liée aux contraintes épistémologiques de notre problématique que nous avons réalisée dans la partie I. La seconde étape concerne les cadres et décisions méthodologiques pour lesquelles nous avons opté. La troisième et dernière étape de notre recherche s'attachera à choisir, délimiter, constituer le corpus et à l'exploiter conformément aux objectifs d'étude que nous nous sommes assignés.

Ainsi, dans ce qui suit, nous évoquerons les conditions et autres contraintes méthodologiques dans la constitution de ce corpus et nous nous appliquerons à un travail d'inventaire et de listing triple : le toponyme en français, sa composition onomastique (en terme de générique et /ou de spécifique), sa traduction en arabe et sa transcription latine postcoloniale. Dans notre dernier chapitre, nous nous astreindrons à une analyse/synthèse descriptive et parfois comparative mixte alliant le quantitatif et le qualitatif relative aux combinaisons des NP et aux procédés de traduction/transcription.

II -1 Eléments d'une démarche globale : délimitation et explicitation du corpus

Pour rappel, le présent travail est consacré à l'étude des toponymes algériens de la période coloniale et leur devenir après l'indépendance. Cependant, même si nous avons arrêté le choix de notre cas d'étude aux noms des Communes, toutes les autres catégories de lieux ont pu être exploitées comme illustrations tout au long de notre première partie²⁰⁸, car la toponymie est ce domaine-carrefour qui interpelle et exploite divers pratiques et moyens. Nous nous sommes donc efforcés de signaler ces différenciations.

²⁰⁸ -Territoires (régions, massifs, vallées cols, rivières, lacs...)

-Agglomérations (villes, villages, hameaux...)

- quartiers, rues, places, boulevard, impasses, avenues, édifices

- édifices (châteaux, palais, mosquées,...).

Par exemple, le cas des exonymes a été étudié comme aspects plurilingues car il existe de nombreux exemples où l'endonyme officiel concurrence (cohabite) avec un ou plusieurs exonymes (noms de lieux en langue étrangère) comme les exemples d'odonymes que nous avons signalés précédemment ainsi que celui relatif aux exonymes de 'Algérie'.

Ceci étant, l'étape présente, primordiale, de constitution du corpus a essentiellement consisté en la création de données aux fins d'analyse d'un répertoire de toponymes en français de la période coloniale. Méthodologiquement, nous avons opté pour un répertoire de type alphabétique qui a l'avantage de permettre une consultation plus commode que des données de type thématique ou autres qui risquaient de nous dévier de nos principaux objectifs.

Aussi, pour les besoins de notre étude, avons-nous procédé méthodiquement à partir de sources diverses à l'inventaire d'une liste de noms de lieux en français (de la période coloniale), une deuxième relèvera les redénominations post-indépendance établies dans le cadre de la politique algérienne d'arabisation. Une troisième concernera les appellations/transcriptions de celles-ci en caractères latins durant cette même époque.

Nous avons constitué ces listes grâce aux données obtenues ou complétées à partir de cartes, de dictionnaires géographiques et historiques, de récits de voyages, de textes officiels, de travaux de recherches, d'articles ; etc. De nombreuses sources disponibles en Algérie sont complétées par d'autres plus nombreuses en France. Enfin, nous avons parfois sillonné routes nationales, départementales et communales pour observer de visu, les graphies²⁰⁹ sur les panneaux de signalisations et vérifier nos principales sources et informations.

Ce corpus bilingue (français/arabe) nous permet :

-d'une part, d'appréhender les pratiques et motivations qui ont été à l'origine de la dénomination des toponymes à un moment précis de l'histoire de

²⁰⁹Tantôt officielles, tantôt approximative ou fantaisistes !

l'Algérie, en l'occurrence, la période coloniale et l'éventail des procédés de traduction des composants toponymiques mis en oeuvre dans le cadre de l'algérienisation de l'environnement au lendemain du recouvrement de l'indépendance,

-et d'autre part, de discerner en particulier quels types de procédés de traduction ont subis les noms de lieux, lors de leur transposition de la langue française à la langue arabe :

-Selon le type toponymique, les dérivés ou encore les référents culturels divers,

-selon la construction telle qu'explicitée par Jonasson (1994), notamment en différenciant les noms propres « purs » des noms propres « modifiés », etc.

-selon les différents comportements morphologiques de la langue cible de la traduction.

Le corpus global d'étude comporte quelques 486 noms de Communes algériennes pré/post indépendance.

Nous présentons d'abord un répertoire sous forme de tableau comportant trois rubriques : le nom officiel français de l'époque coloniale, le nom officiel arabe postindépendance et la transcription en caractères latins. Nous nous appliquerons ensuite à décrire quelques-uns des phénomènes observés pour chaque type.

Pour cela, dans le chapitre réservé à l'exploitation du corpus, nous avons prélevé les toponymes qui nous ont semblé significatifs, nous en décrivons leur création puis leur passage dans la langue cible. Ces toponymes seront présentés, en termes de pourcentage :

- d'abord, compte tenu de leur composition en terme de générique et de spécifique

- ensuite, compte tenu de leur traduction, sous forme de: emprunt, assimilation, calque partiel ou total, absence de traduction, autres procédés.

Dans notre étape préliminaire, nous reprenons la liste alphabétique des communes existantes ou créées durant la colonisation. Nous avons plusieurs

documents²¹⁰ à notre disposition, celui de Claude Aïcardi²¹¹, de Christian Guerrin²¹², de Christian Baylon et Paul Fabre²¹³, Jean Despois²¹⁴, de très nombreux sites²¹⁵ et surtout les liste extraite du Journal officiel algérien no 65-

²¹⁰ Centre d'Archives d'Outre-mer (CAOM) d'AIX-En-Provence. Bibliothèque D'Aix-Marseille » Répertoire statistiques des communes d'Algérie

²¹¹ Claude Aïcardi « Nouveaux noms des communes d'Algérie » in *Encyclopédie de l'Afrique du Nord 1830-1962*

²¹² Christian Guerrin (1999) « les processus redénotatifs dans les noms de communes françaises depuis 1943 in études socio-toponymique de la variation dans la nomenclature administrative. S. Alain ed. Noms et re-noms »

²¹³ Christian Baylon et Paul Fabre (1982) « les noms de lieux et de personnes » Ed. Nathan. Paris

²¹⁴ Despois Jean (1965) Changements de noms de la liste des communes algériennes » in *Annales de Géographie* année 1965. Vol 74. N° 405 .PP 622-623

²¹⁵ Sites consultés pour constituer et exploiter la liste des communes (corpus)

1/ nouveaux noms des communes d'Algérie

Sur proposition de Claude Aïcardi. (*Encyclopédie 1830/1962 de Afrique du nord VILLES - NOMS - 1830-1962 Encyclopedie de l'AFN*)

encyclopedie-afn.org/VILLES_-_NOMS

2/ Anciens noms des communes d'Algérie - Le site de Djamila

users.antrasite.be/ppoise/Documents/communesanc.htm

3/ Noms anciens et actuels de villes et villages d'Algérie Jean-Marie THIÉBAUD- Editions SPM

www.editions-spm.fr/auteurs/article_pop.asp?no=7272&no_artiste=5768

4/ Liste des anciens noms français de communes d'Algérie - Wikiwand

www.wikiwand.com/.../Liste_des_anciens_noms_français_de_com...

5/ guide ancien et actuel noms communes d'algerie - Philatélie.Dz

philateliedz.forumactif.com › Autres Collections › Cartophilie

6/ Liste des anciens noms français de communes d'Algérie : définition de ...

dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Liste%20des%20anciens%20noms%20français%2...

7/ Anciens noms des communes d'Algérie | Pr Mohammed Abbassa

<https://abbassa.wordpress.com/anciens-noms-communes/>

8/ Nom actuel des communes de l'Algérie française — GeneaWiki

https://fr.geneawiki.com/index.../Nom_actuel_des_communes_de_l%27Algérie_franç...

9/ Origine des noms de quartiers, villes , rues ,... - Culture ...

forum.dzfoot.com/topic/8093-origine-des-noms-de-quartiers-villes-rues/

10/ Dictionnaire des communes de l'Algérie, villes, villages, hameaux, douars, postes militaires, bordjs, oasis, caravansérails, mines, carrières, ... 17 mai 2010 -

gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5790528z

100 du 7 décembre 1965 ,décret no 65-246 du 30 septembre 1965, portant changement de nom de certaines communes .

Cette liste comportant deux colonnes qui présentent les actions officielles: la dénomination française des communes attribuée par l'administration coloniale et la redénomination par les pouvoirs législatifs algériens. Les répertoires des dénominations coloniales et post coloniales retenues serviront de point de départ à notre étude descriptive et comparative.

Quoiqu'il est de coutume de présenter les corpus d'étude à la fin du travail sous forme d'annexes, nous avons fait le choix d'inclure directement notre corpus dans ce chapitre et ce, d'une part, par souci de disposer instantanément des listes et donc d'éviter au lecteur un va et vient incessant et laborieux préjudiciable à la compréhension de l'étude et d'autre part parce que nous y avons inclus une troisième colonne.

Il est donc important de signaler que le répertoire que nous présentons comporte, pour les besoins de notre étude, trois rubriques :

- la dénomination coloniale française
- la redénomination algérienne arabe
- la transcription latine du toponyme officiel actuel de ces communes. Il est également à signaler que ces Communes de l'époque coloniale ont pu évoluer en Daïra, voire même en Wilaya ou même que le lieu, administrativement, a changé, a été associé à un autre ou a complètement disparu.

La liste finale que nous présentons aux pages 151 et suivantes a été élaborée par nous. Nous avons repris dans la colonne 1 les dénominations françaises qui avaient cours jusqu'en 1962. Dans la colonne 3, nous avons recouru à la liste extraite du Journal officiel algérien no 65-100 du 7 décembre 1965, version

11/ Origine des noms de quartiers, villes , rues ,... - Culture ...

forum.dzfoot.com/topic/8093-origine-des-noms-de-quartiers-villes-rues/

française. Nous y avons inclus dans une deuxième colonne les noms actuels en langue arabe.

Cette dernière phase a été réalisée à partir de divers documents ; journaux, études, panneaux, dictionnaires... Il est à signaler que certains noms, malgré les recommandations des instances nationales et internationales, se présentent parfois sous plusieurs graphies et même certains phonèmes sont concurrents, ce qui pose, souvent le problème de la reconnaissance et de la prononciation du toponyme par les étrangers et parfois par les algériens eux-mêmes.

Nous avons, par exemple, à plusieurs reprises lu et entendu par exemple prononcer le toponyme *Messerguin* [g]. [k]. / ق / *Messerghin* [kh] [gh], [R]. / غ / !

Nous présentons dans ce qui suit un tableau de ces dénominations telles qu'explicitées précédemment. Pour rendre la lecture plus commode, nous avons choisi de présenter les dénominations par ordre alphabétique et à l'aide de trois couleurs différentes :

- Les dénominations françaises coloniales en noir
- Les dénominations arabes post coloniales en rouge
- Les transcriptions latines des dénominations officielles post coloniales en bleu

Liste alphabétique des Communes : dénominations coloniales et post coloniales

N°.	Dénominations françaises coloniales	Dénominations arabes.post coloniales	Transcriptions latines post coloniales
A			
1	Abbo	سيدي داود	Sidi Daoud
2	Aboukir	ماسرة	Mesra
3	Aboutville	عين الحجر	Aïn El Hadjar
4	Affreville	خميس مليانة	Khemis Miliana
5	Ain Mokra	برحال	Berrahal
6	Alma	بودواو	Boudouaou
7	Alma-Marine	بودواو البحري	Boudouaou El Bahri
8	Ampère	عين ازال	Aïn Azel
9	Arago	برج علي	Bordj Ali
10	Arcole	بئر الجير	Bir El Djir
11	Armée Française	بردي بوجمعة	Bardi Boudjemaa
12	Arthur	ثلاثة الدوائر	Tlatet Eddouar
13	Auberge	سيدي مخلوف	Sidi Makhlouf
14	Auguste-Comte	بغاي	Baghai
15	Aumale	سور الغزلان	Sour El-Ghozlane
16	Auribeau	عين شرشار	Aïn Charchar
17	Ain-Sultan	عين سلطان	Ain -Soltane
B			
18	Baudens	بلعربي	Belarbi
19	Barral	شيباني	Chibani
20	Bayard	منزل بندش	Menzel Bandiche
21	Beauprêtre	بوفحيمة	Boufhaima
22	Bedeau	راس الماء	Ras El Ma
23	Behagle	عين الحجر	Ain El Ahdjar
24	Belcourt	بلوزداد	Belouizdad
25	Belfort	عين التين	Aïn Tine
26	Bellecôte	عين بودينار	Aïn Boudinar
27	Belle-Fontaine	تيجلابين	Tidjelabine
28	Bellevue	صور	Sour

29	<i>Bérard</i>	عين تفوراييت	<i>Ain Tagourait</i>
30	<i>Bernelle</i>	وادي الماء	<i>Oued El Ma</i>
31	<i>Aïn Mokra</i>	برحال	<i>Berrahel</i>
32	<i>Berteaux</i>	أولاد حملة	<i>Ouled Hamla</i>
33	<i>Berthelot</i>	يوب	<i>Youb</i>
34	<i>Bessombourg</i>	الزيتونة	<i>Zitouna</i>
35	<i>Biscra</i>	بسكرة	<i>Biskra</i>
36	<i>Bitche</i>	القصر	<i>El Kseur</i>
37	<i>Birmandreis (Le Redoute)</i>	بير مراد رايس	<i>Bir Mourad Raïs</i>
38	<i>Bizot</i>	ديدوش مراد	<i>Didouche Mourad</i>
39	<i>Blad-Touaria-sous-Forêt</i>	حسي رضوان الطواهيرية	<i>Hassi Radouane ou Blad-Touaria</i>
40	<i>Blandan</i>	بوثلجة الطارف	<i>Bouteldja El Tarf</i>
41	<i>Blida</i>	البلية	<i>Blida</i>
42	<i>Blondel</i>	عين سلطان	<i>Aïn Soltane</i>
43	<i>Boghari</i>	قصر البخاري	<i>Ksar El Boukhari</i>
44	<i>Bois-Sacré</i>	سدي دود	<i>Sidi Daoud</i>
45	<i>Bône</i>	عناية	<i>Annaba</i>
43	<i>Bonnier</i>	عين الثريد	<i>Aïn Thrid</i>
46	<i>Bordj-Le-Prieur</i>	برج باجي مختار	<i>Bordj-Badji-Mokhtar</i>
47	<i>Borely- la -Sapie</i>	عوامري	<i>Ouamri</i>
48	<i>Bosquet</i>	حجاج	<i>Hadjadj</i>
49	<i>Bossuet</i>	الضاية	<i>Dhaya</i>
50	<i>Bougainville</i>	الشنجاس	<i>Sendjas</i>
51	<i>Bougie</i>	بجاية	<i>Béjaïa</i>
52	<i>Boulet</i>	مصطفى بن ابراهيم	<i>Mostela Ben Brahim</i>
53	<i>Boulier</i>	سيدي الحواس	<i>Sidi Haoues</i>
54	<i>Bourbaki</i>	خميسي	<i>Khemisti</i>
55	<i>Boutin</i>	حاسي داها	<i>Hassi Daha</i>
56	<i>Brazza</i>	الزبيرية	<i>Zoubiria</i>
57	<i>Bréa</i>	أبو تشفين	<i>Abou Tachfine</i>
58	<i>Bugeaud</i>	سرايدي	<i>Seraïdi</i>
59	<i>Burdeau</i>	المهدية	<i>Mahdia (Tiaret)</i>
C			
60	<i>Cacherou</i>	سيدي قادة	<i>Sidi Kada</i>
61	<i>Café Maure</i>	زناتة	<i>Zenata</i>

62	<i>Camp des Chênes</i>	الحمدانية	<i>El Hamdania</i>
63	<i>Camp des Fresnes</i>	العزيرية	<i>El Azizia</i>
64	<i>Camp-du-Maréchal</i>	تادمايت	<i>Tadmait</i>
65	<i>Canrobert</i>	أم البواقي	<i>Oum El Bouaghi</i>
66	<i>Cap Aokas</i>	بورج أوكاس / سيدي	<i>Bordj Aokas, Sidi Rehane</i>
67	<i>Carnot</i>	العبادية	<i>El Abadia</i>
68	<i>Castiglione</i>	بو اسماعيل	<i>Bou Ismail</i>
69	<i>Catinat</i>	السطارة	<i>Settara</i>
70	<i>Cavaignac</i>	ابو الحسن	<i>Abou El Hassan</i>
71	<i>Cavallo</i>	العوانة	<i>El Aouana</i>
72	<i>Centre Minier-du-Djebel Onng</i>	جبل أونك	<i>Djebel Onk</i>
73	<i>Cerez</i>	بل عيمور	<i>Bel Imour</i>
74	<i>Champlain</i>	العمارية	<i>El Omaria</i>
75	<i>Changarnier</i>	واد زبوج	<i>Oued Zebboudj</i>
76	<i>Chanzy</i>	سيدي علي بن يوب	<i>Sidi Ali Benyoub</i>
77	<i>Charon</i>	بوقادير	<i>Boukadir</i>
78	<i>Charrier</i>	سيدي بوبكر	<i>Sidi Boubekeur</i>
79	<i>Chasseloup-Laubat</i>	قجال	<i>Guidjel</i>
80	<i>Chassériau</i>	برج الأمير خالد	<i>Bouzeghaia</i>
81	<i>Cassaigne</i>	سيدي علي	<i>Sidi Ali</i>
82	<i>Châteaudun-du-Rhumel</i>	شلغوم العيد	<i>Chelghoum Laïd</i>
83	<i>Chevreul</i>	بني عزيز	<i>Beni Aziz/Ben aziz</i>
84	<i>Chiffalo</i>	خميسي	<i>Khemisti Port</i>
85	<i>Cité du bonheur</i>	بوسعادة	<i>Bou Saada</i>
86	<i>Clairfontaine</i>	العوينات	<i>El Aouinet</i>
87	<i>Clauzel</i>	هواري بومدين	<i>Houari Boumédiène</i>
88	<i>Climat-de-France</i>	وادي قوريش	<i>Oued Koriche</i>
89	<i>Clinchant (ou Les Silos)</i>	المطمار	<i>El Matmar</i>
90	<i>Col-des-Oliviers</i>	عين بوزيان	<i>Aïn Bouziane</i>
91	<i>Colbert</i>	عين اولمان	<i>Aïn Oulmane</i>
92	<i>Coléa</i>	القلبية	<i>Kolea</i>
93	<i>Coligny</i>	البويرة	<i>Bouira</i>
94	<i>Collo</i>	القل	<i>El Qoll</i>
95	<i>Colmar</i>	أميزور	<i>Amizour</i>

96	Colomb-Béchar	بشار	Béchar
97	Combes :	عصفور	Asfour
98	Condé-Smendou	زيغود يوسف	Zighoud Youcef
100	Corneille	مروانة	Merouana
101	Courbet	زموري	Zemmouri
102	Courbet-marine	زموري البحري	Zemmouri el Bahri
103	Crampel	رجم دموش	Redjem Demouche
104	Crescia	الخرايسية	Khraicia
D			
105	Dalmatie	اولاد يعيش	Ouled Yaich
106	Damesme	عين البية	Aïn el Bia
107	Desaix	الناظور	Nador
108	Damiette	عين دهاب	Aïn Dhab
109	Damremont	حمادي كرومة	Hamadi Krouma
110	Davoust	خليل برج	Khelil Bordj
111	De Foucauld	الرشايقة	Rechaïga
112	Deligny	زرولة	Zerouala
113	De Malherbe	أغللال	Aghlal
114	Descartes	بن باديس	Ben Badis
115	Détrie	سيدي لحسن	Sidi Lahcene
116	Diderot	واد ليلي	Oued Lili
117	Djidjelli	جيجل	Jijel
118	Dollfusville	وادي الشرفاء	Oued Chorfa
119	Domaine du Keroulis	مزرعة الشهيد معطي الله	Mezraet Ech Chahid Maatallah
120	Dombasle	الهاشم	Hachem
121	Dominique-Luciani	تاخمرت	Takhemaret
122	Dublineau	حسين	Hacine
123	Duperré	عين الدفلى	Aïn Defla
124	Dupleix	الداموس	Damous
125	Duquesne :	قاوس	Kaous
126	Durambourg :	عين صفراء	Ain Sefra
127	Duveyrier:	زوبية	Zoubia
128	Duvivier :	بوشيقوف	Bouchegouf
129	Duzerville	الحجار	El Hadjar
130	Edgar-Quinet	قيس	Kaïs

131	<i>Eau chaude</i>	أولاد خالد	<i>Ouled khaled</i>
132	<i>El Goléa</i>	المنيعية	<i>El Meniaa</i>
133	<i>En Aro</i>	المنصورة	<i>Mansourah</i>
134	<i>Er Rahel</i>	حاسي الغلة	<i>Hassi El Ghella</i>
135	<i>Eugène Étienne</i>	الحناية	<i>Hennaya</i>
F			
136	<i>Faidherbe</i>	كرمان	<i>Kerman</i>
137	<i>Faucigny</i>	الخربة	<i>El Kherba</i>
138	<i>Fauvelle</i>	الابطة	<i>El Abta</i>
139	<i>Félix Faure</i>	سي مصطفى	<i>Si Mustapha</i>
140	<i>Ferme Barot</i>	حوش حمادي كرومة	<i>Haouch Hammadi Krouma</i>
141	<i>Ferme Bourlier</i>	تسايلمة	<i>Taslemt</i>
142	<i>Ferme Desilles</i>	حوش علي مصباح	<i>Haouch Ali Mosbah</i>
143	<i>Fernandville</i>	حي خيمستي	<i>Hai Khemisti</i>
144	<i>Ferry</i>	وادي الجمعة	<i>Oued El Djemaa</i>
145	<i>Flatters</i>	بنايرية	<i>Bénairia</i>
146	<i>Fleurus :</i>	حسيان الطوال	<i>Hassiane Ettoual</i>
147	<i>Fondouck</i>	خميس الخشنة	<i>Khemis El-Khechna</i>
148	<i>Fontaine.des Chameaux</i>	عين البال	<i>Aïn el Bell</i>
149	<i>Fontaine du Génie</i>	حجرة النص	<i>Hadjeret Ennous</i>
150	<i>Fort-de-l'Eau</i>	برج الكيفان	<i>Bordj El Kiffan</i>
151	<i>Fort-Charlet</i>	جانت	<i>Djanet</i>
152	<i>Fort-Duquesne</i>	قاوس	<i>Kaous</i>
153	<i>Fort-Gardel</i>	برج الحواس	<i>Bordj El Haouas</i>
154	<i>Fort-Lallemand</i>	البلحيران/البلهيران	<i>Belhirane</i>
155	<i>Fort-Laperrine</i>	تمنراست	<i>Tamanrasset/Tameng hest</i>
156	<i>Fort-Flatter</i>	برج عمر إدريس	<i>Bordj Idriss</i>
157	<i>Fort-Miribel</i>	حاسي شبابة	<i>Hassi Chebbaba</i>
158	<i>Fort-Motylnski</i>	طغاوهاوت	<i>Targhaouhaout</i>
160	<i>Fort-Polignac</i>	إليزي	<i>Illizi</i>
161	<i>Foy</i>	منزل الابطال	<i>Menzel El Abtal</i>
163	<i>Franchetti</i>	سيدي عمار	<i>Sidi Amar</i>
164	<i>Francis-Garnier :</i>	بيني حواء	<i>Beni Haoua</i>

165	<i>Froha</i>	فروحة/	<i>Froha</i> ²¹⁶
166	<i>Fromentin</i>	تاجنة	<i>Tadjena</i>
G			
167	<i>Galieni</i>	بوعاطي محمود	<i>Bouati Mahmoud</i>
168	<i>Galbois</i>	العناصر	<i>El Annasser</i>
169	<i>Gambetta</i>	تاورة	<i>Taoura</i>
170	<i>GeorgesClemenceau</i>	ستيدية	<i>Stidia</i>
171	<i>Gaston-Doumergue</i>	وادي برقش	<i>Oued Berkeche</i>
172	<i>Gastonville</i>	صالح بشعور	<i>Salah Bouchaour</i>
173	<i>Fort-Gardel</i>	برج الأمير خالد	<i>Bordj Emir Khaled</i>
174	<i>Fort-Lallemand</i>	البيض	<i>El Bayadh</i>
175	<i>Fort-Laperrine</i>	أبدي	<i>Abdi</i>
176	<i>Fort-Flatter</i>	القارارم قوقة	<i>Grarem Gouga</i>
177	<i>Fort-Miribel</i>	شغليبي مخلوف	<i>Cheglibi Makhlouf</i>
178	<i>Fort-Motylinski</i>	المرسة	<i>El Mersa</i>
179	<i>Fort-National ou Fort-Napoleon</i>	قلعة بوصبع	<i>Guellat Bou Sbaa</i>
180	<i>Fort-Polignac</i>	عين الطلبة	<i>Aïn Tolba</i>
181	<i>Foy</i>	عين طارق	<i>Cheglibi</i>
182	<i>Frais-Vallon</i>	بو خالفة	<i>Bou Khalfa</i>
183	<i>Guyotville</i>	عين البنيان	<i>Aïn Benian</i>
H			
184	<i>Hamadena</i>	الحمادنة	<i>El Hamadna</i>
185	<i>Hamma-Plaisance</i>	حامة بوزيان	<i>Hamma Bouziane</i>
186	<i>Hameau-Perret</i>	سيدي بومدين	<i>Sidi Boumedienne</i>
187	<i>Hanoteau</i>	الزبوجة	<i>Zeboudja</i>
188	<i>Hardy</i>	بوقرة	<i>Bougara</i>
189	<i>Henri Huc ou Henri Duc :</i>	وادي السلام	<i>Oued Essalem</i>
190	<i>Haussonvillers</i>	الناصرية	<i>Naciria</i>
191	<i>Herbillon</i>	شطايبي	<i>Chetaïbi</i>

²¹⁶ Nous avons trouvé dans un document de Jean-Marie Thiébaud intitulé « Noms anciens et actuels de villes et villages d'Algérie : Origine de ces noms de localités » que la commune dénommée *Froha* du temps de la colonisation a été rebaptisée *Khara* après l'indépendance. Néanmoins ce changement n'est signalé par aucun document. Nous émettons donc l'hypothèse que le terme 'Khara' signifiant 'excrément' n'a pas remporté l'adhésion des habitants de cette localité qui continuent à désigner leur commune avec la dénomination ancienne !

192	<i>Hoche</i>	الخبوزية	<i>El Khabouzia</i>
193	<i>Horace Vernet</i>	تاورقة	<i>Taourga</i>
I			
194	<i>Inkermann</i>	وادي ارهيو	<i>Oued Rhiou</i>
195	<i>Isserbourg</i>	لقاطة	<i>Leghata</i>
J			
196	<i>Jean-Bart</i>	المرسى	<i>El Marsa</i>
197	<i>Jean Mermoz</i>	بوهني	<i>Bou Henni</i>
198	<i>Jean Rigal</i>	بريش	<i>Berriche</i>
199	<i>Jeanne d'Arc</i>	العربي بن مهدي	<i>Larbi Ben M'Hidi</i>
200	<i>Jemmapes</i>	عزابة	<i>Azzaba</i>
201	<i>Joannonville</i>	واد سييوس	<i>Oued Seybouse</i>
202	<i>Joraf ou Jorraf</i>	تمزقيدة/تمسقيدة	<i>Tamesguida</i>
K			
203	<i>Kellermann</i>	الفجوج	<i>El Fedjoudj</i>
204	<i>Kéroulis</i>	شنتوف	<i>Chentouf</i>
205	<i>Kléber</i>	سيدي بن يبغي	<i>Sidi Benyebka</i>
206	<i>Kroubs</i>	الخروب	<i>El Khroub</i>
L			
207	<i>L'Amiguiers-</i>	عمير	<i>Amieur</i>
208	<i>L'Arba</i>	الاربعاء	<i>El Arbaa</i>
209	<i>L'Étoile :</i>	نجمة	<i>En Nedjma</i>
210	<i>La Barbinais</i>	بير عيسى	<i>Bir-Aissa</i>
211	<i>La Baraque</i>	الهاشمية	<i>El Hachimia</i>
212	<i>La Bouzaréa</i>	بوزريعة	<i>Bouzareah</i>
213	<i>La Calle (ou Port-de-la-Calle)</i>	القالة	<i>El Kala</i>
214	<i>Lacroix :</i>	العيون	<i>El Aioun</i>
215	<i>La Ferme</i>	أولاد فارس	<i>Ouled Fares</i>
216	<i>La Ferme-Blanche</i>	سيدي عبد المؤمن	<i>Sidi Abd el Moumene</i>
217	<i>La Fontaine</i>	عين الذهب	<i>Aïn Deheb</i>
218	<i>La Macta</i>	المقطع	<i>El Macta</i>
219	<i>La Madrague</i>	الجميلة	<i>El Djamila</i>
220	<i>La Panthère</i>	تريبو غويارو	<i>Tribu Guiyaro</i>
221	<i>La Pérouse :</i>	تمنتفوست	<i>Tamentfoust</i>
222	<i>La Pointe Pescade</i>	رايس حميدو	<i>Raïs Hamidou</i>
223	<i>La Redoute</i>	المرادية	<i>El Mouradia</i>

224	<i>La Réunion</i>	وادي غير	<i>Oued Ghir</i>
225	<i>La Robertsau</i>	السبت	<i>Es Sebt</i>
226	<i>La Senia</i>	السانية	<i>Es Senia</i>
227	<i>La Trappe</i>	بوشاوي	<i>Bouchaoui</i>
228	<i>Lafayette</i>	بوقاعة	<i>Bougaa</i>
229	<i>Laferrière</i>	شعبة اللحم	<i>Chaabat El Leham</i>
230	<i>Laghouat</i>	الأغواط	<i>Laghouat</i>
231	<i>Lamartine</i>	الكرامية	<i>El Karimia</i>
232	<i>Lambèse</i>	تازولت	<i>Tazoult</i>
233	<i>Lambiridi :</i>	لامبيريدي	<i>El Mbiridi</i>
235	<i>Lamoricière</i>	أولاد الميمون	<i>Ouled Mimoun</i>
236	<i>Lamy</i>	بوحجار	<i>Bouhadjar</i>
237	<i>Lanasser</i>	العناصر	<i>El Anasser</i>
238	<i>Lannoy</i>	جندل عين	<i>Djendel Aïn</i>
239	<i>Lapaine</i>	بن سميح	<i>Ben Smih</i>
240	<i>Lapasset</i>	سيدي لخضر	<i>Sidi Lakhdar</i>
241	<i>Laperrine</i>	الجباحية	<i>Djebahia</i>
242	<i>Lauriers Roses</i>	مقدرة	<i>Mekedra</i>
243	<i>Lavarande</i>	سيدي لخضر	<i>Sidi Lakhdar</i>
244	<i>Lavayssière</i>	عين يوسف	<i>Aïn Youcef</i>
245	<i>Laveran</i>	عيون العصافير	<i>Ouyoun elassafir</i>
246	<i>Laverdure</i>	المشروحة	<i>Mechroha</i>
247	<i>Lavigerie</i>	جندل	<i>Djendel</i>
248	<i>Lavoisier</i>	عيادات	<i>Ayadat</i>
249	<i>Lecourbe</i>	الحمادية	<i>El Hamadia</i>
250	<i>Le Figuier /Valmy</i>	الكرمرة	<i>El Kerma</i>
250	<i>Legrand</i>	بن فريجة	<i>Ben Freha</i>
252	<i>L'Hillil</i>	يلل	<i>Yellel</i>
253	<i>Le Retour de la Chasse</i>	/باب الزوار	<i>Bab Ezzouar</i>
254	<i>Le Kroub</i>	الخروب	<i>El Khroub</i>
255	<i>Le Tarf</i>	الطارف	<i>El Tarf</i>
256	<i>Les Abdellys</i>	سيدي العبدلي	<i>Sidi Abdelli</i>
257	<i>Les Arbaouats</i>	أربوات	<i>Arbaouat</i>
258	<i>Les Attafs</i>	العطاف	<i>El Attaf</i>
259	<i>Les Dunes</i>	أستمبول	<i>Stamboul</i>
260	<i>Les Eucalyptus</i>	وادي سمار	<i>Oued Smar</i>

261	<i>Les Frênes</i>	العزيزية	<i>El Azizia</i>
262	<i>Les Lacs</i>	اولاد زواي	<i>Ouled Zouaï</i>
263	<i>Les Trembles</i>	سيدي حمادوش	<i>Sidi Hamadouche</i>
264	<i>Les Trois Puits</i>	الثلاثة الآبار / حاسي البيود	<i>Hassi El Biod</i>
265	<i>Letourneux</i>	دراق	<i>Derrag</i>
266	<i>Levacher</i>	بن علال	<i>Ben Allel</i>
267	<i>Levasseur</i>	بئر الشهداء	<i>Bir Chouhada</i>
268	<i>Liebert</i>	أولاد بسام	<i>Ouled Bessem</i>
269	<i>Litré</i>	عريب	<i>Arib</i>
270	<i>Lodi</i>	ذراع السمار	<i>Draa Essamar</i>
271	<i>Lourmel</i>	العامرة	<i>El Amria</i>
272	<i>Loverdo</i>	وزرة	<i>Ouzera</i>
273	<i>Lucet</i>	يحيى بنى قشة	<i>Yahia Beni Guecha</i>
274	<i>Lutaud</i>	بولهيلات	<i>Boulhilat</i>
M			
275	<i>Mac-Donald</i>	المهدية :	<i>El Mahdia</i>
276	<i>Mac-Mahon</i>	عين التوتة	<i>Aïn Touta</i>
277	<i>Macouda</i>	ماكودة	<i>Makouda</i>
278	<i>Madaure</i>	مداورش/مادور	<i>Madour/Moudarouach</i>
279	<i>Magenta</i>	الحصيبة	<i>El Haçaiba</i>
280	<i>Maginot</i>	شلالة العذاورة	<i>ChellalatEl Adhaoura</i>
281	<i>Maillot</i>	مشد الله	<i>M'Chedallah</i>
282	<i>Maison-Blanche</i>	دار البيضاء	<i>Dar El Beida</i>
283	<i>Maison-Carrée</i>	الحراش	<i>El Harrach</i>
284	<i>Malakoff</i>	وادي سلى	<i>Oued Sly</i>
285	<i>Mangin</i>	البرية	<i>El Braya</i>
286	<i>Mansouria</i>	زيامة منصورية	<i>Ziama Mansouriah</i>
287	<i>Marbot</i>	طارق بن زياد	<i>Tarik Ibn Ziad</i>
288	<i>Marceau</i>	مناصر	<i>Menaceur</i>
289	<i>Maréchal-Foch</i>	الأربعطاش/لربعطاش	<i>Larbatache</i>
290	<i>Maréchal-Leclerc</i>	عقاز	<i>Oggaz</i>
291	<i>Marengo</i>	حجوط	<i>Hadjout</i>
292	<i>Margueritte</i>	عين التركي	<i>Aïn Torki</i>
293	<i>Marnia</i>	مغنية	<i>Maghnia</i>
294	<i>Martimprey</i>	عين الحديد	<i>Ain El Hadid</i>

295	<i>Martimprey-du-Kiss</i>	أحفير	<i>Ahfir</i>
296	<i>Mascara</i>	عين الحديد	<i>Mascara</i>
297	<i>Masqueray</i>	جواب	<i>Djouab</i>
298	<i>Massena</i>	ولاد بن عبد القادر	<i>OuledBen Abdelkader</i>
299	<i>Mecheria</i>	مشرية	<i>Mechria</i>
300	<i>Médéa :</i>	المدية	<i>Medeah ou Lemdia</i>
301	<i>Megane</i>	زمالة الأمير عبد القادر	<i>Zmalet El Emir Abdelkader</i>
302	<i>Ménerville</i>	الثنية	<i>Thenia</i>
303	<i>Mercier-Lacombe</i>	سفيزف	<i>Sfisef</i>
304	<i>Metameur ed Darou</i>	مطمور	<i>Matemore</i>
305	<i>Metz</i>	أقبو	<i>Akbou</i>
306	<i>Meurad</i>	مراد	<i>Merad</i>
307	<i>Mezrarègue</i>	مزراق	<i>Mezrareg</i>
308	<i>Michelet</i>	عين الحمام	<i>Ain El Hammam</i>
309	<i>Millésimo</i>	بلخير	<i>Belkheir</i>
310	<i>Mirabeau</i>	درع بن خدة	<i>Draa Ben Khadda</i>
311	<i>Molière</i>	برج بو نعامة	<i>Bordj Bou Naama</i>
312	<i>Mondovi</i>	الدرعان	<i>Dréan</i>
313	<i>Montagnac</i>	الرمشي	<i>Remchi</i>
314	<i>Montaigne</i>	العوانة	<i>El Aouana</i>
315	<i>Montcalm</i>	تاملوكة	<i>Tamlouka</i>
316	<i>Montebello</i>	سيدي راشد	<i>Sidi Rached</i>
317	<i>Montenotte</i>	سيدي عكاشة	<i>Sidi Akkacha</i>
318	<i>Montesquieu</i>	مداوروش	<i>M'daourouch</i>
319	<i>Montfroid Zonca</i>	زونكا	<i>Zonka</i>
320	<i>Montgolfier</i>	رحوية	<i>Rahouia</i>
321	<i>Montpensier</i>	بن بولعيد	<i>Ben Boulaïd</i>
322	<i>Morris :</i>	بن مهدي	<i>Ben Mehdi</i>
323	<i>Mostaganem</i>	مستغانم	<i>Mostaghanem</i>
324	<i>Mouka</i>	إغيل علي / دشرة موقة /	<i>Ighil Ali</i>
325	<i>Mouzaïa-les-Mines</i>	تامسقيدة	<i>Tamesguida</i>
326	<i>Mouzaïaville</i>	موزاية	<i>Mouzaia</i>
327	<i>Munier</i>	عين الكرمة	<i>Aïn Kerma</i>
N			
328	<i>Navarin</i>	بئر العرش	<i>Bir el Arch</i>

329	Negrier	شتوان	Chetouane
330	Nelsonbourg	سى المحجوب	Si Mahdjoub
331	Nemours-d'Algérie	غزوات	Ghazaouet
332	Noisy-les-Bains	عين نويسي	Aïn-Nouissy
333	Nouveau-Béchar	بشار الجديد	Bechar Djedid
334	Nouvion	الغمري	El Ghomri
335	Novi	سيدي غيلس	Sidi Ghiles
O			
336	Orléansville	الشلف	Chlef
337	Oued Imbert :	عين البرد	Ain El Berd
338	Oued Marsa	أوقاس	Aokas
339	Ouillis	بن عبد الملك رمضان	Benabdelmalek Ramdane
340	Ouréa :	أوريعة	Oureah
P			
341	Palat :	ملاكو	Mellakou
342	Palestro	الأخضرية	Lakhdaria
343	Palikao	تيغنيف	Tighennif
344	Palissy	سيدي خالد	Sidi Khaled
345	Parmentier	سيدي على بوسيدي	Sidi Ali Boussidi
346	Pascal	صالح باي	Salah Bey
347	Pasteur	سريانة	Seriana
348	Paul Cazelles	عين وسارة	Ain Oussera
349	Paul Doumer	سيدي مبارك	Sidi Embarek
350	Paul Robert	تاوقريت	Taougrite
351	Pélissier	صيادة	Sayada
352	Penthièvre	عين الباردة :	Ain Berda
353	Perigotville	عين الكبيرة	Ain El Kebira
354	Perrégaux	محمدية	Mohammadia
355	Petit	بومهرة أحمد	Boumahra Ahmed
356	Philippeville	سكيدة	Skikda
357	Picard	خضراء	Khadra
358	Pierre Curie	أم لعجول	Oum Ladjoul
359	Pirette	عين الزاوية	Aïn Zaouia
360	Pointe-de-Garde-de- l'Ouider	الودير	El Ouidir
361	Pointe-Rouge	سوق البقر	Souk El Bagar

362	<i>Pomel</i>	عبد المؤمن	<i>Abdelmoumen</i>
363	<i>Pont-de-Duvivier</i>	بلاد بو لعمار	<i>Bled Bou Lamar</i>
364	<i>Pont-de-l'Isser</i>	بن سكران	<i>Bensekrane</i>
365	<i>Pont-du-Caïd</i>	برج الأمير خالد	<i>Bordj Emir Khaled</i>
366	<i>Pont-du-Chélif</i>	سيدي بلعطار	<i>Sidi Belattar</i>
367	<i>Ponteba</i>	أم الذروع	<i>Oum Drou</i>
	<i>Port de Beni Haoua</i>	بني حواء	<i>Beni Haoua</i>
368	<i>Port-aux-Poules</i>	مرس ألحجاج	<i>Marsat El Hadjadj</i>
369	<i>Port-Breira</i>	بريرة	<i>Breira</i>
371	<i>Port-Gueydon</i>	أزفون	<i>Azzefoun</i>
372	<i>Port-Say</i>	مرسى بن مهدي	<i>Marsa Ben M'Hidi</i>
373	<i>Praxbourg</i>	بوشطاطة	<i>Bouchetata Med</i>
374	<i>Prevost Paradol</i>	مشرع الصفاء	<i>Mechraa Safa</i>
375	<i>Prudon</i>	سيدي ابراهيم	<i>Sidi Brahim</i>
R			
376	<i>Rabalou</i>	بئر غبالو	<i>Bir Ghbalou</i>
377	<i>Rabelais</i>	عين مران	<i>Aïn Merane</i>
378	<i>Rébeval</i>	بغلية	<i>Baghlia</i>
379	<i>Reibel :</i>	قصر الشلالة	<i>Ksar Chellala</i>
380	<i>Relizane</i>	غليزان	<i>Relizane</i>
381	<i>Renan</i>	حاسي مفسوخ	<i>Hassi Mefsoukh</i>
382	<i>Renault</i>	سيدي محمد بن علي	<i>Sidi M'Hamed Ben Ali</i>
383	<i>Renier</i>	عين مخلوف	<i>Aïn Makhlouf</i>
384	<i>Revoil</i>	بني ونيف	<i>Beni Ounif</i>
385	<i>Richelieu</i>	أحمد راشدي	<i>Ahmed Rachedi</i>
386	<i>Rio Salado</i>	المالح	<i>El Malah</i>
387	<i>Rivet</i>	مفتاح	<i>Meftah</i>
388	<i>Rivoli</i>	حاسي مامش	<i>Hassi Mameche</i>
389	<i>Robertville</i>	الحروش	<i>El-Arrouch,</i>
390	<i>Rochambeau</i>	مزاورو	<i>Mezaourou</i>
391	<i>Rocher de Sel</i>	عين معبد	<i>Aïn Maabed</i>
392	<i>Rocher-Noir</i>	بومرداس	<i>Boumerdès</i>
393	<i>Rocher Poincare</i>	زعاترة	<i>Zaatra</i>
394	<i>Rouffach</i>	ابن زياد	<i>Ibn Ziad</i>
395	<i>Rouget de l'Isle</i>	سوق نعمان	<i>Souk Naamane</i>

396	<i>Rovigo</i>	بوقرة	<i>Bougara</i>
397	<i>Ruisseau</i>	العناصر	<i>El Anasser</i>
S			
398	<i>Saint-Aimé</i>	جديوية	<i>Djidioua</i>
399	<i>Saint-André-de-Mascara</i>	لخسايبية	<i>Lakhsaybia</i>
400	<i>Saint-Antoine</i>	الحدائق	<i>El Hadaiek</i>
401	<i>Saint-Arnaud</i>	العلمة	<i>El Eulma</i>
402	<i>Saint-Charles</i>	رمضان جامل	<i>Ramdane Djamel</i>
403	<i>Saint-Cloud</i>	قديل	<i>Gdyel</i>
404	<i>Saint-Cyprien-des-Attafs</i>	سيدي بو عبدة	<i>Sidi Bouabida</i>
405	<i>Saint-Denis-du-Sig</i>	سيق	<i>Sig</i>
406	<i>Saint-Donat</i>	تاجنانت	<i>Tadjenanet</i>
407	<i>Saint-Ferdinand</i>	السويدانية	<i>Souidania</i>
408	<i>Saint-Eugène</i>	بولوغين	<i>Bologhine</i>
409	<i>Saint-Hippolyte</i>	المامونية	<i>El Mamounia</i>
410	<i>Saint-Joseph</i>	بوكموزة	<i>Boukamouza</i>
411	<i>Saint-Leu</i>	بطيوة	<i>Bethioua</i>
412	<i>Saint-Louis</i>	بوفاطيس	<i>Boufatis</i>
413	<i>Saint-Lucien</i>	زهانة	<i>Zahana</i>
414	<i>Saint-Maur</i>	تامزوعة	<i>Tamzoura</i>
415	<i>Saint-Pierre Saint-Paul</i>	أولاد موسى	<i>Ouled Moussa</i>
416	<i>Sainte-Amélie</i>	رحمانية	<i>Rahmania</i>
417	<i>Sainte-Barbe-du-Tlelat</i>	وادي تليلات	<i>Oued Tlelat</i>
418	<i>Sainte-Léonie</i>	المغون	<i>El Maghoun</i>
419	<i>Sainte-Monique</i>	شيخ بن يحيى	<i>Cheikh Ben Yahia</i>
420	<i>Sainte-Wilhelmine</i>	ميهازي محمد	<i>Mehari Mohamed</i>
421	<i>Selmane</i>	أولاد دراج	<i>Ouled Derradj</i>
422	<i>Setif</i>	سطيف	<i>Setif</i>
423	<i>Sidi-Ferruch</i>	سيدي فرج	<i>Sidi-Fredj</i>
424	<i>Sigus</i>	القراح	<i>El Guerrah</i>
425	<i>Sillègue</i>	بني فودة	<i>Beni Fouda</i>
426	<i>Slissène ou Slissen</i>	مولاي سليس	<i>Moulay Slissen</i>
427	<i>Sonis</i>	خلوية	<i>Khalouia</i>
428	<i>Source Blanche</i>	عين البيضاء	<i>Aïn Beida</i>

429	<i>Station d'Ancer</i>	عنصر النهاس	<i>Ounsour Enhas</i>
430	<i>Stéphane-Gsell</i>	حكيمية	<i>Hakimia</i>
431	<i>Strasbourg</i>	أمير عبد القادر	<i>Emir Abdelkader</i>
432	<i>Suffren</i>	عين البيضاء	<i>Aïn Beidha</i>
433	<i>Sully</i>	جبارية	<i>Djebairia</i>
434	<i>Surcouf</i>	عين شورب	<i>Aïn Chorb</i>
T			
435	<i>Tacift</i>	تاسيفت	<i>Tassift</i>
436	<i>Taine</i>	العيون	<i>Layoune</i>
437	<i>Taourmitte</i>	تاورميت	<i>Taourmit</i>
438	<i>Tassin</i>	حاسي زهانة	<i>Hassi Zahana</i>
439	<i>Tardieu</i>	ميلاتة	<i>Melatha</i>
440	<i>Tarhit</i>	تاغيت	<i>Taghit</i>
441	<i>Tefeschoun</i>	خميسي	<i>Khemisti</i>
442	<i>Thiers</i>	قادرية	<i>Kadiria</i>
443	<i>Thiersville</i>	غريس	<i>Ghriss</i>
444	<i>Thiouss</i>	بن ثيوس	<i>Ben Thiouss</i>
445	<i>Tiaret</i>	تيارت	<i>Tiaret</i>
446	<i>Tigzirt-sur-mer</i>	تقزيرت	<i>Tigzirt</i>
447	<i>Tirman</i>	تغاليمت	<i>Teghalimet</i>
448	<i>Toqueville</i>	رأس الوادي	<i>Ras El Oued</i>
449	<i>Tounane</i>	السواحلية	<i>Souahlia</i>
450	<i>Tounin</i>	خير الدين	<i>Kheir Dine</i>
451	<i>Toustain</i>	الزيتونة	<i>Zitouna</i>
452	<i>Trezel</i>	السوقر	<i>Sougueur</i>
453	<i>Trois-Marabouts</i>	سيدي بن عدة	<i>Sidi Ben Adda</i>
454	<i>Trolard Taza</i>	برج الامير عبد القادر	<i>Bordj-Emir- Abdelkader</i>
455	<i>Troubia</i>	بئر المقدم	<i>Bir Mokkadem</i>
456	<i>Trumelet</i>	دحموني	<i>Dahmouni</i>
457	<i>Turenne-d'Algérie</i>	صبرة	<i>Sabra</i>
458	<i>Turgot</i>	تارقة	<i>Terga</i>
U			
459	<i>Uzes-le-Duc</i>	واد الأبطال	<i>Oued El Abtal</i>
V			
460	<i>Valée</i>	حمروش حمودي	<i>Hamrouche Hamoudi</i>

462	<i>Vauban</i>	الصفصاف	<i>Safsaf</i>
463	<i>Vesoul-Bénian</i>	عين البنيان	<i>Aïn Benian</i>
464	<i>Vialar</i>	تسمسيت	<i>Tissemsilt</i>
465	<i>Victor-Duruy</i>	وادي الشعبة	<i>Oued Chaaba</i>
466	<i>Victor-Hugo</i>	حمادية	<i>Hamadia</i>
467	<i>Village du Barrage</i>	وادي الشرفاء	<i>Ouled Chorfa</i>
468	<i>Village d'El Anabres</i>	العنبرة	<i>El A'Nabra</i>
469	<i>Village Nègre</i>	دوار مولاي مصطفى	<i>Douar Moulay Mostafa</i>
470	<i>Villars :</i>	وادي الشحم	<i>Oued Cheham</i>
471	<i>Villebourg</i>	الأرهاط	<i>Larhat</i>
472	<i>Voltaire</i>	عين الشياح/عين الأشياخ	<i>Aïn Lechiekh</i>
W			
473	<i>Waldeck-Rousseau</i>	سيدي الحسني	<i>Sidi Hosni</i>
474	<i>Wagram</i>	مولاي العربي	<i>Moulay Larbi</i>
475	<i>Warnier</i>	أولاد فارس	<i>Ouled Fares</i>
476	<i>Wattignies ou Watini</i>	بلعباس	<i>Belabbes</i>
Y			
477	<i>Yacouren</i>	اعكوران	<i>Yakouren</i>
478	<i>Yatafen</i>	يطافن	<i>Yatafen</i>
479	<i>Youks-les-Bains</i>	الحمامات	<i>Hammamet</i>
480	<i>Yusuf</i>	عين العسل	<i>Aïn El Assel</i>
Z			
481	<i>Zaccar</i>	زكار	<i>Zaccar</i>
482	<i>Zecora</i>	زكورة	<i>Zekora</i>
483	<i>Zegla</i>	مرين	<i>Merine</i>
484	<i>Zemmours</i>	برج زمورة	<i>Bordj Zemoura</i>
485	<i>Zenina</i>	الإدريسية	<i>El Idrissia</i>
486	<i>Zurich</i>	سدي عمار	<i>Sidi Amar (Tipaza)</i>

Ces tableaux ont été réalisés principalement à partir de deux types de documents, ceux en relation avec la période coloniale et ceux relatifs aux dénominations post indépendance. Conçu à partir du Journal officiel algérien no 65-100 du 7 décembre 1965 [archive], décret no 65-246 du 30 septembre 1965, portant changement de nom de certaines Communes ; p 1063 et suivantes, le tableau ci-

dessus est composé de trois rubriques : les noms français, les noms donnés ou conservés par l'administration algérienne en langue arabe et leurs transcriptions en alphabet latin²¹⁷.

Dans le chapitre suivant, nous traiterons le corpus selon deux optiques, la première sera une approche descriptive essentiellement onomastique des dénominations des deux périodes, la seconde étudiera l'aspect traductologique des toponymes.

²¹⁷ Les orthographes françaises et arabes peuvent avoir subies des corrections ou modifications

CHAPITRE III :

LES COMMUNES D'ALGERIE AVANT ET
APRES 1962 :
ENTRE DENOMINATION, RENOMINATION ET
TRADUCTION

L'observation de la liste de noms anciens et actuels des Communes d'Algérie présentée précédemment est édifiante à plus d'un titre. Son intérêt est d'abord d'ordre descriptif : Elle nous renseigne sur les compositions onomastiques de ces toponymes, puis d'ordre informatif, elle nous éclaire sur les pensées (arrières pensées) qui ont déterminé le choix de telle ou telle dénomination et par voie de fait les conditions dans lesquelles elles ont été effectuées..

Dans son étude réalisée sur le sens et l'origine des noms de ces localités, Jean-Marie Thiébaud (2007) note que la toponymisation par l'administration française a été compliquée car des méthodes multiples ont dû être empruntées pour désigner ces localités. Le véritable tour de force consistait à franciser les toponymes, autrement dit, à marquer l'empreinte française et francophone tout en donnant l'impression de vouloir garder un cachet typiquement local voire exotique.

Néanmoins, à cette prétendue volonté de la France coloniale à conserver le cachet authentique, historique de l'Algérie, antérieure à la colonisation, Chériguen objecte au contraire que la plupart des études coloniales privilégiaient les interprétations historiques plus ou moins arbitraires, pour justifier la thèse « latiniste » de l'Algérie : Ce qui lui fait dire que :

« Le substrat décelable serait toujours de nature à servir l'intérêt culturel, et partant, politique du colonisateur. (...) L'antiquité africaine a été étudiée dans le cadre de l'antiquité romaine et comme un aspect de celle-ci. Or, on sait aujourd'hui que l'Afrique « romaine » n'a été que très partiellement latinisée. » (Chériguen : 1998 :15)

Toutes ces données montrent à quel point, il est difficile et délicat d'établir des conclusions concernant les desseins toponymiques des uns et des autres. Au delà de ces considérations, dans le cadre de ce travail nous nous sommes astreint à une étude objective selon des démarches et méthodes en étroite relation avec la spécificité de notre corpus.

III-1- Analyse du corpus : Méthodes et démarches

Ce chapitre est consacré à la description des éléments du corpus. Pour ce faire, nous nous sommes attachés à relever les points sur lesquels ont porté nos efforts dans les domaines de la collecte des données et des matériaux. Dans un premier temps nous nous sommes appliqués à classifier ces données toponymiques selon leur configuration onomastique c'est-à-dire selon leur composition en termes de générique et/ou de spécifique.

Pour mieux appréhender ce double processus de dénomination/redénomination-traduction, nous nous sommes arrêtés sur les différents processus qui ont été mis en œuvre par l'administration coloniale lors de la dénomination (plus rarement de la transcription/traduction) d'un nom de lieu. « *Ces processus, en général, sont imposés par les autorités politiques, pour qui nommer l'espace est un acte tout aussi important que celui de le délimiter.* » (Lussault ; 2007 :66). Il s'agissait donc, tout particulièrement, d'étudier des séries de toponymes formés sur les mêmes principes de baptisation des lieux.

Puis nous nous sommes intéressés d'abord aux différents processus de nomination mis en œuvre par l'administration algérienne au lendemain de l'indépendance lors de la rebaptisation des lieux, ensuite nous avons cherché à catégoriser les types de procédés utilisés pour la traduction des toponymes dans le cadre de l'arabisation des noms de lieux.

Le noyau de notre travail étant le corpus toponymique que nous avons recueilli, nous nous appliquerons à établir une nomenclature construite sur la base onomastique, autrement dit à partir des composants du nom propre.

Pour rappel, nous avons vu que le toponyme est habituellement construit sur la base d'un ou de deux éléments, le générique appartenant à la catégorie 'nom commun', le spécifique étant le plus souvent un anthroponyme, sans pour autant qu'il y ait obligation de faire figurer dans le toponyme l'un ou l'autre.

Un toponyme peut être seulement un nom (ou expression) commun(e) ou seulement un NP.

Nous partons donc de l'analyse de la liste ci-dessus pour répertorier et classer les faits linguistiques remarquables dans les dénominations françaises puis algériennes. Certes, il n'est nullement question, ici, d'atteindre à la catégorisation, cependant, un travail à portée plus large est l'un des objectifs à long terme de notre thèse²¹⁸. Pour les objectifs à plus court terme, nous nous astreindrons, au moins, à appliquer cette recommandation de Claude Lévi-Strauss qui dit « *on classe comme on peut, mais on classe* ». (Lévi-Strauss :1962) Autrement dit, nous considérons la présente étude comme un préliminaire appelant d'autres initiatives.

III- 2 Faits linguistiques remarquables dans les dénominations coloniales

Au-delà de ces considérations méthodologiques, plus simplement, on peut aisément observer que pour nommer les lieux en relation directe avec l'hégémonie coloniale, « *le nommé est à l'image du nommant* » (Carol Jean Leonard, 2006 :64), autrement dit, pour garder le sceau français, il a été procédé, en plus du choix d'une terminologie typiquement française, à l'utilisation des patronymes de figures essentiellement françaises, et tous les domaines ont été sollicités et exploités : Histoire, révolution, événements, culture, date, etc. les noms des personnalités politiques, scientifiques et autres domaines, par exemple religieux pour désigner les lieux sont monnaie courante. Ces pratiques onomastiques, comme le signale Dorion nous donnent à constater que « *Le caractère politique de toute intervention toponymique est facilement démontrable.* » (Dorion, 1998 : 12), et que « *ces substitutions mises en place marquent la rupture totale avec les usages onomastiques antérieurs.* » (Belkaim, 2014 :121) .Nous évoquerons ces commutations terminologiques et onomastiques dans ce qui suit.

²¹⁸ Dans le cadre d'articles, de nouveaux travaux de recherches initiés par nous même ou par d'autres équipes

III- 2 -1 la structure morphologique des toponymes

L'appropriation du territoire algérien par la France coloniale s'est, probablement effectuée d'abord par le choix des toponymes. Ces derniers en langue française, imposés très tôt à la population autochtone, sont d'un point de vue purement fonctionnel, composés évidemment de génériques et de spécifiques. Tout comme le spécifique, le générique cherchera à établir une touche typiquement française. Mais c'est d'abord l'aspect morphologique qui est le plus caractéristique de la francisation toponymique de l'Algérie coloniale.

Sur le plan morphologique, on observe l'introduction de deux types de toponymes :

Les toponymes simples ; *Ruisseau, l'Etoile, La Barraque, Bougie, Le Figuier, La Calle, Les Dunes, Carnot,...*

et les toponymes composés : *Philippeville,>Aboutville, Bellevue, Frais-Vallon, Bellecote, Affreville, Durambourg, Montcalm, Fort-de-l'Eau, ...*

ou groupes nominaux : *Turenne-d'Algérie, Domaine du Keroulis, Ferme Barot, Fontaine des Chameaux, Retour de chasse, La pointe-Pescade, Eau Chaude, Cité du Bonheur, Belle Fontaine, La Ferme Blanche ...*

Nous avons dénombré :

272 Communes sous forme de noms simples (56%)

25 Communes sous forme de noms composées (5%)

81 Communes sous forme de différents groupes nominaux (16%)

Ne sont pas compris dans cet inventaire les toponymes constitués du seul patronyme.

Mais le total des trois premières rubriques nous indique le restant des 486 noms, autrement dit, 108 Communes sont désignées par des noms propres accompagnées ou non de génériques indiquant soit la fonction du nommé, soit la catégorie ou configuration du lieu (23%).

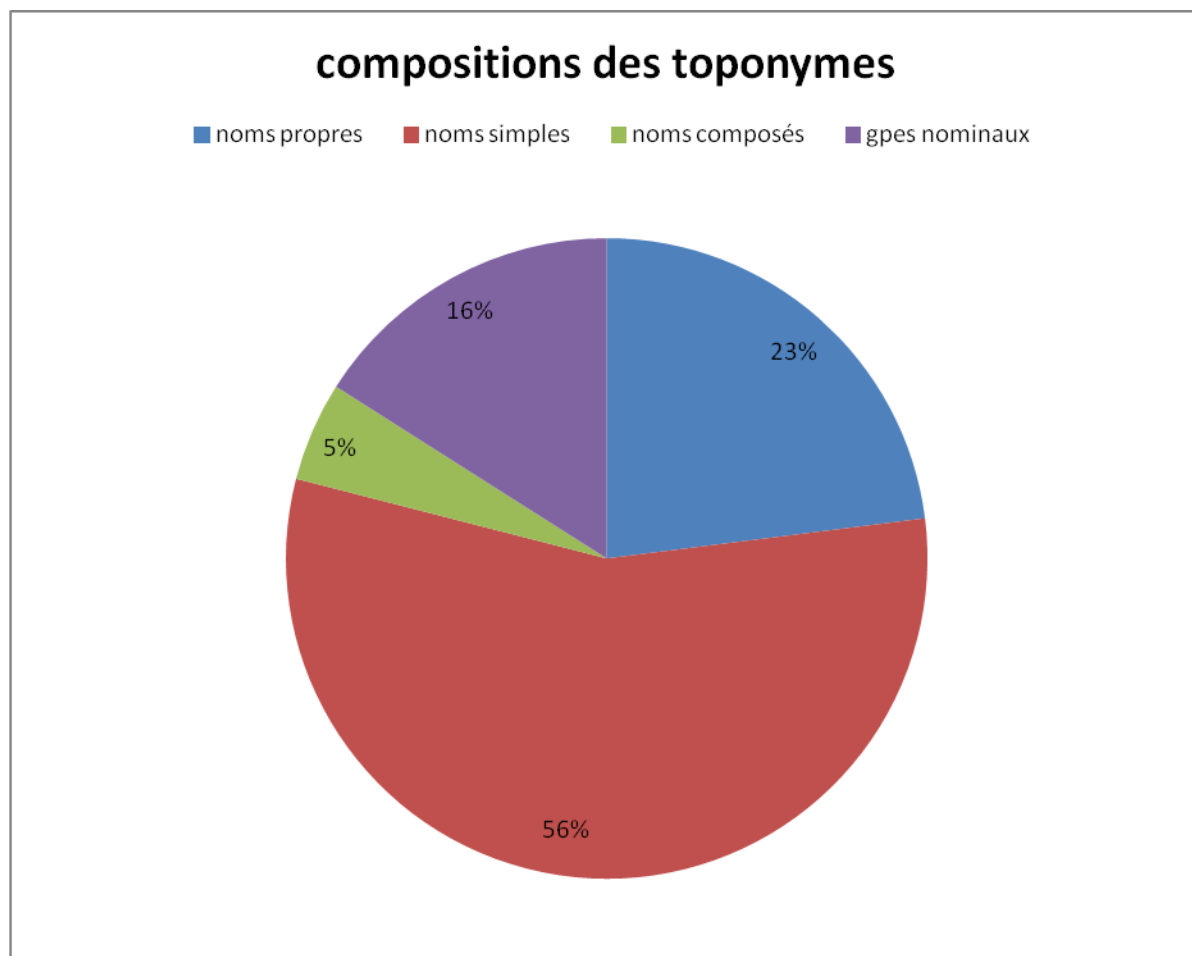


Figure 1 : Répartition des communes en fonction de la composition morphologique de leur dénomination française.

L'examen de la structure morphologique des noms de ces Communes est indispensable pour l'étude du devenir de ces dénominations dans le cadre de leur rebaptisation. En effet, on doit se demander si le passage de L1 à L2 s'est fait sur la base d'une traduction purement littérale, autrement dit mot à mot ou si au contraire, on a ignoré la structure morphologique initiale. Ainsi, une analyse fonctionnelle des éléments permet-elle de discerner les procédés des associations ou au contraire des dissociations entre la langue 1 et 2 ?

On se demandera, par exemple, si l'élément générique des toponymes de la langue source a été conservé et, de ce fait, se retrouve de la même manière dans la langue cible et dans ce cas, si les génériques traduits indiquent une 'vraie'

catégorie comme : *port, pont, fontaine, col*, etc. et qui, si ce n'est pas le cas, pourrait constituer une information sinon fautive ²¹⁹ du moins approximative voire ambiguë. De ce fait, cette pratique privilégiée par l'administration coloniale contribue, à une redéfinition des lieux autrement dit à leur réappropriation 'officielle' en imposant une touche purement française différente de l'originale. En effet, comme le signalait Léonard,

« *Les traductions fautives (ou métraductions) peuvent faire obstacle à l'identification d'un patrimoine toponymique minoritaire de deux manières : soit que la traduction ne laisse pas soupçonner son existence, soit encore qu'elle induit une dérive sémantique qui a pour conséquence de rompre le lien avec le sens accordé au nom à l'origine. Une étymologie nouvelle fait ombrager au sens originel.* » (Léonard, 2006 : 258)

De nombreux exemples montrent ce décalage sémantique entre l'identification du lieu par l'administration française et la configuration rétablie par l'administration algérienne.

Col-des-Oliviers / عين بوزيان (*Col/ain/عين*)

Fort-Miribel / حاسي شباب (*Fort /puits/ حاسي*)

Pont-du-Caïd / برج الأمير خالد (*Pont/fortification /برج*)

Hamma Plaisance / برج باجي مختار (*Hamma/tour/ fort /برج*)

D'où l'importance d'établir une description précise de la structure interne des noms des communes dans chacune des deux langues. Cette description, nous la faisons dans le cadre de l'étude des génériques et des spécifiques.

III-2-2 Les génériques locaux dans les dénominations françaises.

Malgré la volonté affichée de franciser à tout va, l'exploitation de notre corpus nous donne à constater que l'administration coloniale s'est parfois efforcée

²¹⁹ Parfois falsifiée volontairement

pour préserver aussi l'aspect local, d'inclure dans les dénominations françaises certains génériques de la (les) langue(s) employées par les populations autochtones. En l'occurrence, il s'agit, le plus souvent de la langue (parlée) arabe ou berbère. Ainsi, pour des considérations pratiques mais aussi pour l'image exotique de la colonie, ces dénominations ont été, le plus souvent réhabilitées et transcrites toutefois sous leurs formes latines, le plus souvent sous forme de simple générique :

<i>L'Arba</i>	<i>El Arbaa</i>	الأربعاء (عين)
<i>Le Tarf</i>	<i>El Tarf</i>	الطارف
<i>Les Arbaouats</i>	<i>El Arbaouats</i>	اربوات
<i>Les Attafs</i>	<i>El Attaf</i>	العطاف
<i>L'Hillil</i>	<i>Yellel</i>	يلل
<i>Foundouk</i> ²²⁰	<i>Khemis El Khechna</i>	خميس الخشنة
<i>L'Hamadena</i>	<i>El Hamadna</i>	الحمادنة

Dans les exemples ci dessus, le terme générique autre que français, a constitué à lui seul le toponyme.

Cette pratique qui consistait à puiser dans la terminologie locale n'a pas été systématiquement appliquée puisque plus fréquemment, dans un souci de francisation de l'environnement, les dénominations se présentent sous forme de génériques français²²¹ accompagnés de spécifiques anté posés et plus rarement post posés en relation avec la culture française.

²²⁰ Ce générique 'Foundouk' contrairement aux précédents n'a pas été réhabilité par les algériens.

²²¹ Plus rarement en langue autochtone

- génériques accompagnés de spécifiques anté posés

<u>Cap Aokas</u>	Bordj Aokas/Sidi Rehane	بورج أوكاس / سيدي رحان
<u>Climat-de-France</u>	Oued Koriche	وادي قوريش
<u>Domaine du Keroulis</u>	Mezraet du Chahid Maatallah	مزرعة الشهيد معطالله
<u>Ferme Barot</u>	Haouch-Hammadi Krouma	حوش حمادي كرومة
<u>Ferme Bourlier</u>	Taslemt	تسايلمت
<u>Ferme Desilles</u>	Haouch Ali Mosbah	حوش علي مصباح
<u>Fort Charlet</u>	Djanet	جانت
<u>Fort Duquesne</u>	Kaous	قاوس
<u>Fort Miribel</u>	Hassi Chebbaba	حاسي شبابة
<u>Fort Laperrine</u>	Tamanrasset	تمنراست
<u>Fort Motilinski</u>	Tarhaouhaout	طغاوهاوت
<u>Fort Polignac</u>	Illizi	إليزي
<u>Fort Gardel</u>	Bordj El Haouas	برج الحواس
<u>Pont- de- Duvivier</u>	Bled Bou Lamar	بليد بو لعمار
<u>Port- Gueydon</u>	Azzefoun	أزفون
<u>Port Breira</u>	Breira	بريرة

<u>Pont-de-l'Isser</u>	<i>Bensekrane</i>	بن سكران
<u>Pont-du-Caïd</u>	<i>Bordj Emir Khaled</i>	برج الأمير خالد
<u>Pont-du-Chélif</u>	<i>Sidi Belattar</i>	سيدي بلعطار
<u>Port de Beni Haoua</u>	<i>Beni Haoua</i>	بني حواء
<u>Rocher Poincaré</u>	<i>Zaatra</i>	زعاترة
<u>Village d'el Anabres</u>	<i>El A 'Nabra</i>	العنبرة
<u>Hamma Plaisance</u>	<i>Hamma Bouziane</i>	حامة بوزيان
<u>- Bordj-Le- Prieur</u>	<i>Bordj Badji Mokhtar</i>	برج باجي مختار
<u>-Bordj-La-Sapie</u>	<i>Ouamri</i>	عوامري
<u>Centre Minier-du-Djebel Onng</u>	<i>Djebel Ong</i>	جبل أونك

Si le tableau ci-dessus montre l'utilisation de divers génériques en relation avec la configuration géographique ou architecturale, les génériques retenus sont soit des termes français (pont, port, fort, etc.) soit des termes locaux (bordj, hamma, djebel...) qui en outre, ne correspondent pas toujours aux termes employés en langue arabe.

Exemples :

Pont / برج (*fort, fortification*)

Fort / حاسي (*puits*)

Hamma / برج (*fort, forteresse, bastion*)

Blad / حاسي (*puits*)

- génériques accompagnés de spécifiques anté posés :

<i><u>Mouzaia les Mines</u></i>	<i>Tamesguida</i>	تامزقيدة
<i><u>Noisy les Bains</u></i>	<i>Aïn-Nouissy</i>	عين نويسي
<i><u>Tizrit sur Mer</u></i>	<i>Tigzirt</i>	تقزيرت
<i><u>Blad.Touaria-Sous-Forét</u></i>	<i>Hassi Rédouane</i>	حسي رضوان

Ces listes de toponymes constituées de génériques et de spécifiques (locaux ou français) nous montrent que pour la dénomination française des Communes d'Algérie, l'administration coloniale a fait 'feu de tout bois'. Autrement dit, l'essentiel était de délimiter le territoire, notamment celui des nouvelles communes, de les nommer et de les inscrire dans un contexte culturel français. Néanmoins, la précision dans la désignation n'a pas été la première priorité. La non correspondance²²² du type topographique avec son appellation ainsi que la non concordance entre les deux langues est remarquable dans de nombreux exemples.

<i><u>Oued Imbert</u></i>	<i><u>Aïn el Berd</u></i>	عين البرد
<i><u>Blad Touaria-Sous-Forét</u></i>	<i><u>Hassi Rédouane</u></i>	حسي رضوان
<i><u>Ferme Desilles</u></i>	<i><u>Haouch Ali Mosbah</u></i>	حوش علي مصباح
<i><u>Noisy les Bains</u></i>	<i><u>Aïn-Nouissy</u></i>	عين نويسي

²²² Nous réexaminerons ces cas dans le chapitre réservé à la traduction de ces noms de communes

Nous observons dans ces exemples l'inexactitude du terme générique d'autant que l'équivalent est disponible et employé par ailleurs dans la composition d'autres toponymes. Comme par exemple les cas de :

-*bordj*' traduisant de multiples façons les termes de : *cap, fort, ...*

- '*haouch*' traduction de 'ferme' 'maison', 'domaine' que nous signalions plus haut, mais qui aurait pu aussi être traduit '*mezraa*', terme fréquemment utilisé par les algériens! Nous retrouvons ce terme dans :

Mezraet Ech Chahid Maatallah qui, par contre dans cet exemple, ne correspond pas à 'ferme' mais à un quasi équivalent plus commun 'domaine'. (Voir aussi les exemples que nous signalons dans les pages suivantes.)

Dans l'état actuel de nos investigations nous ne pouvons avancer aucune explication plausible à cet écart terminologique sinon qu'il pourrait être du à la précipitation de l'administration coloniale française à dénommer les lieux. Pour vérifier cela, il faut se référer aux dates de dénomination de ces communes, dont certaines en effet ont été octroyées au tout début de la colonisation (milieu du XIX^{ème}, début du XXI^{ème} siècle). A cette époque-là, la connaissance des particularités topographiques et linguistiques n'étant peut-être pas suffisamment assimilées par les responsables administratifs français.

Néanmoins, la traduction/redénomination algérienne qui s'en est suivie a cherché, sans doute, à rétablir dans un certain nombre de cas, la véritable terminologie en relation avec la caractéristique toponymique réelle.

Ceci dit, on remarquera que le plus important dans l'acte de dénomination coloniale a résidé d'abord dans l'adjonction d'une caractéristique linguistique proprement française : une de ces caractéristiques a été l'ajout de l'un des articles français (le, la, les)²²³ et qui est (sera) quelquefois transcrit par l'administration algérienne dans l'écriture latine par *el*, parfois *En (nachef)*, *Es (senia)*, *Er(rahel)*...selon la lettre initiale du déterminant. Nous en avons dénombrés plusieurs :

²²³ Il est à remarquer que l'article entraîne le respect de la règle d'accord en genre et en nombre : exemples : les Attaf_s, les Abdellij_s.

<i>Les Attafs</i>	<i>El Attaf</i>	العطاف
<i>Le Tarf</i>	<i>El Tarf</i>	الطارف
<i>Les Abdellys</i>	<i>Sidi El Abdelli</i>	سيدي العبدلي
<i>La Senia</i>	<i>Es Senia</i>	السانية
<i>Le Kroubs</i>	<i>El Khroub</i>	الخروب
<i>La Bouzaréa</i>	<i>Bouzaréah²²⁴</i>	بوزريعة
<i>L'Arba</i>	<i>El Arba</i>	الأربعاء (عين)
<i>L'Hamadena</i>	<i>El Hamadna</i>	الحمادنة
<i>Lambiridi</i>	<i>El Mbiridi</i>	لامبيريدي

Dans cette dernière dénomination (*Lambiridi*), nous observons l'emploi de la détermination à mi-chemin entre l'article défini français 'le' et l'article arabe 'el' tronqué de la voyelle initiale 'e'

Parfois, c'est l'article arabe (al/el / ال) lui-même qui sera usité dans les dénominations françaises :

Exemples :

<i>El Goléa</i>	<i>El Menia</i>	المنية
<i>Er Rahel</i>	<i>Hassi El Ghella</i>	حاسي الغلة
<i>Grève-d'<u>El</u>-Mersa</i>	<i>El Mersa</i>	المرسة

²²⁴ Suppression de l'article, certainement pour des considérations euphoniques

Nous avons également recensé d'autres génériques adoptés par l'administration coloniale pour faire 'couleur locale' et sans doute parcequ'il n'y a pas²²⁵ en français d'équivalents terminologiques. Il s'agit essentiellement des termes toponymiques en relation avec les caractères géographique, toponymique, architectural, social ou religieux caractéristiques :

Ain, (source), عين

Aïn-Sultan => Aïn Mokra,

Bir, (puits) بئر

Birmandreis => Bir Mourad Raïs

Oued, (rivière), وادي

Oued Marsa => Aokas

Oued-Imbert => Aïn el Berd

Bordj, (la tour ou la fortification), برج

Bordj-le-Prieur => Bordj Badji Mokhtar

Calle, (citadelle,) قلعة

La Calle => El Kala,

*Fondouk*²²⁶, (caravansérail), فندق

Fondouk => Khemis-El-Kechna,

Marabout, (m'rabet)²²⁷ مرابط

²²⁵ Ou il n'a pas été recherché avec précision

²²⁶ « Un fondouk, ou parfois funduq, est, dans certains pays arabes (au Maghreb, au Yémen...) un caravansérail, « hôtellerie et entrepôt des marchandises. »

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Fondouk>. consulté le 30/11/2018

Trois-Marabouts=> Sidi Ben Adda

Blad, (ville), بلاد

Blad Touaria-Sous-Forét=>Hassi Rédouane,

Hamma, (quartier), الحامة

Hamma Plaisance =>Hamma Bouziane.

Sidi,(maitre, seigneur,patron...), سيدي

Sidi-Ferruch=>Sidi Fredj

Bien d'autres génériques (*ksar, djebel, ...*) peuvent avoir été employés mais dans d'autres catégories topographiques. Nous ne les avons pas mentionnés dans le cadre de cette analyse concernant essentiellement les 'communes'.

III-2-3 Les génériques typiquement français dans les dénominations coloniales.

L'observation de notre corpus mène à une première remarque : La majorité des dénominations imposées par l'administration coloniale sont caractérisées par leur similitude avec les types habituels d'appellations métropolitaines.

De nombreux noms de Communes ont été formés sur le modèle des Communes de la France métropolitaine.

Le principal exemple étant celui contenant le terme postposé 'ville'.

Nous en avons répertorié plusieurs dizaines, dont les exemples ci-dessous :

²²⁷ « Du portugais maraboto, marabuto, lui-même de l'arabe مُرَابِيط, murābiṭ (« moine-soldat »), (littéralement « homme vivant dans un ribāṭ », le ribāṭ étant un couvent fortifié établi aux frontières pour lutter contre les infidèles → voir almoravide) ; plus tard, murābiṭ vint à désigner un homme pieux, un ermite, un saint. Par métonymie, il s'appliqua au tombeau d'un marabout, puis à tout objet ou animal considéré comme sacré. (1575) morabuth ».

<https://fr.wiktionary.org/wiki/marabout>. consulté le 30/11/2018

<i>Affreville</i>	<i>Khemis Miliana</i>	الخميس مليانة
<i>Aboutville</i>	<i>Aïn El Hadjar</i>	عين الحجر
<i>Bougainville</i>	<i>Sendjas</i>	السنجاس
<i>Dollfusville</i>	<i>Oued Chorfa</i>	وادي الشرفاء
<i>Duzerville</i>	<i>El Hadjar</i>	الحجار
<i>Mouzaia</i>	<i>Mouzaia</i>	مزاية
<i>Orléansville</i>	<i>Chlef</i>	الشلف
<i>Philippeville</i>	<i>Skikda</i>	سكيكدة
<i>Robertville</i>	<i>El-Arrouch,</i>	الحروش
<i>Gastonville</i>	<i>Salah Bouchaour</i>	صالح بشعور
<i>Thiersville</i>	<i>Ghriss</i>	غريس
<i>Guyotville</i>	<i>Aïn Benian</i>	عين البنيان
<i>Toqueville</i>	<i>Ras El Oued</i>	راس الواد
<i>Joannonville</i>	<i>Seybouse</i>	سيبوس
<i>Ménerville</i>	<i>Thenia</i>	الثنية
<i>Périgotville</i>	<i>Aïn El Kebira</i>	عين الكبيرة

L'observation de ce tableau révèle l'inadéquation des toponymes de L1 en L2, d'une part, et le non correspondance du générique qui s'en ait suivi après 1962, quand celui-ci a été inclus.

Au générique post posé *ville*, il a été attribué, les génériques : *Ain, Oued, Hai, Ras*.

Concernant ce générique '*ras*', dans la dénomination '*Toqueville*', un début de traduction littérale a abouti à : *toque*²²⁸=> *Ras*, mais le générique *Ville* n'est l'équivalent ni de *Oued* ni de *Ain* ni même de *hai*. Cependant, cette tentative d'explication est tout à fait irrecevable même si elle a pu aboutir à la recherche d'un équivalent, sachant que *Toqueville*²²⁹ est non pas un nom composé de '*toque*' et '*ville*' mais un patronyme français connu. Il n'entre donc pas dans la même catégorie que par exemple : *Tiersville* , *Philippeville* ou *Dollfusville*. Ces dénominations ont chacune deux constituants, le premier est bien le patronyme complet d'un personnage français important (*Thiers* , *Philippe*, *Dollfus*), il est donc d'abord un patronyme avant de servir de toponyme ! Et le second constituant est le générique '*ville*' postposé. Il arrive parfois, dans certaines graphies anciennes, que les deux constituants soient séparés par un trait d'union *Thiers-ville*, *Dollfus-ville*, *Guyot-ville*

L'emploi postposé et accolé de *ville* à un NP est une pratique couramment usitée en France et dans les pays francophones (Canada, Belgique, Suisse) et par conséquent, exploitée par l'administration coloniale pour désigner les localités administratives ultramarines. Une mainmise de plus pour effacer toute trace de l'origine.

-A l'instar de '*ville*', le générique postposé *bourg* est également adjoint, de la même manière, comme générique final de la dénomination (accolé à un patronyme ou à un nom commun) :

²²⁸ « La toque est initialement un nom d'origine espagnole désignant un bonnet de forme cylindrique à bords relevés. on remarque un glissement de sens de l'objet 'coiffe' vers la partie du corps (la tête) devant le porter ». <https://fr.wikipedia.org/wiki/Toque>. consulté le 23/12/2017

²²⁹ « Alexis-Henri-Charles Clérel, comte de Tocqueville, généralement appelé par convenance Alexis de Tocqueville, né à Paris le 29 juillet 1805 et mort à Cannes le 16 avril 1859, est un philosophe politique, homme politique, historien, précurseur de la sociologie et écrivain français. Il est célèbre pour ses analyses de la Révolution française, de la démocratie américaine et de l'évolution des démocraties occidentales en général. »
<https://www.jesuismort.com/tombe/alexis-de-tocqueville#general>. Consulté le 23/12/2017

Exemples :

<i>Durambourg</i>	<i>Ain Sefra</i>	عين صفراء
<i>Nelsonbourg,</i>	<i>Si Mahdjoub</i>	سى المحجوب
<i>Strasbourg</i>	<i>Emir Abdelkader</i>	أمير عبد القادر أ
<i>Bessombourg</i>	<i>Zitouna</i>	الزيتونة
<i>Praxbourg</i>	<i>Bouchetata Mohamed</i>	بوشطاطة
<i>Villebourg</i>	<i>Larhat</i>	الأرهاط

Plus diversifiés et moins réguliers de nombreux termes (noms communs, adjectifs qualificatifs, groupes prépositionnels...) ont également servi de génériques.

- Le générique antéposé est l'adjectif : *bel ; belle ; beau* :

Exemples

<i>Belcourt</i>	<i>Sidi M'Hamed</i>	بلوزداد
<i>Belfort</i>	<i>Ain Tine</i>	عين التين
<i>Beau-prêtre</i>	<i>Boufhaima</i>	بوفحيمة
<i>Bellecote</i>	<i>Ain Boudinar</i>	عين بودينار
<i>Belle-fontaine</i>	<i>Tidjelabine</i>	تيجلابين
<i>Bellevue</i>	<i>Sour</i>	صور

Nous remarquerons que les qualificants ‘bel’, ‘belle’, ‘beau’ sont tantôt accolés au déterminant, tantôt détachés ou encore séparés de celui-ci par un trait d’union. Ce type de dénomination est beaucoup plus usité dans les toponymes français. Nous en avons signalés quelques uns dans la partie précédente.

- Le générique antéposé est le vocable *port* :

Exemples :

<i>Port-aux-Poules</i>	<i>Mers-El-Hadjadj</i>	مرسى الحجاج
<i>Port-Gueydon</i>	<i>Azeffoun</i>	أزفون
<i>Port-Say</i>	<i>Marsa Ben M'Hidi</i>	مرسى بن مهدي
<i>Port de Beni Haoua</i>	<i>Beni Haoua</i>	بني حواء
<i>Port-de-la-Calle</i>	<i>El Kala</i>	القالة
<i>Port -Breira</i>	<i>Breira</i>	بريرة

- Le générique antéposé est le vocable *ferme* :

Exemples :

<i>Ferme Barot</i>	<i>Haouch Hammadi Krouma</i>	حوش حمادي كرومة
<i>Ferme Bourlier</i>	<i>Taslemt</i>	تاسلمت
<i>Ferme Desilles</i>	<i>Haouch Ali Mosbah</i>	حوش علي مصباح
<i>La Ferme</i>	<i>Ouled Fares</i>	أولاد فارس

- Le générique antéposé est le vocable *pont*

Exemples :

<i>Pont-de-L'Isser</i>	<i>Bensekrane</i>	بن سكران
<i>Pont-du-Cheliff</i>	<i>Sidi-Ben-Atar</i>	سيدي بلعطار
<i>Pont-du -Caid</i>	<i>Bordj Emir Khaled</i>	برج الأمير خالد
<i>Pont-de-Duvivier</i>	<i>Bled Bou L ahmar</i>	بلاد بو لعمار

Pour la dénomination *Bensekrane*, certains citoyens de cette localité proche de Tlemcen, nous ont expliqué que le début de ce toponyme 'Ben' ne serait, probablement, que la transposition phonétique du générique français 'pont'. (Assimilation des phonèmes /b/ et /p/, sachant qu'en arabe, il n'existe pas d'opposition entre le phonème sourd et le phonème sonore.).Le toponyme *Bensekrane* serait le résultat de la jonction du générique *Pont* et du spécifique *Sekrane*. Nous n'avons pu ni confirmer ni infirmer cette tentative d'éclaircissement !

- Le générique antéposé est le vocable *fort*

Exemples :

<i>Fort-de-L'eau</i>	<i>Bordj-El-Kifan</i>	برج الكيفان
<i>Fort-Charlet</i>	<i>Djanet</i> (sans générique)	جانت
<i>Fort-Duquesne</i>	<i>Kaous</i> (sans générique)	قاوس
<i>Fort-Gardel</i>	<i>Bordj El Haouas</i>	برج الأقواس
<i>Fort-Lallemand</i>	<i>Belhirane</i> (sans générique)	البلحيران/البلهيران
<i>Fort-Laperrine</i>	<i>Tamanrasset/Tamenghest</i> (sans générique)	تمنراست

<u><i>Fort-Flatter</i></u>	<u><i>Bordj Idriss</i></u>	برج عمر إدريس
<u><i>Fort-Miribel</i></u>	<u><i>Hassi Chebbaba</i></u>	حاسي شبابة
<u><i>Fort-Motylnski</i></u>	<i>Tarhaouhaout</i> (sans générique)	طغاوهاوت
<u><i>Fort-National</i></u> ou <u><i>Fort Napoléon</i></u>	<i>Larbaa Nath Irathen</i>	لربع ناث إيراثن
<u><i>Fort-Polignac</i></u>	<i>Illizi</i> (sans générique)	إليزي

Pour le générique français '*pont*', (dans la redénomination) nous remarquons dans une grande proportion, l'emploi inexact du terme arabe '*bordj*' (dont le sens est 'fortification' ou 'bastion') et dans un cas celui de '*hassi*' (signifiant *puits* en arabe).

- Le générique est le vocable *rocher*

Exemples :

<u><i>Rocher Noir</i></u>	<i>Boumerdès</i>	بومرداس
<u><i>Rocher de Sel</i></u>	<i>Ain Maabed</i>	عين معبد
<u><i>Rocher Pouncarré</i></u>	<i>Zaatara</i>	زعاترة

Les génériques signalés ci-dessus ne sont pas les seuls, les Communes coloniales ont exploité de nombreux autres expressions ou vocables communs français. Nous les signalons ci-dessous.

Le générique antéposé est le vocable *source*

Source Blanche=>*Ain el Ghozlane*

Le générique antéposé est le vocable *village*

Village d'El Anabres =>*El A'nabra*

Le générique antéposé est le vocable *station*

Station d'Ansar=>*Ounsour Enhas*

Le générique est le vocable : *étoile*

L'Étoile => *En Nedjma*

Le générique est le vocable : *lac*

*Les Lacs*²³⁰ => *Ouled Zouäi*

Le générique antéposé est l'adjectif *Nouveau*

Nouveau Béchar => *Bechar Djedid*

Le générique antéposé est le vocable *fontaine*²³¹

La fontaine => *Ain Dheb*

Pour ce dernier exemple, une remarque s'impose. En effet, selon que *fontaine* est orthographiée avec une majuscule à l'initiale *Fontaine* ou non *fontaine* (les deux orthographes existent), le toponyme sera classifié dans des rubriques différentes. *La Fontaine* : dénomination constituée d'un spécifique.

(*La*) *fontaine* : dénomination constituée d'un générique comme dans les exemples : *Fontaine des Chameaux*, *Fontaine du Génie*.

Globalement, l'observation du corpus montre que le générique peut être soit un simple mot accompagné ou non d'un déterminant soit un nom composé ou une expression plus ou moins longue. Celle-ci peut constituer à elle seule le toponyme, autrement dit la dénomination compète comme dans les exemples ci-dessous.

- Le générique est l'expression *maison Blanche*
Maison-Blanche => *Dar-El-Beïda*

- Le générique est l'expression *Maison-Carrée*

²³⁰ Non accompagné d'un spécifique

²³¹ Employé avec un article

Maison-Carrée =>Harrach (El-)

- Le générique est l'expression *La ferme blanche*
La ferme blanche =>Sidi Abd el Moumene

- Le générique est l'expression *Camp des Chênes*
Camp des Chênes=> El Azizia

- Le générique est l'expression *Port-aux-Poules*
Port-aux-Poules => Mers-El-Hadjad

- Le générique est l'expression *Village Nègre*
Village Nègre =>Douar Moulay Mostafa

- Le générique est l'expression *Village du Barrage*
Village du Barrage =>Ouled Chorfa

- Le générique est l'expression *Camp du Maréchal*
Camp du Maréchal => Tadmait

- Le générique est l'expression *Cité du bonheur*
Cité du bonheur=>Bousaada.

- Le générique est l'expression *Clairefontaine*
Clairefontaine=>El Aouinet

- Le générique est l'expression *Lauriers Roses*
Lauriers Roses =>Mekedra

- Le générique est l'expression *Le Retour de la Chasse*

Le Retour de la Chasse => Bab Ezzouar

- Le générique est l'expression *Col-des-Oliviers*
Col-des-Oliviers => Aïn Bouziane
- Le générique est l'expression *Pointe-Rouge*
*Pointe-Rouge*²³² => *Souk-Elbakar*
- Le générique est l'expression *Pointe-de-Garde*
Pointe-de-Garde-de-l'Ouider => *El Ouidir*
- Le générique est l'expression *Eau chaude*
Eau chaude => *Ouled khaled*
- Le générique est l'expression *Fontaine des chameaux*
Fontaine des chameaux => *Aïn el Bell*
- Le générique est l'expression *Fontaine du génie*
Fontaine du génie => *Hadjeret Ennous*
- Le générique est l'expression *Les Trois Puits*
Les Trois Puits => *Hassi El Biod*
- Le générique est l'expression *Trois-Marabouts*
Trois-Marabouts => *Sidi Ben Adda*
- Le générique est l'expression *Bois-Sacré*
Bois-Sacré => *Sidi Daoud*

²³² Non accompagné d'un spécifique

- Le générique est l'expression *Armée Française*
Armée Française => *Bardi Boudjemaa*
- Le générique est l'expression *Belle-Fontaine*
Belle-Fontaine => *Tidjelabine*
- Le générique est l'expression *Frais-Vallon*
Frais-Vallon => *Oued Koriche*
- Le générique est une expression postposée *sur mer*
Tigzirt-sur-mer => *Tigzirt*
- Le générique est une expression postposée *les bains*
Noisy-Les-Bains => *Aïn-Nouïssy*²³³
Youks-Les-Bains => *Hammamet*
- Le générique est une expression postposée *les mines*
Mouzaïa-Les-Mines => *Tamesguida*.

Le générique est une expression postposée *Café Maure*
Café Maure => *Zenata*

²³³ « Aïn-Nouïssy ("source merveilleuse" ou "source miraculeuse") doit son nom à la source éponyme qui jaillit sur les pentes de la Chegga. [...] Les restes d'un petit aqueduc construit en 1854 servaient à alimenter le village avec les eaux de la source Aïn-Nouïssy située à quelques centaines de mètres. » https://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie_-_Noisy-les-Bains . _consulté le 26/12/2017
Nous en concluons que *Nouïssy* n'est pas la transcription de *Noisy* mais plutôt l'emprunt du terme arabe par les français puisque cette commune a repris l'appellation d'avant la colonisation *Ain Nouïssy*, Fontaine qui existait bel et bien.

Enfin, signalons la spécificité de la dénomination *Blad-Touaria-sous-Forêt* (alliant les deux langues) dont le générique est composé d'un assemblage du vocable arabe *Blad* (ville, pays, région...) antéposé suivi du spécifique (NP) *Touaria* et de l'expression française *sous-Forêt*, postposée, fréquemment usitée dans les toponymes en France.

Blad-Touaria-sous-Forêt => *Hassi Redhouane*.

Soulignons l'usage irrégulier des trait d'union pour les dénominations comportant le générique *port, pont, ain, bain, fort, point, etc.*, et leur absence dans les cas des toponymes avec *ferme, rocher, source, village, station...*

On observe que cette pratique concernant le trait d'union est loin d'être normalisée. Ainsi, le trait d'union est employé ou non indifféremment avec le même générique. Tantôt, il est utilisé comme dans les exemples suivants :

Pont-de-Duvivier, Pont-de-l'Isser, Pont-du-Caïd, Pont-du-Chélif, Port-aux-Poules, Rocher-Noir, Borely-la-Sapie, Camp-du-Maréchal, Centre Minier-du-Djebel-Onng, Châteaudun-du-Rhumel, Climat-de-France, Colomb-Béchar, Courbet-marine ... alors que les toponymes ci-dessous ne comportent pas de trait d'union :

Port de Beni Haoua, Rocher de sel, Cité du bonheur, Clairfontaine, Fontaine des Chameaux, Fontaine de Génie

Ces écarts entre l'une et l'autre graphie pour la plupart des génériques constitués d'au moins deux termes ne s'expliquent pas toujours et ne semble pas être une règle importante dans la graphie des toponymes.

III-2-4. Les spécifiques typiquement français dans les dénominations des Communes.

Si les génériques français sont 'monnaie courante' dans la constitution des dénominations coloniales des Communes d'Algérie, les spécifiques sont encore plus fréquents.

Dans notre corpus, nous avons repéré plusieurs types de spécifiques: les anthroponymes, les événements, les dates et les spécifiques locaux.

Nous tenons à signaler que pour réaliser ce chapitre et les suivants concernant les spécifiques et parce que dans les 486 dénominations de notre corpus, un grand nombre (plus de 60%) sont des NP de personnes ou d'événements importants, donc nécessitant de disposer d'informations au moins globales, nous avons décidé d'exploiter les données de Wikipédia. Ces données nous ont semblées largement suffisantes, sachant qu'il ne s'agit pas, dans le cadre de notre recherche, de faire une étude anthroponymique approfondie mais d'avoir les renseignements suffisants pour pouvoir classer les nombreux éléments de notre corpus et par là même de comprendre les motivations liées aux différents choix des appellatifs. comme par exemple l'importance accordée à telle ou telle catégorie de professions, d'activités ou de classes sociales.

III-2-4 -1 Les anthropotoponymes

Les anthroponymes français sont abondamment exploités comme composants spécifiques. Nous en relevons diverses catégories. les personnalités retenues appartiennent aux diverses appartenances ou professions (cléricales, militaires, politiques, scientifiques,...) signalées ci-dessous :

Cléricales :

Les fonctions relatives à la pratique de la religion chrétienne sont fortement exploitées dans les dénominations des lieux lors de la colonisation

Lavigerie /Djendel.

Charles Lavigerie (1825-1892) fut Archevêque d'Alger puis Cardinal²³⁴.

²³⁴, selon Jean-Marie THIÉBAUD, « Noms anciens et actuels de villes et villages d'Algérie : Origine de ces noms de localités Charles Lavigerie, né à Bayonne (Pyrénées Atlantiques) (1) en 1825, mort à Alger en 1892, fut archevêque d'Alger dès 1867, cardinal en 1882. Il fonda les Missionnaires d'Afrique connus sous le nom de « Pères blancs ». Il fut l'instrument de la réconciliation des catholiques français avec la République. (1) On peut voir une statue monumentale de ce prélat à Bayonne, près du pont Saint-Esprit. »

Militaires :

Maréchal, général, amiral, etc. Cette catégorie fut la plus riche et la plus exploitée, et pour cause ! La France Métropolitaine se devait sans doute d'afficher sa puissance militaire.

- *Bugeaud/ Seraidi,*

Bugeaud (1784-1849), Maréchal de France²³⁵

- *Aumale / Sour-El-Ghozlane*

Du nom du duc d'Aumale (1822-1897), la prise de la smala d'Abd-el-Kader en mai 1843 lui valut le grade de Lieutenant Général.²³⁶

- *Canrobert/Oum-El-Bouaghi*

Canrobert (1809-1895), Maréchal de France²³⁷

- *Cavaignac /Bordj Aboul El Hassen*

« Cavaignac (1802-1857), Général, puis gouverneur de la province d'Oran enfin gouverneur général de l'Algérie. »²³⁸

²³⁵ « Thomas Robert Bugeaud de La Piconnerie (1784-1849), maréchal de France, duc d'Isly, consolida la conquête de l'Algérie où il avait été envoyé dès 1836. »

https://fr.wikipedia.org/wiki/Thomas_Robert_Bugeaud..Consulté le 02/09/2017.

²³⁶ « Henri Eugène Philippe Louis d'Orléans, duc d'Aumale (1822-1897), 4^e fils de Louis-Philippe et de la reine Amélie, s'est illustré en Algérie, notamment avec la prise de la smala d'Abd-el-Kader en mai 1843, ce qui valut le grade de lieutenant général. IL fut élu à l'Académie française en 1871. »

<http://amarmilles.e-monsite.com/pages/documentaire/documentaires3/nom-ancien-de-ville-algerie.html>.consulté le 05/09/2017.

²³⁷ « François Certain Canrobert (1809-1895), maréchal de France, fut aide-de-camp du prince Louis-Napoléon. »

https://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois_Certain_de_Canrobert.consulté le 05/09/2017.

²³⁸ « Louis Eugène Cavaignac (1802-1857), général, prit part à la conquête de l'Algérie, reçut le commandement de la subdivision de Tlemcen puis, en 1847, succéda à Lamoricière comme gouverneur de la province d'Oran. Enfin, en 1848, il fut nommé général de division et gouverneur

- *Clinchant / El- Matmar*²³⁹

Clinchant (1802-1881), Général., ensuite promu Gouverneur

- *Duperré /Ain Ed Defla*

Duperré (1775-1856), Amiral et Pair de France²⁴⁰

- *Duvivier/ Bouchegoul*

Duvivier (1794 à 1848), Général.²⁴¹

- *Laperrine/Tamenrasset*

Laperrine (1860-1920) Général

- *Kemmermann /El Fedjoudj*

Kemmermann (1735-1820), Maréchal de France,²⁴²

général de l'Algérie ». Jean-Marie THIÉBAUD. « Noms anciens et actuels de villes et villages d'Algérie. Origine de ces noms de localité »
https://www.editions-spm.fr/auteurs/article_pop.asp?no=7272&no_artiste=5768. Consulté le 13/09/2017.

²³⁹ « Charles Clinchant (1820-1881) fut général puis gouverneur de Paris. » http://data.bnf.fr/12304008/guy-victor_duperre/. consulté le 13/09/2017.

²⁴⁰ « Victor-Guy, Baron Duperré (1775-1856), Amiral et Pair De France, commanda La Flotte Française devant Alger En 1830. »
<http://amarmilles.e-monsite.com/pages/documentaire/documentaires3/nom-ancien-de-ville-algerie.html>. consulté le 27/09/2017.

²⁴¹ « Franciade-Fleurus Duvivier (1794-1848), général, était présent à la prise d'Alger en 1830 et fit presque toute sa carrière en Algérie »
[.https://www.google.dz/search?q=Franciade-Fleurus+Duvivier+\(1794\)](https://www.google.dz/search?q=Franciade-Fleurus+Duvivier+(1794)). consulté le 20/09/2017.

²⁴² « François Christophe Kemmermann, duc de Valmy (1735-1820), maréchal de France, remporta la première victoire de la République. François Christophe Kemmermann, duc de Valmy (1735-1820), maréchal de France, remporta la première victoire de la République. »
https://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois_Christophe_Kellermann. consulté le 22/09/2017.

- *Kléber/ Sidi Ben Yabka*
Kléber (1753-1800), Général.²⁴³

 - *Lamoricière/ Oued Mimoun*
Lamoricière (1806-1865), Général.²⁴⁴

 - *Lamy/ Bou-Hadjar*
Lamy (1858-1900), officier et explorateur,²⁴⁵

 - *Lourmel / El Amria*
Lourmel (1811-1854), aide-de-camp de Louis-Napoléon, promu général²⁴⁶.

 - *Mangin / El Braya*
Mangin (1866-1925), Général, inspecteur général des troupes coloniales²⁴⁷

 - *Marbot/ Tarik Ibn Ziad*
-
- ²⁴³ « Jean-Baptiste Kléber, né le 9 mars 1753 à Strasbourg et assassiné le 14 juin 1800 au Caire en Égypte, est un général français qui s'est illustré lors des guerres de la Révolution française. »
https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Baptiste_Kl%C3%A9ber.consulté le 22/09/2017.
- ²⁴⁴ « Jean Christophe Léon Juchault de Lamoricière (1806-1865), général, prit une part importante dans la conquête de l'Algérie, notamment lors de la bataille d'Isly (1844). C'est lui qui reçut la soumission d'Abd-el-Kader en 1847. »
<http://www.jeanmariethiebaud.com/web/index.php?op=readart&id=412>.consulté le 22/09/2017.
- ²⁴⁵ « François Joseph Amédée Lamy (1858-1900), officier et explorateur, commanda l'escorte militaire de la mission Foureau, de la Méditerranée au lac Tchad. »
https://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois-Joseph-Am%C3%A9d%C3%A9e_Lamy.
.Cnsulté le 22/09/2017
- ²⁴⁶ « Frédéric Henri Lenormand de Lourmel (1811-1854), aide-de-camp de Louis-Napoléon, promu général, fut tué en Crimée ». https://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois-Joseph-Am%C3%A9d%C3%A9e_Lamy..
consulté le 23/09/2017.
- ²⁴⁷ « Charles Mangin (1866-1925), général fut inspecteur général des troupes coloniales. Un paquebot de la compagnie Paquet, reliant Bordeaux à Dakar, portait encore son nom dans les années 1960 . »https://jeanyvesthorrignac.fr/wa_files/info_505_mangin.pdf. Consulté le 22/09/2017.

Jean-Baptiste-Antoine-Marcelin, baron de Marbot (1782-1854), Maréchal de camp,²⁴⁸

- *Maréchal-Foch/ Afbatache*

Foch (1851-1929)²⁴⁹ Maréchal de France.

- *Margueritte /Ain Torki*

Jean-Auguste Margueritte (1823-1870)²⁵⁰, général du 3^{ème} régiment de Chasseurs d'Afrique.(Bencherif :2008)

- *Martimprey/ Aïn El Hadid*

Edouard Charles, comte de Martimprey (1808-1883), Général²⁵¹.

- *Martimprey-Du-Kiss /Ahfir*

Martimprey-Du-Kiss () général français²⁵²

Politiques :

Président, gouverneur, ministre

²⁴⁸ « Jean-Baptiste-Antoine-Marcelin, baron de Marbot (1782-1854), maréchal de camp, suivit le duc d'Orléans en Algérie. »
https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Baptiste_Antoine_Marcellin_de_Marbot.consulté le 19/09/2017.

²⁴⁹ « Ferdinand Foch, né le 2 octobre 1851 à Tarbes et mort le 20 mars 1929 à Paris, est un général et académicien français, maréchal de France, de Grande-Bretagne et de Pologne. »
https://fr.wikipedia.org/wiki/Ferdinand_Foch.consulté le 22/09/2017.

²⁵⁰ Le nom de Margueritte fut donné en l'honneur du général Jean-Auguste Margueritte, du 3^e régiment de chasseurs d'Afrique selon Ahmed Bencherif, Marguerite, Éditions Publibook, 2008, vol.1, p.111

²⁵¹ « Edouard Charles, comte de Martimprey (1808-1883), général, fut sous-gouverneur puis gouverneur de l'Algérie en 1864. Il finit sa carrière comme gouverneur des Invalides ». https://jeanyvesthorignac.fr/wa_files/info_351_20martimprey.pdf.

Consulté le 26/03/2017

²⁵² « Martimprey-Du-Kiss général français qui a combattu le premier dans cette région. Martimprey-Du-Kiss est alors devenu un village-carrefour pour les différentes communautés. »
<http://fr.gowikipedia.org/wiki/Martimprey-du-Kiss>. Consulté le 26/03/2017

- *Thiers/Kadiria*

Thiers (1797-1877) président français²⁵³

- *Bedeau/Ras el Ma*

Bedeau (1804-1863) gouverneur général de l'Algérie²⁵⁴

- *Berteaux/ Ouled Hamla*

Berteaux (1852-1911) Ministre de la guerre²⁵⁵

- *Burdeau/ Mehdia*

Burdeau (1851-1894), Ministre des finances²⁵⁶

- *Changarnier /Oued-Zebboudj*

Changarnier (1793-1877) Gouverneur de l'Algérie²⁵⁷

- *Chanzy/ Sidi Ali Ben Youb*

Chanzy (1823-1883), Général, chef du bureau arabe de Tlemcen.²⁵⁸

²⁵³ « Paul Doumer, né le 22 mars 1857 à Aurillac et mort assassiné le 7 mai 1932 à Paris, est un homme d'État français, président de la République française de 1931 à sa mort. » https://fr.wikipedia.org/wiki/Paul_Doumer.consulté le 28/09/2017.

²⁵⁴ « Marie Alphonse Bedeau (1804-1863) fit toute sa carrière en Algérie à partir de 1834 et fut gouverneur général de l'Algérie. » https://fr.wikipedia.org/wiki/Marie-Alphonse_Bedeau

²⁵⁵ « Maurice Berteaux (1852-1911) fut ministre de la guerre dès 1904. Il mourut dans un accident d'aéroplane en 1911. » [https://fr.wikipedia.org/wiki/Course_a%C3%A9rienne_Paris-Madrid_\(1911\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Course_a%C3%A9rienne_Paris-Madrid_(1911))consulté le 28/09/2017.

²⁵⁶ « Auguste Burdeau (1851-1894), ministre des finances en 1893-1894, termina sa carrière comme président de la Chambre des Députés en 1894. » https://fr.wikipedia.org/wiki/Auguste_Burdeau. Consulté le le 29/09/2017

²⁵⁷ « Nicolas Anne Théodule Changarnier (1793-1877) fut nommé gouverneur de l'Algérie en 1848. » https://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas_Changarnier. Consulté le le 29/09/2017

²⁵⁸ « Antoine Eugène Alfred Chanzy (1823-1883), chef du bureau arabe de Tlemcen, général, devint gouverneur de l'Algérie en 1873. ». http://www.wikiwand.com/fr/Alfred_Chanzy Consulté le le 29/09/2017

- *Charon /Bou Kadir*

Charon (1794-1880), Gouverneur Général de l'Algérie²⁵⁹.

- *Charrier /Meftah Sidi Boubeker*

- *Chasseloup-Laubat/ Guidjel*

Chasseloup (1805-1873), Homme politique français²⁶⁰.

- *Gambetta/ Taoura*

Gambetta (1838-1882), président du Conseil²⁶¹,

- *Lafferrière /Chaabat-El-Leham*

Lafferrière (1841-1901), jurisconsulte, administrateur, gouverneur général de l'Algérie²⁶².

- *Victor-Duruy/Chaabaat Ouled Chelith*

Victor Duruy (1811-1894), historien, ministre de l'Instruction publique²⁶³

²⁵⁹ « Viala Charon (1794-1880) fut gouverneur général de l'Algérie jusqu'en 1849. »
https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_gouverneurs_d%27Alg%C3%A9rie
 Consulté le le 29/09/2017

²⁶⁰ « Justin Napoléon Samuel Prosper, comte, puis 4^e marquis de Chasseloup-Laubat est un homme politique français né à Alexandrie le 29 mai 1805 et mort à Versailles le 29 mars 1873. »
https://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois_de_Chasseloup-Laubat Consulté le le 29/09/2017

²⁶¹ « Léon Gambetta (1838-1882), président du Conseil' préconisa une politique d'expansion coloniale. »

²⁶² « Julien Lafferrière (1841-1901), jurisconsulte et administrateur, fut gouverneur général de l'Algérie en 1898. »
<http://amarmilles.e-monsite.com/pages/documentaire/documentaires3/nom-ancien-de-ville-algerie.html>. Consulté le le 29/09/2017

²⁶³ « Victor Duruy (1811-1894), historien, ministre de l'Instruction publique de 1863 à 1869, est le créateur de l'École Pratique des Hautes Études (1868). »
https://fr.wikipedia.org/wiki/Victor_Duruy.consulté le 27/09/2017

- *Waldeck-Rousseau /Sidi-Hosni*

Waldeck-Rousseau (1846-1904), ministre de l'Intérieur.²⁶⁴

-4-scientifiques

- *Lavoisier/Ayada*

Antoine Lavoisier (1743/1794)²⁶⁵

- *Ampère/Aïn Azel*

Ampère (1775 – 1836)

mathématicien, physicien, chimiste et philosophe français ²⁶⁶

-médecins, chirurgiens

- *Baudens/ Belarbi*

²⁶⁴ « Pierre Waldeck-Rousseau (1846-1904), ministre de l'Intérieur, fit voter la loi créant les syndicats (1884) et, en qualité de président du Conseil, gracier Dreyfus. On lui doit aussi la loi sur les associations (1901) ».

http://www.usep01.org/IMG/pdf/guide_fiches_peda.pdf.consulté le 01/11/2018

²⁶⁵ « Antoine Laurent Lavoisier, né le 26 août 1743 à Paris et guillotiné le 8 mai 1794 à Paris, est un chimiste, philosophe et économiste français, souvent présenté comme le père de la chimie moderne. »

<https://anniversaire-celebrite.com/antoine-lavoisier-c3731.html>.consulté

https://fr.wikipedia.org/wiki/Antoine_Lavoisier le28/09/2017.

²⁶⁶«André-Marie,Ampère (1775 – 1836)

est un mathématicien, physicien, chimiste et philosophe français. Il a été membre de l'Académie des sciences, ainsi que professeur à l'École polytechnique et au Collège de France_Autodidacte, Ampère contribue au développement des mathématiques en les introduisant en physique. Il fait d'importantes découvertes dans le domaine de l'électromagnétisme. Il en édifie les fondements théoriques et découvre les bases de l'électronique de la matière. Il est également l'inventeur de nombreux dispositifs et appareils tels que le solénoïde, le télégraphe électrique et l'électroaimant »

https://fr.wikipedia.org/wiki/Andr%C3%A9-Marie_Amp%C3%A8re.consulté le 28/09/2017

Baudens (1804-1857), chirurgien²⁶⁷

- *Maillot/ M'chedillah*

Maillot (1804-1894), médecin militaire.²⁶⁸

- *Warnier / Ouled Fares*

Auguste Warnier (1810-1875) chirurgien militaire dans l'armée française.²⁶⁹

-littéraires, professeurs

- *Edgar-Quinet/ Kais*

Edgar Quinet (1803-1875), professeur au Collège de France,²⁷⁰

- *Fromentin /Tadjena*

Fromentin (1820-1876), peintre et écrivain,²⁷¹

²⁶⁷ « Lucien Jean Baptiste Baudens (1804-1857), chirurgien d'une grande habileté, professeur à Alger, servit en Algérie au début de la conquête. On lui doit un « Traité des plaies par armes à feu ». <http://www.jeanmariethiebaud.com/web/index.php?op=readart&id=412.consulté> le 29/09/2017

²⁶⁸ « François-Clément Maillot (1804-1894), médecin militaire, répandit l'usage du sulfate de quinine pour soigner les soldats de l'armée d'Afrique touchés par le paludisme. On a donné son nom à la commune de Béni-Mansour en Algérie. » https://www.editions-spm.fr/auteurs/article_pop.asp?no=7272&no_artiste=5768.consulté le 29/09/2017

²⁶⁹ « Auguste Warnier qui était un chirurgien militaire dans l'armée française. homme politique français, saint-simoniste, préfet puis député d'Alger. » https://fr.wikipedia.org/wiki/Auguste_Warnier consulté le 29/09/2017

²⁷⁰ « Edgar Quinet (1803-1875), professeur au Collège de France, maître à penser de la république laïque. IL fut suspendu pour son anticléricalisme en 1846. » <https://1851.fr/hommes/quinet/> consulté le 01/10/2017

²⁷¹ « Eugène Fromentin (1820-1876), peintre et écrivain, fut l'auteur de « Un été dans le Sahara » (1857), « Une année dans le Sahel » (1858). On lui doit aussi plusieurs tableaux sur l'Algérie dont « Chasse au faucon en Algérie » (1863), « Campement arabe », « Halte de cavaliers arabes » (1870), « Chasse à la gazelle », « Les gorges de la Chiffa », « La place de la Brèche à Constantine », etc. La plupart de ces toiles sont conservées au Louvre. » https://fr.wikipedia.org/wiki/Eug%C3%A8ne_Fromentin. Consulte le 01/10/2017

- *Hanoteau/ Zeboudja*

Hanoteau (1814-1897), général, auteur de : « Essai de grammaire kabyle », « La Kabylie et les coutumes kabyles »²⁷² etc.

- historiens, lexicographes :

- *Duruy /Chaabaat Ouled Chelith)ouled chaabaat*

Jean Duruy,(1811-1894), historien français, ministre de l'Instruction publique de 1863 à 1869 sous le Second Empire

- *Boutin/Hassi Daha*

Emile Boutin(1919-2013), Historien français²⁷³

- *Paul-Robert/ Taougrite*

Robert (1910-1980), lexicographe et éditeur, « Petit Robert » (1967).²⁷⁴

- *Littré/Arib*

Littré (1801-1881)²⁷⁵, lexicographe, philosophe, médecin et homme politique français

²⁷² « Louis Joseph Adolphe Charles Constance Hanoteau (1814-1897), général, fit presque toute sa carrière en Algérie. On lui doit un « Essai de grammaire kabyle », « La Kabylie et les coutumes kabyles » (1873), etc. » https://fr.wikipedia.org/wiki/Eug%C3%A8ne_Fromentin consulté le 02/10/2017

²⁷³ « Boutin Emile est né le 1^{er} novembre 1919 et mort dans la nuit du 13 au 14 octobre 2013¹ est un historien français. Cofondateur avec Pierre Fréor, Dominique Pierrelée et Michel Lopez de la Société des historiens du Pays de Retz, il est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages à propos de ce territoire: il est officier des Palmes académiques. »

https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89mile_Boutin consulté le 29/09/2017

²⁷⁴ « Paul Robert, né à Orléansville (aujourd'hui Chlef) en Algérie en 1910, mort à Mougins en 1980, lexicographe et éditeur, a dirigé la rédaction du « Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française » (1954-1963). On lui doit aussi le « Petit Robert » (1967). » https://fr.wikipedia.org/wiki/Eug%C3%A8ne_Fromentin le 22/09/2017

- *Masqueray /Nacereddine*

Masqueray (1843-1894) professeur, auteur de nombreux ouvrages dont « L’Aurès pendant la période byzantine »²⁷⁶

- *Fort Motylinski/ Tarhaouhaout*

Motylinski (1854-1907), orientaliste français, traducteur militaire²⁷⁷

- *Village Nègre/Douar Moulay Mostafa*

Ernest Nègre (1907-2000) toponymiste²⁷⁸

Concernant ce toponyme *Village Nègre*, une autre explication est avancée par le site Généalogiame²⁷⁹ en référence directe à la supériorité blanche et aux pratiques indignes de l’esclavage.

²⁷⁵ « Émile Maximilien Paul Littré, né à Paris le 1^{er} février 1801 et mort à Paris le 2 juin 1881, est un médecin, lexicographe, philosophe et homme politique français, surtout connu pour son Dictionnaire de la langue française, communément appelé ‘ le Littré ‘. »
«[https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89mile Littré](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89mile_Littr%C3%A9).consulté le le 22/09/2017.

²⁷⁶ « Emile Masqueray (1843-1894) fut professeur à Alger de 1871 à 1880. Il est l’auteur de nombreux ouvrages dont « L’Aurès pendant la période byzantine » (1882) ». http://www.memoireafriquedunord.net/biog/biog10_Masqueray.htm.consulté le 12/09/2017

²⁷⁷ « Adolphe de Calassanti Motylinski (Mascara (Algérie), 15 février 1854 – Constantine (Algérie), 3 mars 1907) est un orientaliste français. Traducteur militaire. Il est envoyé dans la région du Mزاب où il étudie la culture berbère et l’ibadisme. Il rencontre le père Charles de Foucauld en 1905 et l’aide à traduire et comprendre la langue touareg. Charles de Foucauld fera publier toutes ses œuvres sous le nom de Motylinski, qui sera l’unique auteur officiel du dictionnaire Touareg-Français à titre posthume. » . https://fr.wikipedia.org/wiki/Adolphe_de_Calassanti_Motylinski.consulté le 11/09/2017.

²⁷⁸ Ernest Nègre(1991)Toponymie générale de la France, *Volume 2 : Formations non romanes, formations dialectales*, Librairie Droz, Genève, 1991, p. 943, .

²⁷⁹ « Ce terme « nègre », référence directe à la supériorité blanche, nous arrive en ligne directe de l’esclavage et de tout ce qu’il a laissé dans notre inconscient même après son abolition. Les allers et retours de l’histoire -la création des villages nègres, l’abolition du décret Crémieux pendant la deuxième guerre mondiale, le mépris des indigènes arabes quand les indigènes juifs étaient naturalisés- sont là pour nous rappeler qu’il faut à chaque instant combattre la bêtise, compagne de l’ignorance...»
<https://genealogiame.wordpress.com/2015/06/25/villages-negres/>.

- artistes, peintres²⁸⁰

- *Delacroix/Azeba*

Eugène Delacroix (1798-1863) peintre français²⁸¹

- *Fromentin /Tadjena*

Eugène Fromentin (1820-1876), peintre (déjà signalé dans une rubrique précédente)

-, écrivains et philosophes

De très nombreux hommes de lettres et philosophes français figurent dans la nomenclature des toponymes coloniaux, très fréquemment dans les odonymes mais également dans les dénominations de nombreuses communes.

Nous notons l'abondance de cette catégorie qui pourrait avoir comme signification au-delà de celle d'honorer les écrivains, philosophes les plus illustres, d'installer un environ linguistique et culturel français familier pour les colons et leurs familles et à accoutumer la population autochtone à la langue et à la culture française :

Nous signalons dans le tableau ci-dessous les noms les plus connus, ceux d'ailleurs que les écoliers de cette époque devaient immanquablement rencontrer et étudier au cours de leur scolarité.

Dénominations françaises coloniales	Dénominations arabes.post coloniales	Transcriptions latines post coloniales
<i>Victor Hugo</i>	حمادية	<i>Hamadia</i>
<i>Rabelais</i>	عين مران	<i>Ain Merane</i>

²⁸⁰ Nous ne détaillerons pas les dénominations données à titre illustratif. Nous nous limiterons à signaler quelques uns comme nous l'avons fait dans les rubriques précédentes.

²⁸¹ Eugène Delacroix est un peintre français né en 1798 à Charenton-Saint-Maurice et mort en 1863 à Paris. https://fr.wikipedia.org/wiki/Eug%C3%A8ne_Delacroix consulté le 22/09/2017.

<i>Montesquieu</i>	مداوروش	<i>M'daourouch</i>
<i>Vialar</i>	تسمسيلت	<i>Tissemsilt</i>
<i>Montaigne</i>	العوانة	<i>El Aouana</i>
<i>Molière</i>	برج بو نعامة	<i>Bordj Bou Naama</i>
<i>Mirabeau</i>	ذرع بن خدة	<i>DraaBen Khadda</i>
<i>Michelet</i>	عين الذهب	<i>Ain El Hammam</i>
<i>La Fontaine</i>	عين الذهب	<i>Aïn Deheb</i>
<i>Lamartine</i>	الكريمية	<i>El Karimia</i>
<i>Diderot</i>	وادي ليلي	<i>Oued Lili</i>
<i>Descartes</i>	بن باديس	<i>Benbadis</i>
<i>Pascal</i>	صالح باي	<i>Salah Bey</i>
<i>Voltaire</i>	عين الشيخ	<i>Aïn Lechiekh</i>
<i>Toqueville</i>	رأس الوادي	<i>Ras El Oued</i>
<i>Taine</i> ²⁸²	العيون	<i>Layoune</i>

- marins et explorateurs

Jean Mermoz/Bouhanni

Mermoz (1901-1936) aviateur français.

²⁸² « Hippolyte Adolphe Taine, né à Vouziers le 21 avril 1828 et mort à Paris le 5 mars 1893, est un philosophe et historien français sorti de l'École normale supérieure. » http://dicocitations.lemonde.fr/auteur/4284/Hippolyte_Taine.php.consulté le 14/10/2017

10-Aux classes sociales : duc, baron, comte,

- *Aumale / Sour El Ghozlane*
duc d'Aumale, fils de Louis Philippe

- *Morbot/ Tarik Ibn Ziad*
-Jean-Baptiste-Antoine-Marcelin, baron de Marbot (1782-1854)²⁸³

- *Martimprey /Ain El Hadid*
Edouard Charles, comte de Martimprey²⁸⁴ (1808-1883),

En ce qui concerne cette rubrique, il nous a été difficile de repérer tous les noms car la plupart du temps, la dénomination choisie faisait d'abord référence au rôle politique ou militaire associé à la classe sociale.

- saints et saintes:

Cette rubrique est très fournie vu le fait qu'il est de coutume en France de nommer les lieux à l'aide d'hagionymes.

<i>Saint-Aimé</i>	<i>Djidioua</i>
<i>Saint-André-de-Mascara/</i>	<i>Lakhsaybia</i>
<i>Saint-Antoine</i>	<i>El Hadaiek</i>
<i>Saint-Arnaud</i>	<i>El Eulma</i>

²⁸³ « Jean-Baptiste-Antoine-Marcelin, baron de Marbot (1782-1854), maréchal de camp, suivit le duc d'Orléans en Algérie. »

https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Baptiste_Antoine_Marcellin_de_Marbot.consulté le 14/10/2017

²⁸⁴ « Edouard Charles, comte de Martimprey (1808-1883), général, fut sous-gouverneur puis gouverneur de l'Algérie en 1864. Il finit sa carrière comme gouverneur des Invalides. »
https://jeanyvesthorignac.fr/wa_files/info_351_20martimprey.pdf.consulté le 11/10/2017

<i>Saint-Charles</i>	<i>Ramdane Djamel</i>
<i>Saint-Cloud</i>	<i>Gdyel</i>
<i>Saint-Cyprien-des-Attafs</i>	<i><u>Sidi Bouabida</u></i>
<i>Saint-Denis-du-Sig</i>	<i>Sig</i>
<i>Saint-Donat</i>	<i>Tadjenanet</i>
<i>Saint-Ferdinand</i>	<i>Souidania</i>
<i>Saint-Eugène</i>	<i>Bologhine</i>
<i>Saint-Hippolyte</i>	<i>El Mamounia</i>
<i>Saint-Joseph</i>	<i>Boukamouza</i>
<i>Saint-Leu</i>	<i>Bethioua</i>
<i>Saint-Louis</i>	<i>Boufatis</i>
<i>Saint-Lucien</i>	<i>Zahana</i>
<i>Saint-Maur</i>	<i>Tamzoura</i>
<i>Saint-Pierre Saint-Paul</i>	<i>Ouled Moussa</i>
<i>Sainte-Amélie</i>	<i>Rahmania</i>
<i>Sainte-Barbe-du-Tlelat</i>	<i>Oued Tlelat</i>
<i>Sainte-Léonie</i>	<i>El Maghoun</i>
<i>Sainte-Monique</i>	<i><u>Cheikh Ben Yahia</u></i>
<i>Sainte-Wilhelmine</i>	<i>Mehari Mohamed</i>

Dans l'inventaire ci-dessus, la seule correspondance hagiotopeymique entre la liste française et la liste algérienne est *Saint- Cyprien –des- Attafs/Sidi Bouabida*. Et peut-être, le cas de *Sainte-Monique/Cheikh Ben Yahia*

En guise de conclusion, nous cloturons cette description anthropotoponymique en rappelant que nous nous sommes astreints dans ce qui précède à recenser les anthroponymes retenus par l'administration coloniale pour désigner les communes. Nous avons observé que toutes les fonctions, tous les domaines et tous les aspects sont exploités de diverses manières. Ainsi, existe-t-il de nombreux toponymes uniquement constitués du nom propre :

Blondel, Clauzel, Victor Hugo, Pascal, etc, mais d'autres sont formés de l'anthroponyme accompagné d'un générique :

Fort Motylinski/ Maréchal-Foch, Ferme Bourlier, Domaine du Keroulis, Port-Gueydon, Rocher Poincaré ...

III-2-4-2-Les noms de victoires et de batailles

. Les batailles et victoires qui ont jalonné l'histoire française plus ou moins récente ont été honorées par leur représentation abondante dans les toponymes métropolitains et dans les départements d'Outre- Mer. L'Algérie coloniale n'a pas dérogé à cette pratique.

-Victoires :

- *Aboukir /Mesra*

Aboukir , victoire de Bonaparte en Egypte le 25 juillet 1799

- *Arcole / Bir El Djir*

Arcole, victoire de Bonaparte (17 novembre 1796)

- *Castiglione/ Bou Ismail*

Castiglione, victoire de Bonaparte (5 août 1796)

- *Damiette /Aïn Dhab*

Damiette, victoire des Français : Kléber y battit les Turcs le 1er novembre 1798

- *Fleurus / Hassiane Ettoual*

Fleurus, victoire française (1794)

- *Marengo /Hadjout*

Marengo, victoire de Bonaparte sur les Autrichiens (14 juin 1800)

- *Mondovi / Dréan*

Mondovi, victoire de Bonaparte sur les Piémontais (22 avril 1796)

- *Lodi / Draa Essamar*

Lodi, victoire remportée par Dumouriez le 5 novembre 1792

- *Magenta / El Haçaiba*

Magenta, victoire de Napoléon III sur les Autrichiens (4 juin 1859)

- *Montebello/Sidi Rached*

Montebello, victoire de Bonaparte sur les Autrichiens (12 juin 1800)

- *Montenotte / Sidi Akkacha*

Montenotte, victoire de Bonaparte sur les Autrichiens (14 avril 1796).

-Batailles :

- *Alma / Boudouaou*

- *Alma Marine / Boudouaou El Bahri*

Bataille de l'Alma durant la guerre de Crimée ²⁸⁵.avec notamment le rôle décisif des zouaves de 'l'armée d'Afrique'.

²⁸⁵ « La bataille de l'Alma qui se déroule pendant la journée du 20 septembre 1854 sur les rives du fleuve l'Alma, près de Sébastopol, est considérée comme la première grande bataille de la guerre de Crimée (1853 – 1856). Elle voit les forces franco-britanno-turques du maréchal de Saint-Arnaud et de Lord Raglan emporter la victoire sur l'armée russe du prince-général Menchikov qui y perdit environ 6 000 soldats contre 3 300 du côté de la coalition. Les zouaves de « l'armée d'Afrique » issus

- *Arcole / Bir El Djir*

Bataille d'Arcole²⁸⁶

- *Wattignies / Belabbes*

Bataille de Wattignies²⁸⁷

- *Valmy / Kerma (El-)*

Bataille de Valmy²⁸⁸

- *Marengo / Hadjout*

Bataille de Marengo²⁸⁹

Tous les spécifiques (NP) que nous donnons dans cette étude sont choisis à titre illustratif. Certains ne seront pas signalés du fait de l'insuffisance des informations dont nous disposons.

principalement de l'Afrique du Nord de l'empire colonial français joueront un rôle décisif dans les dernières heures de cette bataille. »

https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_de_l%27Alma. Consulté le 22/09/2017

²⁸⁶ « La bataille du pont d'Arcole s'est déroulée du 15 au 17 novembre 1796 ... lors de la première campagne d'Italie. Elle opposa les 19 000 Français de l'armée d'Italie, sous les ordres de Napoléon Bonaparte, aux 24 000 hommes de l'armée autrichienne, commandée par le général Josef Alvinczy. »

https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_du_pont_d%27Arcole. Consulté le 13/03/2019

²⁸⁷ « *Wattignies* Son nom fait référence à la bataille de Wattignies (16 octobre 1793) où Jourdan assisté de Carnot repoussa les Autrichiens du Le Prince autrichien. *Friedrich Josias de Saxe Cobourg*. »

https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_de_Wattignies. Consulté le 29/09/2017

²⁸⁸ « La bataille de Valmy, également appelée bataille ou affaire du camp de la Lune, est la première victoire décisive de l'armée française pendant les guerres de la Révolution ayant suivi le renversement de la monarchie des Bourbons. »

https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_de_Valmy consulté le 29/09/2017.

²⁸⁹ « La bataille de Marengo, vit s'opposer une force française commandée par le général Napoléon Bonaparte, alors Premier consul, à l'armée impériale du Saint-Empire sous la direction du feld-maréchal baron Michael » https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_de_Marengo. Consulté le 14/10/2017

D'autre part, certains NP peuvent apparaître dans deux rubriques différentes du fait de leur appartenance à deux activités ou deux classes sociales différentes comme par exemple : Aumale : Duc (aristocratie) et lieutenant général (armée).

III-2-4-3 Les dates historiques.

Nous n'avons relevé, dans notre corpus aucun nom de Commune appartenant à cette catégorie. Cependant, celle-ci est abondamment observable dans les toponymes des principales villes et localités de l'Algérie de l'époque coloniale.

*-Place du 14 Juillet 1789*²⁹⁰

*- Esplanade du 11 Novembre 1918*²⁹¹

*- Avenue du 8 mai 1945*²⁹²

Signalons l'utilisation de ce dernier toponyme avec des symboliques différentes et en relation avec des approches divergentes des événements commémorés par la France coloniale et par la suite par l'Algérie indépendante ! L'intérêt de cette étude, en dehors de l'aspect onomastique, reste essentielle d'ordre culturelle et historique.

III-2-4-4 Les spécifiques locaux

Pour clore cet essai d'analyse onomastique relatif aux génériques et spécifiques composant les noms de communes de l'époque coloniale, nous pouvons signaler l'existence de quelques rares spécifiques (NP) locaux (arabes, berbères,...) usités voire conservés par l'administration française pour

²⁹⁰ Commémoration de la prise de la Bastille.

²⁹¹ Capitulation de l'Allemagne à Rethondes). Signalons l'utilisation de ce toponyme avec des symboliques différentes et en relation avec des appréciations de événements différentes par la France coloniale et par la suite par l'Algérie indépendante !

²⁹² Capitulation de l'Allemagne.

faire ‘couleur locale’. Il serait intéressant pourtant d’en découvrir les véritables motivations !

Dénominations françaises coloniales	Transcriptions latines post coloniales	Dénominations arabes.post coloniales
<i>Mezrarègue</i>	<i>Mezrareg</i>	مزرارق
<i>Meurad</i>	<i>Marad</i>	مراد
<i>Mechéria</i>	<i>Mechria</i>	مشرية
<i>Mansouria</i>	<i>Ziama Mansouriah</i>	زيامة منصورية
<i>Djidjelli</i>	<i>Jijel</i>	جيجل
<i>Kroubs</i>	<i>El Khroub</i>	الخروب
<i>Mansoura</i>	<i>Mansourah</i>	منصورة

Cependant, ces spécifiques ont été repris, le plus souvent avec une graphie et une prononciation plus conformes aux particularités phonologiques de la langue française :

le /e/ final, l’accent sur le ’é’,

L’absence du /h aspiré/ / ح-ه /,

Le /r/ grasseyé.

Le /خ / orthographié ‘k’ et non ‘kh’...

En définitive, nous nous sommes appliqués dans ce qui précède à établir un relevé des modes de dénominations pratiqués par l’administration coloniale. Les principaux faits dénominatifs observés dans le corpus ont été signalés et classifiés. Pour l’illustration, nous nous sommes contentés de faire un choix vu

le nombreux important des communes.Ce choix est essentiellement lié à la disponibilité des renseignements.

Dans ce qui suit, nous procéderons de la même manière pour l'étude des redénominations algériennes post indépendance.

III- 3. Faits linguistiques remarquables dans les dénominations algériennes post coloniales.

Si la toponymisation coloniale a eu pour effet d'effacer tout ce qui pouvait avoir une couleur locale et rappeler l'appartenance de l'Algérie à une culture, une langue²⁹³ et des traditions qui lui sont propres, la rebaptisation , au lendemain de l'indépendance a été réalisée par l'Algérie sur la base initiale du critère de récupération d'abord de sa langue et de sa culture arabe.Les nouveaux noms seront donc constitués sur la base toponymique habituelle c'est-à-dire à l'aide d'un spécifique accompagné (précédé ou suivi) ou non d'un générique.La langue pour dénommer est naturellement l'arabe (classique ou dialectal) mais les autres langues locales ne sont pas écartées. .Différentes langues, reflet d'existences et d'occupations antérieures persistent ou ont été réhabilités après l'indépendance. C'est notamment le cas de tamazigh.

L'examen du corpus nous livre de nombreuses dénominations d'origines autres qu'arabe.

Dénominations françaises	Transcriptions latines	Dénominations arabes
<i>Dominique Louciani</i>	<i>Takhemaret</i>	تاخمريت
<i>Colmar</i>	<i>Amizour,</i>	أميزور
<i>Lambèse</i>	<i>Tazoult,</i>	تازولت
<i>Jorraf</i>	<i>Tamesguida,</i>	تامسفيدة

²⁹³ Nous utilisons le singulier pour signifier un ensemble d'appartenance arabo-musulmane, tamazight, etc.

<i>La Pérouse</i>	<i>Tamentfoust,</i>	تمنتفوست
<i>Vialar</i>	<i>Tissemsilt,</i>	تسمسيلت
<i>Palikao</i>	<i>Tighennif,</i>	تيغنيف
<i>Paul Robert</i>	<i>Taougrite</i>	تاوقرت
<i>Port Gueydon</i>	<i>Azzefoun (e),</i>	أزفون
<i>Relizane</i>	<i>Ighil-Izane,</i>	غليزان
<i>Saint Donat</i>	<i>Tadjenanet,</i>	تاجنانت
<i>Saint-Maur</i>	<i>Tamzoura,</i>	تامزوجة
<i>Camp du Maréchal</i>	<i>Tadmait</i>	تادمايت
<i>Bellefontaine</i>	<i>Tidjelabine</i>	تيجلابين
<i>Tacift</i>	<i>Tassift,</i>	تاسيفت
<i>Taourmit</i>	<i>Taourmitte</i>	تاورميت
<i>Tarhit</i>	<i>Taghit,</i>	تاغيت
<i>Saint-Donat</i>	<i>Tadjenanet</i>	تاجنانت
<i>Yacouren</i>	<i>Yakouren,</i>	إكورن
<i>Fort Laperrine</i>	<i>Tamenghest</i>	تمنراست
<i>Tigzirt-sur-mer</i>	<i>Tigzirt</i>	تقزيرت
<i>Tiaret</i>	<i>Tahert</i>	تيارت
<i>Tirman</i>	<i>Teghalimet</i>	تغاليمت

Les exemples que nous signalons ci-dessus ne sont pas les seuls. Les toponymes algériens sont le symbole de multiples appartenances. Néanmoins dans le cadre de la présente étude, nous n'aborderons pas cette thématique qui nécessite, du reste, des connaissances qui ne relèvent pas de notre

compétence²⁹⁴. Dans ce qui suit, nous évoquerons uniquement les caractéristiques dénominatives réalisées dans le cadre de l'arabisation. Nous voulions, à ce niveau de notre recherche, seulement indiquer que toutes les dénominations post indépendance n'ont pas été forcément arabisées, autrement dit les appellatifs d'origine berbères ou autres ont été conservés ou réhabilités comme dans certains exemples ci-dessus.

III- 3 -1 les génériques arabes dans les dénominations actuelles.

Généralement, les toponymes, en fonction du lieu qu'ils désignent sont classifiés en catégories. On peut notamment remarquer que le lieu topographique est indiqué par un générique. « *Le terme générique est l'élément du toponyme qui identifie de façon générale la nature de l'entité géographique dénommée* »²⁹⁵. Cette information est essentielle pour la compréhension de la dénomination dans chacune des langues qui ne découpe pas le lexique de la même façon.

III- 3 -1- 1-Le générique comme procédé de différenciation.

Le générique utilisé peut en effet suggérer à tort ou à raison un objet topographique particulier. Il existe, dans le corpus d'étude peu ou pas de correspondances.

.Par exemple :

Hassi (puits), *Oued* (ruisseau, rivière), *Ain* (source, fontaine)...

Le générique permet aussi de distinguer deux toponymes différents mais ayant le même spécifique.

Exemple : -*Ras E l Ma / Ouled El Ma*

-*Bir Chouhada / Sahat Chouhada*

²⁹⁴ Ce domaine requiert des connaissances précises en matière des nombreuses langues parlées en Algérie.

²⁹⁵ http://www.ign.fr/sites/all/files/charte_toponymie_ign.pdf consulté le 14/03/2019

Ceci étant ,on relèvera que dans la composition des dénominations algériennes post coloniales, les génériques très sollicités, sont de deux sortes : soit, ils désignent précisément des lieux topographiques (*Ain, Oued, Bordj , Hassi, Haouch,Marsa...*), soit, ils apportent une information distinctive en relation avec le rapport parental,social, ou religieux avec le spécifique, notamment en précisant le lien avec celui-ci : *ouled,ibn , ben ,bou, sidi, si,oum,cheikh...*Nous établirons dans ce qui suit des listes de toponymes appartenant aux diverses catégories .D'abord, ceux en relation avec la spécificité du lieu puis ceux dont le générique ou une partie du générique informe sur le lien en rapport avec le spécifique humain.

- La désignation des lieux avec le générique Ain : عين

عين بوزيان	<i>Ain Bouziane</i>
عين تڨور ايت	<i>Ain Tagourait</i>
عين أزال	<i>Ain Azel</i>
عين شرشار	<i>Ain Charchar</i>
عين سلطان	<i>Ain –Soltane</i>
عين الحجر	<i>Ain ElHadjar</i>
عين التين	<i>Ain Tin</i>
عين أولمان	<i>Ain Oulmane</i>
عين دهاب	<i>Ain Dhab</i>
عين الدفلي	<i>Ain Defla</i>
عين الطلبة	<i>Ain Tolba</i>
عين الذهب	<i>Ain Deheb</i>
عين البال	<i>Ain el Bell</i>
عين يوسف	<i>Ain Youcef</i>

عين الحمام	<i>Ain El Hammam</i>
عين تركي	<i>Ain Turki</i>
عين نويصي	<i>Ain Nouissy</i>
عين البرد	<i>Ain El Berd</i>
عين وسارة	<i>Ain Oussera</i>
عين الباردة	<i>Ain Berda</i>
عين الكبيرة	<i>Ain El Kebira</i>
عين مران	<i>Ain Merane</i>
عين مخلوف	<i>Ain Makhlouf</i>
عين البيض	<i>Ain Beida</i>
عين الشرب	<i>Ain Chorb</i>
عين البنيان	<i>Ain Benian</i>
عين الشياخ	<i>Ain Lechiekh</i>
عين العسال	<i>Ain El Assel</i>

وادي: Oued : La désignation des lieux avec le générique :

وادي	<i>Oued</i>
وادي زبوج	<i>Oued Zeboudj</i>
وادي ليلي	<i>Oued Lili</i>
وادي الجمعة	<i>Oued El Djemaa</i>
وادي برقش	<i>Oued Berkeche</i>
وادي السلام	<i>Oued Essalem</i>
وادي غير	<i>Oued Ghir</i>

وادي سمار	<i>Oued Smar</i>
واد الأبطال	<i>Oued El Abtal</i>
وادي الشعبة	<i>Oued Chaaba</i>
وادي الشحم	<i>Oued Cheham</i>
وادي تليلات	<i>Oued Tlelat</i>
وادي قريش	<i>Oued Koriche</i>
وادي ارهيو	<i>Oued Rhiou</i>
وادي الشرفاء	<i>Oued Chorfa</i>

- La désignation des lieux avec le générique : *Bordj*/برج

Ce vocable sémantiquement assez vague, peut désigne aussi bien un fort, une forteresse, une citadelle, un cap, un promontoire ou même une falaise.

برج	<i>Bordj</i>
برج باجي مختار	<i>Bordj-Badji-Mokhtar</i>
بورج أوكاس	<i>Cap Aokas</i>
برج الكيفان	<i>Fort de l'eau</i>
برج زمورة	<i>Bordj Zemoura</i>
برج الأمير خالد	<i>Bordj Emir Khaled</i>
برج الأمير عبد القادر	<i>Bordj Emir Abdelkader</i>

D'autres génériques relatifs aux appellatifs des lieux, termes désignant la caractéristique du lieu, sont employés dans la composition des toponymes. Bien que ce procédé soit surtout courant dans la dénomination des lieux géographiques naturels, on le retrouve dans certains noms de communes

notamment rurales pour sans doute exprimer la particularité originelle de la commune qui peut être un port, un puits, une source, etc.

حاسي - بئر - دوار - مزرعة - المرسة

- La désignation des lieux avec le générique *Hassi* : حاسي

<i>Hassi</i>	حاسي
<i>Hassi Redhouane</i>	حاسي رضوان
<i>Hassi Daha</i>	حاسي داها
<i>Hassi El ghella</i>	حاسي الغالة
<i>Hassi Chebbaba</i>	حاسي شبابة
<i>Hassi Mefsoukh</i>	حاسي مفسوخ
<i>Hassi Mameche</i>	حاسي مامش
<i>Hassi Zahana</i>	حاسي زهانة

- La désignation des lieux avec le générique *Douar* : دوار

دوار أعمير	<i>Douar Amier</i>
دوار مولاي مصطفى	<i>Douar Moulay Mostafa</i>
ثلاثة الدوائر	<i>Tlatet Eddouar</i>

- La désignation des lieux avec le générique *Bir* : بئر

بئر الجير	<i>Bir El Djir</i>
بئر الشهداء	<i>Bir Chouhada</i>
بئر غبالو	<i>Bir Ghbalou</i> ²⁹⁶
بئر العرش	<i>Bir El Arch</i>
بئر المقدم	<i>Bir Mokkadem</i>

- La désignation des lieux avec divers génériques de lieu :

Bled, Ras, Souk, Mazraet, Draa, Dar, Haouch, Hai, Djebel, Ksar, Menzel, Matmar

بلاد بولعمار	<i><u>Blad</u> Boulahmar</i>
رأس الوادي	<i><u>Ras</u> El Oued</i>
رأس الماء	<i><u>Ras</u> El Ma</i>
سوق البقار	<i><u>Souk</u> El Bagar</i>
سوق نعمان	<i><u>Souk</u> Naamane</i>
درع الميزان	<i><u>Draa</u> el Mizan</i>
دار البيضاء	<i><u>Dar</u> El Beida</i>
مزرعة الشهيد معطى الله	<i><u>Mazraat</u> Chahid Maatallah</i>

²⁹⁶ « Le nom de la commune est constitué de la base « bir » (« puits » en arabe) et du formant « ghalou », forme arabisée du mot berbère « aghbalou » signifiant « source ». Le nom complet de la localité signifie donc « puits de la source » selon Ouedia Yermèche (2005) in « *État civil et anthroponymie en Algérie : Typologie des patronymes à base toponymique* », dans Farid Benramdane et Brahim Atoui, *Nomination et dénomination : Des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie*, Oran, Éditions CRASCO, 2005

حوش علي مصباح	<u>Haouch Ali Mosbah</u>
حوش حمادي كرومة	<u>Haouch Hammadi Krouma</u>
درع الصمار	<u>Draa Essamar</u>
حاي خيمستي	<u>Hai Khemisti</u>
جبل أونك	<u>Djebel Onk</u>
قصر البخاري	<u>Ksar El Boukhari</u>
قصر شلالة	<u>Ksar Chellala</u>
القصور	<u>El Kseur</u>
سور	<u>Sour</u>
مرسة الحجاج	<u>Marsa El Hadjadj</u>
مرسة بن مهدي	<u>Marsat Benmehidi</u>
سور الغزلان	<u>Sour El-Ghozlane</u>
المطمار	<u>El Matmar</u>
منزل بنديش	<u>Menzel Bandiche</u>

Les tableaux ci-dessus renvoient à l'emploi des génériques relatifs aux termes désignant les noms communs en relation avec une configuration ou un aspect cadastrale ou topographique. Ce ne sont pas les seuls. Cependant, ceux que nous citons nous intéressent par leur fréquence et surtout par leurs équivalents (plus ou moins exacts) en langue étrangère.

Signalons aussi que le corpus en langue arabe comprend 178 toponymes comportant des génériques avec ou sans spécifique et 308 toponymes constitués du seul anthroponyme .soit 36% des dénominations avec génériques et 64 % sans générique.

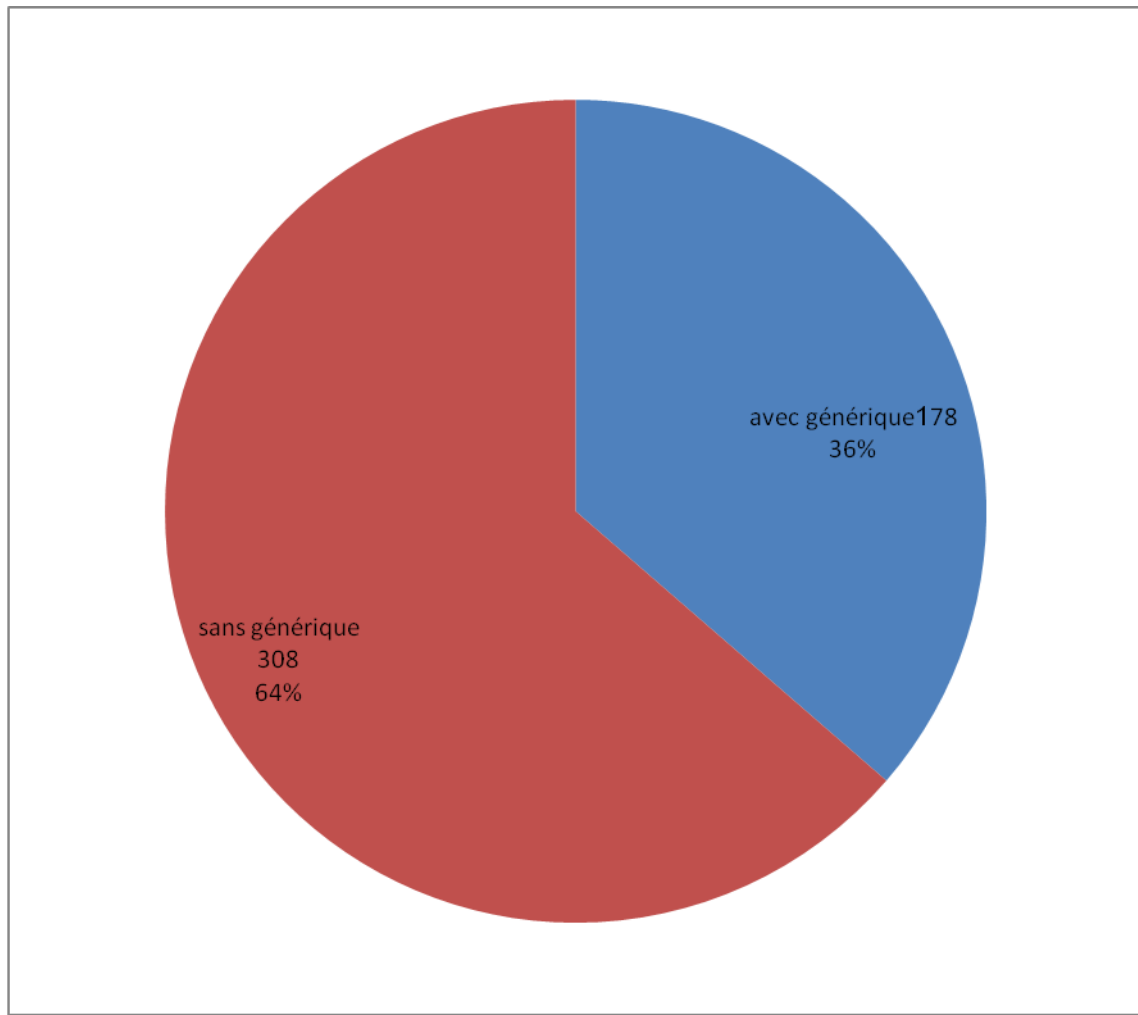


Figure 2 : Répartition des toponymes arabes en fonction de leur composition

III-3-2 Génériques en relation avec les patronymes et autres spécifiques

-Les génériques exprimant les liens parentaux, filiaux ou en relation plus générale avec la famille, la tribu ou encore le village, le douar, la confrérie ou autres appartenances sociales ou culturelles telles :

-ouled, ben, bou, ibn, sidi, si, oum, cheikh, sont largement exploités dans les dénominations des lieux algériens de même que les dates historiques.

Néanmoins, contrairement à ce que l'on a observé dans les noms attribués par l'administration coloniale, les dates sont abondamment observables dans la toponymie de l'Algérie indépendante. Notamment ces principales dates :

- 08 Mai 1945(massacre à Sétif et kherrata)
- Premier Novembre 1954(déclenchement de la révolution)
- 20 Aout 1956 (congrès de la Soummam)
- 20 Aout1955 (massacres dans le constantinois)
- 19 Mars 1962(cessez-le-feu : Accords d'Evian)
- 05 Juillet 1962(indépendance de l'Algérie)
- 24 Février 1971 (Nationalisation des hydrocarbures)

Il est à signaler que ces dates rares dans les appellations des Communes, peuvent également avoir été remplacées par l'événement lui-même notamment dans les odonymes comme par exemple :

Place de l'indépendance, Boulevard de la Soummam, Boulevard de la Révolution, des Martyrs, des Moudjahidines, Avenue de la Révolution, etc.

- La désignation des lieux avec le générique *sidi*

سيدي علي	<i>Sidi Ali</i>
سيدي بوبكر	<i>Sidi boubeker</i>
سيدي امحمد	<i>Sidi M'Hamed</i>
سيدي لحسن	<i>Sidi Lahcène</i>
سيدي عمار	<i>Sidi Amar</i>
سيدي بومدين	<i>Sidi Boumediene</i>
سيدي بن بيقى	<i>Sidi Benyabka</i>
سيدي عبد المؤمن	<i>Sidi Abdel Moumène</i>
سيدي لخضر	<i>Sidi Lakhdar</i>
سيدي حمادوش	<i>Sidi Hamadouche</i>
سيدي إبراهيم	<i>Sidi Brahim</i>

سيدي فرج	<i>Sidi Fredj</i>
سيدي بن عدة	<i>Sidi Ben Adda</i>
سيدي عكاشة	<i>Sidi Akkacha</i>
سيدي بو عبدة	<i>Sidi Bouabida</i>
سيدي محجوب	<i>Sidi Mahdjoub</i>
سيدي علي بنيوب	<i>Sidi Ali Benyoub</i>
سيدي راشد	<i>Sidi Rached</i>
سيدي محمد بن علي	<i>Sidi M'hamed Ben Ali</i>
سيدي غيلس	<i>Sidi Ghiles</i>
سيدي خالد	<i>Sidi Khaled</i>
سيدي علي بوسيدي	<i>Sidi Ali Boussidi</i>
سيدي امبارك	<i>Sidi Embarek</i>
سيدي بلعطار	<i>Sidi Belattar</i>
سيدي مخلوف	<i>Sidi Makhlouf</i>
سيدي حواس	<i>Sidi Haoues</i>
سيدي حسني	<i>Sidi Hosni</i>

Sidi (سيدي) est le générique le plus usité dans les toponymes algériens. L'usage de ce générique peut être assimilé à celui, tout aussi fréquent, de *Saint/ Sainte* en français. Les hagionymes, noms associés aux

saints dans la dénomination des lieux constituent probablement l'aspect le plus visible de notre corpus et ce, dans les deux époques (pré et post indépendance).

Signalons également que certains toponymes algériens post indépendance se référant à un saint ne comportent pas nécessairement le générique 'sidi'

.Exemple :

Chentouf/Kéroulis

Chentouf, ce hagiotopeponyme vient du diminutif de *Sidi Mohamed Bouchentouf*, saint dont le tombeau se trouve dans le village portant ce nom.²⁹⁷ De même, que l'emploi de *Sidi* peut ne pas revêtir obligatoirement l'aspect hagionymique et signifierait dans ce cas 'personne respectueuse' compte tenu de son comportement exemplaire ou seulement par rapport à son âge. Ce qui est aussi souvent le cas pour le générique 'si'

- La désignation des lieux avec le générique سي /si

سي مصطفى / *Si Mustapha*

سي منصور / *Si Mançar*

D'autre part, les lexèmes génériques en relation avec les liens ou appartenances familiaux ou tribaux sont une spécificité des noms de lieux en Algérie. En voici quelques exemples : *Ouled, Ben, Abou, Beni, Oum, Ibn...*

- La désignation des lieux avec le générique ouled (أولاد):

أولاد الماء	<i>Ouled el Ma</i>
أولاد الميمون	<i>Ouled Mimoun</i>
أولاد خالد	<i>Ouled Khaled</i>

²⁹⁷ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Chentouf>. Consulté le 12/10/2017

اولاد يعيش	<i>Ouled Yaich</i>
أولاد خالد	<i>Ouled Khaled</i>
اولاد زواي	<i>Ouled Zouai</i>

- La désignation des lieux avec le générique *ben /beni* (بني/بن)

بن علال	<i>Ben Allal</i>
بني عزيز	<i>Beni aziz</i>
بني حواء	<i>Beni Haoua</i>
بني وعزان	<i>Beni Ouazzane</i>

- La désignation des lieux avec le générique *bou / abou* (بو/ابو)

بو اسماعيل	<i>Bou Ismail</i>
ابو الحسن	<i>Abou El Hassan</i>
بوسعادة	<i><u>Bousaada</u></i>
بوزريعة	<i><u>Bouzaréah</u></i>
بوقادير	<i><u>Boukadir</u></i>
بوزغاية	<i><u>Bouzaghaia</u></i>
بوهني	<i>Bou Henni</i>

De nombreux patronymes arabes commençant par *bou, ben, ibn* ont servi de toponymes. Ils sont tantôt accolés au nom propre tantôt juxtaposés à ce dernier comme signalé dans la liste ci-dessus.

- La désignation des lieux avec le générique أم / *oum*
أم البواقي / *Oum El Bouaghi*.
أم درو / *Oum Drou*
- La désignation des lieux avec le générique شيخ / *cheikh*
شيخ بن يحيى / *Cheikh Ben Yahia*
- La désignation des lieux avec le générique رايس / *Rais*
رايس حميدو / *Rais Hamidou*

III- 3-2 les spécifiques typiquement algériens dans les dénominations actuelles.

Contrairement au générique, Le spécifique, n'a pas vraiment de valeur sémantique ni même de valeur descriptive, il est essentiellement doté d'une valeur désignative.

Les principales valeurs désignatives des spécifiques dans les dénominations des municipalités sont généralement :

Les patronymes

Les noms anciens

Les événements marquants

Ces spécifiques remarquables constituent, pour la plupart des pays, surtout ceux ayant connu guerre invasion, colonisation, etc, le terreau naturel de la toponymie. Car « *Nommer c'est s'approprier* ». Comme l'ont signalé : Morissonneau (1972)²⁹⁸, Courville(1989)²⁹⁹; Attali(1991)³⁰⁰;

²⁹⁸ Morissonneau, Christian (1972) : « Les noms de lieux et le contact des langues : Place names and language contact. » in Henri Dorion et Christian Morissonneau (dir.), Les noms de lieux et le contact des langues : recueil d'articles. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, pp. 246-292.

Guillorel(1999)³⁰¹. Si l'administration coloniale a usé et abusé d'anthroponymes évocateurs de l'histoire et de la culture française dans un environnement autochtone peu versé sur ces caractéristiques étrangères à leurs propres références culturelles et historiques ,c'est donc tout naturellement que l'Algérie nouvelle a (re)baptisé plusieurs de ses localités soit de noms :

- de héros de l'indépendance, de noms de martyrs de la guerre de libération,
- de personnalités historiques (histoire récente ou plus ancienne,) ou charismatiques en relation avec divers domaines dont les plus sollicités sont :
- de noms de savants et hommes de sciences , de culture et de religion
- d'événements historiques et de dates marquantes...

Soit elle est revenue aux appellations d'avant la colonisation.

Exemple : *Mesra (Aboukir)*³⁰²

III-3-3 A Propos des anthroponymes algériens retenus pour les dénominations post indépendance

Alors que la liste de NP de l'époque coloniale nous a livré de très nombreux patronymes de personnes honorées par la France pour leur actes de bravoures, leurs travaux, leurs contributions, leurs fonctions militaires ou administratives, leurs productions scientifiques, littéraires, artistiques,etc. et dont les informations sont facilement disponibles dans les documents les plus courants³⁰³, nous avons, par contre, rencontré des difficultés à recueillir des

²⁹⁹ Courville, Serge (1989) « La toponymie historique, Le Toponyme. » in bulletin d'information sur les noms de lieux, 7(1), pp. 1.

³⁰⁰ Attali, Jacques (1991) : 1492. Paris, Fayard.

³⁰¹ Guillorel, Hervé (1999) : « Toponymie et politique. Dans Salih Akin (éd.), Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires. » Rouen, Université de Rouen, pp. 61-91.

³⁰² « Avant la colonisation, la ville de *Mesra* s'appelait Les Trois Marabouts. Elle est nommée *Aboukir* en 1848. En 1958, la ville faisait partie de l'ancien département de Mostaganem. Après l'indépendance, elle reprend le nom de *Mesra* »

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Mesra>. consulté le 12/12/2017

³⁰³ Nous n'avons pas cherché à affiner les informations extraites de sites de large diffusion (Wikipedia principalement), en consultant par exemples des études plus 'sérieuses', notre but est seulement de

renseignements et éclaircissements pour beaucoup d'anthroponymes attribués aux divers lieux par l'administration algérienne. Très souvent, il nous a été difficile d'obtenir toutes les données que nous recherchions. Peu de documents (dictionnaires, encyclopédies, bibliothèques virtuels, annuaires, moteurs et portails de recherche,...) étant suffisamment signalés pour servir de références fiables. Les rares indications que nous signalons concernent les personnalités les plus connues de l'histoire récente ou plus ancienne.

Même si Les ressources documentaires via l'internet et dont les plus courants tels : Wikipedia, Wikitionnaire, Wikidata, Généawiki... sont actuellement accessibles, ils ne fournissent que des informations globales concernant les personnalités les plus connues ! Il est évident que ce domaine quasiment délaissé devrait faire l'objet de recherches plus approfondies non seulement par devoir de mémoire mais aussi pour donner à chaque événement, chaque acteur historique ,scientifique ou culturel aussi minime soit-il l'importance et la reconnaissance qu'il mérite avant que les informations les concernant ne se perdent irrémédiablement car la carence de certaines données, selon Fabrice Bernissan, est également à mettre en relation avec « *La raréfaction des locuteurs [qui] pose une série de problèmes au toponymiste. Avec la disparition de ces personnes ressources de premier choix, des éléments du patrimoine culturel immatériel nous échappent à jamais* »(Bernissan. 2018 : 328)

Aussi est-il aujourd'hui, urgent que les institutions nationales et internationales concernées par la préservation des patrimoines, jouent le rôle de relais vers ces ressources documentaires qui risquent de disparaître à jamais.

montrer les spécificités des spécifiques français et non de faire une étude historique des personnalités en question

III-3-3-1-Héros et martyrs de la Révolution

La révolution algérienne étant riche en noms célèbres ou moins connus de militants, de moudjahiddines et de chahids, comme pour les rubriques précédentes et à titre illustratif, nous avons relevé les noms les plus connus³⁰⁴.

- *Didouche Mourad => Bizot*

« Mourad Didouche, né à El Mouradia, Alger, le 13 juillet 1927, tué au combat lors de la bataille du douar Souadek le 18 janvier 1955, était le chef de la Wilaya II. Il fut l'un des rédacteurs de la Déclaration du 1er novembre 1954. Son adjoint *Youcef Zighout* a lui aussi donné son nom à une localité de l'Algérie indépendante. »³⁰⁵

- *Zighout Youcef => Condé-Smendou*

« Youcef Zighout (1921-1956), un des premier responsable FLN ,il a été l'initiateur du soulèvement dans le Constantinois »³⁰⁶

- *Drâa Ben Khedda => Mirabeau*

« Ben Youcef Ben Khedda,(1920 - 2003) est un homme politique algérien. Pharmacien de formation, ancien militant du MTLD. Durant la guerre de libération et jusqu'à l'indépendance du pays en 1962, il fut le deuxième président du gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). »³⁰⁷.

- *Ben Boulaïd => Montpensier*

³⁰⁴ Ce qui ne signifie en aucun cas que ce sont les plus reconnus ou les plus méritants !

³⁰⁵ https://www.editions-spm.fr/auteurs/article_pop.asp?no=7272&no_artiste=5768.consulté le 01/01/2018

³⁰⁶ « Youcef Zighoud, né le 18 février 1921 dans le village Smendou et mort à Sidi Mezghiche le 25 septembre 1956 dans un accrochage avec l'armée française, est un responsable du FLN combattant pendant la guerre d'Algérie dans le nordConstantinois.. »

https://fr.wikipedia.org/wiki/Youcef_Zighoud..consulté le 10/02/2018

³⁰⁷ <http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/BENYOUCEF%20BENKHEDDA/fr-fr/consulté> le 12/02/2018.

« Mostefa Ben Boulaïd ou Mustapha Ben Boulaïd né le 5 février 1917 à Arris et mort le 22 mars 1956 dans le massif de l'Aurès, est un militant nationaliste algérien, un des fondateurs du Front de libération nationale en 1954, commandant de la zone Aurès au début de la guerre d'Algérie.»³⁰⁸

- *Ben M'hidi => Morris*

« Larbi Ben Mehidi, né à Douar el Kouahi en 1923, mort prisonnier en mars 1957 après avoir dirigé la bataille d'Alger, avait été le premier chef de la Wilaya V (Oran). C'est à lui qu'on doit l'apostrophe fameuse : « *Jetez la révolution dans la rue et elle sera prise en charge par le peuple* ». »³⁰⁹

- *Abdelmalek Ramdane => Ouillis*

« Abdelmalek Ramdane, héros de l'indépendance algérienne,³¹⁰ premier chahid de la Révolution de Novembre, qui a permis aux Algériens de se libérer de l'esclavage français et de retrouver leur dignité d'êtres humains. »

- *Khemisti => Téfeschoun*

- *Khemisti => Bourbaki*

« Mohammed Khémisti, né le 11 août 1930 à Maghnia, wilaya de Tlemcen, est un homme politique algérien. Ministre des affaires étrangères du premier gouvernement algérien, il meurt, assassiné, le 5 mai 1963. »³¹¹

³⁰⁸ https://fr.wikipedia.org/wiki/Mostefa_Ben_Boula%C3%AFd. consulté le 11/02/2018

³⁰⁹ https://www.editions-spm.fr/auteurs/article_pop.asp?no=7272&no_artiste=5768. consulté le 12/02/2018. Dans la Wilaya de Tlemcen ; *Ben M'hidi* est le nom actuel de l'ex *Port-Say*

³¹⁰ « Benabdemalek Ramdane, premier chahid de la Révolution de Novembre, naquit à Constantine en mars 1928 (...). il fut nommé adjoint de Larbi Ben M'hidi, chef de la région oranaise qui le chargea de la préparation des groupes de moudjahidine dans la région de Mostaganem, en prévision du déclenchement de la Révolution. Le 1er novembre 1954, Abdelmalek mena les attaques armées contre le siège de la gendarmerie à Cassaigne (Sidi Ali actuellement) dans la région de Mostaganem qui se solda par la mort d'un français, contre les fermes des colons dans la région de Bosquet. Benabdemalek Ramdane fut tué au combat le 4 novembre 1954 près de Sidi Ali au cours d'un accrochage entre son groupe et les forces d'occupation. Il fut ainsi le premier chef militaire de la Révolution à tomber au champ d'honneur. Son nom fut donné à la commune sur le sol de laquelle il tomba au champ d'honneur. Il avait 26 ans. »

<https://www.djazairress.com/fr/horizons/103033> consulté le 12/10/2018

- *Belouizdad => Belcourt*

« Mohamed Belouizdad, né le 3 novembre 1924 à Belcourt, Alger, mort le 14 janvier 1952 à Belcourt, Alger, est le premier responsable de l'Organisation Spéciale, branche militaire du PPA. Après l'indépendance, le quartier algérois de Belcourt où il est né porte maintenant son nom. »³¹²

- *Salah Bouachour=> Gastonville*

« Depuis 1964, la commune porte le nom de Salah Bouchaour, un Moudjahid né le 10 octobre 1931 à Fedj Dahaira, un douar entre la daïra d'El Harrouch et la commune de Salah Bouchaour. »³¹³

- *Abou El Hassan=> Cavaignac*

« Abou El Hassan est le surnom du moudjahid Abdelkader El-Baki (né dans les environs de Remchi, à Tlemcen) et tombé au champ d'honneur le 19 février 1962. »³¹⁴

- *Bordj Badji Mkhitar => Bordj Le Prieur*

« Mokhtar Badji, plus couramment appelé Badji Mokhtar, né à Annaba, en Algérie, le 17 avril 1919 et mort au combat à Medjez Sfa le 19 novembre 1954, est un militant politique et indépendantiste algérien. »³¹⁵

- *Beni-Guecha /Lucet*

« *Beni-Guecha* était un centre de colonisation créé en 1887 sur des terres de la tribu des *Beni Guecha*. En 1984, la commune reprend le nom de Béni guecha

³¹¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Mohamed_Khemisti. consulté le 08/02/2017

³¹² https://fr.wikipedia.org/wiki/Mohamed_Belouizdad. consulté le 06/02/2017

³¹³ https://fr.wikipedia.org/wiki/Salah_Bouchaour consulté le 06/02/2017

³¹⁴ https://fr.wikipedia.org/wiki/Abou_El_Hassan consulté le 06/02/2017

³¹⁵ https://fr.wikipedia.org/wiki/Badji_Mokhtar. consulté le 14/02/2017

et pour honorer un de ses fils, Yahia *Beni Guecha*, mort au combat en 1960. »³¹⁶

- *Hamrouche Hammoudi* => *Vallet*

La localité " *Vallet*" a pris le nom du chahid Hamrouche Hammoudi tombé au champ d'honneur le 10 octobre 1960 à *Ouled H'Baba*.³¹⁷

III-3-3-2 - Fondateurs et conquérants

Pour la reconnaissance de l'histoire millénaire et aussi par devoir de mémoire, il était primordial de se remémorer les hommes qui ont fait l'histoire algérienne. La toponymie algérienne a puisé régulièrement dans cet héritage.

- *Bologhine-Ibnou-Ziri* => *Saint-Eugène*

« Bologhine ibn Ziri, de son nom complet Abou al-Foutouh Sayf al-Dawla Bologhin ibn Ziri Es-Senhadji, est le fondateur de la dynastie berbère des Zirides régnant sur l'Ifriqiya de 972 à 984. »³¹⁸

- *Abdelmoumen* => *Pomel*

« Abdelmoumen, né entre 1094 et 1106 à Honaine, dans le massif des Trara de Tlemcen et décédé en 1163 à Salé (Maroc), est le premier calife de la dynastie des Almohades, régnant de 1147 à sa mort »³¹⁹.

- *Tarik Ibn Ziad* => *Marbot*

³¹⁶ https://fr.wikipedia.org/wiki/Yahia_Beni_Guecha consulté le 08/02/2017

³¹⁷ Les informations sur ce nom de chahid, sont extraites de : <http://srigina.over-blog.com/2016/10/cap-hamrouche-hamoudi-56-ans-apres.html> consulté le 03/03/2017.

³¹⁸ https://fr.wikipedia.org/wiki/Bologhine_ibn_Ziri. consulté le 03/02/2017.

³¹⁹ Piesse, Louis (1852) « *Itinéraire historique et descriptif de l'Algérie : comprenant le Tell et le Sahara* ». Paris, Hachette, coll. « Guides-Joanne », 1862 « Introduction », p. 148 (lu en ligne [archive]),

« Tariq ibn Ziyad, né au VII^e siècle (vers 670 après J.-C), mort vers 720 sans doute à Damas en Syrie, est un stratège militaire de l'armée omeyyade d'origine berbère, également décrit comme un affranchi de Moussa Ibn Noçair. »³²⁰

- *Abou Tachfine=>Bréa*

« Youssef ben Tachfine as-Sanhaji, aussi nommé Youssef bnou tachfine³²¹ ; en arabe : est le huitième imam et le premier sultan de la dynastie berbère des Almoravide. Né en 1009, il a régné sur un Empire allant du Sahara à l'Espagne de 1061 jusqu'à sa mort, en 1106, et est le fondateur de Marrakech vers 1070, qui est alors devenue une capitale. »³²²

- *Abou Imail => Castiglione*

Il s'agirait selon Barbier (1855)³²³ du nom d'un riche propriétaire terrien chez qui *Sidi Ali Embarek* saint patron de *Koléa* a travaillé.

- *Salah Bey=> Pascal*

Salah Bey Ben Mostefa, né en 1725 à Izmir et mort en 1792à Constantine, a été bey de Constantine entre 1771 et 1792.

- *Bordj Ali=>Arago*

« Ali Khodja, de son vrai nom Mustapha Khodja, est né à Alger le 12 janvier 1933, lieutenant de l'Armée de libération nationale (ALN) et chef de

³²⁰ <http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Tariq%20ibn%20Ziyad/fr-fr/>
consulté le 08/02/2017.

³²¹ Julien, Charles André (1966) Histoire de l'Afrique du Nord, 1966.

³²² https://fr.wikipedia.org/wiki/Youssef_ben_Tachfine.consulté le 02/02/2018.

³²³ Barbier, J.(1855) « Itinéraire historique et descriptif de l'Algérie, avec un vocabulaire français-arabe des mots les plus usités et un résumé historique des guerres d'Afrique. » Hachette (Paris)-p.135 [archive]

commando pendant la guerre de libération de l'Algérie. Il est mort au combat dans la région de *Bordj el Kiffan* le 11 octobre 1956 »³²⁴

- *Bardi Boudjemaa* => *Armée Française*

Boudjemaa Souidani (22 janvier 1922 -16 avril 1956) est un responsable politique et résistant algérien durant la Guerre de libération nationale. De nombreux lieux porte son nom, soit le nom complet (nom et prénom) soit seulement le nom de famille.

III-3-3-3 -Les noms de batailles.

L'administration coloniale a beaucoup utilisé des noms de batailles victorieuses (bien entendu) et passé sous silence les défaites. C'est précisément ces dernières que nous avons essayé de repérer dans notre corpus. Nous avons pu localiser quelques unes, il y en a sûrement d'autres qui nous auront échappé ! Deux toponymes ont retenu en particulier notre attention :

- *Sidi Brahim / Prudon*

« La bataille de *Sidi-Brahim* s'est déroulée du 23 au 26 septembre 1845 entre les troupes françaises et celles de l'émir Abd El Kader et s'est soldée par la victoire algérienne. Le lieutenant-Colonel Montagnac, avaient engagé à la légère le 8e bataillon de chasseurs à pied et le deuxième escadron du 2e régiment de hussards contre les troupes de Abd El-Kader. »³²⁵

- *La Macta/El Macta,*

village relevant de la commune de *Mers El Hadjadj*.

Le nom de '*la Macta*' est un toponyme donné par les autorités coloniales à l'oued côtier situé au Nord-Ouest d'Algérie est formé par la réunion de deux cours d'eau : *le Sig et l'Habra*.)

³²⁴ https://fr.wikipedia.org/wiki/Ali_Khodja.consulté le 04/05/2018

³²⁵ https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_de_Sidi-Brahim. Consulté le10/02/2017

Mais on peut penser que la conservation de ce toponyme *El Macta* a cherché à rétablir un aspect historique puisque une bataille, portant le nom de Bataille de la Macta³²⁶ s'est soldée par la défaite des troupes françaises et donc par la victoire de l'Emir Abdelkader. Ainsi le nom de '*la Macta*' se trouve dans plusieurs toponymes des villes de l'ouest algérien, soit en référence à la bataille soit en référence au cours d'eau du même nom: ce toponyme est par trois fois utilisé à dans la ville de *Sidi Bel Abbès*

Rue de La Macta

Boulevard de La Macta

*Avenue de La Macta*³²⁷

III-3-3 -4- Science et Culture

Nous nous sommes astreints, dans ce qui précède à signaler les noms les plus connus, il est cependant entendu que nous n'avons pas les compétences pour repérer dans les listes dont nous disposons ni pour étudier dans le détail les nombreux patronymes constituant les spécificités des dénominations attribuées par l'administration algérienne.

- *Mostefa Ben Brahim /Cavaignac*

Mostefa Ben Brahim (1800-1867) musicien et célèbre poète algérien de la poésie algérienne dite *Melhoun*. Son œuvre aura en particulier influencé la chanson oranaise³²⁸

³²⁶ La bataille de la Macta a eu lieu le 28 juin 1835, près de la rivière de la Macta, entre les troupes françaises du général Camille Alphonse Trézel et une coalition de guerriers de l'émir Abdelkader, pendant la conquête française de l'Algérie. Victoire de l'émir Abdelkader. https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_de_la_Macta .consulté le 28/01/2018

³²⁷ cette avenue , située en plein centre-ville de Sidi-Bel-Abbès, est, d'après beaucoup de visiteurs, l'une des plus grandes et la plus belle d'Algérie

³²⁸ <http://fracademic.com/dic.nsf/frwiki/2051077> .consulté le 12/12/2017

III-3-3-5-Confrérie, corporation, zaouia, katibat

Un autre type de toponyme est repérable dans le corpus post indépendance, il s'agit de toponymes constitués de noms corporatifs formés à partir d'un prénom, nom propre ou même d'un nom commun désignant des lieux, des métiers, des activités multiples auxquelles appartiennent non une personne mais un groupe plus ou moins importants d'individus. Il peut s'agir soit d'une organisation religieuse, soit d'un ensemble de personnes unies par un lien professionnel, soit d'une association corporative.

Ces communautés appelées corporation, congrégation, confrérie ou katibates sont souvent un terreau exploité par la toponymie.

Néanmoins, dans la liste que nous avons composée à partir de notre corpus, nous pensons qu'il s'agit le plus souvent de katibates ou de confréries musulmanes³²⁹ regroupant des fidèles qui suivent la « voie mystique » sous la direction, en général, d'un maître. La particularité de ces toponymes est leur construction sur la base morphologique nominale au féminin et indiquant l'appartenance à un groupe associé soit au nom (prénom) du chef soit à un aspect spécifique de la corporation : (*Zoubir, Hamdan, Aziz, Nacer, Hachmi, Mahdi, Hamadi, Lakhdar, Rahman, Idriss, Omar, Mourad, ...*)

Exemples :

1	<i>Zoubiria</i>	الزبيرية
2	<i>El Hamdana</i>	الحمادنة
3	<i>El Azizia</i>	العزيرية
4	<i>El Abadia</i>	العبادية
5	<i>Naciria</i>	الناصرية
6	<i>El Hachimia</i>	الهاشمية
7	<i>El Karimia</i>	الكرامية

8	<i>Djebahia</i>	الجباحية
9	<i>Mahdia</i>	المهدية
10	<i>El Hamadia</i>	الحمداية
11	<i>Lakhdaria</i>	الأخضرية
12	<i>Mohammadia</i>	محمدية
13	<i>Lakhsaybia</i>	لخسايبية
14	<i>El Mamounia</i>	المامونية
15	<i>Rahmania</i>	رحمانية
16	<i>Khalouia</i>	خلوية
17	<i>Hakimia</i>	حكيمية
18	<i>Djebairia</i>	جبارية
19	<i>Kadiria</i>	قادرية
20	<i>Souahlia</i>	السواحلية
21	<i>Hamadia</i>	حمادية
22	<i>El Idrissia</i>	الإدريسية
23	<i>El Hamdania</i>	الحمدانية
24	<i>El Azizia</i>	العزيزية
25	<i>El Abadia</i>	العبادية
26	<i>El Omaria</i>	العمارية
27	<i>Khraicia</i>	الخرايسية
28	<i>El Khabouzia</i>	الخبوزية
29	<i>El Hachimia</i>	الهاشمية
30	<i>El Mouradia</i>	المرادية
31	<i>El Karimia</i>	الكريمية
32	<i>Djebahia</i>	الجباحية
33	<i>Rahouia</i>	رحوية
34	<i>Lakhdaria</i>	الأخضرية
35	<i>Lakhsaybia</i>	لخسايبية
36	<i>Naciria</i>	الناصرية
37	<i>Souidania</i>	سويدانية

Dans ce qui précède, nous avons établi une liste de 37 noms (à partir de la configuration du toponyme ,nom arabe ,propre ou commun, désignant une personne, une qualité, une particularité physique ou morale) qui nous ont

semblé ³³⁰ appartenir à cette catégorie. Mais , n'ayant pas les compétences nécessaires pour le faire, nous ne proposons pas ici une étude exhaustive de ce type toponymique, notre étude principalement et délibérément onomastique se borne à délimiter et comptabiliser les différents types de termes exploités pour désigner un lieu en relation avec les pratiques des habitants des lieux.

A titre illustratif, nous proposons ici quelques éléments d'information relatifs à ces toponymes :

-En relation avec *la katiba*³³¹

« " Zoubiria", "El-Hamdania" et "El-Omaria", qui sont les premières katibates déployées à travers les maquis algériens de la zone II, convergent vers le massif d'Ouled Bouachraa, à l'ouest de Médéa, qui servait, à l'époque, de quartier général de la wilaya IV, dirigée alors par le colonel Si-M'hamed Bougara. »³³².

- Zoubiria / Brazza/الزبيرية

La commune de Zoubiria, connue sous le nom colonial de Brazza (1906) fut renommée de la dénomination corporative (Katibat) Zoubiria après l'indépendance.

- El-Hamdania/Camp des chènes/الحمدانية
- El-Omaria/Champlain/العمارية

³³⁰ Mais nous n'avons aucune certitude à ce propos. il serait utile de consulter des documents pour plus de précisions.

³³¹ « La katiba (en arabe : كتيبة, correspondant généralement à un bataillon ou à une compagnie) est le nom utilisé en français pour une unité ou un camp de combattants lors de conflits en Afrique du Nord ou dans le Sahel. »

<https://fr.unionpedia.org/i/Katiba>.consulté le 12/05/2018

« Pendant la guerre d'Algérie, il s'agit d'une unité de base de l'ALN (branche armée du FLN), équivalent d'une compagnie légère, qui peut atteindre cent hommes. L'action offensive exige de la katiba qu'elle se déplace clandestinement, et rapidement, d'un point à un autre, aussi éloignés que possible. L'unité de l'ALN pratique l'effet de surprise. Les marches se font, pour une bonne part, de nuit. » <https://fr.wikipedia.org/wiki/Katiba> consulté le 12/05/2018

³³² <https://www.djazairress.com/fr/apsfr/268505.consulté> le 12/05/2018

El Hamdania et *El Omaria* ont été aussi des katibates à l’instar de *Zoubiria*. De nombreux autres toponymes sont en relation avec les confréries. qui Sont : « Les confréries sont des communautés destinées à favoriser une entraidefraternelle ou à perpétuer une tradition. Cette forme d'association est à base religieuse. Dans le monde musulman, Les confréries musulmanes ont souvent popularisé deux notions : l'amour mystique de Dieu (Allah) et le culte des saints. (Confréries soufies, zaouïa...) »³³³

- *El Hachimia/La Baraque/ الهاشمية/*
« Hâchimi / هاشمي ou Banû Hâchim / بنو هاشم désigne les descendants de Hachim ibn Abd Manaf, de la tribu des Quraychites. Les Hachémites ont longtemps été les gardiens de la ville sainte de La Mecque »³³⁴
Le toponyme *El Hachimia* pourrait³³⁵ être en relation avec la confrerie *El Hachimia* favorable à un islam moderne.

- *El-Mamounia / Saint Hippolyte/ المامونية/*
« En 833, sous l'initiative d'Al-Ma'mûn, le mutazilisme devient la doctrine officielle du califat abbasside. Cette politique religieuse est aussi connue sous le nom de Mihna (محنة, épreuve, examen) »³³⁶
Le toponyme *El-Mamounia* pourrait être en relation avec la doctrine d'Al-Ma'mûn.

- *Mahdia/Burdeau/ المهديّة /*
El Mahdi (المهدي), « *personne guidée (par Dieu) ; celle qui montre le chemin*

³³³ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Confr%C3%A9rie>.consulté le 16/08/2018

³³⁴ <https://gw.geneanet.org/patriceeee?lang=en&n=banu+hachim&oc=0&p=hashim+ibn+abd+manaf>.consulté le12/10/2108

³³⁵ Nous employons le conditionnel chaque fois que nous avançons une observation et non une certitude.

³³⁶ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Al-Ma%E2%80%99m%C5%ABn>.consulté le12/10/2108

») ou El Mahdi Mountadhar (: المهدي المنتظر, « *le guide attendu* ») attendu de tous les musulmans (excepté des coranites), qui devrait apparaître à la fin des temps selon certains hadiths.

Le toponyme *Mahdia* pourrait être en relation avec la doctrine théologique musulmane.

Nous refermons cette rubrique avec l'espoir que d'autres chercheurs, experts en la matière s'y pencheront de façon plus exhaustive.

III-4. Les dénominations des communes et les procédés de traduction

Le présent travail s'est voulu une étude des toponymes, plus précisément des noms de Communes attribués par l'administration française durant la colonisation et leur devenir après le recouvrement de l'indépendance. En toponymie, les actions de débaptisation/rebaptisation sont monnaie courante. Ces dernières, suite à des évolutions de situation, sont le plus souvent synonyme d'inacceptation. Le rejet d'un nom de lieu est, selon Léonard « *de deux ordres. La suppression peut résulter de l'ignorance. Elle peut aussi être délibérée. La traduction appartient au rejet délibéré.* » (Léonard ; 2006 :261). La dénégation d'une dénomination est forcément suivie d'une redénomination légitime plus appropriée.

Nous avons évoqué dans la première partie de ce travail, la nécessité, voire l'urgence de récupérer ses pratiques langagières et dénominatives en matière de toponymie pour un pays ayant recouvré sa souveraineté. En effet, le principe de rebaptisation sous forme de nouvelle dénomination ou de traduction du toponyme imposé par la colonisation a été pour l'Algérie indépendante non seulement une revendication légitime (au vu des multiples usurpations culturelles et linguistiques systématiques entreprises par le pouvoir colonial) mais aussi un droit et un devoir. Cependant si pour certaines Communes, le retour aux dénominations précédant la colonisation allait de soit pour

beaucoup d'autres, en particulier celles créées par l'administration coloniale, il était nécessaire de recourir à la traduction et à la transcription. Or traduire un toponyme s'avère bien plus complexe que de traduire une expression ou un texte. Dans le cadre de cette entreprise, Anna Paliczka³³⁷, rappelant les diverses entraves, relève que :

« [Les] difficultés en traduction des noms propres peuvent résulter, entre autres, de :

- Différences au niveau phonétique et morpho-syntaxique³³⁸;
- Différences dans les systèmes alphabétiques ;
- portée connotative de noms propres qui n'arrive pas à dépasser les frontières culturelles ;
- Signification de noms propres ;
- asymétrie culturelle (il existe des phénomènes culturels inconnus dans d'autres cultures) ;
- Destinataires à qui s'adresse le texte en question. » (Paliczka)³³⁹

Le double corpus français et arabe dont nous disposons nous donne à examiner le problème de la traduction³⁴⁰ des différentes dénominations.

. Dans un premier temps, nous nous sommes arrêtés à leur composition et à leurs référents culturels divers. Nous avons signalé dans le chapitre précédent les différents comportements morphologiques, graphiques, etc. d'abord pour les dénominations coloniales ensuite pour les (re)dénominations algériennes intervenues après l'indépendance.

Nous nous sommes intéressés également aux génériques et spécifiques les composant les unes et les autres, compte tenu de la langue en question et selon

³³⁷ https://el.us.edu.pl/wf/pluginfile.php/271/mod_resource/content/0/paliczka.pdf.consulté le 25/05/2018

³³⁸ Paliczka nous explique que "ce qui est facile à prononcer et s'insère naturellement dans des structures morphosyntaxique d'une langue donnée peut ne l'être plus dans une autre. "

³³⁹ https://el.us.edu.pl/wf/pluginfile.php/271/mod_resource/content/0/paliczka.pdf.consulté le 03/09/2018

³⁴⁰ Nous considérons cette action de passer d'une dénomination en une langue vers une dénomination en une autre langue comme un acte de traduction.

qu'il s'agissait de noms propres « purs » ou de noms propres « modifiés », (Jonasson 1994), Dans le cadre de ce travail, nous considérons comme traduction toute transposition de dénomination d'une langue source vers une langue cible.

Dans ce chapitre nous nous intéresserons donc aux types de procédés de traduction et aux facteurs ayant influencé le choix de la traduction de ces noms de lieux, autrement dit leur transposition de la langue1 à la langue2.

Les 486 seront passés en revue soit par rubrique soit au cas par cas à titre illustratif.

Quelques 130 noms de communes seront étudiés et répartis selon le procédé traductif qui leur a été appliqué.

Nous présenterons d'abord les phénomènes observés pour l'ensemble des dénominations, nous les répartirons dans un premier temps selon leur composition et leur équivalent en L1 puis en L2.

Pour cela, nous avons prélevé 130 toponymes et observé leur comportement lors de leur passage dans la langues-cible. Ces résultats sont présentés en fonction de leur spécificités morphologiques ou sémantiques. Ces toponymes, apparaissant en pourcentage sous forme de :

- absence de traduction, 73%, alors que les 27% restant se répartissent en :

Traduction littérale, emprunt, calque partiel ou total, assimilation.

-En ce qui concerne la transcription/translittération : l'ensemble des toponymes (100%) modifiés ou non après l'indépendance sont officiellement et nécessairement translittérés/ transcrits en alphabet latin, non seulement parce que la langue française reste une langue incontournable en Algérie mais également pour répondre aux directives et normes universelles toponymiques édictées par les organismes internationaux (GENUNG)

III-4-1 L'absence de traduction

La caractéristique première de la traduction des toponymes, plus spécifiquement des noms des Communes par l'Algérie indépendante est la non

traduction ou absence de traduction. Autrement dit, la rebaptisation des lieux s'est faite non sur la base du toponyme existant mais au contraire sur la détermination et la résolution de l'ignorer totalement ! Ainsi, dans ce cas, il n'est pas question de traduire mais tout simplement d'effacer le terme précédent et de le remplacer par un autre absolument différent tant sur la forme que sur le fond. En effet, comme le signale Leonard (2006) :

-« Le nom est presque invariablement tiré du réservoir lexical de la langue, mais il sert à plus qu'au seul découpage de l'espace. La dénomination scelle la domination. Pour peu qu'on y regarde de près, nommer c'est s'adjuger la propriété de l'objet en se reconnaissant sur lui un droit réel. C'est sans l'ombre d'un doute la perception de ce droit qui est à l'origine de la force d'identification à l'objet possédé ». (Carol Jean Leonard 2006 :261).

C'est, incontestablement le cas des 356 noms de Communes qui ont été rebaptisées à partir de critères autres que la traduction la plus fidèle possible.

Ces Communes nommées par l'administration coloniale sont, en général, des anthroponymes faisant référence à des personnalités ou des événements, historiques, culturels, scientifiques que nous avons détaillés dans le chapitre précédent. Leur rebaptisation s'est tout naturellement faite sur la base anthroponymique algérienne en utilisant des patronymes faisant référence à la science, l'histoire, les cultures nationales ! Il ne peut par conséquent s'agir de traduction. D'ailleurs, nous avons observé peu de concordances entre les choix de catégories des personnes ou des événements³⁴¹ d'une époque à l'autre. D'anciennes appellations ont été réhabilitées mais pour la plupart des Communes et plus particulièrement celles qui ont été créées par l'administration coloniale, d'autres choix ont été fait.

Exemples :

³⁴¹ Choix d'ailleurs impossible à respecter, puisqu'il s'agit de décisions antagonistes

Dénomination française	Dénomination arabe	Transcription latine
<i>Aboukir</i>	ماسرة	<i>Mesra</i> (réhabilitation de l'ancien nom)
<i>Bugeaud</i>	سرايدي	<i>Séraïd</i> (réhabilitation de l'ancien nom)
<i>Burdeau</i>	المهدية	<i>Mahdia</i> ³⁴²
<i>Cacherou</i>	سيدي قادة	<i>Sidi Kada</i>
<i>Cassaigne</i>	سيدي علي	<i>Sidi Ali</i>
<i>Chasseloup-Laubat</i>	قجال	<i>Guidjel</i>
<i>Corneille</i>	مروانة	<i>Mérouana</i>
<i>Jeanne d'Arc</i>	العربي بن مهدي	<i>Larbi Ben M'Hidi</i>
<i>Marengo</i> ³⁴³	حجوط	<i>Hadjout</i>

Par contre, on peut aussi penser qu'il y a eu quelques tentatives de rester dans le même contexte en choisissant des personnalités dont les référents sont des « quasi équivalents » culturellement ou scientifiquement³⁴⁴ du moins sur le plan de la proximité référentielle (activité, fonction similaire). Comme par exemple : *Descartes/Ben Badis* ou encore *Pont-du-Caïd /Bordj Emir Khaled*

Plus globalement, on remarque que le toponymiste n'a cherché ni équivalence onomastique culturelle ou autre ni à reproduire fidèlement le même type de dénomination sur le plan morphologique. Ainsi, trouve-t-on des noms de multiples compositions différentes, par exemple :

³⁴² Il s'agirait, sans doute de la confrérie *Mahdia* fondée par Mohamed Ahmad Ibn Abdallah ... religieux ayant gravi les échelons de la confrérie samaniyya, reconnu pour son éloquence, mais nous n'avons aucune confirmation.

³⁴³ « le nom de Marengo, pour honorer le dévouement du colonel Gaspard, Joseph, Marie Caponne dit « colonel Marengo » (1787-1862) qui participa aux épopées napoléoniennes et à la campagne d'Algérie, et surnommé ainsi de ce fait », <https://fr.wikipedia.org/wiki/Hadjout> consulté le 28/02/2017

³⁴⁴ Mais nous n'avons pas les compétences pour évaluer les 'équivalences' d'ordre culturel, scientifique, historique ou simplement humaine !

-un générique en remplacement d'un spécifique (c'est le procédé le plus fréquent),

Dénomination Coloniale	Renomination. Arabe	Signification du générique	Transcription latine
<i>Jean-Bart</i>	المرسى	<i>Le port</i>	<i>El Marsa</i>
<i>Bitche</i>	القصر	<i>Lepalais, la forteresse</i>	<i>ElKseur</i>
<i>Clinchant</i>	المطمار	<i>Les silos</i>	<i>El Matmar</i>
<i>La Robertsau</i>	السبت	<i>Samedi</i>	<i>Es-sebt</i>
<i>Lacroix</i>	العيون	<i>Les sources</i>	<i>El Aioun</i>
<i>Montaigne</i>	العوانة	<i>La petite source</i>	<i>El Aouina</i>
<i>Navarin</i>	بئر العرش	<i>Le puits du Trone</i>	<i>Bir-El-Arch</i>
<i>Munier</i>	عين كرم	<i>La source du figuier</i>	<i>Ain-Kerma</i>
<i>Duveyrier</i>	زوبي	<i>Le dépotoir</i>	<i>Zoubia³⁴⁵</i>
<i>Galbois</i>	العناصر	<i>Les éléments</i>	<i>El Annasser</i>
<i>Laverdure</i>	المشروحة	<i>Expliquée-éclairée</i>	<i>Mechrouha</i>

-ou encore un générique précédé ou suivi d'un appellatif alors que la dénomination française est constituée du seul NP

Exemples :

Dénomination française	Dénomination arabe	Transcription latine

³⁴⁵ Cette dénomination a toujours intrigué. Car, ce terme en arabe dialectal a le sens péjoratif de 'dépotoir' et dans le langage populaire des Pieds-Noirs (Pataouète), *Zoubia* signifiait 'camelotte'. Peut-être existe-t-il une autre explication, mais nous n'avons trouvé aucun document en ce sens.

<i>Henri Duc</i>	وادي السلام	<i>Oued Essalem</i>
<i>Guiard</i>	عين الطلبة	<i>Ain Tolba</i>
<i>Arago</i>	بورج علي	<i>Bordj Ali</i>
<i>Arcole</i>	بئر الجير	<i>Bir El Djir</i>
<i>Aumale</i>	سور الغزلان	<i>Sour El-Ghozlan</i>
<i>Auribeau</i>	عين شرشار	<i>Ain Charchar</i>
<i>Bedeau</i>	رأس الماء	<i>Ras el Ma</i>
<i>Behagle</i>	عين الحجر	<i>Ain Lahdjar</i>
<i>Belfort</i>	عين التين	<i>Ain Tine</i>
<i>Berteaux</i>	أولاد حملة	<i>Ouled Hamla</i>
<i>Boghari</i>	قصر البخاري	<i>Ksar el Boukhari</i>
<i>Rouget-de-Lisle</i>	سوق نعمان	<i>Souk-Naamane</i>
<i>Bonnier</i>	عين الثريد	<i>Ain Thrid</i>
<i>Perigotvill</i>	عين الكبير	<i>Ain-El-Kebira</i>
<i>Boutin</i>	حاسي الدحة	<i>Hassi Daha</i>
<i>Levasseur</i>	بئر الشهداء	<i>Bir Chouhada</i>
<i>Taine</i>	العيون	<i>Layoune</i>
<i>Bernelle</i>	وادي الماء	<i>Oued El Ma</i>

Nous avons, par contre, relevé de nombreux noms de Communes (61 sur 486, soit 8%) constitués uniquement de génériques sous forme de noms communs ou expression communes dont peu d'entre eux ont été totalement ou partiellement traduits. Signalant aussi la non correspondance flagrante entre le générique français et arabe:

<i>Dénomination française</i>	<i>Dénomination arabe</i>	Transcription latine
<i>Café Maure</i>	زناتة	Zenata
<i>Camp des Chênes</i>	الحمدانية	El Hamdania
<i>Camp des Fresnes</i>	العزيرية	El Azizia
<i>Camp-du-Maréchal</i>	تادمايت	Tadmait
<u><i>Bellecôte</i></u>	<u>عين بودينار</u>	<u>Aïn Boudinar</u>
<i>Belle-Fontaine</i>	تيجلابين	Tidjelabine
<u><i>Bellevue</i></u>	<u>صور</u>	Sour
<u><i>Cité du bonheur</i></u>	<u>بوسعادة</u>	<u>Bou Saada</u>
<u><i>Clairfontaine</i></u>	<u>العوينات</u>	<u>El Aouinet</u>
<u><i>Col-des-Oliviers</i></u>	<u>عين بوزيان</u>	<u>Aïn Bouziane</u>
<i>Eau chaude</i>	أولد خالد	Ouled khaled
<u><i>Fontaine des Chameaux</i></u>	<u>عين البال</u>	<u>Aïn el Bell</u>
<i>Fontaine de Génie</i>	حجرة النص	Hadjeret Ennous
<u><i>Fort-de-l'Eau</i></u>	<u>برج الكيفان</u>	<u>Bordj El Kiffan</u>
<u><i>Frais-Vallon</i></u>	<u>وادي القريش</u>	<u>Oued Koriche</u>
<u><i>Pont-du-Caïd</i></u>	<u>برج الأمير خالد</u>	<u>Bordj Emir Khaled</u>
<u><i>Grève-d'El-Mersa</i></u>	المرسى	<u>El Mersa</u>
<u><i>Hamma-Plaisance</i></u>	<u>حامة بوزيان</u>	<u>Hamma Bouziane</u>
<u><i>L'Arba</i></u>	الأربعاء	<u>El Arbaa</u>
<u><i>L'Étoile</i></u>	<u>نجمة</u>	<u>En Nedjma</u>
<i>La Baraque</i>	الهاشمية	El Hachimia
<u><i>La Bouzarea</i></u>	<u>بوزريعة</u>	<u>Bouzareah</u>
<u><i>La Calle (ou Port-de-la-</i></u>	<u>القالة</u>	<u>El Kala</u>

<i>Calle)</i>		
<i>La Ferme</i>	أولاد فارس	Ouled Fares
<i>La Ferme-Blanche</i>	سيدي عبد المؤمن	Sidi Abd el Moumene
<u><i>La Fontaine</i></u>	عين الذهب	<u>Ain Deheb</u>
<u><i>La Macta</i></u>	المقطع	<u>El Macta</u>
<i>La Madrague</i>	الجميلة	El Djamila
<i>La Panthère</i>	تريبو غويارو	Tribu Guiyaro
<i>Lauriers Roses</i>	مقدرة	Mekedra
<u><i>L'Hillil</i></u>	يلل	<u>Yellel</u>
<u><i>Le Retour de la Chasse</i></u>	باب الزوار	Bab Ezzouar
<u><i>Le Kroub</i></u>	الخروب	<u>El Khroub</u>
<u><i>Le Tarf</i></u>	الطارف	<u>El Tarf</u>
<i>Les Abdellys</i>	سيدي العبدلي	Sidi Abdelli
<u><i>Les Arbaouats</i></u>	أربوات	<u>Arbaouat</u>
<u><i>Les Attafs</i></u>	العطاف	<u>El Attaf</u>
<i>Les Dunes</i>	إسطمبول	Stamboul
<u><i>Les Eucalyptus</i></u>	وادي سمار	<u>Oued Smar</u>
<i>Les Frênes</i>	العزيزية	El Azizia
<i>Les Lacs</i>	اولاد زواي	Ouled Zouaï
<i>Les Trembles</i>	سيدي حمادوش	Sidi Hamadouche
<u><i>Les Trois Puits</i></u>	حاسي البيود	<u>Hassi El Biod</u>
<u><i>Maison-Blanche</i></u>	دار البيضاء	<u>Dar El Beida</u>
<i>Maison-Carrée</i>	الحراش	El Harrach
<u><i>Pointe-Rouge</i></u>	سوق البقر	<u>Souk El Bagar</u>
<u><i>Pont-du-Caïd</i></u>	برج الأمير خالد	<u>Bordj Emir Khaled</u>

<u>Port-aux-Poules</u>	<u>مَرَسَ الْحَجَّاج</u>	<u>Marsa El Hadjadj</u>
<u>Rio Salado</u>	<u>المالح</u>	(Oued) <u>El Malah</u>
<u>Rocher de Sel</u>	<u>عين معبد</u>	Aïn Maabed
<u>Rocher-Noir</u>	<u>بومرداس</u>	Boumerdès
<u>Ruisseau</u>	<u>العناصر</u>	El Anasser
<u>Source Blanche</u>	<u>عين البيضاء</u>	<u>Aïn Beida</u>
<u>Trois-Marabouts</u>	<u>سيدي بن عدة</u>	Sidi Ben Adda
<u>Le Figuier</u>	<u>الكرمة</u>	<u>El Kerma</u>
<u>Village du Barrage</u>	<u>وادي الشرفاء</u>	<u>Oued Chorfa</u>
<u>Village d'el Anabres</u>	<u>العنبرة</u>	<u>El A'Nabra</u>
<u>Village Nègre</u>	<u>دوار مولاي مصطفى</u>	<u>DouarMoulay Mostafa</u>

A peine une vingtaine de dénominations ont été traduites totalement, certaines ont été traduites partiellement et d'autres ont seulement été transcrites, autrement dit, ont conservé la dénomination de la période coloniale qui est parfois aussi la dénomination originelle antérieure à la colonisation. Globalement on peut noter que ces dénominations en arabe ne sont pas un modèle de traduction. Ces différents procédés seront étudiés plus loin.

III-4-2 L'emprunt

En traduction, l'emprunt est considéré comme le degré zéro de la traduction. Nous observons ce phénomène, pour bon nombre de toponymes du corpus. En même temps on peut le considérer comme une véritable traduction.

Exemples :

Yacouren => *Yakouren* => إككورن

Zaccar => *Zakkar* => زكار

Zecora => *Zekora* => زكورة

Cependant, il faut reconnaître que si les divers procédés de la traduction sont aisément repérables dans les études de textes littéraires, techniques ou scientifiques, il n'en est pas de même pour les toponymes où entrent en jeu plusieurs modes de translation d'une langue à une autre, non seulement pour le sens mais également pour la graphie et la phonie car un toponyme est avant tout un outil linguistique usuel de désignation. Ainsi avons-nous classé ces noms de Communes dans une rubrique hybride intitulée Emprunts/translittérations.

III-4-2.1 Emprunts/ translittérations :

Le mot étranger originel, autrement dit l'emprunt, est souvent utilisé par la langue emprunteuse pour nommer *en incorporant une unité linguistique, en particulier un mot, d'une autre langue* (Mounin :1974). Ce 'phénomène', dans le cadre de la rebaptisation post coloniale ne signifiait cependant par forcément la faiblesse de la langue des algériens, bien au contraire, en ce qui concerne les noms propres de lieux de l'Algérie indépendante, en réalité, ce que l'on désigne comme le procédé de l'emprunt est considéré par de nombreux toponymistes comme un juste retour des choses puisque certains noms officialisés par l'administration coloniale étaient, avant l'occupation déjà usités par les autochtones.

En fait, en matière d'emprunt, il s'agit plutôt d'une simple translittération. Rappelons que la translittération consiste à « *rechercher, pour chaque lettre ou suite de lettres, une lettre ou suite de lettres correspondante sans s'inquiéter des sons effectivement prononcés* » (Dubois : 1973)³⁴⁶ Et dans la liste des dénominations extraite de notre corpus, il s'agit de translittération en langue arabe et appuyée par une transcription latine.

³⁴⁶ Dubois, J. (1973). Dictionnaire de Linguistique et des Sciences du langage. Paris, France: Larousse.

<i>Dénomination française</i>	<i>Dénomination arabe</i>	Transcription latine
<i>Ain -Sultan</i>	عين سلطان	Ain –Soltane
<i>Biscra</i>	بسكرة	Biskra
<i>Birmandreis</i>	بير مراد رايس	Bir Mourad Rais
<i>Blida</i>	البوليدة	Boulaida
<i>Bougie</i>	بجاية	Béjaia
<i>Coléa</i>	القليعة	Koléa
<i>Collo</i>	القل	El qoll
<i>Crescia</i>	الخرايسية	Khraicia
<i>Kroubs</i>	الخروب	El Khroub
<i>L'Arba</i>	الأربعاء	El Arbaa
<i>La Bouzaréa</i>	بوزريعة	Bouzaréah
<i>La Macta</i>	المقطع	El Macta
<i>Laghouat</i>	الأغواط	Laghouat
<i>La Sénia</i>	السانية	Es Senia
<i>Lambiridi</i>	لامبيريدي	El Mbiridi
<i>Lanassers</i>	العناصر	El Annassers
<i>L'Hillil</i>	يليل	Yellil
<i>Le Kroub</i>	الخروب	El Kroub
<i>LeTarf</i>	الطارف	El Tarf
<i>Les Arbaouats</i>	أربوات	Arbaouat
<i>Les Attafs</i>	العطاف	El Attaf

<i>Marnia</i>	مغنية	Maghnia
<i>Mascara</i>	معسكر	Mouaskar
<i>Mécheria</i>	مشرية	Méchria
<i>Médéa</i>	المدية	Medeah ou Lemdia
<i>Meurad</i>	مراد	Merad
<i>Mezrarégue</i>	مزرارق	Mezrarég
<i>Mostaganem</i>	مستغانم	Mestaghanem
<i>Ouréa</i>	أوريرة	Ouréah
<i>Relizane</i>	غليزان	Ighil Izzane
<i>Sidi Ferruch</i>	سيدي فرج	Sidi Fredj
<i>Tacift</i>	تاسيفت	Tassift
<i>Taourmitte</i>	تاورميت	Taourmit
<i>Tarit</i>	تاغيت	Taghit
<i>Yacouren</i>	إكورن	Yakouren
<i>Yatafen</i>	ياطفان	Yatafen
<i>Zaccar</i>	زكار	Zakkar
<i>Zacoura</i>	زكورة	Zakoura

Alors que pour la liste ci-dessus, le terme en français a été rétabli tel quel, du moins phonétiquement, d'autres dénominations ont fait l'objet de la même démarche mais de façon partielle.

III-4-2.2 Emprunts partiels :

Un des éléments du toponyme est repris tel quel, en général, il s'agit du spécifique, plus rarement du générique et l'autre élément a été modifié, supprimé ou surajouté sur le terme initial.

<i>Dénomination française</i>	<i>Dénomination arabe</i>	Transcription latine
<i>Cap Aokas</i>	برج أوقاس	Bordj Aokas
<i>Centre Minier-du-Djebel Onk</i>	جبل أونك	Djebel Onk
<i>Bordj-Le-Prieur</i>	برج باجي مختار	Bordj Emir Khaled
<i>La grève d'El Marsa</i>	المرسى	El Marsa
<i>Hamma Plaisance</i>	حامة بوزيان	Hamma Bouziane
<i>Mansouria</i>	زيامة منصورية	Ziama Mansouriah
<i>Metameur ed Darou</i>	مطمور	Matemore
<i>Saint- Denis-du-Sig</i>	سيق	Sig
<i>Blida</i>	البليدة	Boulaida
<i>Mouzaïaville</i>	مزاية	Mouzaïa
<i>Noisy-les-Bains</i>	عين نويسي	Ain Nouissy
<i>Nouveau B echar</i>	بشار الجديد	Bechar djedid
<i>Pointe de Garde d'el Ouidir</i>	الودير	El Ouidir
<i>Rabalou</i>	بئر غابلو	Bir Ghebalou
<i>Relizane</i>	غليزان	Ighil Izane
<i>Sainte-Barbe-du-Tlelat,</i>	وادي تليلات	Oued Tletat

<i>Slissène</i>	مولاي سليسن	Moulay Slissen
<i>Thiouss</i>	بن ثيوس	Ben Thiouss
<i>Tigzirt-sur-mer</i>	تقزيرت	Tigzirt
<i>Village d'el Anabres</i>	العنبرة	El' Anabra
<i>Zemmours</i>	برج زمورة	Bordj Zemoura
<i>Boghari</i>	قصر البخاري	Ksar el Boukhari
<i>Bougie</i>	بجاية	Bejaia
<i>Courbet</i>	زموري	Zemmour

D'autre part, certaines redénominations ont abouti en des traductions partielles du moins en ce qui concerne la configuration générale du toponyme.

Les exemples que nous signalons ci-dessous montrent la conformation à une caractéristique du lieu:

Dénomination française	Dénomination arabe	Transcription latine
<i>Alma</i>	بودواو	Boudouaou
<i>Alma-Marine</i>	بودواو البحري	Boudouaou <u>el Bahri</u>
<i>Courbet</i>	زموري	Zemmouri
<i>Courbet-Marine</i>	زموري البحري	Zemmouri <u>el Bahri</u>

Le tableau ci-dessus nous renseigne sur les pratiques dénominatives coloniales en terre colonisée. Nous pensons que les choix ne sont pas anodins ni innocents mais en francisant les dénominations antérieures, l'administration coloniale visait volontairement le dessein de faire disparaître toutes relations avec l'origine des lieux spoliés.

- Cas de *Birmandreis*

بر مراد راييس // *Birmandreis* // *Bir Mourad Rais*,

Ce nom de Birmandreis « est par corruption celui de *Bir Mourad Reis* c'est-à-dire 'le puits du capitaine Mourad'. (célèbre corsaire du milieu du XVIème siècle » (Gallica : 160)³⁴⁷ Il est difficile de voir l'équivalence entre les deux toponymes. Cet exemple est à inclure dans la rubrique 'emprunt'. En effet, le phénomène de l'emprunt se manifeste à trois niveaux linguistiques : mais les niveaux lexical et surtout phonique qui sont les plus fréquents peuvent aussi s'entremêler. On observe néanmoins la détermination algérienne à rétablir et la phonie et la graphie altérées par l'appellation française.

III-4-3 Le calque /la traduction littérale.

La traduction littérale est parfois choisie pour traduire les noms toponymiques

<i>Dénomination française</i>	<i>Dénomination arabe</i>	Transcription latine
<i>Maison-Blanche</i>	دار البيضاء	Dar-El-Beïda
<i>Port-Aux-Poules</i>	مَرَس الْحَجَّاج	Mers-El-Hadjadj

³⁴⁷ «Corpus des inscriptions arabes et turques de l'Algérie II, Département de Constantine, Fascicule 4 » <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56112867/f179.item.r=birmandreis> consulté le 29/04/2018

<i>Le Figuier</i>	الكرمة	El Kerma
<i>Source Blanche</i>	عين البيضاء	Ain Beida
<i>Rio Salado</i>	المالح	El Malah

En ce qui concerne *Hammamet*, celui-ci a été calqué sur la dénomination française, et signifie bien "*Les Bains*" en arabe. On note que le toponyme arabe est constitué du seul générique. Il n'a pas été jugé utile d'ajouter un spécifique bien que ce dénominatif soit utilisé assez fréquemment pour désigner des agglomérations en Algérie mais aussi dans d'autres régions du Maghreb (Tunisie, par exemple) notamment pour désigner des stations thermales.

Pour *Rio Salado*, exceptionnellement désigné par l'administration coloniale à l'aide d'une appellation espagnole, sans doute à cause de la présence antérieure dans cette région d'immigrés espagnols, la traduction de l'expression Rio (fleuve/oued) + Salado (salé) a été tronquée³⁴⁸ du substantif et n'a concerné que le qualificatif. *Malah ou El Malah*. Selon les informations récoltées auprès d'habitants octogénaires (et plus âgés) de cette localité, la dénomination '*Oued Malah*' a bel et bien existé puis raccourcie au fil du temps au seul qualifiant '*El Malah*'

III-4-4 L'assimilation

Les noms assimilés ne sont ni traduits ni laissés dans leur forme originale, mais ils sont modifiés pour qu'ils soient plus compréhensibles pour l'utilisateur.

L'assimilation est, en général, un procédé assez usité pour la traduction des noms propres de lieu en termes de fréquence d'utilisation. Par exemples :

³⁴⁸ Du moins dans la pratique populaire de cette région

Dénomination française	Dénomination arabe	Transcription latine
<i>Noisy-les-Bains</i>	عين نويصي	Ain-Nouissy
<i>Turgot</i>	تارقة	Terga
<i>Birmandreis</i>	بير مراد رايس	Bir Mourad Rais
<i>Bougie</i>	بجاية	Béjaia
<i>Collo</i>	القل	El Koll
<i>Crescia</i>	الخرايسية	Khraicia
<i>Centre Minier-du-Djebel Onng</i>	جبل أونك	Djebel Onk
<i>Oued-Imbert</i>	عين البرد	Ain-El-Berd

Signalons toutefois le fait qu'un toponyme peut avoir subi plusieurs procédés à la fois. Ainsi, le dernier exemple de la liste ci-dessus a fait simultanément l'objet d'une assimilation et d'une transcription littérale faussée car le vocable 'oued' n'est pas précisément l'équivalent de 'ain'. Nous en déduisons que les glossaires destinés aux nouveaux colons français et réalisés le plus souvent à la hâte et par des non spécialistes, n'étaient pas toujours très précis³⁴⁹ et par conséquent, au lendemain de l'indépendance, la première tâche du toponymiste algérien a été, sans doute, de rétablir le sens et le terme exacts. Car comme le fait remarquer Léonard(2006) « *nommer c'est s'approprier le lieu, traduire c'est, en plus, s'approprier le nom de lieu* ».

III-4-5 La transcription

Concernant la transcription, ce phénomène est observable pour tous les noms actuels qui sont d'abord des toponymes arabes transcrits en français. Ils

³⁴⁹ C'est ce que nous avons pu observer dans l'Annuaire général de l'Algérie (1880) dont l'auteur est Charles Guillon

apparaissent tous dans la deuxième colonne de notre corpus. Néanmoins, nous avons relevé comme cas particulier les noms qui n'ont pas été traduits qui existaient tel quel mais qui sont désormais orthographiés autrement.

Déomination française	Dénomination arabe	Transcription latine
<i>Marnia</i>	مغنية	Maghnia
<i>Sidi ferruch</i>	سيدي فرج	Sidi Fredj
<i>Zemmours</i>	برج زمورة	(Bordj)Zemoura
<i>Village d'el Anabres</i>	العنبرة	El 'Anabra
<i>Turgot</i>	تارقة	Terga
<i>Tarhit</i>	تاغيت	Taghit
<i>Taourmitte</i>	تاورميت	Taourmit
<i>Ouréa</i>	أورיעة	Ouréah
<i>Noisy-les-Bains</i>	عين نويسي	Ain Nouissy
<i>Meurad</i>	مراد	Merad
<i>Mezrarègue</i>	مزراق	Mezrereg
<i>Metameur ed Darou</i>	مطمور	Matemore
<i>Mecheria</i>	مشرية	Mechria
<i>Macouda</i>	ماكودة	Makouda
<i>Les Arbaouats</i>	أربوات	Arbaouat
<i>Les Abdellys</i>	سيدي العبدلي	(Sidi)el Abdelli
<i>L'Hillil</i>	يلل	Yellel
<i>Le Kroubs</i>	الخروب	El Khroub
<i>Lambiridi</i>	لامبيريدي	El Mbiridi
<i>La Senia</i>	السانية	Es Senia

<i>La Bouzarea</i>	بوزريعة	Bouzareah
<i>La Calle</i>	القالة	El Kala
<i>L'Arba</i>	الأربعاء	El Arbaa
<i>Kroubs</i>	الخروب	El Khroub
<i>Crescia</i>	الخرايسية	Khraicia
<i>Collo</i>	القل	El Qoll
<i>Coléa</i>	القلبية	Koléa
<i>CentreMinier-du-Djebel Onng</i>	جبل أونك	Djebel Onk
<i>Boghari</i>	قصر البخاري	Ksar el Boukhari
<i>Birmandreis</i>	بير مراد رايس	Bir M ourad Rais
<i>Biscra</i>	بسكرة	Biskra
<i>Ain-Sultan</i>	عين سلطان	Ain-Soltane
<i>Tacift</i>	تاسيفت	Tassift

La transcription se retrouve aussi dans la version française des noms officiels arabes(ou arabisés). L'ensemble des NP sont adaptés phonétiquement ou graphiquement dans le souci de respecter les normes orthographiques de la langue tout en respectant la prononciation locale. Nous avons repéré les noms de Communes transcrites en français, nous montrerons que cette transcription a évolué au fil des décisions et des textes d'application. Il est donc difficile de reconnaître la transcription officielle de celles plus officieuses utilisées à un moment ou à un autre.

Transcriptions Latines	Dénominations arabes
Mostaganem/Mestaghanem / Mestaghanim	مستغانم
Tiaret / Tihert	تيارت/تیهرت
Sétif / Stif	سطيف

Zenata/Ez zenata	زناتة
Aïn Deheb/Ain Dhab	عين الذهب
Tamanrasset/Tamenghest	تمنراست
Médéa/Medeah / Lemdia	المدية
Tarf/ Ettarf/Taraf	الطارف
Oran/Wahran/Ouahran	وهران
Relizane/Ghelizane/Ighil Izzane/	غليزان
Tlemcen/Tilimcen/Tilimssen	تلمسان

III-4-6 La substitution

Dans le cadre de la traduction des toponymes, nous avons incorporé les 136 dénominations formées du seul spécifique algérien (patronyme) succédant au spécifique français, dans la catégorie 'substitution'. Néanmoins pour ce qui est des toponymes, la substitution qui est, rappelons-le « *le remplacement d'un élément culturel de l'original par un autre élément jugé équivalent* », ne sera que le remplacement d'un NP français par un autre NP algérien. En l'occurrence, le NP sera ici un anthroponyme. Ce procédé représente une partie importante de notre corpus soit 35,7 % de la totalité.

<i>Spécifiques français</i>	<i>Spécifiques algériens</i>	<i>Spécifiques français</i>	<i>Spécifiques algériens</i>
<i>Abbo</i>	سيدي داود	<i>Kellermann</i>	الفجوج
<i>Aboukir</i>	ماسرة	<i>Kéroulis</i>	شنتوف
<i>Alma</i>	بودواو	<i>Kléber</i>	سيدي بن بيقى
<i>Arago</i>	برج علي	<i>La Pérouse</i>	تمنقوست
<i>Auguste-Comte</i>	بغاي	<i>Lamignier</i>	بني وعزان
<i>Baudens</i>	بلعربي	<i>Lamoricière</i>	أولاد الميمون
<i>Barral</i>	شيباني	<i>Lamy</i>	أولاد ميمون
<i>Berthelot</i>	يوب	<i>Lapaine</i>	بن سميح
<i>Biscra</i>	بسكرة	<i>Lapasset</i>	سيدي لخضر
<i>Bitche</i>	القصر	<i>Lavarande</i>	سيدي لخضر

<i>Bizot</i>	ديدوش مراد	<i>Lavigerie</i>	جنبل
<i>Blandan</i>	الطارف بؤتلجة	<i>Lavoisier</i>	عيادات
<i>Blida</i>	البلدية	<i>Lecourbe</i>	الحمادية
<i>Borely- la -Sapie</i>	عوامري	<i>Legrand :</i>	بن فريجة
<i>Bosquet</i>	حجاج	<i>Letourneux</i>	دراش
<i>Bossuet</i>	الضاية	<i>Levacher</i>	بن علال
<i>Bougainville</i>	الشنجاس	<i>Liebert</i>	أولاد بسام
<i>Boulier</i>	سدي حوص	<i>Lucet</i>	يحيى بنى قشة
<i>Bourbaki</i>	خميستي	<i>Lutaud</i>	بولهيلات
<i>Brazza</i>	الزبيرية	<i>Marbot</i>	طارق بن زياد
<i>Bréa</i>	أبو تشفين	<i>Marceau</i>	مناصر
<i>Bugeaud</i>	سرايدي	<i>Maréchal-Leclerc</i>	عقاز
<i>Canrobert</i>	أم البواقي	<i>Marengo</i>	حجوط
<i>Castiglione</i>	بو اسماعيل	<i>Masqueray</i>	جوب
<i>Cavaignac</i>	ابو الحسن	<i>Massena</i>	ولاد بن عبد القادر
<i>Cerez</i>	بل عيمور	<i>Metz</i>	أقبو
<i>Chanzy</i>	سيدي على بن يوب	<i>Millésimo</i>	بلخير
<i>Charon</i>	بوقادير	<i>Mondovi</i>	الدرعان
<i>Charrier</i>	سيدي بوبكر	<i>Montebello</i>	سيدي راشد
<i>Chasseloup- Lauba</i>	قجال	<i>Montenotte</i>	سيدي عكاشة
<i>Cassaigne</i>	سيدي علي	<i>Montesquieu</i>	مداوروش
<i>Chevreul</i>	بني عزيز	<i>Montgolfier</i>	رحوية
<i>Chiffalo</i>	خميستي	<i>Montpensier</i>	بن بولعيد
<i>Clauzel</i>	هواري بومدين	<i>Morris :</i>	بن مهدي
<i>Coligny</i>	البويرة	<i>Negrier</i>	شتوان
<i>Colmar</i>	أميزور	<i>Nelsonbourg</i>	سي المحجوب
<i>Condé-Smendou</i>	زيغود يوسف	<i>Nouvion</i>	الغمري
<i>Condorcet</i>	حملة	<i>Novi</i>	سيدي غيلس
<i>Corneille</i>	مروانة	<i>Ouillis</i>	بن عبد الملك رمضان
<i>Courbet</i>	زموري	<i>Ouréa</i>	أوريعة
<i>Crampel</i>	رجم دموش	<i>Palat :</i>	ملاكو
<i>Dalmatie</i>	اولاد يعيش	<i>Palestro</i>	الأخضرية
<i>Damremont</i>	حمادي كرومة	<i>Palikao</i>	تيغنيف

<i>De Foucauld</i>	الرشايقة	<i>Palissy</i>	سيدي خالد
<i>Deligny</i>	زروالة	<i>Pomel</i>	عبد المؤمن
<i>De Malherbe</i>	أغلال	<i>Ponteba</i>	أم الذروع
<i>Descartes</i>	بن باديس	<i>Prevost Paradol</i>	مشرع الصفاء
<i>Détrie</i>	سيدي لحسن	<i>Prudon</i>	سيدي ابراهيم
<i>Dombasle</i>	الهاشم	<i>Renault</i>	سيدي م بن علي
<i>Dominique-Luciani</i>	تاخمرت	<i>Renier</i>	عين مخلوف
<i>Dublineau</i>	حسين	<i>Revoil</i>	بنيو ونيف
<i>Dupleix</i>	الداموس	<i>Richelieu</i>	أحمد راشدي
<i>Duquesne :</i>	قاوس	<i>Robertville</i>	الحروش
<i>Duvivier :</i>	بوشيقوف	<i>Rochambeau</i>	مزاورو
<i>Edgar-Quinet</i>	قيس	<i>Rouffach</i>	ابن زياد
<i>Faidherbe</i>	كرمان	<i>Rovigo</i>	بوقرة
<i>Félix Faure</i>	سي مصطفى	<i>Saint-Cyprien-des-Attafs</i>	سيدي بو عبدة
<i>Flatters</i>	بنايرية	<i>Saint-Pierre-Saint-Pau</i>	أولاد موسى
<i>Fleurus :</i>	حسيان الطوال	<i>Sainte-Amélie</i>	رحمانية
<i>Hanoteau</i>	الزبوجة	<i>Trumelet</i>	دحموني

A la liste ci-dessus constituée de 120 dénominations (soit 24% de l'inventaire) traduites par procédé de simple substitution d'un spécifique en L1 par un autre spécifique en L2, nous ajoutons une liste, beaucoup moins importante conçue sur le principe de la substitution partielle ou traduction hybride.

III-4-7. La traduction hybride.

Nous clôturons cette étude des modes de traduction des dénominations par une catégorie dite hybride car celle-ci allie deux types de procédés.

Dans le premier cas, seul le spécifique de L1 a été remplacé par le spécifique de L2. Dans le second modèle, le générique a été traduit littéralement. Nous pouvons dans ce cas particulier parler de substitution partielle ou traduction hybride.

<i>Ferme Barot</i>	حوش حمادي كرومة
<i>Ferme Desilles</i>	حوش علي مصباح
<i>Fernandville</i>	حي خيميستي
<i>Fort-Gardel</i>	برج الحواس
<i>Fort-Flatter</i>	برج عمر إدريس
<i>Pont-du-Caid</i>	برج الأمير خالد

III-8. Les constructions morphologiques

Faire passer un toponyme d'une langue à une autre est une entreprise délicate. En effet, en dehors de la difficulté à opter pour tel ou tel procédé traductif dans le cadre des NP de lieux, nous constatons que, lorsque le couple de langues considérés n'appartient pas à la même branche /famille, se posent inévitablement d'autres obstacles liés aux décalages d'ordre morphologiques. En plus du problème récurrent relatif à l'équivalence lexicale et sémantique, se posent celui plus complexe encore des différences de construction morphologique apparaissant, notamment dans le cas des toponymes, sur l'emploi des articles (présence ou absence de l'article), du genre et du nombre et de la flexion. Le jeu des déclinaisons, selon les langues, peut générer à partir d'un même nom propre en français plusieurs formes en langue cible (arabe, tamazirgh).

III-8-1 Le jeu des articles.

S'agissant de l'emploi des articles, l'examen de la double nomenclature des noms de Communes nous permet de relever que les seuls articles utilisés en français ainsi qu'en arabe sont les articles définis. le, la, les dont l'équivalent en arabe est le seul 'ال'.

<i>Le Figuier/ El Kerma</i>	الكرمة
<i>Les Attafs/El Attaf</i>	العطاف

<i>L'Étoile /EnNedjma</i>	النجمة
<i>L'Arba /El Arba</i>	الأربعاء
<i>Pointe-de-Garde-de-l'Ouider/El Ouidir</i>	الودير

Cependant, on observe que l'article n'accompagne pas systématiquement le générique arabe comme dans la dénomination française ou vice versa.

Mansoura / المنصرة

Dans les exemples que nous proposons, nous étudions non seulement les noms français coloniaux et leur traduction en arabe mais également la translittération/ transcription du toponyme de l'arabe en français.

Dans ce qui suit, nous relevons différentes pratiques dans l'usage de l'article ال et sa correspondance dans la transcription latine

<i>El Idrissia</i>	الإدريسية
<i>El Mamounia</i>	المامونية
<i>El Arrouch</i>	الحروش
<i>El Malah</i>	المالح

Ou plus fréquemment sa non correspondance

<i>Ksar Challala</i>	قصر الشلالة
<i>Oued Chaham</i>	وادي الشحم
<i>Hammamet</i>	الحمامات
<i>Safsaf</i>	الصفصاف
<i>Bir Mokkadem</i>	بئر المقدم
<i>Ain Beida</i>	عين البيضاء
<i>Mechra Safa</i>	مشرع الصفاء
<i>Bordj Emir Khaled</i>	برج الأمير خالد

<i>Bechar Djedid</i>	بشار الجديد
<i>Remchi</i>	الرمشي
<i>Thenia</i>	الثنية
<i>Ain Torki</i>	عين التركي
<i>Bir Chouhada</i>	بئر الشهداء
<i>Mechrouha</i>	المشروحة
<i>Djebahia</i>	الجباحية
<i>Naciria</i>	الناصرية
<i>Zeboudja</i>	الزبوجة
<i>Ain Tolba</i>	عين الطلبة
<i>Grarem Gouga</i>	القارارم قوقة
<i>Belhirane</i>	البلحيران
<i>Ain Defla</i>	عين الدفلى
<i>Hachem</i>	الهاشم
<i>Oued Chorfa</i>	وادي الشرفاء
<i>Koléa</i>	القليعة
<i>Settara</i>	السطارة
<i>Mahdia</i>	المهدية
<i>Zoubiria</i>	الزبيرية
<i>Sendjas</i>	السنجاس
<i>Dhaya</i>	الضاية
<i>Zitouna</i>	الزيتونة
<i>Ain Tine</i>	عين التين
<i>Khemis Meliana</i>	خميس مليانة

<i>Oued Chaaba</i>	وادي الشعبة
<i>Ain Beniane</i>	عين البنيان
<i>Oued Chaaba</i>	وادي الشعبة
<i>Aïn Benian</i>	عين البنيان

Au vu de ces exemples, nous n'avons pas pu discerner une règle fixant indiscutablement l'usage de l'article (al, el, l') dans la transcription latine des noms de lieu. Néanmoins, la pratique la plus courante est la non correspondance (absence) de l'article dans la transcription latine présent pourtant dans la dénomination arabe. La plus usitée reste cependant la transcription simplifiée, tronquée de (al, el, l') comme dans les nombreux cas ci-dessus. Plusieurs usages peuvent aussi coexister. On peut en conclure que l'écriture se fait au gré des occasions.

III-8-2 Le jeu du genre et du nombre.

Des différences ou des confusions de genre ou de nombre peuvent également se manifester d'une langue à l'autre, comme dans l'exemple :

Ain Lechiekh, عين الشيخ => *Ain Chiekh* : عين شيخ

Mais dans cette rubrique nous n'avons pas relevé des cas avérés de décalage entre L1 et L2 ni dans la transcription latine.

III-8-3 Le jeu des déclinaisons /flexions

Si la déclinaison est un phénomène rarement pris en compte, quelques phénomènes de flexion ont néanmoins généré des formes en langue arabe plus ou moins éloignées de celles de la langue française. Il s'agit principalement de la marque du genre féminin [ة] dans la dénomination arabe qui n'apparaît

dans la transcription latine que sous forme terminale de[a] qui est par ailleurs la forme habituelle des noms féminins dans la langue arabe parlée alors que la terminaison[ة] est la marque de la langue classique.

<i>Tadjena</i>	تاجنة
<i>Stidia</i>	ستيدية
<i>Azzaba</i>	عزابة
<i>Settara</i>	السطارة

On observe également la tendance à terminer les noms propres en français avec un [e], muet ce qui ne sera pas toujours reproduit transcritivement ou ne correspond pas à la graphie française comme le démontre l'exemple ci-dessous

Berkèch : *Oued Berkeche*

Ain-Sultan : *Ain-Soltane*

On peut aussi relever des cas d'effacement de la voyelle finale.

Calle (La) Kala (El-)

(Dans ce cas, il ne s'agit pas de traduction du français vers l'arabe mais bien d'une réhabilitation du terme d'origine et dont la transcription française a été adoptée par l'administration coloniale.)

Nous observons la même pratique pour la voyelle finale [i] :

Djidjelli / *Jijel*

Boghar / *Ksar el Boukhari*

- De multiples phénomènes plus ou moins perceptibles (phonétiquement) aboutissent à des « *noms propres modifiés* »

Tous les phénomènes que nous venons de passer en revue sont rendus facilement distincts et observables grâce au repérage préalable des éléments que nous avons effectué dans le chapitre précédent. Cependant, en aucun cas, il ne peut s'agir d'une normalisation des pratiques.

En définitive, il apparaît évident que si de nombreux exemples contredisent la théorie de la non-traductibilité des noms propres, nous avons néanmoins relevé

quelques cas de traduction totale et fidèle. Nous en concluons que la traduction en bonne et due forme, si elle est rare ou si elle n'est pas toujours possible, elle n'a pas non plus été l'objectif premier du législateur algérien en matière de dénomination puisque l'essentiel et la priorité lors de la retoponymisation a été l'arabisation autrement dit la réappropriation non seulement du lieu mais également celle de la langue et de la culture. Ainsi 'l'exercice traduction' n'a été qu'un moyen palliatif parmi d'autres auquel il a été fait appel en dernier recours.

III- 5. Synthèse des analyses

Ce dernier chapitre de notre travail débouche sur une synthèse des analyses onomastiques et traductives de notre corpus.

Le panorama que nous avons établi à partir des listes toponymiques nous donne à faire des observations d'ordre général et plus spécifiques.

Nous avons d'abord procédé à une étude onomastique préliminaire des deux inventaires. Nous avons procédé à une tentative de catégorisation des dénominations tant françaises qu'algériennes.

Mais s'agissant de la traduction des toponymes nous nous sommes astreints à une démarche multiforme pour essayer de localiser toutes les spécificités. Nous nous sommes, en particulier appuyés sur les instructions de plusieurs chercheurs (Berramdane, Atoui, Tilmatine) et plus particulièrement de Naftali Kadmon (1997) qui recommande que :

« En toponymie, on peut véritablement parler de traduction quand ce sont les mots composant les toponymes qui sont traduits, abstraction faite de leur fonction toponymique. La traduction (donc) peut être totale ou partielle; dans ce dernier cas, elle concerne le plus souvent le terme générique du toponyme. »

(Kadmon ; 1997 :350)

³⁵⁰ glossaire de la Terminologie Toponymique Version française de : Glossary of Toponymic Terminology du Professeur Naftali Kadmon :Groupe de travail sur la terminologie toponymique Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques Traduction et adaptation réalisées par la Commission de toponymie de l'Institut Géographique National de France et par la Commission

L'observation du corpus composé de 486 noms de Communes, nous a permis d'établir une répartition des traductions en plusieurs catégories : la non-traduction, la traduction totale ou partielle, sous forme de multiples procédés traduction totale et la transcription/ translittération.

D'abord, un grand nombre de noms de Communes sont des noms patronymiques et sont de ce fait intraduisibles. De ce point de vue, l'hypothèse selon laquelle les NP ne se prêtent pas à la traduction est partiellement vérifiée.

Nous pouvons toutefois nuancer ces affirmations sur les limites de la traduction des noms propres relatifs aux lieux. Les toponymes se prêtent en principe aux pratiques traductives. Du moins à certains procédés qui conviennent mieux à la translation des NP. De nombreux exemples de notre corpus démontrent que les toponymes sont certes des NP mais qu'ils sont parfois constitués de vocables et même d'expressions communes se prêtant aisément à la traduction. Toutefois, quantitativement, il apparaît que :

- Peu de traductions se sont bornés à une transposition fidèle des formes écrites et orales originales pour que le toponyme en L2 préserve la quasi totalité des informations contenues dans le toponyme en L1, comme par exemple:

<i>Déomination française</i>	Traduction arabe	Transcription latine
<i>Le Figuier</i>	الكرمة	El Kerma
<i>L'Étoile</i>	نجمة	En Nedjma
<i>Maison Blanche</i>	دار البيضاء	Dar El Beida
<i>Source Blanche</i>	عين البيضاء	Ain Beida
<i>Cap Aokas</i>	بورج أوقاس	Bordj Aokas ³⁵¹ ,
<i>Nouveau-Béchar</i>	بشار الجديد	Bechar Djedid

Certaines traductions ont été soit tronquées du spécifique ou d'une partie du générique, soit il leur a été adjoint un spécifique.

de toponymie du Québec Paris et Québec Décembre 1997. Produit par la Commission de toponymie Institut Géographique National 2, avenue Pasteur 94160 Saint-Mandé France

³⁵¹ Signalons que cette commune est dénommée également Sidi Rehane

<i>Déomination française</i>	Traduction arabe	_Transcription latine
<i>Grève-d'El-Mersa</i>	المرسى	El Mersa
<i>Centre Minier-du-Djebel Onng</i>	جبل أونك	Djebel Onk
<i>Colomb-Béchar</i>	بشار	Bechar
<i>Pont-du-Caïd</i>	برج الأمير خالد	BordjEmir Khaled.

Qualitativement, les procédés employés sont classés par ordre de fréquence de la façon suivante :

L'emprunt et le calque/la traduction littérale au première plan, puis dans une moindre mesure, l'équivalence, la substitution et la traduction hybride pour quelques cas.

Nous constatons que la règle de fidélité lors du passage de L1 à L2 est peu respectée. La qualité des traductions de L1 vers L2 et encore plus de L2 vers L1 s'observe modérément et concerne surtout les cas de toponymes simples constitués du seul générique comme montré ci-dessus.

S'agissant des toponymes existant avant la colonisation, un certain nombre d'entre eux ont été repris lors des remaniements post-coloniaux, mais ils ont été transcrits de multiples façons. L'observation de nomenclatures arabophone et francophone fait apparaître des divergences phonétiques et par là même scripturales. D'où la nécessité de règles strictes relatives à la transcription et à la translittération.

Même si une certaine homogénéité est constatée dans la transcription de quelques phonèmes n'existant pas en français, on note néanmoins, dans les pratiques, des fantaisies sur le plan de la correspondance phonie/ graphie,

Par exemple, on observe :

1/ la diversité des représentations d'un son.

Le phonème (و) est transcrit : /w/ou/ u/.

Le phonème (ج) est transcrit : /dj/j/ y/

Le phonème (خ) est transcrit : /kh/gh/ k/gu/

Le phonème (ي) est transcrit : /y/gn/ny/.

-La surcharge inutile de certaines graphies rend parfois difficile, maladroite et indécise, la lecture des dénominations (notamment par les non arabophones).

2/Divers rajouts sont aussi observés, notamment pour appuyer la sonorité arabophone

<u>Assi-Ameur</u>	<u>Hassi Ameur</u>	(ج)
<u>Assi-ben-Okba</u>	<u>Hassi-ben-Okba</u>	(ج)
<u>Assi-bou-Nif</u>	<u>Hassi Bounif</u>	(ج)
<u>La Calle</u>	<u>El-Kala</u>	(ال)
<u>Boghari</u>	<u>Ksar el Boukhari</u>	(ل)(خ)

3/Phonétisme : modification de phonème

<i>Tirman</i>	<i>Teghalimet</i>	تغاليمت	a/gh
<i>Turgot</i>	<i>Terga</i>	تارقة	u/é o/a
<i>Noisy-les-Bains</i>	<i>Aïn-Nouissy</i>	عين نويسي	wa/wi
<i>Les Abdelys</i>	<i>Sidi Abdelli</i>	سيدي العبدلي	li/lis

Ces quelques exemples nous permettent de signaler les difficultés à faire correspondre les prononciations compte tenu des entraves dus aux différences des systèmes phonématiques

3/Des graphies/phonies différentes sont aussi observés pour les mêmes dénominations données par les français et les algériens

<i><u>Aïn-Sultan</u></i>	<i>Aïn-Soltane</i>	(e final)+(u/ou)
<i><u>Bordj Redir</u></i>	<i>Bordj Ghedir</i>	(gh=غ)
<i><u>Djidjelli</u></i>	<i>Jijel</i>	(li لي) // أل el
<i><u>Sidi-Ferruch</u></i>	<i>Sidi-Ferdj</i>	(ش) — (ج)
<i><u>Des-Maadid</u></i>	<i>Maâdid</i>	(ع // أ)
<i><u>Noisy(-les-Bains)</u></i>	<i>(Aïn-)Nouissy</i>	(wi=وي) si=(□□) zi=□□

Ceci étant, l'aspect approximatif des transcriptions pourrait s'expliquer par la volonté des toponymistes algériens de récupérer la prononciation première en lien avec la langue première.

Enfin pour ce qui est de la traduction proprement dite, en ce qui concerne l'aspect qualitatif et la répartition des procédés, on constate que ce sont les références culturelles qui subissent les plus grandes altérations. Il est en effet, difficile de faire correspondre un fait, un événement, un personnage célèbre d'une culture à son équivalent dans une autre culture, surtout lorsque celles-ci sont antagonistes, n'appartiennent pas à la même sphère culturelle ou visent des desseins différents voire totalement contradictoires.

Globalement, les résultats obtenus après analyse des corpus montrent que les noms propres de lieux issus du passage de L1 à L2 ne sont pas un modèle de traduction, ils nous renseignent néanmoins sur plusieurs phénomènes concernant :

- les recommandations du législateur
- l'état d'esprit du traducteur/ toponymiste
- les objectifs de l'entreprise traductionnelle
- et également les particularités lexicales, sémantiques, grammaticales et stylistiques propres aux langues source et cible en matière de toponymie. Ainsi par exemple, la stratégie d'ajout, adoptée dans certains cas peut aussi bien engendrer un éclaircissement ou au contraire contribuer à épaissir l'amalgame ou l'ambiguïté !
- Enfin, on observe une tendance à vouloir brouiller les pistes, à marquer la différence ou au contraire la volonté affichée de retour à l'original.

.En somme, même si la traduction n'est pas le moyen le plus usité pour rebaptiser un lieu dans une autre langue, il s'avère néanmoins que le choix de traduire selon tel ou tel procédé peut constituer le moyen d'effacer les références, de les rétablir ou d'en installer de nouvelles.

En définitive, les critères de choix de procédés translatifs tant des langues natives vers le français que du français vers l'arabe restent assez énigmatiques. On ne peut pas affirmer, en tout cas qu'il y a eu volonté de standardisation dans ces pratiques. Le corpus important dont nous disposons nous montre que les toponymes ont été transcrits, traduits, adaptés, renommés purement et simplement au cas par cas, sans contrainte ni respect de normes. Ce qui dénote probablement des actions hatives sans consultations préalables des experts en la matière.

Mais ce qui est certain, c'est que d'une part,

- l'administration coloniale s'est attachée à nommer systématiquement à l'aide d'une appellation française chaque village colonial existant déjà ou nouvellement créé. Cette action semble avoir été initiée certes pour installer une hégémonie française mais également pour tenter de diminuer le dépaysement des nouveaux occupants de ces Communes et de leur donner ainsi l'illusion d'être en France.

Et d'autre part, ce même procédé a été tout naturellement reconduit par les autorités algériennes. En effet, nous avons observé l'action tout aussi acharnée qui a été engagée sur tous les modèles toponymiques (lieux habités ou non habités). L'action qui a prévalu s'est appliquée à arabiser à tour de bras les dénominations coloniales, parfois au détriment du bon sens !

III -5-1 Limites de cette recherche

Dans le cadre de cette recherche, nous avons été confronté à certains obstacles, d'une part, des contraintes inhérentes aux choix méthodologiques nous ont amené à une étude pluridisciplinaire allant de (alliant) l'onomastique à la toponymie et à la traduction, sans oublier l'incontournable passage par la sémiotique et l'Histoire.

D'autre part, la problématique linguistique des toponymies coloniales tout comme celle de l'Algérie post indépendance est fondée sur les enjeux politiques, linguistiques et culturels qui leur sont liés. L'exploration, selon une méthode aléatoire des listes auxquelles nous avons eu accès ne peut en aucun cas être considérée comme exhaustive³⁵², notre intention n'étant pas de faire l'inventaire de tous les noms de Communes (486) ni d'en faire une étude anthropologique, historique ou sémiotique complète et minutieuse mais de nous en tenir à exploiter les cas les plus significatifs recensés pour tenter d'en étudier les caractéristiques d'une part dénominatives et d'autre part traductives. Nous ne prétendons pas atteindre à la caractérisation de ces

³⁵² Il nous faut reconnaître que le nombre trop important des noms de communes collectés ne nous a pas permis de nous arrêter sur chaque cas.

pratiques. Nous pensons avoir seulement soulevé le voile sur certaines pratiques volontaires et involontaires et qui sont à même de nous informer sinon de l'état d'esprit qui a concouru pour en arriver là, du moins à nous révéler la capacité du «toponymiste», ou du traducteur officiellement chargé de cette tâche, à identifier, (re)nommer, transcrire en L2 des lieux initialement désignés en L1 et vice versa. En somme, à influencer sur les événements importants de l'Histoire, le destin et le devenir d'un peuple et à cerner ses choix linguistiques, culturels, historiques et symboliques. Mais le présent travail est loin d'avoir dévoilé toutes les spécificités propres à ce domaine. Tant d'autres corpus, limités en nombre dans l'espace et dans le temps, concernant les lieux habités (dont celui qui fait l'objet de la présente recherche) ou non habités restent à explorer et à exploiter!

CONCLUSION GENERALE

La toponymie, se situant à la croisée des chemins de diverses disciplines (histoire, géographie, linguistique, anthropologie...) et reflet de présences successives dans une région, un pays constitue un authentique et immense corpus, qui exploité, doit aboutir, au fil des travaux de recherche, à une connaissance de plus en plus précise de la particularité de l'histoire de ce pays. Dans le cadre de ce vaste projet, nous avons voulu apporter notre modeste pierre à l'édifice.

Ce travail ayant pour objet l'étude des toponymes algériens vise un objectif principalement linguistique, onomastique et traductif. Nous nous sommes attachés à étudier la spécificité des dénominations de lieux, plus précisément celles des Communes d'Algérie, leur(s) composition (s), leur(s) transformation(s), leur évolution et plus spécifiquement leur passage de la langue française à la langue arabe.

Nous nous sommes en particulier intéressés aux dénominations des Communes créées par l'administration française durant la colonisation et à leur devenir post colonial.

Dans les objectifs de cette recherche, nous ambitionnions d'abord d'observer et de décrire les caractéristiques onomastiques d'un double corpus constitué de noms de communes d'Algérie d'avant et d'après l'indépendance, les dénominations des deux époques continuant encore aujourd'hui à s'interchanger, s'enchevêtrer, se concurrencer ou se transformer au gré des utilisateurs, des contextes et des circonstances.

Pour ce faire, Nous avons organisé notre étude en deux parties, l'une ayant abordé l'aspect épistémologique et l'autre méthodologique et analytique.

Les trois chapitres de la première partie ont été consacrés aux aspects théoriques relatifs aux différents domaines qui interpellent dans le cadre de cette thèse à savoir :

- l'onomastique. , autrement dit tout ce qui est en relation avec les notions de nom propre, ses fonctions, ses motivations et les propositions et positions des

diverses typologies faites par les onomasticiens. notamment celles de : Sarah Leroy (2004), Michel, Ballard(2001), Rudolf Sramek, Daille et Morin (2000), Marie Noelle Gary-Le-Prieur (1994)...

- les notions de toponymie/toponyme, les multiples branches, les buts et les procédés d'étude et d'analyse propres à ce domaine.

- La traduction et procédés traductifs en matière de noms propres : nous nous sommes appuyés principalement sur les travaux de : Vinay et Darbelnet (1958), Georges Mounin, (1994), Jean Delisle (2005), Dorion, (2000), Thierry Grass (2002), Claude Tatilon (1986) .Nous avons classifié et explicité les multiples procédés que préconisent ces traductologues en matière de traduction, en général et notamment en ce qui concerne les noms propres.

Dans la deuxième partie, méthodologique et analytique de notre recherche organisée également en trois chapitres :

- nous avons d'abord évoqué l'aspect statutaire des langues en présence, nous nous sommes arrêtés sur les notions d'arabisation, de francisation, de contact de langues, de traduction-transcription-translittération, plus spécialement en ce qui concerne la toponymie algérienne.

- Dans un premier chapitre, nous sommes revenus brièvement sur les grandes périodes de l'histoire des toponymes en Algérie et sur l'usage des langues en Algérie avant, durant et après la colonisation. Nous nous sommes arrêtés notamment sur l'aspect statutaire et législatif.

Enfin, étant donné que notre travail de terrain a consisté à

- identifier, rassembler, classer et analyser un corpus de toponymes pour en répertorier et étudier les dénominations françaises puis algériennes, pour en évaluer les méthode(s) de composition (baptisation) adoptées durant la période coloniale et de traduction (débaptisation/rebaptisation) mises en œuvre après l'indépendance, de ce fait,

Le deuxième chapitre s'est focalisé sur l'aspect méthodologique pour la constitution de notre corpus, nous avons évoqué et explicité les outils et les modes de recueil des noms de lieux et signalé les difficultés rencontrées dans le cadre de l'élaboration des corpus.

Le troisième chapitre a par conséquent été consacré à la présentation du corpus et à un essai d'analyse essentiellement descriptive et quelquefois comparative des aspects onomastiques et traductifs des toponymes recueillis.

.Nous avons travaillé sur un corpus de 486 noms des communes ayant subi modifications, réécritures et redénominations.

Nous nous sommes employés, plus particulièrement, à :

-rassembler un double corpus de noms de lieu relevés dans les deux périodes clés en Algérie : avant et après l'indépendance.

- classer et analyser ces exemples de toponymes nommés/renommés.

-et évaluer qualitativement et quantitativement les caractéristiques de la dénomination française et de la traduction (redénomination/traduction algérienne dans ce contexte, plus particulièrement, les procédés de remplacement des noms propres de lieux (constitution, adaptation orthographique, terminologique, reprise exacte, calque, emprunt, etc.). ces

Dans l'objectif à moyen terme de notre travail , et parce que nous nous sommes rendu compte, tout le long de nos investigations, que ce domaine très riche nécessite un travail de long haleine, réparti entre plusieurs démarches et surtout visant des aspects davantage délimités dans l'espace et dans le temps et des régions plus réduites ,nous espérons que les résultats forcément partiels que nous avons obtenus provoqueront la formation d' équipes de chercheurs (enseignants, doctorants, experts) pour la constitution d'un fonds toponymique par types et par région notamment, basé sur des études de plus en plus précises et qui déboucheront sur la constitution de glossaires de noms propres en relation avec les particularités toponymiques.Ces actions permettraient d'éviter ou de corriger les erreurs de dénomination particulièrement celles survenues à la suite du passage des toponymes en français devenus des toponymes algériens

(arabophones, berbérophones,...) Ces ‘erreurs’ ou plutôt ces maladresses sur le plan phonétiques ou étymologiques sont des altérations qui nécessitent des rectifications voire des rétablissements sémantiques, graphiques ou plus souvent phonétiques et qu’il est grand temps d’effectuer ,notamment en normalisant la terminologie toponymique et dénomminative des lieux et surtout en adoptant, conformément aux recommandations des Nations Unies, un système strict et unique de transcription/translittération des caractères arabes aux signes latins !

En effet, de même que la graphie parfois fantaisiste des toponymes finit par désorienter de même, certaines traductions sont loin de faire l’unanimité ! Néanmoins, En dépit des erreurs, des gaucheries et autres traductions mal à propos, les informations qui nous parviennent par ce biais ne sont pourtant pas négligeables. Au contraire, à partir de ces erreurs toponymiques et grâce aux nouvelles connaissances,toujours plus minutieuses en la matière sur le plan graphique, étymologique, phonétique, syntaxique initiés par des chercheurs de tous horizons et même par des organismes nations et internationaux, de nombreuses recherches peuvent être enclenchées et faire l’objet, au fur et à mesure, d’analyse linguistique (sous forme de réajustements, corrections, rétablissements,explications,...).Les résultats appréciables qui en découleront peuvent même être déterminants car bien nommer les lieux peut avoir des conséquences de plusieurs ordres, sur le plan linguistique bien évidemment mais également sur bien d’autres plans notamment économique et patrimonial.En effet, on oublie trop souvent que, non seulement ,le nom de lieu est fondamental pour la question de réappropriation linguistique et culturelle mais aussi pour celle de (ré) appropriation (patrimoine) collective ou individuelle, Marie-Henri d’Arbois de Jubainville (1890) montre, à ce propos, comment l’étude des noms de lieux habités se rattache aux recherches sur l’origine de la propriété foncière, mais surtout qu’un toponyme n’est pas un quelconque NP mais qu’il est partie intégrante du patrimoine immatériel, d’un

peuple et d'un pays. A ce titre, il est essentiel de le préserver et d'en assurer et assumer ses particularités.

Enfin, vu le peu d'études ou de relevés consacrées aux spécificités toponymiques algériennes, vu les confusions, éparpillements et autres négligences dont pâtit le domaine toponymique en général et odonymique en particulier, et cela pour les différentes époques de l'Algérie en particulier la période coloniale où sévissait une ' politique d'usurpation', selon le terme de Atoui, mais également durant les années post indépendance, où « *l'absence d'une politique définie, conduit à des négligences souvent préjudiciables.* » .Ainsi par exemple, Benramdane (2008) déplore le « *déficit en matière de dénominations officielles faisant référence à des figures algériennes d'envergure universelle ; c'est le cas de Tacfarinas, Saint Augustin...* » (Benramdane ;2008 :740)

il y a donc, aujourd'hui urgence à remédier aux dysfonctionnements constatés. En outre, vu le préjudice de la période coloniale et post coloniale de la première heure et pour une meilleure gestion de l'avenir, nous pensons comme Brahim Atoui (2013) que :

« il y a urgence à procéder à un inventaire de tous les odonymes, notamment des villes algériennes disposant de plans cartographiques aussi bien anciens que nouveaux aux fins de sauvegarde, d'analyse et traitement, de leurs normalisation et de leurs mise à la disposition des différents chercheurs et différents utilisateurs notamment gouvernementaux. »

En définitive, concernant le passage de la L1 à la L2 nous notons que, contrairement à ce qui se passe lors de la traduction de noms communs, le passage d'un nom propre et en l'occurrence d'un toponyme nécessite un traitement spécifique. S'il est recherché, en général, que la dénomination en L2 reste aussi fidèle que possible que la dénomination en L1, trois cas de figure peuvent être appliqués : la traduction totale ou partielle (avec les différents procédés ; emprunts, calque, assimilation...), la translittération ou la transcription. Ces différents procédés peuvent aussi se combiner.

Dans les cas de traduction complète, nous concluons que le traducteur n'a pas cherché pas à dissimuler ou à détourner des informations ni à créer une symbolique ou une allusion particulière, au contraire, il a tenté d'approcher les noms propres en L2 de façon aussi fidèle et objective que possible de la L1.

La redénomination post indépendance a pris en considération toutes les parties du toponyme, génériques et spécifiques seront renommés ou traduits en arabe. Nous remarquons néanmoins que des noms désignant des concepts les plus courants arabes qui avaient été introduits dans certaines dénominations coloniales telles :

« *ain* », « *oued* », « *bordj* » « *bir* », « *ksar* », « *hammam* », « *douar* », « *hassi* » ont été le plus souvent conservées. Cependant, l'observation nous a permis de constater qu'il arrive que le traducteur opte pour plusieurs autres variantes possibles.

Néanmoins, confirmant notre hypothèse de départ, nous avons montré que les cas de traduction complète sont assez rares. Les NP patronymiques français n'ont pas fait l'objet de 'traduction', même ceux ne comportant aucune charge culturelle ou politique. Ainsi aucun nom d'homme de sciences français reconnu universellement n'a été conservé ou transcrit.

Quant à la catégorie, traduction partielle, dans cette classe, nous avons répertorié les noms propres composés de deux éléments : un générique et un spécifique où l'une des partie est traduite et l'autre conservée tel quel ; les parties traduites seront généralement les expressions ou noms communs faisant partie d'un nom propre ; de multiples procédés ont été exploités.

Les toponymes sont parfois traduits approximativement. De nombreux exemples de notre corpus démontrent que les soit disant équivalents arabes n'en sont pas, il s'agit là d'une négligence le plus souvent sans conséquence mais qui peut porter à controverse parfois ;

Par exemple, pour les génériques *ferme* et *domaine*, ou encore *bordj*, *pont*, et *fort*, nous sommes amenés à penser que peut-être ne s'agissait-il pas d'une

erreur de traduction mais plutôt d'une décision réfléchie de rectifier une erreur antérieure ou encore la volonté du traducteur algérien de rétablir une information que ne possédait pas le toponymiste français.

C'est sans doute, une de ces raisons (et peut-être pour 'l'exotisme') qui a décidé l'administration coloniale à parfois opter, en dernier recours pour des termes arabes ; comme nous l'avons signalé dans notre analyse, mais que le sens précis de ces termes n'a pas été recherché avec soin.

Nous clorons cette étude en faisant remarquer que si la traduction des NP et particulièrement des noms de lieux est possible dans certaines conditions, il n'en demeure pas moins que c'est la motivation, au sens de volonté de restituer le plus fidèlement possible l'appellation première qui prime dans le cadre de cette entreprise : le tout est de savoir si celle-ci est bien la dénomination originelle et si la réhabilitation des toponymes pré-coloniaux constituait une intention primordiale pour le législateur, mais cela est une autre problématique qui pourrait faire l'objet d'une nouvelle recherche.

Au terme de ce travail, nous avons été amenés à constater que la toponymie algérienne, officielle actuelle et celle d'origine et d'influence française se côtoient allégrement, sans complexe. Même si la politique d'arabisation préconisait la marginalisation du français en Algérie, la toponymie 'française' persiste car elle constituait un héritage auquel les algériens se sont sans doute habitués et qui de toute façon constitue un aspect de leur histoire qu'ils ne peuvent renier et qu'il est nécessaire de consigner pour les générations à venir.

BIBLIOGRAPHIE

- Abric, Jean Claude (1994), *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF
- Agafonov, Claire, Grass, Thierry, Maurel, Denis, Rossi-Gensane Nathalie, et Savary Agata (2006), « La traduction multilingue des noms propres dans PROLEX » *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, vol. 51, n° 4, 2006, p. 622-636.
- Akin, Salih (1999), « Pour une typologie des processus redénotatifs » in *Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*. Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 287 p.
- Ali Haddadou, Mohand, (1997) « Ethnonymie, onomastique et réappropriation identitaire » in Fouad Laroussi : *Plurilinguismes et identités au Maghreb*. Publication de l'Université de Rouen.
- Allerton, David.J (1987), «The linguistic and sociolinguistic status of proper names », in *Journal of Pragmatics*, vol. 11: 61-92. B.
- Amato, Alain(1979) *Monuments en exil*, Paris, 1979, p.226
- Attali, Jacques (1992), « 1492 ». Paris, Fayard. janvier 1992. 382 p.
- Atoui, Brahim (1998), *toponymie et espace en algérie*. Institut national de cartographie, alger
- Atoui, Brahim (2000), *Toponymie et colonisation française en Algérie*. Numéro spécial *La toponymie*, *Bulletin des sciences géographiques* N°5. Institut National de Cartographie et de Télédétection, Alger.
- Atoui, Brahim (2005), « L'odonymie d'Alger : passé et présent. Quels enseignements ? », in Benramdane F., et Atoui B., *Nomination et dénomination. Des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie*, Ed CRASC, Oran, 23-52.
- Atoui, Brahim et Benramdane, Farid (2005), « Mondialisation et normalisation des écritures et des toponymes ». in *Nomination et dénomination. Des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie*. Ouvrage collectif coordonné par Farid Benramdane et Brahim Atoui. Editions CRASC, Algérie.
- Autesserre, Denis et Autesserre, France(2006), « Transcriptions et translittérations » in Ballard, Michel « À propos des procédés de traduction », *Palimpsestes*, Hors série, 113-130.
- Ballard, Michel (1994), « La Traduction : de l'anglais au français » (1987) 2e édition, revue et corrigée, Paris, Nathan 1994, 273 pages.

Ballard, Michel (2001), « Le nom propre en traduction. » Paris : Orphys.

Barbier, J (1855) « Itinéraire historique et descriptif de l'Algérie, avec un vocabulaire français-arabe des mots les plus usités et un résumé historique des guerres d'Afrique. » Hachette (Paris)- p.135 [archive]

Baylon, Christian et Fabre, Paul (1982), « les noms de lieux et de personnes » Ed.Nathan.Paris

Bencherif, Ahmed (2008), « Marguerite », Éditions Publibook, vol.1.

Benramdane, Farid (1999), « Espace, signe et identité au Maghreb. Du nom au symbole », In Insanyat N°9, Nov.-Déc. Editions CRASC. Algérie.

Benramdane, Farid (2007), « Noms de langues, nomination et question d'onomastique en Algérie. De l'ordre de la filiation aux contingences de l'histoire. » In Les enjeux de la nomination des langues dans l'Algérie contemporaine. Ouvrage collectif dirigé par Cheriguen (F). Editions L'Harmattan, Paris.

Benveniste, Émile (1974), « Problèmes de linguistique générale », 2, Gallimard, Paris, 200 pages.

Berman, Antoine (1995), « Pour une critique des traductions : John Donne », Paris, NRF Gallimard

Bouce, Paul Gabriel (2003), « Les deux premières traductions françaises de Gulliver's Travels ». In : La traduction romanesque au XVIIIè siècle, Paris : harras Cedex, Artois Presse Université.

Bourdieu, Pierre (2001), « Science de la science et réflexivité. » Paris : Raison d'agir.

Bromberger, Christian (1982) « Pour une analyse anthropologique des noms de personnes », Langages, 1982, n° 66, 104 pages.

Buysens, Eric (1973) , « Les Noms singuliers », Cahiers Ferdinand de Saussure, 1973, n° 28, 25pages.

Caroyal, Jean, (1939), « La toponymie française de l'Algérie et de l'Afrique du Nord », Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie de la Province d'Alger, n°157-158, 1939

Chanson, Philippe(2008), « La blessure du nom. Une anthropologie d'une séquelle de l'esclavage aux Antilles-Guyane ». Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, 154 p.

Chartier, Delphine (2012), « Traduction : histoire, théories, pratiques » Presses universitaires du Mirail.

Cheriguen, Foudil (1998), « Des noms et des lieux, mémoire d'une Algérie oubliée », Alger, Ed. Casbah,

Cheriguen, Foudil (2005), Préface. « Toponymie et anthroponymie de l'Algérie. » Recueil bibliographique général. Ouvrage collectif coordonné par Benramdane (F) et Atoui (B). Editions CRASC, Algérie.

Cheriguen, Foudil (1998), « Alger, Algérie : documents algériens. » Série culturelle : Toponymie. « La toponymie de l'Algérie. » N°60-15 Mars 1952.12 pages.

Chevalier, Jean-Claude et Delpont, Marie-France (1995), « Problèmes linguistiques de la traduction. L'horlogerie de Saint Jérôme. » Paris. L'Harmattan. 220 pages.

Chevin, Abbe, (1889.), « Dictionnaire latin-français des noms propres de lieux ayant une certaine notoriété... Paris, Retaux.

Chuquet, Hélène et Paillard, Michel (1987) « Approche linguistique des problèmes de traduction anglais-français. ». Editions Ophrys, 451 pages.

Courville, Serge (1989), « La toponymie historique, les noms de lieux : un regard sur le passé Le Toponyme », bulletin d'information sur les noms de lieux, volume 7 n°1 .juin 1989, University of Laval, Quebec city, Canada.

Daille, Béatrice et Morin, Emmanuel (2000), « Reconnaissance automatique des noms propres de la langue écrite : les récentes réalisations », Traitement Automatique des Langues 41-3, p. 601-621.

D'Arbois de Jubainville, Marie-Henri (1890), « Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France (période celtique et période romaine) », avec la collaboration de Georges Dottin, éd. Ernest Thorin, Paris, 1890; in-8°, XXXI-703 pages.

Dauzat, Albert (1925), « Les Noms de personne », Delagrave, Paris.

Dauzat, Albert (1971), « La toponymie française » Payot, Paris.

Dauzat, Albert (1980), « Dictionnaire étymologique des noms de familles et prénoms de France. » Larousse. Paris.

Delisle, Jean (2005), « L'enseignement pratique de la traduction » Presses de l'Université d'Ottawa. 280 pages.

Demanuelli, Claude. et Demanuelli, Jean (1991) , « Lire et traduire, anglais-français », Paris, Masson.242 pages.

Deroy, Louis (1980), « L'Emprunt linguistique. » Paris: Société d'Édition Les Belles Lettres.470 pages

Despois, Jean (1965), « Changements de noms de la liste des communes algériennes » in Annales de Géographie année 1965.Vol 74. N° 405 .PP 622-623

Dorion, Henri et Hamelin, Louis-Edmond (1966), « De la toponymie traditionnelle à une choronymie totale » in article from journal Cahiers de géographie du Québec (Volume 10, Number 20, 1966, p. 193-394), in Érudit.

Dorion, Henri, Poirier, Jean(1975) , « Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux », Les Presses de l'Université Laval, 162 pages.

Dorion, Henri(1996) "Présentation" de: Commission de toponymie du Québec, Noms et Lieux du Québec, Québec, Les Publications du Québec, 1994/1996, 978 p.

Dorion, Henri (1998) ,« La toponymie du Québec : une généalogie géographique », 27-41. Comptes rendus /Reviews par/by: Valerie Alia; Philip C. Hauptman.Volume 80, No. 1, June/juin, 1998 pages 1-50. Onomastica Canadiana.The official journal of the Canadian Society for the Study of Names.

Dorion, Henri (2000), « L'apport de la recherche onomastique à la gestion des noms géographiques. » in Le Bulletin des sciences géographiques n°5 spécial Toponymies INTS. Alger.

Dubois, Jean et al (1973), « Dictionnaire de linguistique. » Librairie Larousse.Paris.

Dubois, Jean (1994), « Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage ».Edition Larousse, Paris .485 pages.

Ducháček, Otto, Bartoš, Jozef(1976) ,« Grammaire du français contemporain. » Bratislava: Slovenské pedagogické nakladateľstvo,

Dugas, Jean Ives (1984) « L'espace québécois et son expression toponymique » in Cahiers De Géographie Du Québec vol. 28, no 75, décembre 1984, 435-455.

Eco, Umberto (2007). « Dire presque la même chose : Expériences de traduction » Grasset.460 pages.

El Fasi, Mohamed (1978), « La toponymie est une science auxiliaire de l'histoire » in 'Ethnonymes et toponymes africains' documents de travail et compte-rendu de la réunion d'experts organisée par l'UNESCO à Paris du 03 au 07 Juillet 1978.

El Khoury, Tatiana (2011) « le sous-titrage dans le monde arabe : contraintes et créativité » in Traduction et Médias audiovisuels. Sous la direction d'Adriana Serban et Jean Marc Lavaur (eds) Presses Universitaires Septentrion (79-92).

Gary-Prieur, Marie-Noële (1991), « Le nom propre constitue-t-il une catégorie linguistique? » In Langue Française - N° 92-Décembre 1991. syntaxe et sémantique des noms propres. Paris .Larousse .pp. 4 – 24.

Gary-Prieur, Marie-Noëlle (1994), « Grammaire du nom propre », Presses Universitaires de France, collection « Linguistique », 252 pages.

Guignard, Didier (1978.), « L'abus de pouvoir dans l'Algérie coloniale (1880-1914). ». Presses universitaires de Paris Nanterre.

Guillemin-Flescher, Jacqueline (2010) « La place du français parmi les langues pratiquées par les milieux hellénophones dans la seconde moitié du XVIIIe siècle ». in Actes du colloque international : Dialogues des cultures dans l'espace méditerranéen et les Balkans : Le français langue d'échanges et de partage, Athènes, 11-14 mars 2010, Université d'Athènes, Département de langue et de littérature françaises/ Ambassade de France/ Institut français d'Athènes.

Gottesman, Catherine (2006), « Quelques réflexions sur la traduction littérale », *Ela. Études de linguistique appliquée*, 1/2006 (no 141), p. 95-106.

Grass, Thierry (2002), « Quoi ! Vous voulez traduire « Goethe » ? Essai sur la traduction des noms propres allemands- -français, Berne, Peter Lang, coll. « Travaux interdisciplinaires et plurilingues en langues étrangères appliquées »,

Grass, Thierry (2006) « La traduction comme appropriation : le cas des toponymes étrangers » in *La traduction des noms propres (1) et Langue, traduction et mondialisation : interactions d'hier, interactions d'aujourd'hui / Language, Translation and Globalization: Interactions from Yesterday, Interactions from Today (2) Meta : journal des traducteurs* Volume 51, numéro 4, décembre 2006, p. 660-670

Grevisse, Maurice (1969), « Le bon usage. » Gembloux : Éditions J. Duclot, S. A., 173 pages.

Guerrin, Christian (1999), « les processus redénotatifs dans les noms de communes françaises depuis 1943 » in *étude socio-toponymique de la variation dans la nomenclature administrative*. S.Akin ed. Noms et re-noms »

Guillemin-Flescher, Jacqueline (2010) « La place du français parmi les langues pratiquées par les milieux hellénophones dans la seconde moitié du XVIIIe siècle ». in les Actes du colloque international : Dialogues des cultures dans l'espace méditerranéen et les Balkans : Le français langue d'échanges et de partage, Athènes, 11-14 mars 2010, Université d'Athènes, Département de langue et de littérature françaises/ Ambassade de France/ Institut français d'Athènes.

Guillorell, Hervé (1999), « Toponymie et politique. » Dans Salih Akin (éd.), Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires. Rouen, Université de Rouen, pp. 61-91.

Guțu, Ana (2007) « Théorie et pratique de la traduction: support didactique à l'intention des étudiants en filière traduction du cycle licence »/Ana Guțu ; Univ. Libre Int. de Moldova. Fac. Langues Etrangères. Dep. Philologie Fr. – Ch. : ULIM, 2007. - 173 p.

Hagège, Claude (2012) « Contre la pensée unique », Editions Odile Jacob. 256 pages.

Holeš, Jan (2002), « d'abord la sémantique » Université Palaky, Olomouc, pp. 51-52.

Jonasson, Kerstin, (1994) « Le nom propre : constructions et interprétations », Coll. Champs linguistiques, Duculot, Louvain-La-Neuve.

Julien, Charles André (1931) Histoire de l'Afrique du Nord : Tunisie, Algérie, Maroc. Paris, Payot., 866 pages, 357 gravures.

Labrecque, P. (1995). Commission de toponymie du Québec (1994) Noms et lieux du Québec. Dictionnaire illustré. Sainte-Foy, Les Publications du Québec, XXXV et 925 p. Cahiers de géographie du Québec, 39(107), 368–371.

Langendonck, Willy (2007) « Sur le rôle cognitif des noms propres » in Cahiers de Lexicologie 91, p. 151-165].

Leroy, Sarah (2004), « Le nom propre en français . » Ophrys, Paris- 137 pages
Levi-Strauss, Claude (1962), « La pensée sauvage » Paris. Plon.

Lussault, Michel (2007), « L'homme spatial, la construction sociale de l'espace humain » Edition le Seuil, Paris.

Malblanc, Alfred (1961) « Stylistique comparée du Français et de l'Allemand. Essai de représentation linguistique comparée et étude de traduction. » Didier. Edition internationale. 353 pages.

Mathieu, Albert (2013) « La définition des critères de scientificité : un débat philosophique et sociologique », Université de Toronto – Ontario, Canada .p55-59

Molino, Jean (1982) ,« Le nom propre dans la langue », Langages, 1982, n° 66, éd. Larousse

Morissonneau, Christian (1972), « Les noms de lieux et le contact des langues : Place names and language contact. » Dans Henri Dorion et Christian Morissonneau (dir.), Les noms de lieux et le contact des langues : recueil d'articles. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, pp. 246-292.

Morsly, Dalila (1983), « Histoire et toponymie. Conquête et pouvoir », Voyager en langues et en Littérature, Alger, Office des publications universitaires. Alger.

Mounin, Georges (1963), « Problèmes linguistiques de traduction. » Gallimard. Paris. 308 pages.

Mounin, Georges (1975) ,« Dictionnaire de linguistique » PUF. Paris

Mounin, Georges (1994), « les belles infidèles » Éditeur Presses Universitaires du Septentrion. 109 pages.

Oudjedi Damerdji, Mohammed Soufyane (2017), «Entre fond et forme, qu'en est-il de la transcription des toponymes algériens ? » in El-Moatamed en terminologie.Revue du Laboratoire : l'arabisation du terme en sciences humaines et sociales, Université de Tlemcen, N° 13-14 : Mars 2017 p 15-29.

Oudjedi Damerdji, Mohammed Soufyane (2018), « L'hagyonymie, fournisseuse de toponymes : Cas des communes d'Algérie » in El Bahith Review University Kasdi Merbah Ouargla- Algeria n° 34/Juin 2018, p 45-50

Pégorier, André (2006), « Les noms de lieux en France : glossaire de termes dialectaux ». 3e édition revue et complétée par Sylvie Lejeune et Elisabeth C alvarin. Institut géographique national de l'information géographique et forestière(INIGF), commission de toponymie.Paris.518 pages.

Pellegrin, Arthur (1949), « Essai sur les noms de lieux d'Algérie et de Tunisie : Etymologie, signification. » Tunisie Ed.s A.P.I. 85 pages.

Rodinson, Maxime.(1964), « Les principes de la translittération, la translittération de l'arabe et la nouvelle norme de l'ISO ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 1964, n° 1, p. 1-24 .

Scarabel ,Angelo, (1981), « Osservazioni sull'onomastica araba pre- e proto-islamica », Cahiers d'onomastique arabe, p. 81-93

Siblot, Paul (1994), « Lecture de : Le nom propre. Construction et interprétations de K. Jonasson », Cahiers de praxématique p. 157-159.Ed. Duculot, Paris, Louvain-la-Neuve, 256 p.

Šrámek, Rudolf (1997), « Les noms géographiques en Bohême, Moravie et Silésie, Brod avec I. Lutterer.167pages.

Tatillon, Caude (1986), « pour une pédagogie de la traduction »Edition Toronto : GREF. 177pages.

Tilmatine, Mohand (2012), « Toponymie et aménagement linguistique : vers une terminologie amazighe? » (Actes du colloque international « Aménagement linguistique : bilans et perspectives » du 12, 13,14 mars 2012 ». In ILES D IMESLI sous la direction de Noura Tizri Université de Mouloud Memmeri de Tizi Ouzou.

Tilmatine, Mohand (2014), « Patrimoine immatériel en contexte de langue minoritaire : l'exemple de l'Amazigh (Kabylie). » Iles d imesli , sous la direction de Noura Tiziri.n° 6, p.105-132

Van de Velde, Danielle (2000), « existe-t-il des noms propres de temps ? » Ed. Danielle Van de Velde et Nelly Flaux. Presse Universitaire Septentrion.

Venner, Dominique (2012) , « L'Algérie, histoire d'une terre tragique », La Nouvelle Revue d'histoire, no 4 (hors-série), printemps-été 2012

Vinay, Jean-Paul. et Darbelnet Jean. (1977), « Stylistique comparée de l'anglais et du français », Paris, Didier.331 pages.

Yermeche, Ouadia (2005), « État civil et anthroponymie en Algérie : Typologie des patronymes à base toponymique », dans Farid Benramdane et Brahim Atoui, Nomination et dénomination : Des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie, Oran, Éditions CRASCO, 2005.

Mémoires et Thèses consultés:

Belkaim, Leila (2014), Les noms propres, les toponymes et les anthroponymes dans les chants cannibales de Yasmina Khadra : magistère soutenu le 22/05/2014 à Oran

Benramdane, Farid (2008) « La toponymie de L'Ouest algérien. Origine, Evolution, Transcription. » Thèse de doctorat, sous la direction du Professeur Foudil Cheriguen. Université de Mostaganem.

Carol, Jean Leonard (2006), « Une Toponymie Voilée : Problématique Des Noms De Lieux Particulière à une minorité canadienne, La Fransaskoisie » Thèse présentée à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval dans le cadre du programme de doctorat en géographie pour l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph.D)

Gonzalez, Gladys (2003), « L'équivalence en traduction juridique: Analyse des traductions au sein de l'Accord de libre-échange Nord-Américain » (ALENA) Thèse présentée à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval pour l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph.D.) Département de langues, linguistique et traduction Faculté Des Lettres Université Laval Québec Novembre 2003

Lecuit, Emeline (2012), « Les tribulations d'un nom propre en traduction (étude comparative du nom propre et de sa traduction à partir d'un corpus aligné de dix langues européennes) »: Thèse soutenue à l'université de François Rabelais Tours le 30/11/2012

Leonard, Carol Jean (2006), «Une toponymie voilée : problématique des noms de lieux particulière à une minorité canadienne, la Fransaskoisie Thèse présentée à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval dans le cadre du programme de doctorat en géographie pour l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph.D.) Faculte de Foresterie et Geomatique Université Laval Québec 2006 Carol J. Léonard, 2006.

Slimani, Hakima (2010), « Toponymie au dahra au nord du chlef » mémoire de magistère. http://bu.univ-chlef.dz/doc_num.php?explnum_id=307. Consulté le 01 avril 2017.

Références électroniques

Aïcardi, Claude « Nouveaux noms des communes d'Algerie » in Encyclopédie de l'Afrique du Nord 1830-1962.

<http://encyclopedie-afn.org/VILLES - NOMS>. consulté le 25/05/2017

Autesserre, Denis et Autesserre, Francine. (1997), « Transcription Et Translittération » In Universalis –

<https://www.universalis.fr/encyclopedie/transcriptions-et-translitterations/> consulté le 30/06/2017.

Bernissan, Fabrice (2018) « Microtoponymie et discours oral Vers le tarissement des sources en Gascogne » P 328 in NADIRAS, Sébastien (dir.). Noms de lieux, noms de personnes : La question des sources. Nouvelle édition [en ligne]. Pierrefitte-sur-Seine : Publications des Archives nationales, 2018 (généré le 11 mai 2018). <https://books.openedition.org/pan/1030>. Consulté le 17/10/2018

Caroyal, Jean (1939), « La toponymie française de l'Algérie et de l'Afrique du Nord. » Paris.

www.crasc.dz/.../37-toponymie-et-anthroponymie-en-algerie-recueil-bibliographique consulté le 30/09/2017

Dhieb, Mohsen (2009), « Quelques aspects problématiques dans la transcription des toponymes, tunisiens »

http://icaci.org/files/documents/ICC_proceedings/ICC2009/html/nonref/12_6.pdf

consulté le 11/12/2016

Fusina, Jacques (2005), « Choisir de rétablir la toponymie : les noms de lieux témoignent d'une histoire » in espaces naturels, octobre 2005, n°12. Pédagogie – Animation. .

<http://www.espaces-naturels.info/choisir-retablir-toponymie>.consulté le 12/12/2017

Guillorel, Hervé (2012), « Onomastique, marqueurs identitaires et plurilinguisme. Les enjeux politiques de la toponymie et de l'anthroponymie ». Onomastique, droit et politique in Droit et cultures.64/2012 .

<http://droitcultures.revues>.consulté le 13/08/2017.

Ibn Khaldoun, Abd-Er-Rahman (1852), « Histoire des berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale. » Volume, 1. Traducteur, Baron de Slane. Éditeur, Baron de Slane. Maison d'édition, Impr. du Gouvernement. Lieu d'édition, Alger. Année d'édition, 1852.

https://fr.wikisource.org/.../Livre:Ibn_Khaldoun_-_Histoire_des_Berbères,_trad._Slan..

consulté le 20/05/2017

ISO 233-2:1993(fr) : « Information et documentation / Translittération des caractères arabes en caractères latins .Partie 2: Langue arabe / Translittération simplifiée.»

<https://www.iso.org/obp/ui/#iso:std:iso:233:-2:ed-1:v1:en:fr> consulté le 10/11/2016

Labrecque, P. (1995). Commission de toponymie du Québec (1994) Noms et lieux du Québec. Dictionnaire illustré. SainteFoy, Les Publications du Québec, XXXV et 925 p. (ISBN 2-551-14050-1).. Cahiers de géographie du Québec, 39(107), 368–371. doi:10.7202/022507ar

<https://www.erudit.org/fr/revues/cgq/1995-v39-n107-cgq2679/022507ar/>.consulté le 22/11/2016

Martin, Marcienne (2018), « *De la toponymie amérindienne québécoise Étude de quelques exemples* » in Nadiras, Sébastien (dir.). Noms de lieux, noms de personnes : La question des sources. Nouvelle édition [en ligne]. Pierrefitte-sur-Seine : Publications des Archives nationales, 2018 (généré le 11 mai 2018).

<https://books.openedition.org/pan/1006?lang=fr> consulté le 18/10/2018

Noailly, Michèle(1994), « Lecture de : Grammaire du nom propre de M.-N. Gary-Prieur », Cahiers de praxématique [En ligne], 23 | 1994, document 10, mis en ligne le 01 janvier 2013,

<https://journals.openedition.org/praxematique/1518> consulté le 12/12/2016

Paveau Marie-Anne. Salih Akin (dir.), Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires. In: Mots, n°63, juillet 2000. Noms propres, sous la direction de Jean-Paul Honoré, Marie-Anne Paveau et Gabriel Périès. pp. 147-149.

https://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_2000_num_63_1_2215 consulté le 21 /12/2016.

Paliczka,Anna () « nom propre et ses dérivés en traduction » Université de Silésie Institut des langues romanes et de traduction.

https://el.us.edu.pl/wf/pluginfile.php/271/mod_resource/content/0/paliczka.pdf consulté le 29 /02/2018

Pellegrin, Arthur (1952) « Alger, Algérie : documents algériens. » Série culturelle : Toponymie. La toponymie de l'Algérie. N°60-15 Mars 1952.12 pages.

http://alger-roi.fr/Alger/documents_algeriens/culturel/pages/60_toponymie.htm consulté le 03/08/2017.

Poty, Renè(2001), « Toponymie, une autre façon de voyager ».

<http://www.centcols.org/toponymie-une-autre-facon-de-voyager>.consulté le

Richard ,Marc Une Division francophone pour les noms géographiques aux Nations Unies. <http://www.toponym.com>.consulté le 28/01/2017

Saadane Houda et Semmar Nasredine(2010), « Utilisation de la translittération arabe pour l'amélioration de l'alignement de mots à partir de corpus parallèles français-arabe » LIDILEM, Université de Grenoble

<http://www.aclweb.org/anthology/F12-2010>.consulté le 27/01/2017

Thiébaud Jean-Marie (2007) , « Noms anciens et actuels de villes et villages d'Algérie Origine de ces noms de localités. »

<https://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=auteurs&obj=artiste&no=5768> consulté le 27/08/2017

Yousafzai Malala (2013) , « La force des mots » - Evene - Le Figaro (cité par Malala Yousafzai : Discours aux Nations Unies, 12 juillet 2013.)

<http://evene.lefigaro.fr/citations/malala-yousafzai>.consulté le 14/06/2018

Zabeth,F. (1968), "What's in a Name ?An Inquiry into the Semantics and Pragmatics of Proper Names", La Haye, Martinus Nijhoff. Thèse complète juin 2012 - Copie - Université Paris Ouest Nanterre.

doczz.fr/doc/1819326/thèse-complète-juin-2012---copie---université-paris-ouest.

consulté le 02/23/2017

Encyclopédie de la langue et de la linguistique arabes . Kees Versteegh, rédacteur en chef de l'édition imprimée. Leiden: Brill, 2005-2009. 5 volumes (En ligne) Zamachscharī <https://de.wikipedia.org/wiki/Az-Zamachscharī>.consulté le 12/11/2016

Textes et documents officiels algériens consultés :

Constitution de 1963

Charte d'Alger, 1964. Journal officiel de la RADP, Décret du 22 mai 1964

Charte Nationale Algérienne, Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire du 30 juillet 1976

Journal officiel algérien n°65-100 du 07 décembre 1965, décret no 65-246 du 30 septembre 1965, portant changement de nom de certaines communes.

Journal officiel de la RADP, Décret du 22 mai 1964 portant sur l'arabisation de l'administration

Journal officiel de la RADP, Loi no 05-91 sur la généralisation de l'utilisation de la langue arabe.

Journal officiel de la RADP décret n°81-36 du 14 mars 1981 relatif à "l'arabisation de l'environnement",

Journal officiel de la RADP, Décret n°81-28 du 7 mars 1981, portant transcription en langue nationale de noms patronymiques,

Journal officiel de la RADP, Décret n°81-27 du 7 mars 1981 portant établissement d'un lexique national des noms des villes, villages et autres lieux

Journal officiel de la RADP, Décret n°81-26 du 7 mars 1981 portant établissement d'un lexique national des prénoms.

Textes et documents internationaux consultés :

Atlas de l'Algérie 1830-1960, Éditions Archives & Culture, février 2011, 80 p. (ISBN 978-2-35077-157-1, présentation en ligne [archive]

« Charte de Toponymie » (2004) Institut Géographique National Publication de la commission de toponymie Française .Service des bases de Données Vecteur.Edition 1 Février 2003

www.ign.fr/sites/all/files/charte_toponymie_ign.pdf.consulté le 22/11/2016

ISO 233-2:1993(fr) :« Information et documentation /Translittération des caractères arabes en caractères latins .Partie 2: Langue arabe /Translittération simplifiée.»
<https://www.iso.org/obp/ui/#iso:std:iso:233:-2:ed-1:v1:fr> consulté le 10/11/2016.

Transcription phonétique et translittération, propositions établies par la Conférence tenue à Copenhague en avril 1925. Oxford, Clarendon Press, 1926. Cf. L. Ščerba, Notes sur la transcription phonétique à l'occasion des propositions de la Conférence de Copenhague de 1925, Bulletin de la Société de linguistique de Paris, t. 29, 1929, n° 86, pp. 1-23.

<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-bbf-1964-01-0023a.jpg>. consulté le 11/01/2017

Version française de : Glossary of Toponymic Terminology du Professeur Naftali Kadmon Groupe de travail sur la terminologie toponymique Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques Traduction et adaptation réalisées par la Commission de toponymie de l'Institut Géographique National de France et par la Commission de toponymie du Québec Paris et Québec Décembre 1997.

<http://www.divisionfrancophone.org/DivFranco/kadmon.htm>

<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-bbf-1964-01-0023a.jpg>.consulté le 23/11/2016.

Quotidiens et revues

<http://www.djazairess.com/fr/horizons/169345>.

[horizons.dz/? Entretien-L-Algerie-accuse-un-grand. horizons.dz/?](http://horizons.dz/?Entretien-L-Algerie-accuse-un-grand)

Consulté le 18/01/2016.

<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1964-01-0001-001>>. ISSN 1292-8399.

consulté le 10/01/2017.

<http://revue.ummto.dz/index.php/idi/article/download/255/178>.consulté

le 25/02/2017

<http://www.aujardin.info/plantes/dahlia.php#tpEIkDKDWrSO9shd.99>.consulté

le 10/07/2016

<http://www.espaces-naturels.info/-retablir-toponymie>.consulté le 10/07/2016.

alger-roi.fr/Alger/documents_algeriens/culturel/pages/60_toponymie.htm.

consulté le 03/08/2016

URL : <http://palimpsestes.revues.org/386> ; DOI : 10.4000/palimpsestes.386 mis en ligne le 01 septembre 2008.consulté le 08 avril 2017.

[URL : http://praxematique.revues.org/1518](http://praxematique.revues.org/1518) : consulté le 28 novembre 2016.

[URL : http://praxematique.revues.org/1520](http://praxematique.revues.org/1520). Consulté le 29 novembre 2016.

www.centcols.org/toponymie/toponymie.htm Consulté le 12 septembre 2016

www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors.../hs.../hs-15-Albert.pdf
.consulté le 03/02/2017

https://fr.wikipedia.org/wiki/Transcription_et_translitt%C3%A9ration. Consulté le
02/02/2017

<http://www.bloggez.fr/selman>. Consulté le 05/01/2017

https://fr.wikipedia.org/wiki/Algérie_française

https://fr.wikipedia.org/wiki/Transcription_et_translitt%C3%A9ration .Consulté le
02/02/2017.

URL, <http://universalis.fr/universalis/transcriptions-et-translitt%C3%A9rations> ,consulté le
27/01/2017

<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1964-01-0001-001>>. ISSN 1292-8399.consulté le
10/01/2017

<http://revue.ummto.dz/index.php/idi/article/download/255/178>. Consulté le
25/02/2017

<http://www.aujardin.info/plantes/dahlia.php#tpEIkDKDWrSO9shd.99>

<http://www.espaces-naturels.info/-retablir-toponymie> .consulté le 10/07/2016

alger-roi.fr/Alger/documents_algeriens/culturel/pages/60_toponymie.htm consulté le
03/08/2016

<http://tlemcen.e-monsite.com/pages/ecoles-photos-de-classe/college-de-slane-ibn-khaldoun.html#S2ui8ihsykgmKIis.99>.consulté le 24/05/2017.

Sitologie des noms de villes et villages d'Algérie

1/ Anciens noms des communes d'Algérie - Le site de Djamila
users.antrasite.be/ppoise/Documents/communesanc.htm

3/ Noms anciens et actuels de villes et villages d'Algérie Jean-Marie Thiébaud--
Editions SPM

www.editions-spm.fr/auteurs/article_pop.asp?no=7272&no_artiste=5768

4/ Liste des anciens noms français de communes d'Algérie - Wikiwand

www.wikiwand.com/.../Liste_des_anciens_noms_français_de_com...

5/ guide ancien et actuel noms communes d'algerie - Philatélie.Dz

philateliedz.forumactif.com › Autres Collections › Cartophilie

6/ Liste des anciens noms français de communes d'Algérie : dictionnaire.sens
agent.leparisien.dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Liste%20des%20anciens%20nom
s%20français%2

7/ Anciens noms des communes d'Algérie | Pr Mohammed Abbassa

<https://abbassa.wordpress.com/anciens-noms-communes/>

8/ Nom actuel des communes de l'Algérie française — GeneaWiki

https://fr.geneawiki.com/index.../Nom_actuel_des_communes_de_1%27Algérie_franç

9/ Origine des noms de quartiers, villes, rues,... - Culture ...

forum.dzfoot.com/topic/8093-origine-des-noms-de-quartiers-villes-rues/

10/ Dictionnaire des communes de l'Algérie, villes, villages, hameaux, douars, postes
militaires, bordjs, oasis, caravansérails, mines, carrières, -
gallica.bnf.fr/ark/12148/bp6k5790528z.

11/ Origine des noms de quartiers, villes , rues ,... - Culture ...

forum.dzfoot.com/topic/8093-origine-des-noms-de-quartiers-villes-rues/

<http://www.bloggez.fr/selman>.

12/ https://fr.wikipedia.org/wiki/Algérie_française.

ANNEXES

I - Système international de transcription de l'arabe (Recommandations ISO.Déc 1961).Tableaux extraits du site : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-bbf-1964-01-0023a.jpg>

II – Cartes administratives de l'Algérie (périodes coloniales et post coloniales)

<http://www.carte-algerie.com/carte-algerie-administrative.html>

<http://www.carte-algerie.com/carte-algerie-administrative.html>

<http://www.carte-algerie.com/carte-algerie-administrative.html>

https://commons.wikimedia.org/wiki/Atlas_of_Algeria#/media/File:Algeria_provinces_arabic.png

**SYSTÈME INTERNATIONAL
POUR LA TRANSLITTÉRATION DES CARACTÈRES ARABES**

1. CONSONNES

N°	Caractères arabes	Translittération en caractères latins	N°	Caractères arabes	Translittération en caractères latins
1	أ	voir Note 1	16	ض	ḏ
2	إ	voir Note 2	17	ط	t
2a	آ	ā à l'initiale; ʾā en autre position	18	ظ	ẓ
3	ب	b	19	ع	ʿ
4	ت	t	20	غ	ghaym
5	ث	ṯ	21	ف (ف)	f
6	ج	ǧ	22	ق (ق)	q
7	ح	ḥ	23	ك	k
8	خ	ḫ	24	ل	l
9	د	d	25	م	m
10	ذ	ḏ	26	ن	n
11	ر	r	27	ه	h
12	ز	z	27a	ة	voir Notes 8 et 13
13	س	s	28	و	w (voir aussi N° 31 et Notes 1, 3 et 14)
14	ش	š	29	ي	y (voir aussi N° 12 et Notes 1, 3 et 14)
15	ص	ṣ			

* Les caractères qui figurent entre parenthèses représentent le graphique simplifié.

2. VOYELLES ET DIPHTONGUES

N°	Caractères		Caractères		Caractères		Caractères	
	arabes	latins	arabes	latins	arabes	latins	arabes	latins
30	اَ	a	إِ	ä	اِي	an		
31	اُ	u	أُ	ü	اُو	un	اَو	aw
32	اِ	i	إِ	ï	اِي	in	اَي	ay

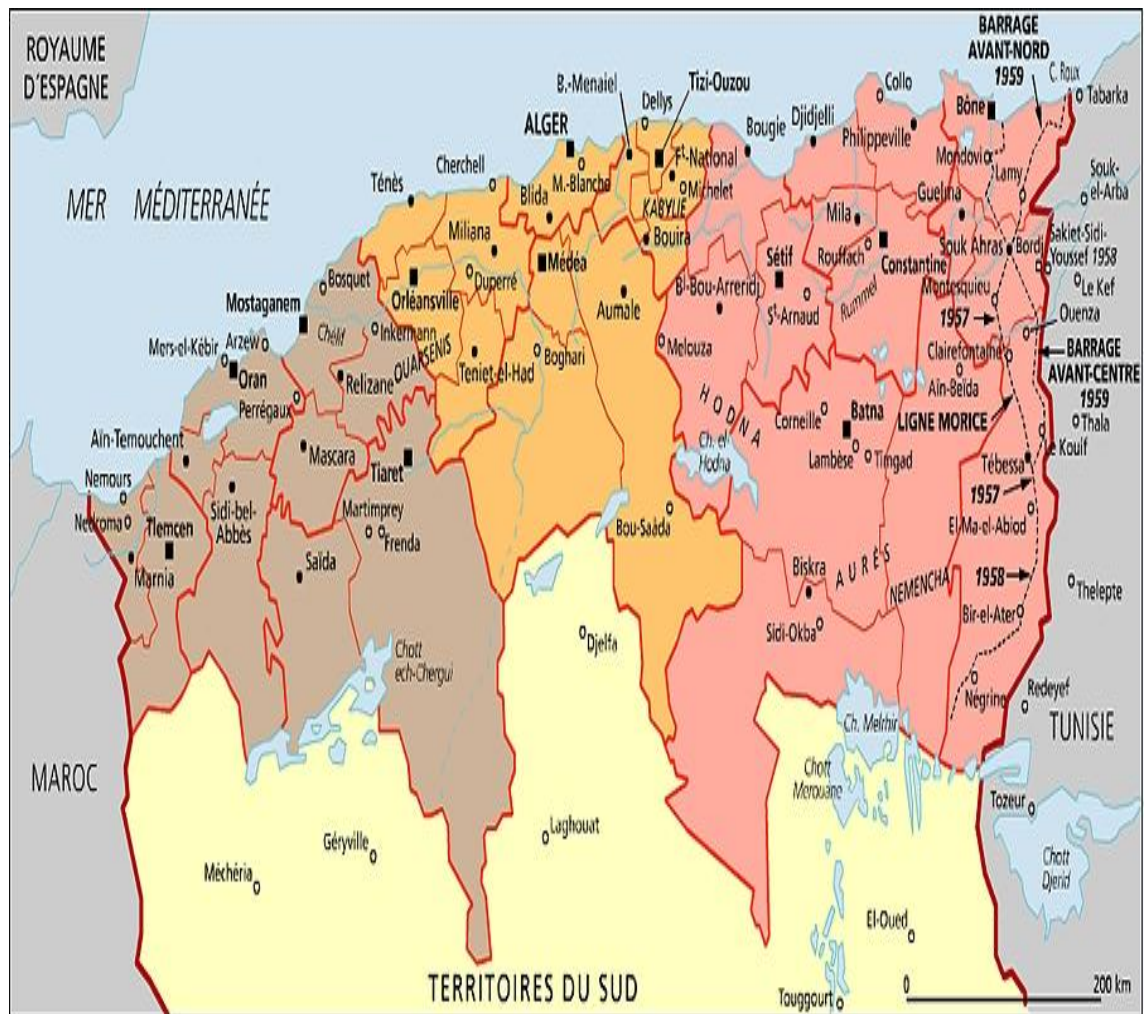
3. AUTRES SIGNES CONVENTIONNELS

N°	Diqqa'as arabes	Caractères arabes	Translittérés
33	sukūn	◌ْ	n'apparaît pas dans la translittération
34	kadda ^b	◌ّ	rendu par le redoublement de la consonne
35	hamza ^a al-waḥl (alif waḥla ^b)	◌ء	voir Notes 9 et 11

Extrait de la Recommandation ISO/R 233, avec l'autorisation de l'AFNOR qui diffuse, à partir de cette recommandation, la feuille documentation FDZ 46-002, faisant foi au titre français.

ANNEXE 1 :

<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-bbf-1964-01-0023a.jpg>



ANNEXE 2

<http://www.carte-algerie.com/carte-algerie-administrative.html>



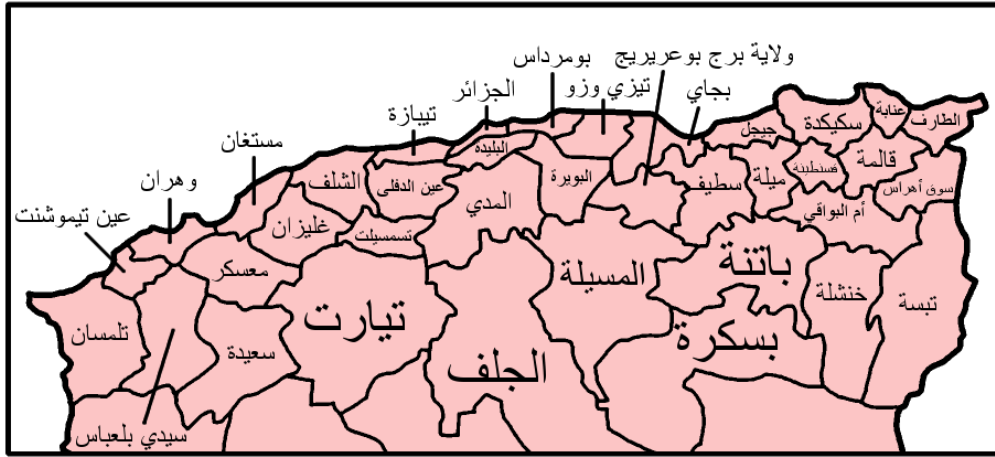
ANNEXE 3

<http://www.carte-algerie.com/carte-algerie-administrative.html>



ANNEXE 4

<http://www.carte-algerie.com/carte-algerie-administrative.html>



ANNEXE 5

https://commons.wikimedia.org/wiki/Atlas_of_Algeria#/media/File:Algeria_provinces_arabic.png

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	I
SOMMAIRE	II
INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIERE PARTIE : CADRAGE THEORIQUE : DE L'ONOMASTIQUE A LA TRADUCTION DES TOPONYMES	12
INTRODUCTION	13
CHAPITRE I : L'onomastique ou les spécificités du nom propre	15
I-1 De l'importance des noms propres	18
I-2 Les principaux aspects du nom propre	21
I-2-1 NP et la règle de la majuscule	23
I-2-2 NP et le trait d'union	24
I-2-3 Du genre et du nombre du NP	25
I-2-4 De la signification des NP	27
I-2-5 De la traduction du nom propre	33
I-3 Les typologies des noms propres : état des lieux	35
I-4 Le NP dans la grammaire arabe	39
I-4-1 Classement formel et étymologique des NP arabes	41
CHAPITRE II ; De la toponymie et du toponyme : approches conceptuelles	44
II-1 Retour sur le concept de toponymie	46
II-2 Retour sur le concept de toponyme	49
II-2-1 Retour sur les différentes catégories de lieux	52
II-2-1-1 Le cas de : Endonyme, Exonyme et Allonyme.	53
II-3 Colonisation/décolonisation et remaniements toponymiques	57
II-4 Principes et méthodes en toponymie	60
II-4-1 Remarques sur la notion d'odonymie	65
II-5 Normes, et règles de procédures toponymiques	67
II-5-1 Toponymie : choix linguistiques et pratiques nominatives	69
II-5-2 Critères définitoires du nom de lieu	71
II-5-3 Catégories officielles/ non officielles en toponymie...	73
II-6 Composition du toponyme	73

II-6-1	Entités géographiques	73
II-6	Entités administratives	75
II-6-3	Voies de communication ou odonymes	76
CHAPITRE III : Toponymie et traduction		79
III-1	Qu'est-ce-que traduire ?	81
III-2	Méthodes et procédés de traduction	85
III-2-1	L'emprunt	87
III-2-2	Le calque	88
III-2-3	La traduction littérale	89
III-2-4	La transposition	92
III-2-5	La modulation	93
III-2-6	L'équivalence	94
III-2-7	L'adaptation	95
III-2-8	L'explicitation	96
III-2-9	La transcription et la translittération	97
III-3	Entre traductibilité et adaptabilité des toponymes	100
III-3-1	Les toponymes sont-ils traduisibles ?	101
III-4	Traductions/Adaptation des noms de lieux : aspects techniques et pratiques	103
III-4-1	Bref retour sur la situation sociolinguistique algérienne pré et post indépendance	103
III-4-2	Les autres langues algériennes	104
III-5	Nature des obstacles à la traduction des noms de lieux	105
DEUXIEME PARTIE : LES TOPONYMES ALGERIENS : D'UNE LANGUE A L'AUTRE : METHODE ET ANALYSE		110
.		
INTRODUCTION		111
CHAPITRE I : De la diversité toponymique algérienne		114
I-1-	La toponymie de l'Algérie à l'époque coloniale	118
I-1-1	De l'organisation territoriale et administrative de l'Algérie colonisée	119
I-1-2	De l'organisation territoriale et administrative de l'Algérie indépendante	121

I-2	De l'aménagement toponymique de l'Algérie française	122
I-3	La toponymie algérienne post coloniale : Les aspects idéologiques et législatifs	123
I-3-1	L'aspect linguistique de la (re)toponymisation de l'Algérie après 1962	126
I-4	Les noms propres de lieux et les procédés de leur traduction	129
CHAPITRE II : Constitution du corpus d'étude		140
II-1	Eléments d'une démarche globale : délimitation et explicitation du corpus	141
CHAPITRE III : les communes d'Algérie avant et après 1962 : entre dénomination, renomination et traduction		163
III-1	Analyse du corpus : Méthodes et démarches	165
III-2	Faits linguistiques remarquables dans les dénominations coloniales	166
III- 2 -1	la structure morphologique des toponymes	167
III- 2- 2	Les génériques locaux dans les dénominations françaises.	169
III-2-3.	Les génériques typiquement français dans les dénominations coloniales	177
III-2-4	Les spécifiques typiquement français dans les dénominations des Communes	188
III-2-4-1	Les anthroponymes	189
III-2-4-2	Les noms de victoires et de batailles	204
III-2-4-3	Les dates historiques	207
III-2-4-4	Les spécifiques locaux	207
III-3.	Faits linguistiques remarquables dans les dénominations algériennes post coloniales	209
III- 3 -1	Les génériques arabes dans les dénominations actuelles	211
III- 3 -1-1	Les génériques comme procédé de différenciation	211
III-3-2	Génériques en relation avec les patronymes et autres spécifiques	218
III-3-2.	les spécifiques typiquement algériens dans les dénominations actuelles.	223
III-3-3	A propos des anthroponymes retenus pour les dénominations post indépendance	224

III-3-3-1	Héros et martyrs de la Révolution	226
III-3-3-2	Fondateurs et conquérants	229
III-3-3-3	Les noms de Batailles	231
III-3-3-4	Science et Culture	232
III-3-3-5	Confrérie, Corporation, Zaoui ,katibat	233
III- 4	Les dénominations ds communes et les procédés de traduction	237
III- 4- 1	L'absence de traduction	239
III- 4 -2	L'emprunt	246
III- 4 -2 -1	Emprunts/Translittérations	247
III- 4 -2- 2	Emprunts partiels	249
III- 4 -3	Le calque/la traduction littérale	252
III- 4 -4	L'assimilation	253
III- 4 -5	La transcription	257
III- 4 -6	La substitution	260
III- 4 -7	La traduction hybride	259
III- 4 -8	Les construction morphologiques	260
III- 4 -8-1	Le jeu des articles	260
III- 4 -8-2	Le jeu du genre et du nombre	263
III- 4 -8-3	Le jeu des déclinaisons/ flexions	263
III- 5	Synthèse des résultats des analyses	265
III- 5-1	Limites de la recherche	271
CONCLUSION		273
BIBLIOGRAPHIE		281
ANNEXES		

TABLE DES MATIERES	
RESUMES EN FRANÇAIS ,ARABE, ANGLAIS	
RESUME LONG	
INTRODUCTION ET CONCLUSION EN ANGLAIS	

RESUME DE LA THESE

Mots clés : Onomastique, toponymie, dénomination, procédés traductifs, terme générique, terme spécifique.

Se situant à la croisée des chemins de diverses disciplines³⁵³ la toponymie, est le reflet de présences territoriales successives et constitue un authentique et immense corpus, qui exploité, doit parvenir, au fil des travaux de recherche, à une connaissance de plus en plus précise de la particularité d'un pays, d'une région sur les plans historique, culturel et bien évidemment linguistique. Dans le cadre de ce vaste projet, nous avons voulu apporter notre modeste pierre à l'édifice.

Ayant pour objet l'étude des toponymes algériens, ce travail vise un double objectif linguistique, principalement onomastique et traductif. Nous nous sommes attachés à étudier la spécificité des dénominations des lieux, plus précisément celles des Communes d'Algérie baptisées par l'administration coloniale, leur(s) composition(s), leurs caractéristiques linguistiques puis leur évolution et plus spécifiquement leur devenir colonial ,autrement dit,),leur(s) transformation(s), leur transposition de la langue française à la langue arabe dans le cadre notamment de la politique d'arabisation prônée par l'Algérie indépendante.

Dans les objectifs de cette recherche, nous ambitionnions d'abord d'observer et de décrire les caractéristiques onomastiques d'un double corpus constitué de noms de Communes d'Algérie d'avant et d'après l'indépendance, les dénominations des deux époques continuant encore aujourd'hui à se mêler, se concurrencer et se transformer ou s'échanger au gré des utilisateurs, des contextes et des circonstances et d'autre part, d'évaluer les procédés mis en œuvre par l'administration algérienne après 1962 pour arabiser les noms des municipalités.

Précisons que ces deux époques de la toponymie algériennes nous interpellent du fait que;

³⁵³ (histoire, géographie, , anthropologie, sociologie, ethnologie, linguistique ...),

- durant la période coloniale les algériens, en position de dominés furent contraints de nommer leurs lieux dans une autre langue, le français, qu'ils ne comprenaient pas.

- à cette contrainte colonisatrice longue de plus de 130 années, l'Algérie répondra, au lendemain de l'indépendance, par une politique d'arabisation visant en particulier la récupération du patrimoine matériel et immatériel : ce qui est le cas précisément des toponymes. A compter de cette période, les noms seront retraduits en arabe .Cette opération d'envergure n'est pas achevée.

Aujourd'hui, on assiste encore à la traduction qui ne cesse de s'intensifier entre les trois langues utilisées en Algérie : l'arabe, tamazight et le français. Or, l'objectif de la plupart des traductions est le développement des langues et la récupération et la renaissance des cultures nationales dans leur diversité.

Afin de mieux cerner cette double problématique de dénomination /renomination de l'espace géographique, nous avons organisé notre étude en deux parties, l'une ayant abordé l'aspect épistémologique et l'autre méthodologique et analytique.

Les trois chapitres de la première partie ont été consacrés aux aspects théoriques relatifs aux différents domaines qui interpellent dans le cadre de cette thèse à savoir :

- l'onomastique, plus précisément, l'approche du nom propre, ses fonctions, ses motivations et les diverses typologies proposées principalement par Marie Noëlle Gary-Le-Prieur (1994), Jonasson, Kerstin, (1994),Daille et Morin (2000), Ballard Michel, (2001), Sarah Leroy (2004)

- les notions de toponymie/toponyme, les multiples branches, les buts et les procédés d'étude et d'analyse propres à ce domaine.

- La traduction et procédés traductifs en matière de noms propres tels que l'entendent Vinay et Darbelnet (1958), Georges Mounin, (1994), Jean Delisle (2005), Henri Dorion (2000), Thierry Grass (2002), Claude Tatilon (1986)

Dans la deuxième partie, méthodologique et analytique de notre recherche organisée également en trois chapitres :

-nous avons d'abord évoqué l'aspect statutaire des langues en présence, nous nous sommes arrêtés sur les notions d'arabisation, de francisation, de traduction-transcription-translittération en ce qui concerne la toponymie algérienne.

- Dans un premier chapitre, nous sommes revenus brièvement sur les grandes périodes de l'histoire des toponymes en Algérie et sur l'usage et les statuts des langues en Algérie avant, durant et après la colonisation.

Le deuxième chapitre s'est focalisé sur l'aspect méthodologique pour la constitution de notre corpus, nous avons évoqué et explicité les outils et les modes de recueil des noms de lieux et signalé les difficultés rencontrées dans le cadre de l'élaboration des corpus.

Le troisième chapitre a été consacré à la présentation du corpus et à une analyse descriptive et comparative des aspects onomastiques et traductifs des toponymes recueillis.

.Nous avons travaillé sur un corpus de 486 noms des communes ayant subi modifications, réécritures et redénominations.Nous nous sommes employés, plus particulièrement, à :

-rassembler un double corpus de noms de lieu relevés dans les deux périodes clés en Algérie : avant et après l'indépendance.

- classer et analyser ces exemples de toponymes nommés/renommés.

-et évaluer qualitativement et quantitativement les caractéristiques de la dénomination française et de la traduction en langue nationale (redénomination/traduction algérienne dans ce contexte, plus particulièrement, les procédés de remplacement des noms propres de lieux (constitution, adaptation orthographique, terminologique, reprise exacte, calque, emprunt, etc.).

La problématique linguistique des toponymies coloniales tout comme celle de l'Algérie post indépendance étant fondée sur les enjeux politiques, linguistiques et culturels qui leur sont liés, nous avons opté pour la méthode descriptive et comparative pour L'exploration des corpus, qui ne peut en

aucun cas être considérée comme exhaustive³⁵⁴, notre intention n'étant pas de faire l'inventaire de tous les noms de communes (486) ni d'en faire une étude anthropologique, historique ou sémiotique complète et minutieuse mais de nous en tenir à exploiter les cas les plus significatifs recensées pour tenter d'en étudier les caractéristiques d'une part dénominatives et d'autre part traductives d'une catégorie de toponymes.

Nous avons relevé en particulier :

1^{ièrement} /les faits linguistiques observables dans les dénominations françaises coloniales, notamment :

- ❖ La structure morphologique des toponymes
- ❖ Les génériques locaux dans les dénominations françaises
- ❖ Les génériques typiquement français dans les dénominations coloniales
- ❖ Les spécifiques (NP) typiquement français dans les dénominations des communes tels que
 - ✓ Les anthroponymes dans les toponymes
 - ✓ Les noms de victoires et de batailles
 - ✓ Les dates historiques

2^{ièrement} /-les faits linguistiques remarquables dans les dénominations algériennes post coloniales. Nous nous sommes attachés à cibler :

- ❖ Les génériques comme procédé de différenciation
- ❖ Les génériques en relation avec les anthroponymes et autres spécifiques
- ❖ Les spécifiques patronymiques arabes dans les dénominations actuelles
- ❖ L'exploitation des noms de héros et de martyrs de la révolution algérienne, les dates et les épisodes historiques.

3^{ièrement} - les procédés de traduction mis en œuvre dans le cadre des redénominations des toponymes en question. Nous nous sommes attachés plus précisément à étudier :

- ❖ L'absence de traduction
- ❖ L'emprunt
- ❖ Emprunts/Translittérations

³⁵⁴ Il nous faut reconnaître que le nombre trop important des noms de communes collectés ne nous a pas permis de nous arrêter sur chaque cas.

- ❖ Emprunts partiels.
- ❖ Les transcriptions

Sans prétendre à l'exhaustivité, nous nous sommes attachés à démontrer ,à travers cette étude,l'importance de la toponymie pour appréhender la réalité historique, linguistique, politique et culturelle. Notre but à travers cette recherche ambitionne de fournir quelques éléments caractéristiques des procédés, formes et motivations qui ont présidé au choix de tel ou tel type de dénomination/ traduction des noms de lieux avant et après 1962.

Ces dénominations/renominations ont pris de nombreuses formes. Mais ce qui constitue la première caractéristique et la plus évidente c'est que les communes de l'époque coloniale tout comme celles leur ayant succédé après le recouvrement de l'indépendance sont essentiellement dénommées par un patronyme. Nous avons relevé en particulier les éléments caractéristiques suivants :

-182 patronymes et plus de 20 noms de saints soit plus de 50% de la liste 1 celle relative à l'époque coloniale.

-Et un peu moins dans la liste 2 de l'époque postcoloniale : 120 patronymes soit environ 35%.

D'autres pratiques ont été observées, tel que :

-Le remplacement de la dénomination constituée d'un simple générique français par un spécifique algérien (%)...

-Le remplacement des anthroponymes français par des génériques arabes

-Des raccourcissements sont aussi observés :

- Mouzaïaville : Mouzaïa
- Saint-Denis-du-Sig : Sig
- Sainte-Barbe-du-Tlélat : Oued Tlelat

- Colomb-Béchar : Bechar

-Divers rajouts sont aussi observés, notamment pour appuyer la sonorité arabophone

- Assi-Ameur : Hassi Ameur (ح)
- Assi-ben-Okba : Hassi-ben-Okba(ح)
- Assi-bou-Nif : Hassi Bounif (ح)
- La Calle : El-Kala(ال)
- Boghari : Ksar el Boukhari (خ), (ال) ,

-Des modifications de type phonématique :

- Tirman : Teghalimet
- Turgot : Terga
- Noisy-les-Bains : Aïn-Nouissy
- Les Abdellys : Sidi Abdelli –

-Des écarts graphies/phonies différentes sont aussi observés pour les mêmes dénominations données par les français et les algériens

- Aïn-Sultan : Aïn-Soltane (e final) (u)
- Bordj Redir : Bordj Ghedir (gh=غ)
- Djidjelli : Jijel
- Sidi-Ferruch : Sidi-Ferdj (ج)
- Des-Maadid : Maâdid (ع)
- Noisy(-les-Bains) : (Aïn-)Nouissy (wi= وي)

-Peu de véritables traductions :

- Maison-Blanche : Dar-el-Beïda
- Maison-Carrée : El Harrach
- Port-aux-Poules : Mers-el-Hadjadj
- Rio-Salado : Oued El-Malah

La question des modes de dénomination /redénomination des Communes algériennes durant la colonisation et au lendemain de l'indépendance est fondamentale pour la compréhension d'un aspect de l'histoire et du patrimoine matériel et immatériel du pays en question. La toponymisation tant française qu'algérienne est révélatrice de desseins et motivations qui ne disent pas toujours leur nom ! C'est sans doute ce que nous signifie tant pour la première que pour la seconde période, le passage hâtif de la L1 à la L2 qui a révélé bien des anomalies !

Nous notons que, contrairement à ce qui se passe lors de la traduction de noms communs, le passage d'un nom propre et en l'occurrence d'un toponyme nécessite un traitement spécifique. S'il est recherché, en général, que la dénomination en L2 reste aussi fidèle que possible que la dénomination en L1, trois cas de figure peuvent être appliqués : la traduction totale ou partielle (avec les différents procédés ; emprunts, calque, assimilation...), la translittération ou la transcription. Ces différents procédés peuvent aussi se combiner.

Dans les cas de traduction complète, nous concluons que le traducteur n'a pas cherché pas à dissimuler ou à détourner des informations ni à créer une symbolique ou une allusion particulière, au contraire, il a tenté d'approcher les noms propres en L2 de façon aussi fidèle et objective que possible de la L1.

La redénomination post indépendance a pris en considération toutes les parties du toponyme, génériques et spécifiques seront renommés ou traduits en arabe. Nous remarquons néanmoins que des noms désignant des concepts les plus courants arabes qui avaient été introduits dans certaines dénominations coloniales

telles :

« ain », « oued », « bordj », « bir », « ksar », « hammam », « douar », « hassi »

ont été le plus souvent conservées. Cependant, l'observation nous a permis de constater qu'il arrive que le toponymiste/traducteur opte pour plusieurs autres variantes possibles.

Néanmoins, confirmant notre hypothèse de départ, nous avons montré que les cas de traduction complète sont assez rares. Les NP patronymiques français n'ont pas fait l'objet de 'traduction', même ceux ne comportant aucune charge

culturelle ou politique .Ainsi aucun nom d'homme de sciences français reconnu universellement n'a été conservé ou transcrit.

Quant à la catégorie, traduction partielle, dans cette classe, nous avons répertorié les noms propres composés de deux éléments : un générique et un spécifique où l'une des parties est traduite et l'autre conservée tel quel ; les parties traduites seront généralement les expressions ou noms communs faisant partie d'un nom propre ; divers procédés ont été exploités.

Les toponymes sont parfois traduits approximativement. De nombreux exemples de notre corpus démontrent que les soit disant équivalents arabes n'en sont pas, il s'agit là d'une négligence le plus souvent sans conséquence mais qui peut porter à controverse parfois ;

C'est le cas des génériques tels que :ferme et domaine, ou encore , pont,et fort, ...Nous sommes amenés à penser que peut-être ne s'agissait-il pas d'une écart de traduction mais plutôt d'une décision réfléchie de rectifier une erreur antérieure ou encore la volonté du traducteur algérien de rétablir une information que ne possédait pas le toponymiste français.

C'est sans doute, une de ces raisons (et peut-être aussi pour 'l'exotisme') qui a décidé l'administration coloniale à parfois opter, en dernier recours pour des termes arabes tels :marsa, djebel,ain ,bled, bordj,hamma,oued,... ; mais que le sens précis de ces termes n'a pas été recherché avec soin.

Finalement, nous pouvons dire que si la traduction des NP et particulièrement des noms de lieux est possible dans certaines conditions, il n'en demeure pas moins que c'est la motivation, au sens de volonté de restituer le plus fidèlement possible l'appellation première qui prime dans le cadre de cette entreprise : le tout est de savoir si celle-ci est bien la dénomination originelle et si la réhabilitation des toponymes précoloniaux constituait une intention primordiale pour le législateur, mais cela est une autre problématique qui pourrait faire l'objet d'une nouvelle recherche.

Dans l'objectif à moyen terme de notre travail , et parce que nous nous sommes rendu compte, tout le long de nos investigations, que ce domaine très riche nécessite un travail de long haleine, réparti entre plusieurs démarches et

surtout visant des aspects davantage délimités dans l'espace et dans le temps et des régions plus réduites ,nous espérons que les résultats forcément partiels que nous avons obtenus provoqueront la formation d' équipes de chercheurs (enseignants, doctorants, experts) pour la constitution d'un fonds toponymique par types et par région avec notamment, basé sur des études de plus en plus précises et qui déboucheront sur la constitution de glossaires de noms propres en relation avec les particularités toponymiques. Ces actions permettraient d'éviter ou de corriger les erreurs de dénomination notamment celles survenues à la suite du passage des toponymes en français devenus des toponymes algériens (arabophones, berbérophones,...) ,notamment en normalisant la terminologie toponymique et dénomminative des lieux et surtout en adoptant, conformément aux recommandations des Nations Unies, un système strict de transcription/translittération des caractères arabes aux signes latins !

Au terme de ce travail d'exploration et d'identification des caractéristiques propres aux deux systèmes toponymiques, nous ne pensons pas avoir atteint à la caractérisation de ces pratiques Nous croyons avoir seulement soulevé le voile sur certaines pratiques volontaires et involontaires et qui sont à même de nous informer sinon de l'état d'esprit qui a concouru à ces aboutissements toponymiques , du moins à révéler la capacité d'un «toponymiste »,ou d'un traducteur à identifier, nommer, transcrire en L2 des lieux initialement désignés en L1 et vice versa.

D'autre part, nous avons été amenés à constater que la toponymie algérienne, officielle actuelle et celle d'origine et d'influence française se côtoient allégrement, sans complexe. Même si la politique d'arabisation prônait la marginalisation du français en Algérie, les noms de nombreux lieux en français persistent .Sans doute parce que cet héritage auquel les algériens se sont naturellement habitués qu'ils revendiquent et qui de toute façon constitue un aspect de leur histoire qu'ils ne peuvent renier et qu'il est nécessaire de noter et de conserver à l'instaurer de tout autre patrimoine immatériel pour la connaissance de leur passé des générations d'aujourd'hui et celles à venir.

ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

Atoui, Brahim (1998), Toponymie et espace en Algérie. Institut National de Cartographie, Alger.

Atoui, Brahim (2000), Toponymie et colonisation française en Algérie. Numéro spécial La toponymie, Bulletin des sciences géographiques N°5. Institut National de Cartographie et de Télédétection, Alger

.Ballard M. (2001). Le nom propre en traduction. Paris : Ophrys.
DOI :

Baylon ,Christian et Fabre,Paul (1982)Les noms de lieux et de personnes. Introduction de Charles Camproux. Editions Lafont, Paris.

.Benramdane, Farid, 2000, Toponymie algérienne : transcription latine, passif historique et question de normalisation . In Numéro spécial La toponymie. Bulletin des sciences géographiques, N°5, INC Alger, avril 2000.

Cheriguen, Foudil (2005), Préface. Toponymie et anthroponymie de l'Algérie. Recueil bibliographique général. Ouvrage collectif coordonné par Benramdane (F) et Atoui (B). Editions CRASC, Algérie,

. Dorion, Henri (1994) (avec la collaboration de Jean Poirier, Alain Vallières et Marc Richard), « La toponymie : un patrimoine menacé ? » in Langue nationale et mondialisation : enjeux et défis pour le français. Actes du Séminaire 25, 26 et 27 Octobre, Québec 1994. Ed. Conseil supérieur de la langue française. Québec, p.94.

20.LADMIRAL, J-R (1994) Traduire : théorèmes pour la traduction. Paris. Gallimard. 273 p.

23. MORSLY (D), « Histoire et toponymie. Conquête et pouvoir », Voyager en langues et en Littérature, Alger, Office des publications universitaires. Alger, 1983

**INTRODUCTION AND CONCLUSION
OF THE THESIS IN ENGLISH**

INTRODUCTION

The toponyms, omnipresent in the life of the citizen, are the benchmarks of his past. As everywhere else, the names of places adopted by the indigenous population or introduced by human migrations, invasions and colonization have marked the Algerian toponymic landscape.

Hus, Algerian toponymy, which reflects all these ancient or more recent occupations, is undoubtedly an invaluable multidimensional reservoir of information. Reservoir called to provide an increasingly precise knowledge in the knowledge of the history and the rich Algerian cultural heritage as the investigations of the researchers. As part of this vast project, we wanted to bring our modest stone to the building. Our contribution, being the study of Algerian toponyms, aims at a dual linguistic objective, on the one hand, onomastic and on the other hand translates.

In particular, we focus on the case of the Commons, created by the French administration during colonization and whose names in French were imposed on the native population who, willy-nilly, adopted them or, failing that, adapted. After independence, some of these places have retained the French name, but most have been (re) arabized. These are the conditions of this toponymization imposed by colonial France and the modes of transfer of denomination from one language to another within the framework of the Arabization policy advocated by the founding texts of Algeria which particularly hold our Warning.

On the one hand, our hypotheses state that the purpose of naming or renaming a place constitutes an endorsement or, on the contrary, an obvious patrimonial, cultural and linguistic denial and that, on the other hand, the process of transposition from / to the Arabic language and the modes of translation / transcription / transliteration in Latin characters undertaken before / after 1962 shows a graphical / phonic imbalance and a lack of standardization in terms of naming / renaming and translational practices of toponyms as well as a frequent clumsy semantic deviation, sometimes -be intentional. We therefore endeavor

to confirm or refute these hypotheses and that accepted by many traductologists, according to which proper nouns, especially toponyms, are not translatable.

We approach through this double problematic, the study of a corpus of place names drawn from the double colonial nomenclature colonial and post colonial colonial. For the purposes of this research, we organize our work in two parts.

In a first part, we orient the theoretical framework of our study towards the three main epistemological axes. We attach ourselves:

to explain the concepts of proper name, its functions, its motivations and various onomastic typologies

-to specify, the notion of toponymy / toponym, its multiple branches, its goals and its processes of study and analysis.

- to return to the translational aspect of the proper names and more specifically to the different processes such as: layer, borrowing and other techniques used in the context of the translation of place names.

The second part, methodological and analytical divided into three chapters: we will return briefly to:

- the major periods of the history of toponyms in Algeria and the use of languages in Algeria before, during and after colonization

- the statutory aspect of the languages involved, on the notions of arabization, Latinization, transliteration-transcription-toponymic transliteration in Algeria.

The legislative aspect in terms of toponymisation will obviously be mentioned.

The last chapter is devoted to the presentation of the corpus and to a test of analysis, according to the descriptive and comparative method of the onomastic and translational aspects of the classified toponyms. The analysis combines the qualitative aspect with the quantitative one.

a- gather a double corpus of place names

b- classify the French names according to the types and compositions (in terms of generic and / or specific

c- to index, classify and evaluate the mode (s) of redénomination and translation (naming/ renaming) implemented after independence.

CONCLUSION

This thesis was an approach to the issue of the denomination / redénomination of inhabited places in this case, the Algerian municipalities during colonization and their future in the aftermath of independence. Our goal through this research was to provide some characteristic elements of the processes, forms and motivations that led to the choice of this or that type of naming / translation of place names during the two periods.

Given the number of errors, alterations and other blunders, sometimes incomprehensible that has affected the Algerian toponymic heritage, our initial assumptions, namely:

- the lack of knowledge of the languages and local cultures from which the place names originate, the lack of respect, the absence, or simply the ignorance of the international standards of phonetic transcriptions and regulatory graphics of the languages concerned; the untranslatability of the place names; have been partially confirmed.

Through this toponymic study, without pretending to reach, to exhaustivity, we have endeavored to demonstrate by numerous illustrations drawn from a double corpus (386 names of communes) the importance of toponymy to apprehend the historical, linguistic reality, political and cultural. We have also tried to show that in toponymy, language and legislation approaches can be contradictory because motivated by antagonistic designs. On the one hand, the exploration of onomastic data allowed us to understand, beyond the literal meaning, the events and attitudes that led to the choices and uses of designation of these places.

And on the other hand, the classification of these place names has given us the opportunity to confront the denominations of the two epochs and the languages, modes and processes favored by both the colonial administration and the government of independent Algeria

Résumé :

Les toponymes ou dénominations des lieux sont omniprésents dans la vie du citoyen. Le travail réalisé ici est une recherche de type descriptif des noms des communes d'Algérie de l'époque coloniale et leur arabisation post indépendance. Se voulant un essai de compréhension des pratiques et formes d'expressions toponymiques des deux périodes et des motivations à l'origine de ces choix toponymiques, la présente thèse est divisée en deux parties. Dans la première partie épistémologique, les notions de nom propre, toponymie, toponyme et procédés traductifs relatifs aux dénominations des lieux sont passés en revue. La deuxième partie, méthodologique et pratique présente l'étude d'un corpus de 486 communes d'Algérie. Seront d'une part, examinés les compositions des dénominations françaises, et d'autre part, les différents procédés de leur arabisation post indépendance, en terme de redénominations/ traduction/transcription.

Mots clés : Onomastique, toponymie, dénomination, procédés traductifs, terme générique, terme spécifique

Summary:

Place names or denominations of places are omnipresent in the life of the citizen. The present research work is a descriptive research of the names of the municipalities of Algeria during the colonial period more precisely in post-independence Arabization. As an attempt to understand the practices and forms of toponymic expressions related to the two periods and the motivations behind these toponymic choices, this thesis is divided into two parts. In the first epistemological part, the notions of proper noun, toponymy, toponymy and translative processes relating to the denominations of places are reviewed. The second part is rather methodological and practical, devoted to present the study of a corpus of 486 municipalities in Algeria. On the one hand, the compositions of the French names will be examined, and on the other hand the different processes of their post-independence Arabization, in terms of redénomination / translation / transcription will be viewed.

Key words: Onomastic, toponymy, denomination, translational processes, generic term, specific term

المخلص

أسماء الأماكن أو فئات الأماكن موجودة في كل مكان في حياة المواطن لهذا جاء هذا العمل المنجز هنا كبحت وصفي لأسماء بلديات الجزائر في الفترة الاستعمارية وتعريبها بعد الاستقلال؛ كمحاولة لفهم ممارسات وأشكال تعبيرات أسماء المواقع الجغرافية في الفترتين والدوافع الكامنة وراء خيارات أسماء هذه المواقع الجغرافية. يتم تقسيم هذه الرسالة إلى قسمين. في الجزء المعرفي الأول ، تتم مراجعة مفاهيم عمليات التسمية الصحيحة وأسماء المواقع الجغرافية والترجمة المتعلقة بطوائف الأماكن ، بينما يأتي الجزء الثاني منهجياً وعملياً لدراسة مجموعة من 486 بلدية في الجزائر. من ناحية ، سيتم فحص مؤلفات الأسماء الفرنسية ، ومن ناحية أخرى شرح العمليات المختلفة للتعريب بعد الاستقلال ، من حيث إعادة الترجمة والنسخ

الكلمات المفتاحية: أسماء الاعلام، أسماء الأماكن ، المذهب ، العمليات متعددة ، مصطلح عام ، مصطلح محدد

جامعة قاصدي مرياح ورقلة



مجلة الباحث في العلوم الإنسانية و الاجتماعية

مجلة جامعية محكمة في العلوم الإنسانية
والاجتماعية
تصدر عن جامعة قاصدي مرياح ورقلة

ISSN: 2170-1121 * E-ISSN: 2600-6049

Imprimerie Université Kasdi Merbah Ouargla

العدد 34 / جوان 2018

إيداع القانوني رقم: 3405/2010 * ISSN: 2170-1121 * E-ISSN: 2600-6049



Université Kasdi Merbah Ouargla

Revue Elbahith en sciences Humaines et sociales

Revue Universitaire des Sciences Humaines
et Sociales

Éditée par l'université kasdi merbah ouargla

ISSN: 2170-1121 * E-ISSN: 2600-6049

Imprimerie Université Kasdi Merbah Ouargla

Numéro 34/ Juin 2018

Dépôt légal N 2010/3405 * ISSN: 2170-1121 * E-ISSN: 2600-6049



جامعة قاصدي مرباح ورقلة

مجلة الباحث في العلوم الإنسانية و الاجتماعية

مجلة جامعية محكمة نصف سنوية في العلوم الإنسانية والاجتماعية
تصدر عن جامعة قاصدي مرباح ورقلة

العدد 34 ، جوان 2018

إيداع القانوني رقم : 2010/3405 - EISSN 2600-6049 - ISSN : 2170-1121

مجلة الباحث في العلوم الإنشائية و الإجتماعية

مجلة جامعية محكمة نصف سنوية
تصدر عن جامعة قاصدي مرباح - ورقلة

مدير المجلة : أ.د حليلات محمد الطاهر (مدير الجامعة)
مدير النشر: أ.د. خليفة عبد القادر
رئيس التحرير: أ.د: أبي مولود عبد الفتاح

هئية التحرير:

لخضر عواريب (ج ورقلة) . عاشور حسين سالم رمضان (ج مصر). عبد القادر خليفة (ج ورقلة). أحمد حسين الشرع ابراهيم (ج الأردنية). نادية بوشللق (ج ورقلة). شرادي نادية (ج بليدة 2). زغوش بنعيسى (ج مغرب)، لويذة فرشان (ج الجزائر 2). بوقلجة غياث (ج وهران). حبيب تيلوين (ج وهران 2). لحسن بو عبدالله (ج سطيف 2). الهاشمي لوكيا (ج قسنطينة). الماسوي فريد (ج باريس 8)، الوناس مزباني (ج ورقلة). محمد المهدي بن عيسى (ج ورقلة). محمد مجواد (ج سيدي بلعباس) يوسف عبد الواحد (ج مصر). السافي نور الدين (ج مملكة السعودية). صمادي احمد (ج قسنطينة). فريال أبو عواد (ج الأردن)، احمد صاري (ج الأردن)، عمروني حورية تارزولت (ج ورقلة)، جيهان فقيه (ج لبنان) لحاج عرابة (ج ورقلة) .

PIERRE POTVIN (Université Du Québec A Trois-Rivières (UQTR) , Suzanne Léveillé (Université Du Québec A Trois-Rivières) , Stora Jean Benjamin (Université De Paris 8) , tarek sadraoui (Université de Monastir) , tayeb rehail (Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle)

سكرتير:

عائشة بورزقي ، مليكة جابر

<https://www.asjp.cerist.dz/en/submission/119>

• E-mail : revues.shs@univ-ouargla.dz

ISSN: 2170-1121, EISSN: 2600-6049



الفهرس

- بناء نموذج لأخلاقيات القيادات الادارية العليا لأحداث التغيير التنظيمي
 بحث تحليلي على عينة من الجامعات التقنية في العراق
 م. سحرآء أثور حسين علي ، جامعة التقنية الوسطى، المعهد الطبي التقني في المنصور،
 1 أ. د.علي حسون فندي الطائي ، جامعة بغداد، كلية الادارة والاقتصاد، قسم الادارة العامة.....
- علاقة السمات الخمسة الكبرى للشخصية باستراتيجيات التعامل مع المواقف الضاغطة
 دراسة ميدانية أجريت على عينة من موظفي جامعة وهران 1
 29 فراحي فيصل ، شعبان الزهرة ، شارف جميلة . جامعة محمد بن احمد وهران 2 (الجزائر).....
- التأثير الاجتماعي للرياضة على الموظفين داخل المؤسسات الاقتصادية
 د.ناصر يوسف . جامعة قاصدي مرباح ورقلة (الجزائر).....
 43
- دور المثلث التعليمي في التربية
 طيب هشام. المركز الجامعي صالحى أحمد النعامة (الجزائر).....
 49
- علاقة التثنية التنظيمية بالأداء المهني عند الممرضين -دراسة ميدانية بالمؤسسات الصحية بوهران
 لحرمليلود . المركز الوطني للبحث في الأنتروبولوجيا الاجتماعية والثقافية بوهران (الجزائر).....
 57
- مستوى الاتصال الأسري ومظاهر الانتقال من عصر الأدوار إلى عصر العلاقات
 دراسة ميدانية بمدينة متليلي الشعبانية
 أ. عبد الحميد جديد ، د. أولاد حيمودة جمعة ، أ.د. بن طاهر تيجاني
 71 جامعة عمار تليجي الاغواط (الجزائر).....
- البنية العاملة لمقياس استراتيجيات التنظيم الذاتي للتعلم لدى تلاميذ المرحلة الثانوية
 أحمد بلعيد (طالب دكتوراه) ، د. عبد السلام طيبة. مخبر بنك الاختبارات النفسية والمدرسية والمهنية
 85 جامعة الحاج لخضر باتنة 01 (الجزائر).....
- تموضع منظومة القيم لدى الشباب الجامعي بين التصور و السلوك الفعلي (رؤية تشخيصية واقعية)
 سليمانى فاطمة الزهراء (طالبة سنة ثانية دكتوراه)، د.عباس بلقوميدي .
 101 جامعة محمد بن احمد وهران 2 (الجزائر).....
- تقدير الذات لدى مرضى الزهايمر - دراسة ميدانية وصفية مقارنة لعينة من مرضى الزهايمر -
 123 أ.غديلي هند . جامعة الشهيد حمة لخضر الوادي (الجزائر).....

- واقع تطبيق الممارسات الحديثة لإدارة الموارد البشرية وعلاقته بجودة حياة العمل بالمؤسسات الجزائرية
دراسة ميدانية بشركة الكهرباء والطاقات المتجددة - تقرت - الجزائر
أ. عماد لبسيس ، أ. د. خطاش ربيعة. جامعة أبو القاسم سعد الله الجزائر 02 (الجزائر).....
- 135
- تحديد الاحتياجات التدريبية في بناء الاختبارات التحصيلية لأساتذة التعليم المتوسط
أ. إيمان عزي. جامعة محمد خيضر بسكرة
د. فارس إسماعيل. جامعة الشهيد حمه لخضر الوادي (الجزائر)
د. راجحي إسماعيل. جامعة محمد خيضر بسكرة (الجزائر).....
- 153
- فيلم-دراكولا برام ستوكر- و المقاربة الرومانسية للمخرج فرنسيس فورد كوبولا دراسة في أفلمة الرواية.
د. محمد شرقي . جامعة وهران 1 أحمد بن بلة (الجزائر)
د. بومسلوك خديجة . جامعة عبد الحميد بن باديس مستغانم (الجزائر).....
- 169
- نحو استراتيجية ثقافة مروية للمجتمع المدني في الجزائر: دور الجمعيات ذات الطابع المدني في المسألة
المروية (دراسة في الأنشطة والبرامج)
د. محمد سبع . جامعة الشهيد حمه لخضر الوادي (الجزائر)
أ.د. الطاهر براهيمي . جامعة محمد خيضر بسكرة (الجزائر).....
- 189
- الصلابة النفسية لدى طلبة البكالوريا- دراسة ميدانية بمدينة الاغواط -
أ. حرات علي ، أ.د. جحراب محمد عرفات . جامعة قاصدي مرباح ورقلة (الجزائر).....
- 211
- قراءة في المفاوضات الجزائرية الفرنسية اتفاقيات ايفيان اتمونجا
د. مراد بوعياش . المدرسة العليا للأساتذة بوزريعة (الجزائر).....
- 225
- أبعاد جودة الحياة في العمل لدى السلك الطبي بمصلحة إعادة التأهيل الوظيفي في ظل بعض المتغيرات
الديمغرافية (الجنس، الفئة المهنية، الحالة الإجتماعية و الاقدمية)
دراسة ميدانية بالمركز الإستشفائي الجامعي وهران
نميش زوييدة (طالب دكتوراه) . د. قدور بن عباد هوارية . د. مقدم سهيل
جامعة محمد بن احمد وهران 2 (الجزائر).....
- 237
- مهارات التعلم- الصعوبات، الرصيد، الاحتياجات - في المعلوماتية و تطبيق البرامج الاحصائية لدى طلبة قسم
علم النفس وعلوم التربية من وجهة نظرهم
-دراسة ميدانية بجامعة قاصدي مرباح ورقلة-
د. عقيل بن ساسي . جامعة قاصدي مرباح ورقلة (الجزائر).....
- 251
- المدخل التسويقي في الاستقطاب و المحافظة على المتطوعين بمنظمات المجتمع المدني:
دراسة حالة جمعية كافل اليتيم الخيرية، برج بوعريبيج
بوشايبي محمد (طالب دكتوراه) ، أ.د رشيد زرواتي
جامعة محمد البشير الإبراهيمي برج بوعريبيج (الجزائر).....
- 267

- رصد الخبرة الجزائرية في ميدان الحفاظ على الأمن المجتمعي . الشأن الديني الوطني و محاولات الاختراق .
 279 د. بوزيدي الهواري ، مداني فواتيح صافية .جامعة محمد بن أحمد وهران 02 (الجزائر).....
- علاقة التوارق بالدول الحاضرة: بين الاندماج، الحراك السوسيو سياسي و التمرد.
 289 طار هدى (طالبة دكتوراه)، أ.د. مسيح الدين تاسعديت. المدرسة الوطنية العليا للعلوم السياسية (الجزائر)..
- المدرسة القرآنية ودورها في الحفاظ على الهوية الثقافية العربية الإسلامية.
 307 طريفي امحمد .جامعة العربي التبسي تبسة (الجزائر).....
- اتجاهات اساتذة التربية البدنية والرياضية نحو التفكير الابتكاري وعلاقتها ببعض المتغيرات
 " دراسة ميدانية بثانويات ولاية ورقلة "
 319 أفضل قيس. جامعة الجزائر 3 (الجزائر).....
- القدرة الحسابية لدى تلاميذ السنة الثالثة ابتدائي
 عائشة عمري (طالبة سنة ثالثة دكتوراه)، د. فوزية محمدي. جامعة قاصدي مرياح بورقلة (الجزائر).....
 325
- الطموح والتسلق الاجتماعي في ظل الأوبى - دراسة ميدانية لعينة من الشباب الجامعي بمدينة ورقلة-
 أسماء لعصوري. جامعة العربي التبسي تبسة (الجزائر).....
 341
- دور الممارسات السيكلوجية في ترقية الصحة النفسية- لدى المحتاجين للاستشارة النفسية بالجزائر
 خيرة نوي (السنة الخامسة دكتوراه العلوم)، أ.د. علي تعوينات. جامعة أبو القاسم سعد الله الجزائر 2 (الجزائر).
 349
- قلق المرض لدى أبناء مرضى السرطان " دراسة مقارنة "
 د. محمد سليم خميس ، زوليخة قزير جامعة قاصدي مرياح ورقلة (الجزائر)
 363
- دافعية الإجاز لدى معلمي أقسام التربية التحضيرية بالمدارس الابتدائية
 د. كلثوم فالحة- جامعة حسنية بن بوعلي الشلف (الجزائر).....
 373
- مستوى العجز المكتسب لدى التلاميذ المعيدين في السنة الثالثة الثانوي
 "دراسة استكشافية في بعض ثانويات دائرة الحجيرة "
 حنان قادري (طالبة دكتوراه) ، د. أحمد قندوز. جامعة قاصدي مرياح ورقلة (الجزائر)
 387
- مستوى الدعم التنظيمي المدرك لدى عمال الحماية المدنية بورقلة
 دبي بشيرة (طالبة دكتوراه) ، أ.د. مزياني الوناس. جامعة قاصدي مرياح ورقلة (الجزائر)
 397
- أساليب التفكير الساندة في ضوء نظرية ستيرنبرغ لدى طلبة جامعة عمار ثلجي بالأغواط
 أ.جاليا لله خلف الله، د. يوفاتح محمد. جامعة عمار ثلجي الأغواط (الجزائر)
 409
- أزمة علم الاجتماع في الغرب وتجلياتها
 د. يوسف حنطابلي، د. سعيد سبعون .جامعة لونيبي علي البليدة 2 (الجزائر)
 425

439	الممارسة الرياضية خارج أسوار المدرسة وأثرها على التفوق الدراسي لدى تلاميذ الطور المتوسط". دراسة ميدانية بمتوسطة الشيخ بن محمود ببلدية المجبارة-الجلفة- د. شرفي عامر . د. رويح كمال جامعة زيان عاشور بالجلفة. أفديد عمر . جامعة الجزائر3 (الجزائر)	
457	المواطن الجزائري، من الاغتراب الاجتماعي إلى السياسي ديكيس نور الدين . جامعة التكوين المتواصل (الجزائر) د.رزقي نوال. جامعة الجزائر3 (الجزائر)	
	Le discours publicitaire : du transfert de la culture à sa manipulation Dr. AMARNI Asma .Université Kasdi Merbah Ouargla (Algérie) Le FEU (Le Français des Écrits Universitaires)	1
	Représentations sociolinguistiques des apprenants de 1^{ère} Année Secondaire Sociolinguistic representations of 1st A.S students LAHMADI Nouha ¹ , DAKHIA Abdelouahab ² ¹ Doctorante (LMD), université de Batna 2, Algérie ² Professeur à l'université de Biskra, Algérie.....	7
	Vers une prise en charge préventive et thérapeutique de la délinquance juvénile, états des lieux et perspectives Dr. Said Bououne LAPMC. Labaratoire des Applications Psychologiques en Milieu Carcéral. Université de Batna1. Algérie.....	21
	From Critical Thinking as an Input to Critical Reading as an Output Samira Sayah Lembarek .Kasdi Merbah University, Ouargla, Algeria	31
	Kierkegaard : existence et temps Souhil SAYOUD Université des sciences islamiques Emir Abdelkader (Constantine).....	37
	L'hagionymie, fournisseuse de toponymes : Cas des communes d'Algérie. OUDJEDI DAMERDJI Mohammed Soufyane Maître Assistant Doctorant Université de Tlemcen.....	45
	Towards a Horizontal Critical Literary Reading of Hughes' and Angelou's Poems Khaoula HAKKOUM , Mohammed Seghir HALIMI . Kasdi Merbah Université Ouargla Algeria.....	51

L'hagionymie, fournisseuse de toponymes : Cas des communes d'Algérie.

OUJEDI DAMERDJI Mohammed Soufyane
Maître Assistant
Doctorant Université de Tlemcen

Résumé en français :

La toponymie n'est pas seulement une affaire de terminologie, c'est aussi une question de souveraineté indissociable de l'Histoire, de la culture, de la langue d'un pays. Les intentions politiques et idéologiques influent incontestablement sur la (re)dénomination. Concernant les deux périodes-clés de l'histoire de l'Algérie, on peut aisément observer que de très nombreux lieux ont été renommés par l'administration française pour faire disparaître références culturelles, sociales, religieuses précédant l'occupation française, de même que le pouvoir post-colonial algérien s'est attelé à la tâche d'éradication des traces toponymiques coloniales ou témoignant de l'histoire française. Dans le cadre de la présente étude, nous nous arrêterons sur l'aspect hagionymique colonial et postcolonial des communes d'Algérie.

Introduction

S'interroger sur les toponymes c'est se poser diverses questions concernant leurs liens avec la/les langue(s), la /les culture(s), la/les signification(s) et les motivations qui ont été à l'origine de leur création. Ces nombreuses approches peuvent se rejoindre, se concurrencer ou coexister. Ainsi, chaque pays a une histoire qui s'exprime à travers sa toponymie, celle-ci étant en quelque sorte son carbone 14.

Comme l'archéologie, la toponymie est une science qui cherche à approcher, dater et à décrypter des concepts, des modèles. Ce domaine est actuellement un vaste chantier ouvert à la recherche et aux études pluridisciplinaires.

Dans le cadre de cette problématique, nous nous proposons d'aborder la question relative à la toponymisation des lieux en Algérie¹. Nous évoquerons ici les premiers résultats de notre enquête. Celle-ci ayant consisté à nous interroger sur le choix des noms attribués aux communes en Algérie avant et après son indépendance. Nous avons notamment cherché à comprendre les modes et les raisons qui font passer un lieu d'une langue à une autre, d'une culture à une autre, voire d'une signification à une autre.

I-Bref retour sur la toponymie et le toponyme.

L'identification des concepts, selon Didier Guignard devant être au commencement de toute recherche (1978 :12), nous rappellerons donc d'abord, à la suite de Dubois (1994) que la toponymie est « *l'étude de l'origine des noms de lieux, de leurs rapports avec la langue du pays, les langues d'autres pays ou des langues disparues* »

Dauzat, quant à lui, nous explique qu' « *en nous enseignant comment on a désigné, suivant les époques, les milieux, les villes et villages, les domaines et les champs, les rivières et les montagnes, la toponymie nous fait mieux comprendre l'âme populaire, ses tendances mystiques ou réalistes, ses moyens d'expression* » (Dauzat ;1971 :9).

Il est important aussi de rappeler que l'histoire de la toponymie est liée à son affiliation disciplinaire et méthodologique. Plus souvent désignée comme une étude que comme une science, la

¹ Notre intérêt pour cette question est inscrit dans une recherche plus vaste dans le cadre de notre thèse de doctorat.

toponymie est liée à divers champs disciplinaires. Dans le cadre de cette étude, nous nous intéresserons en particulier à la toponymie comme branche de la linguistique étudiant l'approche « *historique et comparative des langues* ». Mais l'essentiel, selon Arthur Pellegrin, réside dans l'aspect « *Recherche, description et explication des vocables ayant servi ou servant encore à désigner des lieux* » (Pellegrin : 1949 :33)

Quant au vocable toponyme, (1876) composé savant du grec ancien τόπος (lieu) et ónyma, variante de ónoma, signifiant tous deux « nom », celui-ci est employé pour désigner, dénommer les lieux eux-mêmes, qu'ils soient habités ou non .

Nommer donc un lieu, c'est d'abord le spécifier et le délimiter par rapport aux autres lieux. Le toponyme révèle en général à quel genre celui-ci appartient : odonyme, oronyme, hydronyme, microtoponyme, etc. De nombreux glossaires font état d'une terminologie minutieuse et ordonnée en relation « avec un objet géographique (naturel ou construit) précis »²

En désignant le lieu, Le toponyme délivre également de multiples messages. « *Définir et étudier un toponyme c'est se demander à quelle époque il est créé, dans quelle langue, à quelle famille de mots il appartient, quelle est sa zone d'expansion, dans quel contexte il est créé, pourquoi il est créé, et la nature du détail qu'il désigne.* »³ Mais la fonction la plus manifeste des toponymes est avant tout d'ordre dénommatif car nommer les lieux est essentiel dans les actes de la vie courante : repérage du lieu, de sa classification, de son appartenance à telle catégorie.

Par exemple, en parlant de: *Place de la Vieille Mosquée, Allée des Amandiers, Mer Rouge, Hammam Maskhoutine, Ain El Berd, Pont de la Rivière Kwai, Bab Wahrân...* on sait qu'il est question d'une place, d'une allée, d'une mer, d'un hammam, d'un pont, etc.

Cependant, l'observation de divers corpus montre que le toponyme n'est pas toujours 'lisible' car de très nombreuses appellations n'expliquent en rien le lieu. En nommant un lieu : *Bugeaud, Colbert, Diderot, Lalla Setti, Annaba, Hadjadj, Sidi Ali...* Quel type de lieu habité ou non habité désigne-t-on exactement ?

Dans ce cas, le toponyme permet seulement de distinguer un lieu des autres et de servir de procédé de reconnaissance nominative du lieu. Ainsi pour le charger des informations les plus explicites possibles nécessaires à son identification, est-il recommandé aujourd'hui lors de la (re)dénomination d'inclure et d'exploiter ses constituants.

II-Les constituants du toponyme

Les toponymes sont des noms propres que l'orthographe signale par une majuscule et, en règle générale, ils sont composés de termes génériques et/ou de termes spécifiques.

Le terme *générique* est un élément du toponyme constitué d'un nom commun ou d'une expression issu du vocabulaire courant et qui non seulement identifie la nature géographique du lieu ainsi dénommée : *océan, mer, oued, ain, rue, route, allée, mont, vallée, bois, pont, etc.* mais qui permet aussi de mieux comprendre le sens, oublié ou non, des toponymes demeurés dans l'usage et qui du fait de la nature ou de l'homme peuvent avoir été modifiés : un oued asséché, un bois déboisé, un château détruit...

De plus, l'intérêt du générique est qu'il est susceptible d'être traduit contrairement au *terme spécifique* qui personnalise l'entité et qui est difficilement traduisible. En effet, le second constituant du toponyme est le *spécifique* qui le plus souvent complétant le terme *générique*, permet une identification plus précise et donne de ce fait un trait distinctif au lieu. Le spécifique peut être un mot, un adjectif seul, un complément de nom, un nom de personne (patronyme), voire même une phrase, etc.

² Bibliothèque de ressources pédagogiques de l'ENSG : École Nationale des Sciences Géographiques)

³ idem

En plus de ces deux constituants, sont parfois inclus dans le toponyme divers éléments grammaticaux (déterminants, articles, prépositions, adverbes, etc.). Les toponymes peuvent donc se présenter sous plusieurs formes et constitués d'un ou plusieurs composants.

Néanmoins, ce qui retient en général l'attention, ce sont les modes et les intentions qui ont conduit à telle ou telle dénomination. La question est plus cruciale lorsqu'il s'agit de remplacer une langue par une autre. Dans ce cas, il est fréquent d'observer une sorte de prise de possession par le biais de terminologies propres à la culture du nommant.

Pour ce qui est des toponymes en Algérie, Ageron observe que « *Le français tout comme l'arabe a intégré ces terminologies profondément ancrées dans la pratique dénominative.* » (1979). C'est cette pratique en matière de toponymisation, notamment en ce qui concerne le choix des génériques et des spécifiques que nous évoquerons dans la présente étude d'un double corpus de noms de Communes de l'Algérie à l'époque coloniale et leur rebaptisation à l'indépendance.

III-Colonisation- décolonisation et remaniements toponymiques

Mais la toponymie n'est pas seulement une affaire de terminologie, c'est aussi une question de souveraineté.

Pour de nombreux chercheurs (Atoui (2000), Benramdane (1999), Caroyal (1939), Cheriguen (1998), etc), plus que le besoin de rétablir la fonction de localiser un lieu compte tenu des données (géographiques, historiques, linguistiques et culturels), les intentions politiques et idéologiques influent incontestablement sur la (re)dénomination des lieux. En ce sens, Guillourel affirme que ce sont « *Les ruptures politiques qui généralement ont généré des redénominations en masse, que ces redénominations soient de courte durée, de moyenne ou de longue durée selon les contextes politiques.* » (Guillourel : 2012)

En ce qui concerne les deux périodes-clés de l'histoire de l'Algérie, objet de notre étude, Chevin (1885) fait remarquer que de très nombreux lieux ont été renommés par l'administration française pour faire disparaître les mentions religieuses ou autre références culturelles, sociales précédant la colonisation, de même que le pouvoir post-colonial algérien s'est attelé à éradiquer les traces toponymiques coloniales ou témoignant de l'histoire française⁴.

III-1 Les communes en Algérie : Quelle(s) dénomination(s) ?

Tout comme les dénominations attribuées par l'administration française durant la colonisation, celles données, à l'indépendance, par l'Algérie en remplacement, font usage et du générique et du spécifique. En ce qui concerne les dénominations de communes, l'équilibre entre les deux constituants n'est pas établi. Tantôt, le toponyme est un simple générique, tantôt un spécifique, parfois une combinaison des deux.

Exemples français : *Aboutville, Auguste-Comte, Belle-Fontaine, Bordj-Le-Prieur, Ruisseau, Camp-du-Maréchal, Centre Minier-du-Djebel Onng, Col-des-Oliviers, Courbet-marine, Domaine du Keroulis, Eau chaude, Ferme Desilles, Georges Clemenceau, Grève-d'El-Mersa, Lafayette, Birmandreis, Le Retour de la Chasse ...*

Exemples algériens : *Aïn El Assel, Douar Moulay Mostafa, El Kerma, Sabra, Ras El Oued, Aïn Chorb, Zahana, Lakhsaybia, Ksar Chellala, Mohammadia, Chetouane, Ben Boulaïd, Draa Essamar, El Macta, Bir-Aïssa, Zeboudja, Bordj Emir Khaled, Larbaa Nath Irathen, Amizour, Bir Mourad Raïs, Boudouaou, ...*

Les modes de (re) toponymisation tant française qu'algérienne sont loin d'être inscrites dans un processus préétabli par des textes administratifs ou juridiques précis. Dans les deux cas, il semble que

⁴ Les toponymes portant les noms de savants ou hommes de sciences, même français, en général ont cependant été conservés sous forme d'exonyme arabe. (Ex : Pasteur : بـسـطـور)

l'administration française a francisé à tout va, de même que la politique algérienne ayant paré au plus pressé, s'est contenté d'arabiser les lieux portant un appellatif français. L'empressement semble avoir caractérisé dans l'un et l'autre cas, ces actions!

En ce qui concerne l'action de francisation, pour Ageron, le passage de la langue source vers la langue cible consistait avant tout à faire disparaître autant que possible 'la couleur locale'. Même quand celle-ci s'est seulement contenté de conserver l'appellatif autochtone, il fallait cependant le rephonétiser, lui donner une consonance plus française :

La Calle au lieu de *El Kalaa*
Noisy au lieu de *Nouissy*
Sidi Ferruch au lieu de *sidi fredj*
Djebel Onk au lieu *Djebel Onng*
Crescia au lieu de *Khraicia*
Hamadna au lieu de *El Hamadna*
L'Arba au lieu de *El Arbaa*
Les Abdelis au lieu de *Sidi El Albdelli* .

Ces exemples ainsi que bien d'autres ont fait l'objet d'une rephonétisation arabe au lendemain de l'indépendance .Cependant, le phénomène n'est pas véritablement significatif.

La vision globale restait avant tout la francisation à l'intention de la communauté francophone et l'arabisation de l'environnement de l'Algérie indépendante. C'est sans doute cette volonté d'effacement de toute « appartenance à une culture antérieure » qui du côté français tout comme du côté algérien a prévalu. L'observation de nombreux corpus montrer que la rebaptisation n'a pas toujours été réalisée avec l'objectivité nécessaire et les procédures appropriées. Certains chercheurs ont noté certaines incohérences relatives au passage des dénominations d'une langue à l'autre. Nous relevons en particulier les décalages sémantiques entre l'appellatif français et la redénomination algérienne :

-Bellevue/ Sour (muraille, forteresse)- *Cap Aokas/Bordj Aokas* - *Oued Imbert /Ain El Berd* - *Pont-du-Caïd /Bordj Emir Khaled*

Néanmoins, l'une des particularités de la toponymie étant la reduplication du même générique et parfois du même spécifique, on peut signaler la répétition de certains génériques pour ce qui est de la toponymie tant coloniale que post coloniale. Nous nous arrêterons dans ce qui suit à un phénomène qui nous a semblé le plus caractéristique : l'hagionymie.Cette dernière s'inscrivant dans une méthode dénominative accordant à l'aspect religieux, une importance particulière.

III-2 L' hagionymie, fournisseuse de toponymes.

L' hagionymie⁵ est un phénomène très répandu qui a prévalu dans la toponymie tant coloniale que post coloniale de nombreux noms de lieux et plus précisément des lieux habités ; ville, communes, bourg. Ce type de toponymes se fonde sur l'utilisation des noms de saints. Néanmoins cette pratique n'est ni inédite ni récente tant pour la toponymie française qu'algérienne puisqu'elle remonte à des périodes bien plus anciennes.

Quoiqu'il en soit, on remarque que les désignations hagionymiques se présentent dans tous les cas selon la composition suivante: « saint », « sidi » ou « sainte » « lalla » suivi du nom du saint qui est en général un prénom.

Les noms associés aux saints dans la dénomination des lieux constituent probablement l'aspect le plus visible des listes que nous avons constituées et ce, dans les deux époques (pré et post indépendance).

⁵ étude des noms de saints

Les nombreux toponymes à composante religieuse sont là, pour démontrer l'omniprésence d'une communauté européenne dont la religion principale est le christianisme. L'implantation de ces dénominations à utilisations fréquentes cherchait sans doute à renforcer un peu plus l'idée que l'Algérie est un département français qui devait afficher les caractéristiques de la métropole, notamment son rapport à la religion chrétienne ! Nous avons dénombré un grand nombre de communes baptisées entre 1840 et 1962 de noms de saintes et saints chrétiens.

Exemples : *Saint-Aimé, Saint-André de Mascara, Saint-Antoine, Saint-Arnaud, Saint-Charles, Saint-Cloud, Saint-Cyprien-des-Atafs, Saint-Donat, Saint-Eugène, Saint-Hippolyte, Saint-Joseph, Saint-Maur, Sainte-Amélie, Sainte-Barbe-du-Tlelat, Sainte-Léonie, Sainte-Monique, Saint-Denis-du-Sig ...*

L'hagiotoponymie⁶ algérienne postcoloniale, a été également d'une grandeur ampleur, vu l'usage répété du générique 'Sidi', beaucoup plus rarement 'Lalla'. L'usage du générique 'Sidi' est à assimiler à celui de *Saint*. Mais on remarque que 'sidi' est soit suivi d'un prénom soit d'un patronyme complet.

Exemples : *Sidi Ali, Sidi boubeker, Sidi Ali Benyoub, Sidi Rached, Sidi M'hamed Ben Ali, Sidi Ghiles, Sidi Khaled, Sidi Ali Boussidi, Sidi Embarek, Sidi Makhlof, Sidi Belattar, Sidi Haoues, Sidi Benyabka, Sidi Abdel ...*

Cette étude n'a pas la prétention d'expliquer tout le processus hagionymique ayant marqué la toponymie algérienne. Néanmoins le relevé des hagionymes recueillis lors des inventaires toponymiques que nous avons réalisés, nous a permis de tirer quelques conclusions. Il existe deux processus de formation des hagionymes : l'un simple, dans lequel on ne retrouve que le nom du saint lui-même, l'autre complexe, dans lequel l'hagionyme s'accompagne d'un désignatif de localisation. Dans le cas des communes d'Algérie, c'est la formation simple qui est privilégiée, autrement dit, le lieu est désigné à l'aide du nom du saint sans autre ajout contrairement à ce que l'on peut observer dans le cas des odonymes attribués par l'administration algérienne : *Djamaa Sidi EL Yadoune, Bâb Sidi Ali, Hai Sidi Boumediene...* ou pour les odonymes de l'époque coloniale : *Place Saint Pierre, Rue Saint Barthélémy, Eglise Sainte Anne, Saint-Denis-du-Sig ...* Au-delà de leur composition, il serait intéressant, par exemple, d'examiner avec plus d'attention ces hagiotoponymes, d'en rechercher leurs appartenances religieuses, communautaires ou en relation avec telle ou telle confrérie, d'en comprendre les motivations qui ont présidés à leur choix.

Les quelques noms de communes que nous signalions ci-dessus nous ont permis de revenir brièvement sur une des caractéristiques des dénominations de communes attribuées par l'administration française durant la colonisation et leur devenir après le recouvrement de l'indépendance et de vérifier que dans le cadre de toute retoponymisation, le rejet d'un nom de lieu est, comme le signale Léonard « *de deux ordres. La suppression peut résulter de l'ignorance. Elle peut aussi être délibérée.* » (2006 :261) La redénomination [traduction] appartient au rejet délibéré.

En général, cette détermination à ne pas accepter un appellatif imposé par le précédent occupant a pour ultime dessein d'effacer les traces du passé gênant et de le remplacer par de nouvelles options plus conformes au nouveau projet.

⁶ Etude des toponymes usant de noms de saints

Conclusion

Bien d'autres modes de distribution des génériques et des spécifiques dans la dénomination française et la redénomination algérienne des communes sont discernables dans les listes que nous avons constituées. A titre indicatif, nous signalons en premier lieu, les noms de personnalités tant françaises qu'algériennes retenues pour figurer en tant que toponymes. De nombreux domaines et activités sont également mis à contribution : histoire, politique, science, culture, littérature, fonctions diverses. L'aspect purement terminologique n'est pas négligeable. Chaque domaine sollicité est significatif et renferme des informations importantes qui mériteraient d'être étudiées

Références Bibliographiques :

- Ageron, Charles Robert (1979) : « Histoire de l'Algérie contemporaine. » T.2 :1871-1954. Paris : PUF
- Chevin, Abbe (1889.) Dictionnaire latin-français des noms propres de lieux ayant une certaine notoriété. Paris, Retau.
- Dauzat, Albert (1971) « La toponymie française » Payot, Paris.
- Dubois, Jean (1994) Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage. Edition Larousse, Paris .485 pages.
- Guignard, Didier (1978.) « L'abus de pouvoir dans l'Algérie coloniale (1880-1914). » Presses universitaires de Paris Nanterre
- Leonard, Carol Jean (2006), « Une toponymie voilée : problématique des noms de lieux particulière à une minorité canadienne, la Fransaskoisie Thèse présentée à la Faculté de Foresterie et Géomatique Université Laval Québec 2006
- Pellegrin, Arthur (1949) « Essai sur les noms de lieux d'Algérie et de Tunisie : Etymologie, signification. » Tunisie Ed.s A.P.I. 85 pages
- Oudjedi Damerdj Mohammed Soufyane : « Dénominations françaises et traduction des toponymes de l'époque coloniale en Algérie : Cas des communes » Thèse en cours. (Université de Tlemcen)
- Bibliothèque de ressources pédagogiques de l'ENSG : École Nationale des Sciences Géographiques)